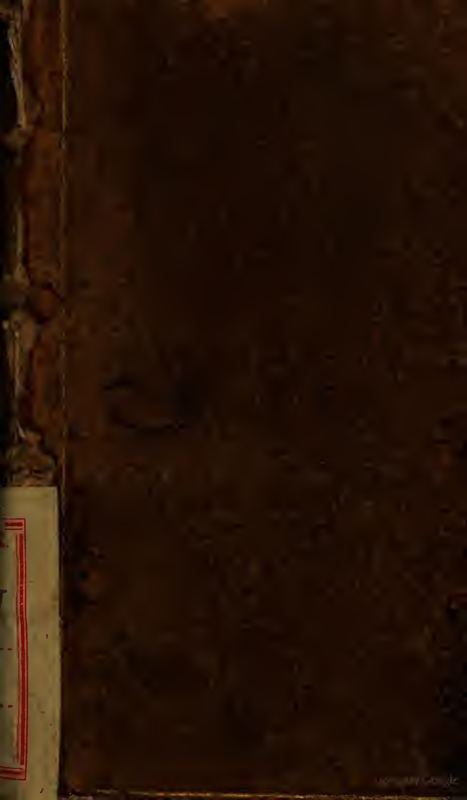
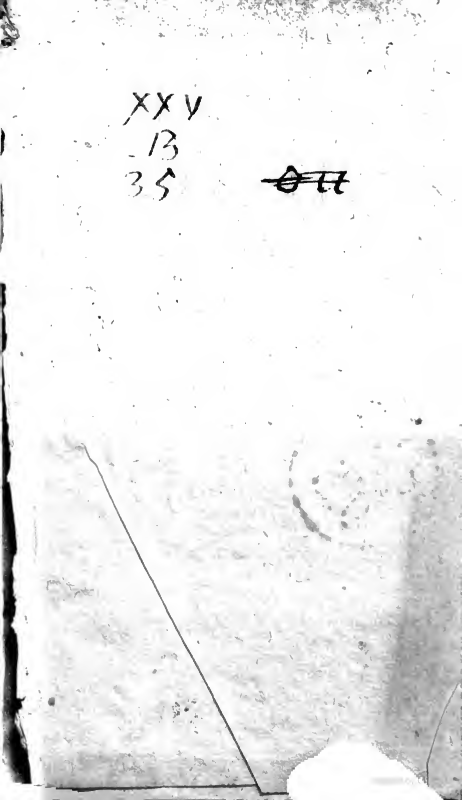
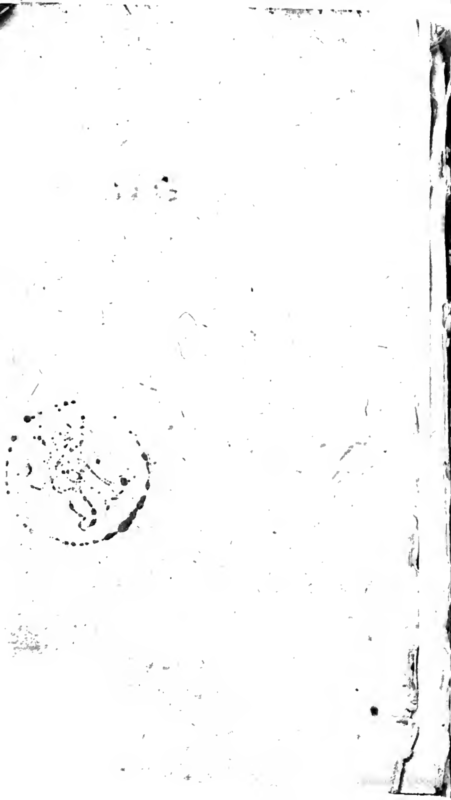



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXV
B
35
NAPOLI


XXV
13
35



TESTAMENT,

OV

CONSEILS FIDELLES d'vn bon Pere à ses Enfans.

Où sont contenus plusieurs raisonnemens Chrestiens, Moraux & Politiques.

Composé par P. FORTIN, Sieur de la Hoguette.

Nouuelle Edition, augmentée & diuisée par Chapitres.

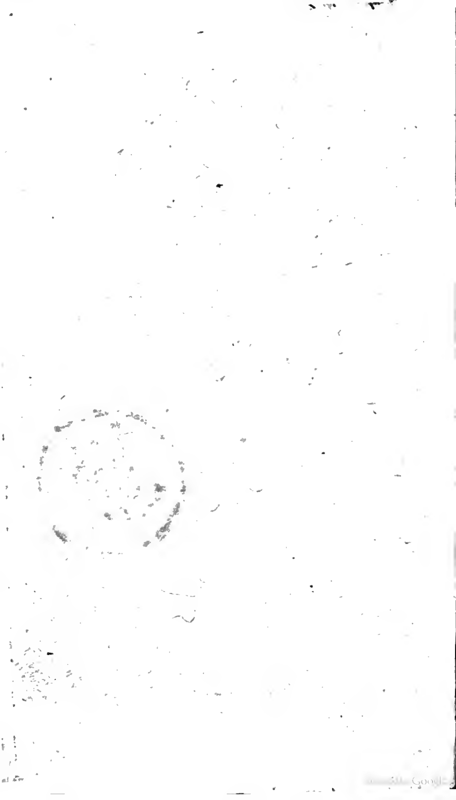


A LYON,

Par GERMAIN NANTY, & CLAVDE SIBERT, ruë de Confort, à l'Espée Royale.

M. DC. LIX.

Auec Permission.



ADVERTISSEMENT
AV LECTEVR.

SI le Lecteur trouue icy quelques mots qui ne ſoient point en vſage, ie le ſupplie de croire que ie ne m'en ſuis point ſeruy pour vouloir innouer quelque choſe en noſtre langue ; mais ſeulement pour exprimer ma penſée le plus fortement qu'il m'a eſté poſſible : car en effet, les mots n'eſtant rien autre choſe qu'vne image & vn ſigne materiel des notions de l'ame, qui ſont purement intellectuelles, j'eſtime que nous deuons toûjours rechercher ceux qui les repreſentent le plus au vif ; joint auſſi qu'il peut arriuer qu'vn bon raiſonnement perde vne partie de ſa force, ou qu'vne belle penſée s'affoibliſſe en la circonlocution où les regles de la pureté de noſtre langue nous aſſujettiſſent, faute d'auoir vn terme propre pour l'exprimer: C'eſt pourquoy quand j'ay trouué quelque mot, quoy qu'inuſité, pourueu qu'il fuſt

intelligible, que j'ay crû estre conforme & égal à l'idée que i'auois des choses, ie n'ay point fait de difficulté d'en vser: Ce qui me fait supplier le Lecteur de m'accorder icy son indulgence pour vne douzaine de mots seulement; sinon, ie me sôumets à sa censure.



TABLE

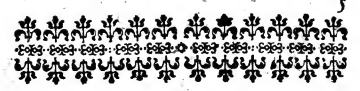


TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Qui traitte du deuoir de l'homme enuers Dieu.

SECONDE PARTIE.

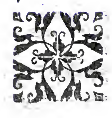
Qui traitte du deuoir de l'homme enuers soy-mesme.

IX.

TROISIESME

TROISIESME PARTIE.

Qui traitte du deuoir de l'homme enuers l'homme.



TESTA

TESTAMENT,

OV

CONSEILS FIDELLES d'vn bon Pere à ses Enfans.

AVANT-PROPOS.

MEs enfans, Ayant employé dans les armées les meilleures années de ma vie au seruice du Roy, i'ay pensé que ie ne serois pas tout à fait oysif en ce méme deuoir, si ie donnois en ma retraite celles qui me restent à vostre institution, & qu'en faisant cette action de bon pere, ie la faisois aussi de bon subjet. Pour ne demeurer pas court en ce dessein, me voyant desja beaucoupt auâcé sur l'âge, & vous fort ieunes, i'ay mis par ordre quelques enseignemens touchant vostre education, que i'ay reduits sous les deuoirs de l'homme enuers Dieu, enuers soy-méme & enuers autruy, qui sont trois choses si relatiues au deuoir du subjet enuers le Prince, qu'il est absolument impossible qu'on puisse estre bien craignant Dieu, ny moralement bon, ny bon aux offices respectifs de la vie ciuile, qu'on ne soit pareillement vn bon subjet.

Ie ne doute point, mes enfans, que pour vous faciliter les moyens d'acquerir toutes ces bonnes qualitez, il ne fust besoin que vous eussiez vn pere qui fust plus sage & plus auisé que ie ne suis pour vous seruir de guide par son exemple, en ces belles voyes. La premiere delineation du bien & du mal se commence insensiblement en nous en nostre foüyer par la force de la coustume, qui fait, que l'impression des mœurs domestiques est plus puissante pour la ressemblance des enfans aux peres, que la semence mesme qui les produit. Pour cette raison, vn bon pere doit esclorre (si j'ose vser de ce mot) ses enfans comme la tortuë ses œufs, en leur donnant toute son attention comme elle, & en les regardant & obseruant tousiours iusques à ce qu'ils soient formez. C'est le but où ie pretens, & de prendre si bien garde à moy tandis que nous serons ensemble, que ie ne puisse estre, au lieu de vostre directeur, vn complice de vos defauts.

Mais d'autant qu'en l'âge de soixante & trois ans que ie cours, toutes les heures, tous les iours & toutes les années me sont climateriques, ie me suis proposé au defaut de ma presence, si elle vous manque, de vous laisser quelques preceptes pour la conduite de vostre vie en forme

orme de testament, afin que vous les
eceuiez auec plus de respect, & que ce
ous soit apres nostre separation, vn
odele viuant sur lequel mon dessein
stoit de vous façonner. Ie remets aux
oix du païs (que nous ne pouuons violer
ns presumer d'estre plus sages qu'elles)
faire entre vous le partage de mes au-
es biens. Ceux - cy que ie voudrois
ien leguer plus vtilement que ie ne
m'en suis seruy, ie vous les laisse tous à
n chacun de vous; possedez-les mieux
que moy, mes enfans, j'en ay eu la theo-
e sans en faire l'application. Ie les ay
possedez comme vn auare son tresor, sans
s employer à mon vsage, parce que mes
efauts ont preuenu ma connoissance, &
ue ie me suis veu sous la tyrannie de
es vices, par la force de la coustume,
uant que d'auoir pû decouurir leur lai-
eur. Pour s'estre incarnez en moy auant
ue de m'estre apperceu de les auoir, ma
aison du depuis quelque effort qu'elle
ye voulu faire, n'a jamais pû rompre les
ens inuincibles d'vne mauuaise habi-
ude. Considerez-moy donc meshuy com-
e vn aueugle qui vous allume vn flam-
eau, duquel il ne se peut esclairer, ou
lustost comme vne personne qui marche
euant sa lumiere & qui tient son flam-
eau derriere luy, si flambeaux se peuuent
appeller

appeller ces petits enseignemens que ie vous laisse.

Quoy qu'vne main amie, & qui ne vous doit point estre suspecte, vous les presente, ie ne desire point de vous vne obeïssance aueugle à mes conseils; il n'y a iamais eu de semence si nette qu'il n'y soit demeuré quelque grain d'ivroye, ny d'arbre assez bien soigné qui n'ait produit quelque fruit vereux. C'est pourquoy ie vous ordonne, quand vostre jugement sera meur, de ne laisser pas vn seul article, ny mesme vne seule clause de ce Testament, sans l'examiner, sans la tourner & retourner en tous sens, pour voir si contre mon intention, & à mon desceu, il ne me seroit point eschappé quelque chose qui fut contre l'honneur & le respect qui est deu à Dieu, au Roy, à la Religion, aux Loix, ou à la bien-seance mesme, qui est vne espece de police. Ce faisant il arriuera, peut-estre, qu'estans esclairez de vostre lumiere & de la mienne, vous découurirez quelque beveuë que j'auray faite, dont ie me soûmets dés à present d'estre éclaircy. Vous en reietterez la fausse illusion qui m'aura déceu par l'examen que vous en ferez; & par ce mesme examen, si les enseignemens que ie vous donne sont employez à la conduire de vostre vie, en vous les appliquant

aux

aux occasions, & en les retastant souuent, vostre esprit en demeurera tellement imbû, que toutes les actions d'honneur & de vertu se rendront insensiblement aussi naturelles en vous, que vous est naturel l'oüir & le parler.

Quoy que ce petit discours, mes enfans, ne semble vous regarder qu'en vostre particulier, ie confesse neantmoins que mon intention est de plus grande estenduë, & qu'estant obligé de considerer, selon le conseil de l'Euangile, tous les hommes comme mes freres, & tous les jeunes gens comme mes enfans, mon affection suiuant cette regle, me contraint, & peut-estre aux despens de ma reputation, de laisser en commun à toute la jeunesse, & au pillage du premier occupant, le seul acquest que j'ay fait durant le cours de ma vie. Ie seray bien aise que la meilleure portion en demeure aux miens : mais si quelque autre quel qu'il soit, s'en rend plus digne qu'eux, & qu'il en deuienne plus sage, j'auray toûjours en quelque sorte satisfait à mon intention. Ie ne diminuë rien du vostre dans le dessein que j'ay d'associer tout le monde en cette heredité : ie tasche au contraire d'estendre vostre alliance auec tous les hommes, & de vous acquerir de nouueaux freres qui puissent contracter auec vous

en

en la communauté de ce legat, vne fraternité spirituelle qui soit plus estroite encore & plus asseurée, que si le sang & la chair l'auoient faite.

Lecteur, ce sera donc en ce lieu où ie ne fay point de difference entre ton fils & le mien, que ie feray l'ouuerture du premier article de mon Testament par cette belle leçon.

Que nous deuons tous considerer la nature humaine, comme vne grande masse ou vn grand Tout, dont nous sommes tous autant de parties differentes, & que plus chaque partie rend de seruice & d'obeïssance à son Tout, plus elle satisfait à son deuoir. L'establissement de ce premier principe fera mourir en nous les semences d'orgueil, d'auarice, d'enuie, de la concupiscence des yeux & de la chair, & d'vne infinité d'autres vices, dont le germe & le leuain est en l'amour propre; & non seulement ces maudites semences s'estoufferont en nous, mais on verra se substituer en leur place; l'amour du prochain & la charité, qui est la baze & le fondement de toutes les vertus Chrestiennes. Quand on dit à nostre Sauueur que sa Mere & ses freres le demandoient, il monstra ses disciples, & tous ceux qui estoient à l'entour de luy, disant: Voicy ma Mere, mes freres & mes sœurs;

pour nous deſigner par cette ſainte parole; la fraternité, le couſinage & l'alliance commune que nous deuons auoir auec tous les hommes. Cette parole embraſée qui ſortit comme vn tourbillon de feu de la bouche de ſaint Paul, quand il dit qu'il voudroit eſtre anatheme pour ſes freres, qu'eſtoit-ce autre choſe qu'vne ſainte fureur produite de l'excés de ſa charité; laquelle il crût eſtre plus complette & plus agreable à Dieu en voulant ſe dévoüer pour le ſalut de ſes freres, que s'il ſe fuſt ſauué ſeul?

En effet, l'homme eſt né pour le ſeruice de l'homme, il eſt engagé à ce deuoir par tant de differentes ſocietez, que quelque irregulier qu'il puiſſe eſtre, il eſt impoſſible qu'il les puiſſe rompre toutes. Vn meſme toict, vne méme ville, vn meſme Eſtat, vne meſme Police diuine & humaine, vne meſme langue, vn meſme habillement, & vne infinité d'ordres & de confreries, ſont-ce pas autant de differents eſtages, de ſocietez ſubalternes, par leſquelles on monte à cette vnion generale qui doit eſtre entre les hommes. Ie diray plus, que pour ne troubler point cette harmonie, les Roys ont eu cette inſpiration de s'appeller freres entr'eux; afin que leurs ſubjets le deuinſſent auſſi, & que la difference de la langue, d'habille-

mens,

mens, de mœurs, de Police, de Religion quelquefois, ne puſt relaſcher le nœud de cette liaiſon vniuerſelle. Soyons toûjours preſts de bien faire l'vn à l'autre. Qui rend vn bon office à ſon prochain, ne s'attire pas moins la bien-veillance de celuy qui le voit, que de celuy qui le reçoit; en luy offrant nos deux bras à ſon beſoin, nous les multiplions par le ſecours mutuel auquel noſtre affection l'oblige. Puis donc que nous ſommes tous autant de membres differents de ce grand corps qui compoſe la nature humaine, il eſt tres-conſtant que nous ne pouuons nous regarder ſeuls, ny faire vn Tout d'vn chacun de nous, ſans nous des-humaniſer en quelque ſorte, & ſans faire vn diuorce particulier de l'vnion commune que nous auons auec tous les hommes.

Mes enfans, noſtre Tout n'eſt qu'vne partie d'vn autre Tout, qui eſt la nature vniuerſelle. A la conſiderer d'abord, on diroit qu'elle ſe preſente à nous en ſes productions comme vne mere commune de toutes choſes; mais qui voudra la ſuiure pas à pas, & l'examiner en ſon progrés, on découurira qu'au lieu de mere, elle n'eſt que la matrone qui les reçoit, & que leur eſtre ne ſubſiſte qu'en l'exiſtence de Dieu ſeul qui eſt ſon principe & le noſtre.

Outre qu'il y a en chaque choſe particu-

liere vn appetit inherent de conferuer son estre indiuiduel; l'experience nous apprend aussi qu'il y a en elle vn leuain pour le maintient de son espece, dont le germe demeureroit neantmoins oisif & infecond sans le concours de l'action de Dieu : Autrement si la nature vniuerselle se determinoit d'ellemesme à la production des especes differentes qui la remplissent, & que sa puissance ne demeurast point suspenduë & engourdie, jusques à ce que l'Esprit de Dieu en eust fait la diuision & l'ordre, il faudroit de necessité qu'il y eust deux principes d'vne méme chose. Ie ne sçay si ie m'explique assez bien, ou si ie me le fais accroire, mais il me semble que ie descouure en vous & en moy, mes chers enfans, quelque rayon sensible de cette verité. N'est-il pas vray que nous ne pouuons appeller aucune action puremẽt nostre, que nous n'ayons eu auparauant l'intention de la faire ? Vn peintre ne fera pas vn tableau, ny vn sculpteur vne image, sans en auoir premierement formé le dessein en son esprit. Cela est sans cõtredit, comme ie croy. Pourquoy est-ce donc que quand vous fustes jettés au moule, nous ne pẽsiõs point à vous vostre mere ny moy, & que cét appetit aueugle de nature, n'eut point en nous alors nul autre respect que son accõplissement? (Ie croy qu'il en est ainsi de tout autre animal comme de l'homme, & de toutes les semences

que

que contient la nature vniuerſelle.)Penſez-vous que cette ſuſpenſion de noſtre volonté dans cette action ne nous ſoit pas vn aduertiſſement ſecret, que Dieu s'eſt voulu reſeruer à luy ſeul l'intendance d'vne production, dont il nous donne la puiſſance pour le maintien de l'eſpece ſans nous en donner l'intention ? pour enſeigner à vn chacun de nous qu'il veut conſeruer ſa paternité, afin que la premiere reconnoiſſance de noſtre eſtre aille directement à luy, & que nous conſiderions qu'en la fabrique de la choſe meſme où nous penſons auoir le plus de part, nous ne ſommes que les outils de ſa toute-puiſſance.

Ainſi, mes tres-chers enfans, puis que noſtre premiere filiation de vous & de moy vient de Dieu, il eſt iuſte que le premier rayon de noſtre lumiere nous conduiſe à l'adoration de celuy qui eſt noſtre pere commun ; & que l'ouuerture de mon teſtament commence par là. Pour cét effet ie le diuiſeray en trois parties ; en la premiere ie traitteray du deuoir de l'homme enuers Dieu; en la ſeconde, de ſon deuoir enuers ſoy-meſme ; & en la troiſieſme, du deuoir reſpectif de l'homme enuers l'homme, ſelon la difference des conditions.

PREMIERE

PREMIERE PARTIE,

Qui traitte du deuoir de l'homme enuers Dieu.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'enfant doit commencer son adoration enuers Dieu, par la parole. Que Dieu est le principe de toutes choses, & que son essence est incomprehensible.



OMME la voix est le premier signe de vie que dõne le corps en naissant, & la lumiere le premier objet qui vient à luy ; la parole est la premiere indication de la vie de l'ame, & Dieu qui est le pere de toute lumiere le premier objet qui se doit presenter à elle. Et cõme l'œil reçoit la lumiere sans la connoistre, l'ame aussi se doit disposer à l'adoration de Dieu, & à s'vnir à luy par amour, sans penetrer plus auant en son essence.

Et d'autãt, mes tres-chers enfans, que toutes les fõctiõs de la vostre ne sõt point encore

core en vostre puissance, & qu'elle n'est point en naissāt la maistresse de vostre cœur pour luy en faire vne offrande,il faut que vostre parole supplée à cē defaut, & qu'elle soit la premiere hostie qui luy soit immolée. Ainsi,ne soyez point en peine si l'intelligence de la priere que vostre mere ou moy vous faisons repeter tous les iours, vous est à present autant inconnuë, que vous est inconu celuy auquel elle s'addresse. Suiuez-nous seulement; nostre foy donne vie à vostre begayemēt, & soyez asseurez qu'il n'ya point d'encēs qui soit plus agreable à Dieu que ce premier sacrifice de vostre langue. Les premices luy en sont deus, en attendant que vostre intention l'accompagne, par la cōnoissance de l'obligatiō que vous auez de l'adorer. Voyōs si nous y pourrōs paruenir.

Mon enfant, si ie te demande qui est ton pere,tu me diras incontinent que c'est moy; & si ie te demande qui est le mien, tu me respondras que c'est vn autre pere,& le pere du mien vn autre pere; ainsi ce progrés iroit à l'infiny de pere en pere,s'il ne terminoit à vn pere commun de tous les hōmes.

Il en est ainsi de toutes les choses creées qui ont vn principe commun auec toy: car si elles s'estoient faites elles-mesmes, l'appetit de se maintenir qui est inseparable de la creature & radical en elle, ne les quitteroit jamais.

Ainsi il n'y auroit point eu de changement;la nature seroit tousiours demeurée vne & mesme, & ne se seroit point entretenuë par vne succession de vicissitudes cõme elle a fait. Il faut donc tenir pour constant, qu'il y a vn Estre fixe & permanent, qui est le principe commun des autres,au delà duquel il n'y a point de progrés; & qui par consequent doit estre le dernier terme de nostre inquisitiõ.La nature nous le dit ainsi.

Le diuin formulaire de prier,qu'il a plû à Dieu de nous dicter par la bouche mesme de son Fils,nous le confirme.En nous disant qu'il est nostre pere,il nous à voulu faire entendre qu'il estoit le tien, le mien , & celuy de tout autre homme:& qu'ainsi nous estiõs tous freres,& que cõme freres nous deuiõs nous aymer,& le respecter aussi tous,comme estant nostre pere commun : Et en nous ayant dit en suitte que sa demeure estoit dans les cieux , ce nous a deu estre vne instruction;qu'il doit suffire à nostre curiosité, de sçauoir qu'il est nostre pere,sans faire vn effort de penetrer plus auant en son essence.

Le grand traject qu'il y a des Cieux à nous, leur solidité , & les espaces infinies qui les separent entr'eux, sont autant d'interuales differents de nostre commun éloignement: & quoy que leur mouuemẽt,celuy du Soleil & de la Lune,& de quelques autres lumieres errantes,lesquelles y sont attachées , ne nous

nous ayent encore donné la connoissance que de neuf spheres, auons-nous lettres que leur nombre ne soit pas aussi grand, ou plus grand, peut-estre, que n'est celuy des Estoilles ? A mesurer l'immensité, toute l'estenduë de nostre imagination ne fait pas seulement vn petit point de sa grandeur.

Mon enfant, tu ne sçaurois connoistre vn homme de cent pas, & tu reconnoistras de si loin la Majesté de Dieu ? Cela ne se peut, contente-toy de sçauoir qu'il est ton Pere; Que cette double voûte de cristal qui embrasse le dessus & le dessous de toute la terre est sa maison:& que ce diuin Palais ne se peut non plus mesurer que son hoste.

Le Ciel se presente à toy en toutes ses faces, sans que tu puisses comprendre de quelle matiere il est composé. L'existence de Dieu se descouure à toy en toutes ses creatures, sans que pour cela son essence te puisse estre connuë. Le Ciel te la cache, & la mesme lumiere qui t'ouure la porte de son concaue, te la ferme de son conuexe, auec cette difference, que cette voûte celeste paroit ferme à nos yeux, & neantmoins elle se meut:& Dieu paroit vn mouuement sans fin en toute la nature, & neantmoins il n'y a que luy seul qui se repose:Et comme il n'est pas en ta puissance de conceuoir le mobile, sans qu'il y ait vn poinct immobile d'où procede le mouuement, tu ne peux non

plus

plus aussi comprendre le progrés ny le regrés que tu vois en toutes l'es choses creées, sans arriuer insensiblement au poinct immobile d'où il procede, qui est le mesme Dieu qui est ton Pere.

Ce n'a pas esté sans raison qu'il nous a esté commãdé de ne nous faire aucune image taillée des choses qui sont là haut dans le Ciel pour l'adorer. Cette deffense ne regarde pas moins celuy qui s'en fait vn modelle en son esprit, que celuy qui se la taille auec le marteau. Nous ne les pouuons connoistre que selon qu'elles se presentent à nostre imagination, & nostre imagination n'est rien autre chose qu'vn vain spectre de nostre fantasie, qui ne se peut effigier en nostre esprit, que nostre amour propre n'en fasse tout aussi-tost son idole.

Ainsi, mon enfant, ne t'amuse point à rechercher combien il y a de cieux, quelle est leur distance entr'eux, & quelle est leur grandeur en comparaison de la terre. C'est vne speculation trop vaste & plus creüse encore que le cerueau qui la reçoit. La supputation que tu en feras par l'algebre (dont le nom mesme me fait peur) te remplira l'entendement de tant de fractions, qu'il se rompra peut-estre luy-mesme.

Toutes les resueries qui ont cours sur cette matiere, ne sont rien que vains eslans d'esprits curieux qui ont voulu sortir hors

des limites prescrits à la capacité de l'homme. Aussi voyons-nous que ces personnes-là sont d'vn tres-petit vsage en la societé de la vie ciuile. La nature n'a point estendu le voile de tes deux paupieres sur tes deux yeux, que pour t'apprendre que les rayons de ta connoissance doiuent porter bas, & se reflechir en toy seul. Elle a niuelé ta veuë auec l'horison, pour te designer que ta curiosité se doit arrester aux confins du Ciel. Ton oeil non plus que ton entendememt ne peut regarder au dessus de toy, sans que ta teste & ton cerueau se renuersent.

Veux-tu suiure mon aduis en la theorie du Ciel, regarde-le comme la maison de Dieu auec silence & respect, regarde le Soleil (suiuant l'opinion moderne) comme vn point fixe, ou plustost comme le moyen de cette grande roüe de l'vniuers, par où deriue en luy cette source de lumiere qui l'esclaire, & cét esprit fecond qui l'entretiét. Le Createur de toutes choses voyant que nostre petitesse ne pouuoit soustenir la veuë de sa majesté, pour ne se cacher pas entierement à nous s'est contenté, peut-estre, d'ouurir vn point dans le Ciel, par où descend vn petit filet de sa lumiere seulement qui est le Soleil, qui n'est rien autre chose qu'vne esbauche materielle, & vn traict visible de cette puissance inuisible qui gouuerne & embrasse ce grand Tout.

Ce diuin soûpirail te paroist petit au regard du Ciel, mais sçache que quand toute la voûte celeste brilleroit de cette mesme clarté, à peine seroit-ce vn point de lumiere au respect du viuant brazier, d'où procede ce feu diuin. Tel qu'il est neantmoins, il n'y a point aucune chose creée d'où puisse venir plus pompeusement à nostre connoissance, vne moins imparfaite idée de la toute puissance de Dieu, que de la vertu feconde & infatigable du Soleil, qui empesche que la nature ne chomme, & que toutes sortes de semences ne soient oisiues.

Qui peut nous tracer vne plus viue image de sa grace, dont la presence ou l'absence fait le iour ou la nuict de nos ames? Et d'où peut-on mieux comprendre l'vniformité de sa bonté vers toutes ses creatures, que du cours regulier du Soleil, qui est balancé si également entre les deux points qui le soustiennent, qu'il n'y a pas vn seul animal, vne seule plante, ny vn seul coin de terre qui joüisse vn moment de temps seulement l'vn plus que l'autre de sa lumiere.

Il la conduit auec tant de justesse, que pour rendre par tout le iour égal à la nuict, aux lieux où il y a de l'inégalité, il compense successiuement les longues nuicts par de longs iours, auant que son entiere reuolution soit faite. En cette

analogie des proprietés du Soleil auec les attributs de Dieu, ie ne pretens pas d'auoir taillé son image contre la deffense qu'il en a faite. C'est luy-méme qui se l'est taillée, & qui a fait cette ouuerture dans les Cieux, par où descend à nous cét échantillon de sa toute-puissance. Il se communique à nous par là, comme par vne jalousie, en nous faisant voir qu'il y est, mais non pas quel il est. Ne te propose donc point de l'enuisager de plus prés : le dernier effort de ton esprit vers la perfection, n'est pas seulement vne estincelle de sa gloire. Rien du tien ne luy peut estre approprié sans quelque déchet de sa grandeur.

Mon enfant, pour le voir de prés, il n'y a que cette seule voye, recule-toy de luy & t'humilie tout autant qu'il te sera possible : en te r'abbaissant tu l'exaltes. Merueille estrange ! par ces deux extrémes, à sçauoir, par la plus haute idée que nous pouuons conceuoir de Dieu, & par le plus profond abisme de nostre aneantissement, nous pouuons faire en arriere nostre retour & nostre reünion vers ce diuin principe.

CHAPITRE II.

De quelle façon il faut adorer Dieu. De la Religion Chrestienne, & qu'on ne peut estre vn bon subjet sans estre vn bon Chrestien. Qu'on ne doit rien innouer en la Religion. De l'excellence de la Foy par dessus la raison.

NOVS suffise donc, puis que la nature & Dieu mesme nous apprennent qu'il est nostre Pere, & de luy rendre vn respect & vne obeïssance de fils : & puis qu'il luy a plû de se cacher dans la profondeur des Cieux, contentons-nous, comme il l'ordonne, de sanctifier son saint nom. Admire en cela, mon fils, la bonté de Dieu qui descend à toy, voyant que tu ne peux monter iusques à luy.

Cette premiere cause estant indefinie, inconceuable & sans prescription, ayant reconnu qu'il n'estoit pas en ta puissance de te maintenir dans le vague de mille pensées informes qu'il faut auoir pour se faire vn modelle de luy, & que tu estois incapable d'vne Religion qui fust purement intellectuelle & mentale, à voulu seulement limiter le culte de l'homme enuers Dieu par l'adoration du nom qui le designe selon nous, & non pas tel qu'il est,

afin que nostre deuotion eust son objet prefix & determiné. Car en effet c'est l'homme qui est terrestre & materiel, qui croit & qui prie, & qui par consequent a besoin que la Majesté diuine à laquelle il s'addresse, se laisse en prise à luy par des moyens qui ayent quelque rapport à sa condition: c'est pourquoy il luy a plû que la vertu inuisible de ses Sacremens nous fust communiquée sous des signes visibles. Que la priere qu'il nous ordonne fust verbale, & que les ceremonies exterieures qui se pratiquent en nos Eglises, fissent vne partie de son adoration. Il a plus fait, il s'est incarné comme toy, & s'est fait homme pour estre en mesme temps la guide de son salut & ton Sauueur.

Mon fils, c'est là le fondement de la doctrine Catholique, Apostolique & Romaine, en laquelle ie ne te conseille pas simplement de viure & de mourir, mais ie te le commande absolument, si tu veux estre digne de la benediction de Dieu, & de la mienne. C'est la Religion de tes peres, remonte le plus haut que tu pourras vers eux, & tu trouueras qu'ils n'en ont point eu d'autre. Que ta creance se confonde auec la leur comme ton sang. C'est la plus ancienne. Les vieux & superbes edifices où l'exercice s'en est continué iusques à toy, dont tu te trouues encore

core en possession te le confirment. C'est la plus vniuerselle.

Vn petit nombre factieux de quelques brebis mal conduittes qui se sont retirées du troupeau, ne sont que les cribleures & le rebut de son tout. Finalement, c'est celle de l'Estat, tu ne la peux quitter sans te rendre coupable de defection enuers Dieu, ou suspect de faction enuers le Prince. En effet, si l'obeïssance qui est deuë au Prince, n'est qu'vne dépendance de la Religion, & que ce soit elle qui fasse le r'aliement de nos volontez au seruice de Dieu, il est tres-juste que nous entrions auec luy, & luy auec nous, dans la societé de cette estrainte commune.

Depuis Clouis jusques icy, il n'y a non plus eu d'interruption de Roy Catholique, Apostolique & Romain en son lict de Iustice, que de legitime successeur en la Chaire de saint Pierre, & tu mettras la verité de sa creance en compromis? Sçache, mon fils, que tu ne peux estre bon Chrestien, que tu ne sois bon subjet: & qu'il n'y a rien qui conuainque plus nos heresies de fausseté, que leur reuolte contre le Prince. La vraye doctrine commande expressement son obeïssance, & la deference aux loix & au Magistrat. Tu ne sçaurois, comme on a fait cy-deuant, fouler aux pieds leur authorité, sous quelque pretexte que

ce puisse estre, que tu ne brises l'vne des tables de la loy de Dieu contre l'autre.

Sois donc ferme en la Religion de tes peres & de l'Estat: ne t'en retire point, quand il y auroit quelque deprauation aux mœurs de ceux qui te l'administrent, voire-mesme, quelque abus en sa police. Cette corruption n'est qu'vne humeur peccante en quelque partie qui est peu considerable au respect du tout, & dont la cure & l'euacuation se peut faire par la penitence. Pour ce qui est de nos abus, s'il y en a, regarde-les comme vne intemperie de nostre crainte, ou de nostre amour enuers Dieu, qui n'a son existence en la superficie de nostre foy, que comme les empoules & les verruës qui se forment sur nostre peau sans l'entamer.

Les plus dangereuses blessures du corps humain sont celles où il y a solution de continuité, & dont la playe est profonde. Le scandale le plus à craindre en l'Eglise de Dieu, est alors que le schisme ou l'heresie diuise ou couppe en deux, ou plusieurs factions son vnité, qui comme la robbe du Seigneur, ne doit estre que d'vn seul tissu.

Auant que les leures des playes de cette nature soient reprises, & que leur cicatrice soit consolidée, on fait & on souffre tant de maux estranges, que s'ils

estoient

estoient preueus de ceux qui les causent, ie ne doute point que leur zele, quel qu'il soit, ne s'accommodast aisémen t aux opinions receuës.

La paix exterieure de l'Eglise distilleroit alors vne paix interieure sur la conscience des fideles. La vapeur de leur contention ne les entesteroit point, & au lieu de cette diuision qui est entr'eux & nous, nous verrions les esprits se concilier & se fermenter ensemble au feu de charité, & les trauaux de ceux qui escriuent & qui lisent les controuerses, se changeroient en des traittez de pieté, & des œuures de mortification, qui est vne matiere bien plus innocente & plus Chrestienne que l'autre.

C'a esté, ce me semble, vne grande presomption à nos nouateurs de se proposer d'assujettir l'vsage ancien & public, sous la reforme d'vne suffisance priuée, & de se vouloir introduire de leur autorité propre, & sans mission dans l'heritage de nostre salut, dont nous sommes en possession de temps immemorial nous & nos peres. Toute innouation en matiere de Religion, quand méme elle seroit bonne, est à present tres-dangereuse par la consideration du temps, où l'on ne peut rien changer que l'on ne hazarde beaucoup.

Les orages qui ont agité l'Eglise de Dieu depuis six-vingt ans, ne sont point encore tout à fait appaisez, & nous fourniront la matiere d'vne nouuelle tempeste. Et quand? Quand toute l'Europe est en armes, & que l'esprit de l'homme ne fut iamais si friand de nouueauté comme il l'est maintenant.

I'estime qu'il y a bien plus de seureté & de conscience méme, de s'accommoder aux opinions receuës, si elles sont tranquilles, que d'en admettre quelque autre auec danger. Difficilement se peut-il faire vne ligue en la police diuine, qu'elle ne decline incontinent aprés en quelque faction ciuile; d'où prennent force & vigueur tous les desordres publics.

C'est pourquoy, mon enfant, ie te conseille d'estre vn peu reserué quand il s'agitera quelque question dans l'Eglise, qui te paroistra auoir des marques de la nouueauté. En ces occurrences, que ta determination ne preuienne iamais celle de cette mere commune de tous fidelles, & demeurant dans la soûmission paisible d'vn enfant plein de docilité & de respect, garde-toy bien d'vsurper par vne entreprise particuliere l'authorité sacrée qui reside en la personne de ceux que Dieu a establis pour la conduitte des Chrestiens. En vn mot, tiens pour constant

que

que l'vnité de l'Eglise ne doit pas estre moins inuiolable que sa verité, & que ceux qui font vne rupture en ses membres, doiuent estre considerez comme ses plus grands ennemis.

Nostre Religion consiste principalement en deux points, à sçauoir aux Commandemens de la Loy, & en la foy de l'Euangile. Nous ne pouuons satisfaire pleinement à ces deux choses, que nostre ame qui est aussi composée de deux parties, à sçauoir de la volonté & de la raison, ne rende autant d'obeissance aux Commandemens de la Loy, quelque difficulté que puisse faire nostre volonté de s'y assujettir, que de soûmission à la foy de l'Euangile, quelque repugnance que nostre raison puisse auoir au contraire.

Autrement, si nous croyons simplement ce qui a quelque conformité auec nostre raison, & rien plus; nous faisons plus d'honneur à la verité qui se reflechit de la matiere, qu'à celuy qui est autheur de la matiere, & la verité méme. En effet, le croire à quelque preéminence par dessus le sçauoir, parce qu'en la science l'entendement n'est éclaircy que par l'information des sens qui est materielle & sujette à deception: Et en la foy, nostre ame ne tire ses notions que de l'esprit de Dieu seul, qui est vn agent si noble, que ie

ne ſçay ſi ie n'oſerois point dire, que quand méme il y auroit quelque erreur en la direction de ma foy, mon intention ne pûſt eſtre rectifiée par l'excellence de l'objet de ma foy qui eſt Dieu.

Il eſt tres-conſtant que plus les myſteres de noſtre foy ſont incroyables, plus nous rendons de reſpect à Dieu de n'en point douter. Contemple l'obſcurité que tu y trouues comme vne belle nuict en laquelle tu as la lumiere de l'Euangile pour t'éclairer, & pour eſtoilles de ta conduite les Apoſtres, les Martyrs & les Saints, ſur les pas deſquels tu marches encore preſentement. En vn mot, apprens de moy, mon fils, que ta raiſon eſt bien plus certainement ta fille ſelon l'eſprit, qu'Iſaac n'eſtoit le fils d'Abraham ſelon le corps, & qu'autant de fois que tu en fais le ſacrifice à Dieu par la foy, tout autant de fois tu luy preſentes la méme hoſtie qui attira tant de benediction ſur ce diuin Patriarche.

Dieu qui eſt vne nature toute diſtincte de la noſtre, agit auec nous par des moyens contraires aux noſtres, & qui nous ſont tout à fait inconceuables. Quand il appliqua de la boüe, qui eſt vne matiere à creuer les yeux, pour rendre la veuë à l'aueuglé né, ce nous fut vne leçon, que nous ne pouuons iamais bien joüir de la

clarté

clarté de l'ame que par l'extinction de celle du corps. Car il ne suffit pas que la lumiere naturelle nous fasse voir qu'il y a vn Dieu, elle doit encore conuenir auec nostre foy, des moyens par lesquels il se communique à nous, & des moyens aussi de le seruir.

L'employ de nostre raison est d'accompagner simplement nostre foy comme vne suiuante auisée, qui n'est point tellement sa captiue, qu'elle ne puisse examiner la loy de Dieu, selon la prudence humaine, mais non pas la foy; afin que la beauté de ses Commandemens,& leur necessité dãs la conjoncture de la vie ciuile,nous apprẽne à respecter & à craindre celuy qui nous les donne. Pouuons-nous auoir vn meilleur garand de nostre creance que IESVS-CHRIST méme, qui nous enseigne d'aimer Dieu par dessus toutes choses, d'aimer son prochain comme soy-méme, & de faire du bien méme à celuy qui nous hait & qui nous persecute.

CHAPITRE III.

Du libertinage, & de la mescreance.

MOn enfant, ie ne m'estonne plus si ceux qui ne se veulent point assujettir

assujettir à pas vne de ces choses, ont l'audace aujourd'huy de mesconnoistre & de desauoüer celuy qui leur en fait le commandement. Leur nombre est tellement accrû depuis quelque temps, qu'il semble que ce soit à present la marque de la beste de n'en estre point. On les appelle les éclaircis où les esprits forts, comme s'il n'y auoit de lumiere que pour eux, ou que ce fust vne foiblesse de n'estre pas de leur opinion. Ce mal est d'autant plus dangereux, que l'esprit infecté de ce poison se flatte de quelque fausse image de liberte: & Dieu sçait quelle liberté: de renoncer à Dieu, à la foy publique, à la loy de l'Estat & du Prince, qui sont les seules choses qui nous maintiennent en paix, pour nous mettre en la puissance & sous le gouuernement particulier du plus irreconciliable ennemy que nous ayons, qui est nous-méme.

Ie m'estonne de l'indulgence de nos loix sur vne matiere de cette importance, & d'autant plus que quiconque fait vne rupture ouuerte auec Dieu, est incapable de toute autre conjoncture, & dés là conuaincu d'estre vn mauuais politique & vn mauuais subjet. Regarde où cela va, mon fils. Le Roy n'est mon maistre, ny moy le maistre de mon valet, ny le proprietaire de mon bien, qu'en vertu de l'appuy & de l'authorité

l'authorité que les loix reçoiuent de la Religion. La liaison & la seureté publique ne dépendent que de là.

Considere en quelle confusion nous abisme la temerité de celuy qui en veut arracher le fondement. Rien ne me confirme tant qu'il y a vn Dieu, & qu'il est tout bon, que l'impieté de celuy qui le desauouë. Peut-estre que sa misericorde excuse cét attentat, d'autant que ce n'est qu'vne parole indigeste qui sort de la bouche du profane, sur laquelle il ne peut faire de reflexion, que le cœur dans l'instant méme ne s'en departe.

Vne ame infectée de quelque insolente opinion, peut bien exhaler vers le Ciel de puantes vapeurs, mais qu'elle en soit entierement corrompuë, ny que le caractere diuin puisse estre tout à fait & sans retour effacé de la conscience de l'homme, la nature s'aneantiroit plustost que cela fust. N'ayons point de honte de reconnoistre nostre hoste. Il n'y a nulle partie sur nous, ny en nous, qui ne l'ateste. Nostre cœur nous le prouue au moindre saisissement qu'il aye, quoyque nostre bouche le vueille desauoüer. Estrange espece de vanité, de vouloir qu'on nous croye plus méchans que nous ne le pouuons estre.

I'ay veu paroistre dans le grand monde vn des premiers supposts de cette folle

folle opinion auec applaudiſſement, & publier ſon impieté dans la ville capitale du Royaume, auec la meſme audace que s'il euſt eſté quelque nouueau Meſſie. I'ay plus veu, & cecy eſt aſſez prodigieux, aprés deux ans de priſon, ie l'ay veu ſortir d'entre les mains des Iuges qui le deuoient condamner, abſous faute de preuue d'vne impieté dont il y auoit autant de témoins contre luy, qu'il y auoit d'hommes de ſa connoiſſance: ſoit que l'enuie de ſes accuſateurs l'ait ſauué, ou qu'on n'ait pas osé teſmoigner ny prononcer contre vn crime où l'on voyoit, peut-eſtre, vne conniuence publique: ou ſoit qu'on ait eu égard que l'impieté eſtant pluſtoſt vn peché des levres & de la fantaiſie que du cœur, ne meritoit point d'autre ſupplice que ſa folie meſme.

En effet, l'origine de la meſcreance ne procede que d'vne folle preſomption de ne vouloir pas demeurer dans le train ordinaire des opinions communes. Il eſt tres-conſtant qu'il y a trois differentes ſortes d'eſprits, & que ceux du plus bas eſtage ſont eſprits de ſuitte, qui reçoiuent les choſes ſelon que la couſtume & l'vſage les ont introduites ſans les penetrer plus auant. Ceux du ſecond eſtage, qui ſont nos pretendus éclaircis, vont vn peu plus loin. Ils conſiderent veritablement les effets des cauſes

ſecondes,

secondes, leurs mouuemens, leurs vicissitudes reglées; mais ils ne les considerent qu'éparses & détachées de leur tout, & n'ayant pas la force de s'éleuer plus haut, ils sont contraints d'en demeurer là, & de leur laisser la maistrise de l'vniuers. Mais les esprits transcendans & du haut estage, examinant les choses de plus prés, en faisant le r'aliement des causes éparses, descouurent la connexité & la confederation qu'elles ont ensemble: & par la conspiration qu'ils voyent en toutes les parties differentes qui composent cette harmonie vniuerselle, ils arriuent à la connoissance d'vn principe souuerain, sous la prouidence duquel tout se gouuerne. Ainsi il me semble que le libertinage se forme vn faux idole de vanité, & que celuy qui en fait profession, porte bien mieux en soy l'emprainte d'vn ignorant & d'vn sot, que d'vn esprit éclaircy: & d'autant plus qu'il esteint en luy-méme son œil principal, & celuy qui rend le plus de lumiere, qui est la connoissance de Dieu.

CHAPI

Chapitre IV.

De la ſuperſtition.

MOn fils, comme il eſt dangereux d'abolir le ſentiment de la diuinité par la mécreance, il ne l'eſt pas moins auſſi de s'en faire vne fauſſe image par la ſuperſtition. La negation de Dieu ne diminuë rien de ſa grandeur, la ſuperſtition au contraire luy donne vne infinité de mauuaiſes qualitez ſelon ſa peur: Et par conſequent le mal ſeroit moindre d'eſtre en doute de luy, que de luy faire injure. L'atheïſme ne ſupprime point tout à fait l'action des ſens ny la raiſon: elle n'arrache point les affections naturelles, ny méme le ſoin de noſtre reputation comme elle. Et quoyque la Religion ſoit le principal agent de toutes les vertus morales, elles ne ſont point tant incompatibles auec la negation de Dieu, qu'elles le ſont auec la ſuperſtition.

La ſuperſtition eſt vn vice lâche auquel le peuple, les enfans, les femmes, & les vieilles gens, qui ſont toutes perſonnes imbecilles, ſont le plus ſujets. Tout luy fait peur; le paſsé, le preſent & l'auenir luy donnent vn tremblement cõtinuel de ne pouuôir iamais échapper à la vengeance diuine. Elle eſt inconſiderée en ſon zele, témoin

témoin la fureur des guerres de Religion, & si ingenieuse à se mal-faire, que de celuy qui doit estre instrument de son salut, elle en fait l'executeur de son supplice ; & du lieu de son azile son échaffaut. Enfin la superstition est vne passion de l'ame pesante aux œuures de charité, chagrine, deffiante, scrupuleuse, & qui profane la Religion, en pensant y satisfaire par des grimaces exterieures, comme si le vray culte de Dieu n'estoit que badinage ou vne coquetterie spirituelle.

Sois neantmoins aduisé, mon enfant, en la fuitte de cette imperfection, & prens garde qu'en la voulant éuiter tu ne tombes dans vn autre inconuenient qui n'est gueres moins dangereux, en commettant quelque irreuerence contre les formes dont l'vsage est ancien, & qui font vne partie de ta Religion, de peur que comme il arriue souuent au corps humain, tu ne purges les choses saines auec les corrompuës.

CHAPITRE V.

Comme il faut vser de sa volonté & de sa raison dans le seruice de Dieu.

MOn fils, l'homme entre au monde comme vn nouuel artisan auec

sa

sa regle & son compas, qui est sa raison & sa volonté : mais afin qu'il ait le contentement d'estre en quelque sorte le maistre de sa besogne, son principal architecte qui est Dieu, luy a voulu laisser le soin de les ajuster luy-méme toutes deux. Pour la justesse d'vn compas, il faut que l'vn de ses pieds soit ferme, & que l'autre en faisant son tour le finisse au mesme poinct où il l'auoit commencé.

Pour ajuster nostre raison, Dieu en doit estre le terme fixe, & nostre vie le terme mobile, qui fait son cours entier tout autour de ce poinct immobile. Pour la justesse d'vne regle, il faut tirer premierement vne ligne droite d'vn poinct à vn autre poinct, & tirer aprés cela vne autre ligne droite equidistante, & de la mesme longueur que la premiere : auec ces conditions, sois asseuré de la iustesse de ta regle. Mon enfant, veux-tu bien ajuster ta volonté, & que son application soit bonne en toutes les actions de ta vie, que la premiere ligne qui entre en sa composition, soit ton amour enuers Dieu : & la seconde, ton amour enuers ton prochain.

Que cette derniere soit toûjours reglée par la premiere & equidistante d'elle; car si tu quittes le seruice present de ton prochain pour aller mediter ou prier Dieu, en te pensant approcher de luy,

tu fausses ta regle. C'est pourquoy la vie de IESVS-CHRIST, qui est le modele du Chrestien, est presque toute employée au seruice du prochain. Il le visite, il l'instruit, il le console, il le nourrit, il le guerit, il compatit à ses infirmitez, & ce qui est de plus remarquable, il semble, que de peur de l'abandonner il prie rarement Dieu son Pere : & quand il le prie, nous ne trouuons point en l'escriture que sa priere ait eu respect à luy seul qu'aux approches & en l'agonie de sa passion, pour nous apprendre que l'heure de la mort rompt la societé de l'homme auec l'homme, & qu'en cette occasion qui decide du salut particulier, vn chacun de nous est assez empressé de son propre fait.

Le sacrifice le plus agreable que tu luy puisse faire, est que tu rende le seruice de ton prochain paralelle au sien : Et quand il te fait si souuent repeter en l'oraison Dominicale ce mot de Nous & de Nostre, apprens que c'est vne leçon de ne faire point de difference entre l'interest de ton voisin & le tient. Il t'a dit : Quand vous serez assemblez deux on trois en mon nom, ie seray au milieu de vous. Il ne te promet pas cette mesme grace quand tu feras seul : pour l'obtenir joins l'interest de ton prochain à ta priere.

Ce Mystere est estrange, qu'aux derniers

niers temps il ne te doit point reprocher que tu ayes pris en vain ſon ſaint nom, ny la tranſgreſſion de ſes Commandemens, il te dira ſeulement: Vous m'auez veu nud, & vous ne m'auez point reueſtu; I'ay eu faim, & vous ne m'auez point donné à manger; I'ay eſté affligé, & vous ne m'auez point conſolé, & le reſte. Et pourquoy? d'autant que cette derniere ligne, à ſçauoir l'amour du prochain, eſt celle qui doit ajuſter à la premiere, qui eſt l'amour de Dieu, toutes tes actions qui dépendent de ta volonté, leſquelles ne peuuent te ſeruir à ſalut ſans elle.

Le Seigneur ne te demande que la ſeptiéme partie de ta vie pour la ſanctification de ſon nom, encore ne veut-il pas que tu luy donnes toute entiere, ſi le ſeruice de ton prochain t'appelle à ſon ſecours. Auſſi ne voyons-nous de bien aſſidus en la premiere que ceux que l'infirmité de l'âge ou du ſexe, ou quelque profeſſion de vie inactiue & nonchalante, ont rendus faineans & inhabiles aux offices de charité reſpectiue que ſe doiuent les hommes les vns aux autres.

CHAPITRE VI.

Des prieres. De la priere particuliere, & des prieres publiques.

REGARDE bien comme tu feras ta priere particuliere, d'autant que c'est vne action qui desire de nous vne purgation d'esprit, & vne assiette d'ame plus nette & plus détachée du corps que nulle autre. Aussi voyons-nous que quand nostre Sauueur faisoit la sienne, il montoit à la montagne pour se retirer du commerce des autres hommes. Enfin l'homme parle à Dieu, & s'il est impenitent, & qu'il soit encore soüillé de quelque sale desir, il appelle son juge pour estre le témoin de son crime : C'est pourquoy ie te conseille qu'vn petit examen de ta conscience precede tousiours ta priere. Si elle est frequente, qu'elle soit courte, & que comme vne estincelle qui sort de l'embrasement de ton cœur, elle monte au Ciel auec silence & respect, & non pas auec bruit comme l'éclair qui en descend.

La premiere est vn vnion de nous auec Dieu, soit que nous l'adorions, ou que nous luy demandions quelque chose. Si elle est longue, nostre foiblesse ne per-

met pas qu'elle soit sans distraction, & dés l'instant mesme que ton attention n'est plus à luy, tu prens son nom en vain, contre le commendement qu'il t'en a fait. Ton inferieur mesme s'offenseroit que tu parlasses à luy, & que ta pensée fust ailleurs. Les rayons de nostre esprit se peuuent encore moins arrester pour contempler Dieu d'vne ferme vnion par la priere, que ceux de nos yeux pour regarder fixement le soleil. L'aspect de l'vn ny de l'autre ne se peut faire que par saillies & par secousses; c'est pourquoy le formulaire de prier qui nous a esté laissé de la bouche mesme du Seigneur en l'oraison Dominicale, a esté diuisé en sept demandes differentes, qui sont autant de pauses qui designent l'impuissance de nostre ame de s'vnir auec luy, que par eslans d'esprit.

Outre cette priere qui nous a esté donnée pour modele, IESVS-CHRIST a fait la mesme chose, quand il a esté question de son fait propre, en disant: Mon Pere, s'il est possible que ce Calice passe de moy; & vne autre fois: Seigneur, s'il faut que ie le boiue, que ta volonté soit faite; & vn peu apres: Pardonne-leur, mon Dieu, ils ne sçauent ce qu'ils font; & auant que d'expirer: Ie remets mon ame en tes mains. Toutes ces choses sont autant de reprises differentes que fait l'humanité

manité du fils de Dieu, comme s'il eust manqué d'haleine en la continuation de sa priere.

Ie n'entens point comprendre sous cette brieueté, les prieres publiques dont ie reuere l'vsage, comme estant d'institution diuine, & dont le concert fait vne méme harmonie de nos voix & de nos volontez en la presence de Dieu. Elles sont composées d'Hymnes, de Cantiques, de Pseaumes, de la sainte parole de l'Euangile, de l'oraison Dominicale, de l'oblation du sacrifice de nostre salut, & de plusieurs éleuations d'esprit, qui sortent comme des bluettes de feu du commun embrasement du cœur des fideles.

Il est presque impossible de considerer la Majesté des lieux où se font leurs assemblées, les ceremonies qui s'y font, les Autels, les ornemens qui sont employez au culte diuin, les genuflexions, les encensemens, l'eau beniste, le luminaire, le son des cloches, le concert des orgues auec nos voix, & de voir que le r'aliement de toutes ces choses ne fasse entre nous & la nature qu'vn vnisson en l'adoration de Dieu, sans estre conuaincus par nostre propre conscience, que leur institution ne soit du saint Esprit.

Sois asseuré, mon fils, que toutes ces choses sont autant de differens ruisseaux,

qui ont leur emanation de la foy Catholique, Apostolique & Romaine, que tu dois respecter comme leur source mesme.

Que si cela ne contente point encore ta deuotion, & que tu veüilles faire vne priere plus longue, qui soit & publique & priuée, & en laquelle il n'y ait point de distraction ; que le commencement, le progrés & la fin de toutes les actions de ta vie, ayent toûjours leur respect à Dieu, & tu seras sans cesse en oraison. Tout seruiteur qui est assidu dans le seruice de son maistre, luy demande tacitement ses bonnes graces ou son salaire. Regarde ce qui t'arriuera si tes actions ont leur respect ailleurs qu'à Dieu, tant bonnes soient-elles. Ta compassion aux miseres d'autruy, qui est le germe de la charité, ne sera plus qu'vne impuissance naturelle de ton âme de le voir souffrir. Les deuoirs mutuels que se rendent les hommes les vns aux autres hors ce respect, ne leur peuuent estre imputez à salut. Si tu donnes pour receuoir, si tu fais vn bien pour en attirer vn autre, ce n'est plus charité, c'est trafic. Enfin toutes les vertus morales se changent en œuures mortes, si elles ne sont viuifiées de l'amour de Dieu.

CHAPITRE VII.

De l'Oraison Dominicale.

IE te le recommande sur toutes choses, & que l'oraison Dominicale soit ta priere la plus ordinaire. Ie remets à ta discretion toutes les autres qui sont de l'institution des hommes : mais pour celles-cy, ie veux que tu la reïteres souuent. C'est vne brieue instruction à l'homme, qui marque si precisément quelle doit estre sa reconnoissance enuers Dieu, & le besoin qu'il a de luy, que hors ce qu'elle luy prescript, il ne luy peut rien dire ny demander qui ne soit superflu. Quoyque cette priere soit tres-simple en apparence, elle se ressent tellement de la plenitude de son autheur, qu'elle ne contient pas vne seule parole, si tu l'examines de prés, qui ne soit au delà de l'intelligence humaine.

Considere ces deux premiers mots, Nostre Pere. Pourquoy Nostre, & non pas Mon, puisque tu pries seul, sinon pour te faire comprendre que ton soin ne se doit pas arrester à toy seul, & qu'estant nostre Pere commun, nous sommes tous ses enfans, & tous freres. Pourquoy Pere, sinon pour te faire entendre par la relation qu'il y a du Fils au

Pere, & du Pere au Fils, qu'en le reconnoissant pour ton Pere, tu t'oblige à luy d'vne obeïssance de fils, & le somme d'vne protection de pere. Ce mot de Pere est vn nom de bienveillance & de conciliation, & duquel IESVS-CHRIST méme s'est toûjours seruy en parlant à Dieu, iusques à ce qu'il se soit veu sur l'arbre de la Croix. Mais en ce lieu-là seulement il appelle Dieu son Seigneur, qui est vn nom d'empire & d'autorité, d'autant que le nom de Pere eust esté trop tendre en cette dure occasion, & qu'il vouloit faire voir aussi qu'il n'y auoit alors que l'humanité du Fils de Dieu qui patist.

Il te dit, qu'il est dans les Cieux, afin que tu l'ailles chercher là, & que tu ne te mettes point en peine de le connoistre autrement que par la foy. Et parce que son essence infinie est incomprehensible, afin que tu ne te proposes point vn objet vague & indéterminé, pour s'accommoder à toy, il se contente que ton adoration s'arreste en la sanctification du nom que nous luy auons imposé pour le designer, non pas tel qu'il est, mais selon que nous l'auons pû conceuoir.

Apres t'auoir enseigné que tu luy dois ta premiere reconnoissance, il veut que tu penses à ton salut, & qu'auant toutes choses tu luy demandes son Royaume. Pour en preuenir la jouïssance dés ce monde

monde icy, il te monstre en suitte qu'il faut que ta volonté se confonde si bien auec la sienne, que tu n'ayes jamais qu'vn mesme vouloir, & vn mesme non-vouloir auec luy : Car en effet, tu ne peux renoncer à ta volonté propre pour t'accommoder auec celle de Dieu, que tu ne sois emporté par le mesme mouuement de ton moteur, & qu'ainsi tu ne regnes conjointement auec luy.

En suite de sa resignation de ta volonté, Dieu veut que tu te contentes icy-bas de la nourriture qui est le plus en ta puissance, sçauoir est le pain, de peur que la solicitude des autres choses ne te détourne de son seruice. Il veut pareillement que ta prouision ne se fasse que pour vn iour, pout te consoler en ton exil, & t'aduertir par ce peu de viatique de l'incertitude & de la brieueté de ta demeure en ce lieu; & afin mesme que si tu en as de reste tu en fasses part à ceux qui en ont besoin. Considere que tu les admets en la societé de ta portion, en disant : Donne-nous aujourd'huy nostre pain quotidien, qui est vne demande que tu fais en commun. S'il te l'accorde pour plus d'vn iour, tu ne peux le reseruer pout toy seul, sans le dérober aux necessiteux.

Mon fils, ce qui suit, si tu n'y prens

garde, est vn piege tendu contre toy plustost qu'vne priere. Que la tienne finisse en ce lieu, si tu es vn dur creancier, ou si tu as quelque haine contre ton prochain. Si tu veux grace, fais-la : car en disant : Remets-nous ce que nous te deuons, comme nous le remettons à ceux qui nous doiuent. Si tu as l'esprit de vengeance ou de vexation, tu prononce contre toy l'arrest de ta condamnation. Dieu t'excusera moins encore si tu te mocques des imperfections d'autruy. Ceux qui les ont ne sont ny tes debiteurs ny tes comptables.

O mon Dieu ! ne nous induisez jamais en tentation, c'est à dire, ne nous quittez point du tout; car nous ne sçaurions, pour si peu que ce soit, estre abandonnez à nostre propre conduite, que nous ne soyons exposez à mille & mille tentations. Deliurez-nous en, s'il vous plaist, Seigneur, & du mal actif qui est le peché qui tuë l'ame, & du mal passif qui est la douleur, si ce n'est qu'il plaise à vostre misericorde de nous donner la grace de la supporter pour sa gloire.

Depuis quarante ans, i'ay accoustumé d'adiouster à l'oraisō Dominicale le Pseaume 142. Il fait voir l'impuissance de l'homme de se iustifier deuant Dieu; son aueuglement en la découuerte de ses secrets; les defaillances & la secheresse de l'ame sans

son

son ayde, & le besoin qu'elle a de sa conduitte. Ie le repete presque tous les iours iusques au verset, *Educes de tribulatione animam meam*, j'en demeure là, & ne dis jamais le surplus. Vn Roy tel que Dauid peut inuoquer l'ire de Dieu contre ses ennemis, comme estant les ennemis de son Estat. Vn particulier ne le pourroit faire en conscience, sans la permission que luy en donne l'Eglise.

Pour conclusion de cette premiere partie, vous ayant dit, mes enfans, que Dieu ne pouuoit estre compris, c'est vous dire qu'il ne peut estre exprimé. Ainsi il est impossible qu'estant si peu sçauant que ie le suis aux saintes lettres, j'aye pû traitter du deuoir de l'homme enuers Dieu sans auoir fait quelque beveuë. La Theologie est vne vierge sacrée, si riche de ses propres graces, qu'il est difficile à l'homme qui n'est point initié dans ses mysteres, d'y toucher sans en blesser la pureté, ny sans qu'elle se ressente de son imperfection. Si par ignorance ou par inconsideration il m'est échappé quelque mot ou quelque pensée qui ne soit pas conforme aux saints Decrets, ie la desauouë dés à present, & consens de bon cœur que mes opinions aussi-bien que ma foy, soient soûmises à la censure de ceux qui ont leur mission de Dieu pour en estre les arbitres.

SECONDE PARTIE,

Qui traitte du deuoir de l'homme enuers soy-mesme.

CHAPITRE PREMIER.

De la difference qu'il y a entre la naissance de l'homme & les autres productions de nature; & pourquoy.

MOn enfant, en la premiere partie de ce Testament, où j'ay traitté de ton deuoir enuers Dieu, il a fallu que sa connoissance ait precedé ton adoration, qui est ton deuoir enuers luy. En cette seconde partie, où ie me propose de parler de ton deuoir enuers toy-mesme, ie veux tenir le mesme ordre, iugeant qu'il est tres-à-propos que tu sçaches qui tu es auant que d'estre instruit de ton deuoir enues toy-mesme; pour y paruenir, il me faut, comme ie croy, suiure pied à pied la nature, & la regarder toûjours comme l'auant-couriere de mon dessein.

Si ie la considere dans les premiers elemens de nostre vie, ie ne voy rien qu'incon

qu'incontinence, que langueur, que tranchées, & vn debordement d'impuretez auec tes larmes. Il semble qu'il y ait quelque chose de plus heureux en ses autres productions, & particulierement en celle des oiseaux & des plantes. Les oiseaux ne portent point comme nous leurs petits dans leurs flancs : Ils font & couuent leurs œufs en la plus belle saison de l'année, auec tant de repos, que souuent la main de celuy qui déniche leurs petits, y surprend les peres. Leur concert durant ce temps-là, nous découure assez la felicité de leur naissance au respect de la nostre. Les plantes pareillement paroissent reuiure quand elles commencent à bourgeonner. Au lieu d'vn sang pourry, ou d'vne eau puante, vne douce rosée humecte leur fruit & l'entretient. Il n'est point enueloppé comme nous d'vne peau sale, ses fleurs propres l'enuironnent, qui embeaument l'air en s'ouurant, & les feüilles méme, qui sont comme leur arriere-faix, leur seruent de couuert & d'ornement iusques à ce que l'hyuer les en dépoüille.

Mon fils, cét auantage que les plantes paroissent auoir au dessus de toy, ne leur a esté donné qu'en ta faueur. La fin principale de la production de leur fruit est pour ton vsage, & la prudence de nature, qui veut que tu en viues, te les presente de la

sorte, de peur que tu ne t'en dégoustes: n'en sois point jaloux.

Que si la naissance de quelques animaux te semble moins penible que la tienne, & que dés l'entrée de la vie ils trouuent leur robbe preste, & la nappe mise, & qu'il te faille trauailler à l'vn & à l'autre à la sueur de ton visage, ils ne sont pour cela ny tes freres, ny tes aisnez. Ils viennent sur la terre comme dans leur païs natal, & dans vne heredité qui est à eux, sans en pretendre aucune autre, il est iuste qu'ils y soient receus comme enfans de la maison: mais toy qui es vn estranger, & qui viens icy comme vn pelerin, quel tort te fait-on d'exiger de toy ta doüane & le tribut de ton passage? La bonté de Dieu qui a fait ailleurs ton partage, t'a voulu d'abord oster tous les attraits de cette vie pour t'en separer d'affection. Penses-tu que ta descente au monde les pieds en haut, & la teste en bas, se fasse ainsi de reuers, que pour t'apprendre qu'on ne vient point en cette situation au lieu naturel de sa demeure, & que ce n'est point icy la tienne.

Ainsi, mon fils, puis que tu n'es en cette vie que comme vn passager, ton principal deuoir consiste à t'applainir la voye de celle où tu aspires, & à rechercher

en ce penible traject les moyens qui te feront les plus commodes pour y paruenir. Tout ce qui est de superflu, ne sert que d'empeschement au passager; il luy suffit de viure, & d'auoir les choses qui luy sont necessaires pour son passage. Et parce que le premier appetit qui se découure en l'homme si tost qu'il est né, est celuy de viure; & le second, celuy d'auoir enuie de tout ce qu'il voit, ie feray l'ouuerture du deuoir de l'homme enuers soy-mesme, par la conduite qu'il doit tenir en la moderation de ces deux premiers appetits.

CHAPITRE II.

De la moderation du premier appetit de l'homme, qui est de viure : où il est traitté de la gourmandise.

IL est tres-certain que le premier appetit de nature qui se découure en nous en naissant, est celuy de viure, il consiste au boire & au manger. L'enfance & la vieillesse sont assez moderez en ce desir. La jeunesse est le seul âge qui en abuse, & le seul aussi qui a besoin en cela de regle & de conseil. Et d'autant qu'en cét âge moyen les sens naturels sont en leur force & en leur vigueur, &

particulierement celuy qui cõsiste au goust, il est assez difficile de les retenir dans vne moderation si reglée, que l'ame ne deuiêne souuent la complice du corps en cét excés.

Les exercices du corps, la chaleur du sang, l'exemple, sont autant de violens conseillers de gueule, que la raison qui est encore imparfaite en ce temps-là, n'escoute point. A son defaut, mon fils, le meilleur conseil que ie puisse te donner en ces occasions, est que les incommoditez de la gourmandise te seruent d'vne premiere instruction. Si tu es trop chargé de viande, consulte pour ta moderation la pesanteur de ton corps, ton propre dégoust, l'indigestion de ton estomac, & les cruditez qu'il exhale, dont ton esprit se ressent.

Si tu l'es trop de vin, considere tes yeux, ta bouche, tes paroles, tes alleures, les obstructions de ton ame, & combien d'images informes, sa vapeur te loge dans le cerueau, iusques à ce que le sommeil & ton ordure, peut-estre, t'ayent enseuely. Tu trouueras alors que toutes ces choses sont autant de differentes leçons de sobrieté. Et parceque le corps ne se noye iamais de vin sans le naufrage de l'esprit, tu verras mieux à jeux la laideur de ce vice en la débauche d'autruy, qu'en la tienne. Suy-la pas à pas depuis son commencement iusques à sa fin.

fin. Fais-en l'application en toy, & r'appelle en ta memoire l'etourdissement, le dégoust, & l'indigestion que la tienne t'aura causée; cela fait, tu seras bien confirmé dans ton peché, si la honte ne t'en retire.

Deffie-toy d'vne liqueur qui imprime la malignité de son suc au bois qui s'en abbreue, quoy qu'il soit bien plus dur que ta chair. Son sep n'est point noüeuds & tortu, que pour t'aduertir que l'vsage du vin, si tu t'en saoules comme la vigne, peut causer en toy les mesmes effets, le chancellement du corps, le begayement, les contre-temps de la langue; les catarres & la goutte, sont les tempestes de sa vapeur. Prens-y garde, plus tu auras l'estomac plein & le ventre grand, plus se racourcira la capacité de ton esprit. Plus le corps est déchargé de chair, plus il est sain, actif, vigoureux & obeïssant au commandement de l'ame. Si la nature te refuse ce temperament, que ton regime de vie te le donne. Commence-le de bonne heure; car si vne fois la quantite de viandes a élargy tes visceres, qui sont d'vne matiere molle & ductile, elles ne te donneront point de paix qu'elles ne soient remplies.

Quoy qu'il faille accorder aux enfans assez de nourriture, il ne faut point auoir cette indulgence de leur laisser tailler

leurs morceaux eux-mesmes, & moins encore irriter leur appetit, ny les solliciter à manger à contre-cœur. Il faut croire que la nature qui agit librement alors, durant cette surseance de bouche, est occupée plus vtilement ailleurs, & qu'elle consomme quelque excrement qui luy nuit.

Outre cette intemperie de bouche dont ie viens de parler, qui est de pourceau, & qui n'est iamais satisfaite qu'on ne soit saoul, il y en a encore vne autre qui est plus artiste & ingenieuse, sçauoir est le luxe de table : il est friand & d'ostentation, & si excessif maintenant en ses apprests, que la seule veuë des viandes & leur fumée, peut remplir l'estomach sans qu'on y touche. Le palais demeure en interdit dans la diuersité des vins & des viures qu'on luy presente, ne sçachant ausquels se resoudre. Ce luxe fait peu d'yurognes à la verité, parce qu'il n'y a presque que les yeux qui se repaissent: mais il introduit souuent la pauureté, qui est vn mal plus dangereux, & pour surcroit de misere, & auec la dérision de celuy qui se ruïne.

Mon fils, quoyque le couuert de ma table te fasse leçon de sobrieté deux fois le iour, tu peux comme moy passer à la Cour vne partie de ta vie, & n'en remporter rien non plus que moy qu'vn palais

lais plus friand. C'est pourquoy si la fortune t'appelle dans le grand monde, comme ie le souhaite, ie te donne aduis de regler de bonne heure ta bouche selon ta condition. Vse des choses qui ne peuuent toûjours estre en ta puissance, comme pouuant sans peine renoncer à leur vsage. Abstiens-toy de leur excés, & d'vn trop grand soin à les rechercher. L'entens aussi s'ils te manquent, que tu t'en puisse passer sans douleur ; ce faisant, tu satisferas en cette partie à ce que tu te dois à toy-mesme, qui est ce que ie me suis proposé de t'enseigner.

CHAPITRE III

De la moderation du second appetit de l'hommes, qui est le desir d'auoir, où il est traitté de l'auarice, & du vray vsage des richesses.

COmme le desir de se nourrir est le premier appetit de l'homme, le desir d'auoir est le second mouuement de nature, qui naist presque auec luy, & qui luy fait toûjours compagnie. Nous le voyons aux enfans, qui n'ont point plustost la liberté des bras, qu'ils ne donnent quelque indice, soit des yeux ou de la main, qu'ils ont enuie de tout ce qu'ils voyent.

voyent. Leur baille-t'on, ils le portent à la bouche dans l'inſtant meſme : toute leur action ne tendant pour lors qu'à ſe nourrir.

Ces deux premiers appetits, qui ſont à peu prés beſſons, ſont tellement intrinſeques à l'homme, qu'ils paroiſſent eſtre incarnez auec luy. Ils preuiennent tous deux la lumiere de l'ame, & naiſſent auant elle. C'eſt pourquoy, plus ils ſont obſcurs, plus ils ont beſoin de conduitte, & plus ils nous ſont naturels, plus leur deuons-nous de precaution, pour empeſcher qu'ils ne pouſſent en nous de mauuaiſes racines. La moderation de la bouche donne la ſanté du corps, & la netteté de l'ame: la moderation du deſir d'auoir donné le repos & la paix à l'vn & l'autre ; leurs contraires cauſent des effets contraires. Cela eſtant, tu es obligé, mon fils, de t'acquerir vn bien dont la joüiſſance ou la priuation fera le bon-heur ou le mal-heur de ta vie.Ie t'ay déja fait voir les inconueniés de l'intemperie de la bouche, ie viens à ceux que peut apporter le deſir d'auoir,s'il eſt immoderé.

Vn ſage Politique de ce temps faiſant alluſion aux richeſſes, les appelle le bagage de la vertu, comme s'il vouloit ſignifier par là, qu'elles ne ſont pas moins empeſchantes que neceſſaires. Pour moy, ie dirois pluſtoſt que le defaut des ri-

chesſes

chesses est le plus grand empeschement que la vertu puisse auoir, Si elles son pesantes & de grand soin pour les acquerir, pour les despendre, & pour les conseruer seurement; il est encore plus onereux, ce me semble, d'en auoir si peu, qu'on ne puisse que malaisément subuenir aux necessitez de la vie.

Celuy qui est occupé en la recherche de sa pitance ordinaire, ne peut faire que difficilement vn grand magazin de vertus. Aussi voyons-nous qu'en l'oraison Dominicale, la demande de nostre pain quotidien precede celle de la purgation de nostre ame, & celle de n'entrer point en tentation, qui est le reglement de nos passions, en quoy consiste toute la vertu morale. A vray dire, il peut y auoir du mal en l'vn & en l'autre: mais celuy du defaut des richesses est beaucoup plus incommode, que leur excés n'est empeschant: & nostre langue les appelle tres-à-propos des biens, parce qu'il n'y a point de bien sans elle.

N'estimons point que ce soit par vn appetit aueugle que l'enfant desire tout ce qu'il voit; c'est par vne preconnoissance de nature, qui luy apprend que tout est fait pour son vsage: & quand il s'ennuye de tout ce qui est en sa puissance, c'est par vn autre pressentiment,

que

que tous biens estans communs, ils doiuent passer de main en main, & s'échapper successiuement de nostre affection. Il n'y a que celuy-là seul qui veut tout auoir & tout conseruer qui agisse contre nature, & dont l'aueuglement est si grand, qu'il ne peut connoistre en la vanité de son trauail, que sa conuoitise est vn vaisseau percé qui ne se peut remplir.

Mon fils, voicy la peine de son peché. En voulant tout retenir, tout luy échappe. Les biens qui ne sont biens qu'en leur vsage, perdent leur nom & leur effet entre ses mains. En les ostant à la communauté, il s'en priue luy-mesme. Pour les épargner, il renonce aux plaisirs de tous les sens, en faueur desquels on souhaitte leur possession : & la garde du thresor de l'auaricieux est si subiette, qu'on ne sçauroit dire lequel est le concierge ou le prisonnier, de son thresor ou de luy. La substance de l'homme riche est vn mur éleué en son imagination, dit la Sapience, & par consequent peu seur, n'estant qu'imaginaire. La reputatiõ de sa richesse est le cry de son encan, qui ne le fait valoir que pour l'exposer au premier occupant; & il est si miserable, qu'au deffaut d'vn rauisseur, il deuient la proye de soy-mesme plustost que d'en manquer.

Regarde, mon fils, si tu veux tout

auoir & tout conseruer sous cette condition. Considere à combien de commoditez qui peuuent estre en ta puissance, il faut renoncer pour t'en proposer vne, donc l'acquisition est impossible, d'autant qu'en te remplissant de biens, ta soif augmentera comme ton enfleure. Ie te coniure donc d'estre sage en ce desir. La fable, qui estoit autrefois l'ancienne Theologie, regle les alleures du Dieu des richesses selon le lieu d'où il part. Si Iupiter l'enuoye, qui est le Dieu du Ciel, il vient au petit pas, comme les richesses qui sont acquises par vne voye legitime. S'il est enuoyé par Pluton, qui est le Dieu des Enfers, il vient en diligence, pour nous enseigner qu'il n'y a que la vexation, l'iniustice, l'oppression du foible, & vne vile & abjecte prostitution de soy-mesme, qui puisse donner des richesses promptemene & en abondance.

Pour auoir de l'or, il faut ouurir la terre, la creuser, en tirer la mine, la separer des autres matieres, la purger de ses ordures, la fondre, l'affiner, la rompre, & la battre en mille façons auant que de la mettre en masse; le cal, la noirceur & la suye que contracte le corps en ce vil exercice, nous represente assez la contagion & l'impureté de ce metail. Mon enfant, ie t'asseure qu'il te faut encore

encore ſouffrir plus de peine & plus de vilenies pour amaſſer de grands biens, & quand tu les auras amaſſez, ce n'eſt encore rien. L'or en lingot n'eſt qu'vne maſſe d'oſtentation ſi on ne l'exploite. Combien penſes-tu qu'il luy faille encore ſouffrir de coups de lime, de marteau, de ciſeau, & de tours de roüe auant qu'il ſoit monnoyé ?

Les grandes poſſeſſions ne ſeruent que de montre, non plus que l'or en maſſe, hors leur employ. Pour le faire, combien de bouches à nourrir, combien d'ordonnances à expedier, combien de comptes à voir, & combien faut-il prendre de ſoins & de precautions auſquelles la moderation du deſir n'eſt point ſujette. Finalement, la diſtribution des richeſſes, ſi elle ne porte l'emprainte de la charité, qui eſt le coin du Prince qui nous les donne, ne ſe peut faire ſans crime, non plus que le debit de l'or monnoyé, ſi la marque du ſouuerain luy deffaut.

Ainſi, l'homme riche eſt comptable de tout ce qu'il poſſede. S'il en abuſe, il eſt auſſi bien puny pour auoir enfoüy ſon threſor, comme pour l'auoir inconſiderément diſſipé. La pauureté qu'on ſe propoſe d'éuiter eſt le chaſtiment de l'auare comme du prodigue ; l'vn la ſouffre deſia par ſon épargne, l'autre s'y achemine par ſa profuſion. Son traint, le

luxe

luxe de sa table, les riches ameublemens, les edifices superbes, en vn mot, sa magnificence & sa splendeur, est la pompe funebre de son conuoy.

Sois donc moderé dans le desir d'auoir des richesses, & judicieux en leur œconomie. Si ie t'en laisse peu, j'espere que ton industrie & la bonté de Dieu suppléeront à ce qui te deffaut; gouuerne-toy auec honneur en la profession que ta naissance t'oblige de suiure : tost ou tard tu y trouueras la fin de ta vie, ou le supplément de ce qui luy sera necessaire. Sur tout, ne touche point au bien d'autruy, & particulierement à celuy du pauure, le riche deffend le sien, l'autre est le plus en proye. Ne te preuaus jamais de sa necessité.

I'ay eu par decret la maison où nous viuons, aprés auoir demandé la permission au proprietaire de l'encherir, auquel voyant que le creancier ne laissoit rien, le iour & l'an de ma possession expiré, ie luy fis gratuitement vn present de la disme de mon acquest, outre le prix de l'adiudication que le creancier emporta tout, afin qu'il ne sortist point de son heritage les mains vuides. Dieu m'est témoin auec l'ancien possesseur, qu'il en seroit encore le maistre, s'il n'eust point eu d'autre obstacle que le mien. Ie fis

plus,

plus, ie rendis ce respect au plus proche lignager, de ne faire pas mon enchere que par son consentement, & le tout sans auoir connoissance, ny amitié particuliere, ny parentage auec pas vn d'eux. Ils viuent les vns & les autres, qu'ils me démentent auec ma conscience, si ie ne dis la verité.

Mon fils, ie te propose cét exemple domestique, afin que tu n'entres iamais auec violence dans l'heritage d'autruy, & que tu respectes plus le pauure indeffendu que le riche : Quoyque les loix te l'abandonnent, elle nous permettent beaucoup de choses que la charité nous defend, relasche vn peu de leur rigueur en faueur de la tendresse de ton ame. Si tu la consultes, & que tu te mettes en la place du pauure, ton propre ressentiment t'apprendra comme tu le dois traitter. Dans l'Escriture, celuy qui disoit à l'insoluable, Rend-moy ce que tu me dois, fut aussi rigoureusement chastié comme s'il eust exigé ce qui ne luy estoit point deu. Puise de cette source diuine cette belle instruction ; Que ton desir ne doit pas estre moderé seulement aux choses qui ne sont point à toy, mais qu'il le doit estre tellement aux choses mémes qui t'appartiennent, que tu y puisses renoncer sans regret quand elles aneantissent la charité.

Pour auoir cette indulgence vers au-

truy,

truy, j'entens que tu ne sois pas toy-mesme miserable, estant juste que ta pitié commence par toy. Ta charité te regarde plus directement que ton prochain : mais si tu as quelque chose au delà de ce qui te fait besoin, expose-le librement & auec joye à la necessité d'autruy.

Ne te reserue point deuant toy le reuenu de plusieurs années, celuy d'vn an te doit suffire, ne le neglige point aussi. L'experience t'appréd que l'année presente ne vit que de la recolte de la passée, & que le gain de la iournée d'hier nourrit auiourd'huy le manœuure; la prouidence de Dieu seroit offensée si la tienne demeuroit oisiue. Ne te propose point aussi de te deuoir à toy-mesme tout ton maintien ; le vin vieux s'aigrit, & la vermine se met dans le vieux bled. En vain laboureras-tu pour auoir vne nouuelle moisson, s'il ne plaist à Dieu de l'assaisonner.

Ayde-toy auec luy pour auoir du bien, & t'en sers comme il faut, n'en corromps point le nom par vn mauuais vsage : & puis qu'on appelle les richesses des moyens, qu'elles t'en seruent, ie te prie, pour satisfaire à tes necessitez & à celle de ton prochain.

CHAPITRE IV.

De la volonté de l'enfant, qui est vn brut & informe raisonnement de l'ame, & comme il la faut conduire auec moderation.

MEs enfans, ie viens maintenant à vostre volonté, que ie ne découure en vous qu'apres les deux premiers appetits, dont i'ay parle cy-deuant : car encore que toute action presuppose la volonté de celuy qui la fait, celle de l'enfant me paroit si trouble & si obscure en son desir de se nourrir, & d'auoir enuie de tout ce qu'il voit, que ie l'attribuë plustost à vne sourde impulsion de nature, qu'à vn mouuement volontaire. La volonté est vn mouuement de l'ame qui se fait auec quelque deliberation; il n'y en a point, ce me semble, en ces deux premiers appetits.

Ie ne me suis point apperceu, mon fils, que tu eusses de volonté qu'en la premiere resistance que tu as faite à la mienne. Ie la considere en cét âge-là comme vn essay que tu as voulu faire de te mettre en liberté, & d'entrer en la premiere possession de toy-méme, dont la nature fut la conseillere. Le premier homme innocent encore, & formé tout fraischement de la main de Dieu, fit

fit la mesme chose : ce méme appetit fut en luy comme en toy deuant son peché.

Cecy est merueilleux : Quand l'enfant commence de marcher, il ne veut plus qu'on luy aide. Quand sa volonté commence de naistre, il ne veut plus qu'on la guide, comme si l'appetit d'agir en liberté estoit plus violent en nous que celuy de nostre seureté. Ce desir estant commun à toutes sortes d'enfans, il ne procede point d'ailleurs que d'vn principe de nature, qui propose à l'homme d'estre aussi-bien singulier & indiuiduel aux fonctions du corps & de l'ame, comme il l'est en sa composition totale.

Quand Philippes conduit les pas & la volonté d'Armand, d'Hardoüin & de Charles ses enfans, ce n'est plus vne alleure, ny vne volonté singuliere, elle est composée de celle de Philippes & de la leur, & alors il y a solution de l'estre indiuiduel d'Armand & d'Hardoüin en ce qui est de leur volonté. Ainsi il ne se faut point estonner de leur repugnance à luy obeïr, elle se fait par vn conseil de nature qui veut agir par ses loix propres, & qui imprime à vn chacun de nous vn desir d'entrer le plustost qu'il se peut en la possession de nous mémes.

En effet, l'opiniastreté de l'enfant n'est rien autre chose qu'vn brut & informe rai-

ſonnement de l'ame encore imparfaite, qui veut iouïr de ſes droits auec le temps.

Mon fils, apprens à regler ta volonté par la faute du premier homme. Le ſerpent cauteleux qui te veut tromper comme luy, eſt le faux objet d'vn bien apparent,& la femme qui te ſollicite eſt la concupiſcence des yeux & de la chair, dont le ſiege n'eſt pas fort éloigné du lieu d'où la premiere a eſté priſe, ny ſa perſuaſion moins preſſante que la ſienne pour te faire pecher. Quand cette maudite conſeillere ſort de nous, nous dormons comme Adam; car ſi nous auions les yeux ouuerts, nous verrions tout auſſi-toſt la deception de ſon conſeil.

Tu es nud dans ce monde, comme luy dans ce beau verger, ſans t'apperceuoir non plus que luy de ta nudité: Mais tout auſſi-toſt que tu reſiſtes à la volonté de Dieu pour faire la tienne, tes yeux commencent de s'entr'ouurir. Ta curioſité qui veut tout ſçauoir, ton auarice qui ne ſe peut aſſouuir, ton ambition qui n'a point de bornes, ta conuoitiſe qui paſſe ſans ceſſe d'vn deſir en l'autre, te découurent vne nudité que tu ne voyois point auparauant, tu perds tout pour vouloir tout.

Mon enfant, tu ne peux iamais eſtre heureux que par la ſeule moderation de ta volonté. Ie ne t'en demande point vne entiere abnegation, cét aneantiſſement interieur

terieur n'appartient qu'aux Saints, ny que toutes choses te soient indifferentes, qui est vne extrauagance du Pyrronisme; car en effet elles ne le sont point toutes: ny que tu t'assujettisses sous la dureté Stoïque de ces deux mots sauuages, *Abstine, Sustine*, qui sont d'vne trop grande estenduë. Abstiens-toy seulement de toutes les choses qui sont iniustes, & du desir de celles qui ne sont point en ta puissance. Supporte toutes les aduersitez qui viennent à toy, que tu ne peux honnestement éuiter, ne t'en procure point de nouuelles, & ta volonté sera telle que ie te la desire.

Dieu ne te donne point en vain les sens de la veuë, de l'oüye, de l'odorat, du goust, ny du toucher: ny en vain aussi tout ce qu'il y a de plus doux en la nature pour leur satisfaction. Si tu abuses de l'vn ou de l'autre de ces biens, par vn excez, ou par vn dédaigneux mépris de leur vsage, tu es également injurieux à celuy qui te les presente. Si ta table estoit chargée de bon viures, & que ton hoste ne voulust que des aulx ou du vin poussé, il te scandaliseroit. Nous traittons ainsi le pouruoyeur vniuersel du monde, en dédaignant l'vsage des excellentes choses dont il nous a fait les apprests. Les sens font le premier essay de la bonté Diuine enuers l'homme, contente-toy de les moderer en leur excez,

sans emousser la vigueur de leur sentiment.

Ie ne suis point en doute qu'il n'y ait vne voye plus parfaite que celle-cy pour aller à Dieu; mais elle n'appartient qu'aux ames transcendantes, & qui le veulent preoccuper dans le milieu de leur course. Pour nous, mes enfans, dont l'esprit est mediocre, contentons-nous de la voye moyenne, & de la plus aisée pour aller à luy. Il nous doit suffire de le rencontrer au bout de la carriere, pourueu que dans le cours de nostre vie nous le regardions toujours comme nostre derniere fin.

Tout ainsi que ie ne te conseille point que ta volonté rejette superstitieusement & auec desdain les plaisirs legitimes dont la nature t'est liberale: ie n'entens point aussi que tu sois lasche en la souffrance de ses mauuais euenemens. Vne méme main te presente le bien & le mal, reçoy-le d'vn méme visage.

La peste qui comprend sous soy tes maladies, celle de tes amis, & leur mort; la guerre, laquelle outre tous les desordres qu'apportent le fer & le feu, nous represente encore les inimitiez, les querelles, les procez; & la famine, qui n'est rien autre chose qu'vn defaut general de tout ce qui est necessaire à ta subsistance, sont plustost des appanages de nostre humanité, que des fleaux enuoyez de la main de Dieu. Il n'en a point

point d'autres pour te chastier, que ceux que tu forges de ta main propre, à sçauoir ta mesconnoissance enuers luy, l'iniure du prochain, sa haine, la violence que tu luy fais, ton enuie, ton iniustice, ton auarice; & finalement ta desbauche; hors cela ne reconnois point d'autres maux.

Cõsidere plutost la peste, la guerre, & la famine, cõme trois grãdes écluses qui sont ouuertes de temps en temps pour la décharge du monde, la plenitude de ses productions ne pouuant se vuider suffisamment par les voyes ordinaires. Ainsi, mon fils, si tu te sens entraisné par quelqu'vn de ces torrens, ou par quelque autre conduit qui en reflue, laisse toy dériuer sans te plaindre, accompagne le decret immuable de la prouidence, & sois luy respectueux; chemine auec elle de ton bon gré sans murmure & sans estonnement, & sçache qu'elle n'est pas moins engagée que toy de suiure son ordre, estant elle-méme emportée dans son propre canal.

Quand il t'arriue quelque fascheux accident, il est determiné de Dieu, il ne vient point à toy par vne inconstance fortuite des euenemens, qui ne sçauent où se placer. Il y a vne telle coherence & vne concatenation si necessaire d'vne cause à l'autre, qu'elles s'entre-poussent comme les flots, sans que nous puissions

découurir quel eſt le principe de leur impulſion : neantmoins il y en a vn, parce qu'il n'y a point d'effet, tant petit ſoit-il, qui n'ait ſa cauſe : la plus prochaine peut venir à noſtre connoiſſance par la contiguité qu'elle a auec ſon effet : mais de ſuiure ſon progrez de proche en proche, iuſques à la premiere, mon enfant, c'eſt vouloir mordre à la pomme que de l'entreprendre.

Te ſuffiſe donc de te ſoûmettre à ce qu'il plaiſt à Dieu d'ordonner de toy, & d'eſtre aſſeuré, que puis qu'il t'a eſtimé digne de ſa creation, tu l'es auſſi de ſa conduite. Le decret des euenemens de ta vie, bons ou mauuais, porte le charactere de ſa prouidence, quoy qu'il te ſoit inuiſible, comme les dernieres & plus baſſes creatures, l'empreinte viſible de ſa toute-puiſſance, & auec d'autant plus de merueille, que ſon immenſité ſe racourcit en ce petit relief.

C'eſt ainſi que i'entens que tu t'applique ces deux mots, *Abſtine*, *Subſtine*, en ſupportant patiemment les maux qui t'arriuent, comme ayant leur departement chez toy de la main de Dieu. Ces mauuais hoſtes te ſuffiſent ſans y en admettre d'autres, & en t'abſtenant auſſi des choſes illicites & ſuperfluës, ſans te priuer de celles qui ſont permiſes. Il eſt bien vray que dans les choſes mémes qui ſont en ta puiſſance, & qui ne te ſont point defenduës, ie te conſeillerois

volontiers que ton desir fust tres-moderé.

La felicité ne gît point au plus ou au moins, elle ne consiste qu'en l'harmonie de la puissance auec la volonté. Que t'importe que l'vne & l'autre soient en petit volume, pourueu qu'elles soient toutes deux d'vne méme estenduë. Quelque peu que tu ayes, s'il te satisfait, tu es aussi plein que si tu voulois beaucoup, & que tu l'eusses, ta cupidité trouue le même repos. Mon enfant, si tu es aupres d'vn petit ruisseau qui puisse estācher ta soif, n'en recherche point au loin vn plus grād, qui ne sera que la méme chose.

Et d'autant qu'il est impossible que ta volonté dont l'objet est vague, & presque infiny, puisse estre entierement reglée, selon mes aduis, sers-toy de cettuy-cy en toutes occasions. Quand tu n'auras personne auec qui tu puisse deliberer de l'action que tu veux faire qu'auec ta volonté propre, que le party où elle t'enclinera le plus, te soit toûjours le plus suspect ; sur tout n'en laisse iamais le iugement à la preoccupation de tes sens, dont le conseil est souuent le complice de ta cupidité.

Chapitre V.

D'où procede l'erreur de nostre volonté. De la verité. Du mensonge.

L'Erreur que fait nostre volonté, quoy qu'elle tẽdent naturellement au bien, ne procede que de nostre insuffisance à le reconnoistre. Le trouble des passions de la jeunesse, & la preuention d'vne mauuaise habitude, confondent tellement les images du vray bien & du bien apparent, que la raison qui naist apres elles, & qui se forme en nous durant cette tempeste, n'est point capable alors d'en faire la difference. Pour la bien faire il faudroit auoir la science du bien & du mal : qui est le fruit de l'arbre defendu.

Il est tres-certain que l'essence veritable des choses qui se presentent à nous est si cachée, qu'à faute de la connoistre nostre ame se trompe souuent en leur essection. Quand on demanda au Fils de Dieu, Qu'est-ce que verité ? Il ne fit point de réponse, comme s'il eust voulu nous faire entendre par son silẽce, que l'hõme n'estoit point capable de cette lumiere. La verité, selon que ie la puis conceuoir, est vne conformité de la parole auec la pensée, d'où il resulte vne action qui leur doit estre aussi conforme.

Mon

Mon fils, l'vnion de ces trois choses t'est si necessaire, que s'il y a de la dissemblance entr'elles, tu effaces en toy la Trinité de ton Createur, qui t'a voulu faire à son image. Le Verbe diuin est semblable à la puissance qui le produit comme l'action qui en procede. Pour estre fait sur ce diuin modelle, il faut que ta parole soit semblable à ta pensée, & ton action au mesme instant receura le mesme trait.

Quoy qu'on puisse dire, l'homme naturellement est enclin au bien; & ne se porte iamais au mal, que son ame n'y trouue quelque repugnance. Quand il se propose de faire quelque action, la reflexion qu'il en fait soy-mesme, est vne parole interieure qui luy conseille de l'executer si elle est bonne, & qui tâche aussi de l'en destourner si elle est mauuaise. Si elle est bonne, son consentement estant d'accord auec sa pensée, il la fait en public, & ne s'en cache point. Si elle est mauuaise, agissant alors contre sa parole interieure, qui est le conseil de sa conscience, il a honte de son action, il la cache en la faisant, & quand elle est faite, il la deguise ou il la desauouë.

Par exemple, si tu trouues quelqu'vn qui aille au temple, ou visiter vn malade, ou consoler vn affligé; & que tu luy demandes où il va, il te le dira librement; sa

pensée & sa parole sera conforme à son action : mais s'il va en quelque lieu de desbauche, ou pour commettre vn larcin, vn homicide, vn adultere, il ne te descouurira iamais son dessein, il l'executera à la faueur de quelque lieu retiré, ou d'vne nuit obscure, comme s'il auoit honte de se voir le complice d'vne action dont il a peine de conuenir auec soy-méme.

Ainsi, mon fils, tu vois qu'il ne peut iamais y auoir vne parfaite concordance entre nostre pensée & nostre libre consentement, qui est vne parole interieure, que dans le dessein d'vne action qui soit bonne. Cette harmonie, qui rend l'homme fidele à soy-méme, & interieurement veritable, le forme à l'image de Dieu, comme au contraire la dissonance de nostre conscience auec nostre volonté, fait le mensonge & le menteur, qui est l'engeance du diable.

Cecy est estrange ! Rien ne blesse tant l'honneur du Gentil-homme que le démentir, quoy qu'il se fasse assez souuent cette iniure sans la penser faire. Mon enfant, tout autant de fois qu'il trompe, qu'il suppose vne chose pour l'autre, qu'il dissimule, qu'il se flatte, ou quelqu'autre en son imperfection, ou qu'il y a quelque dissemblance, tant petite soit-elle, de sa parole auec sa pensée, il est vn menteur.

Il n'y a rien qui nous desplaise tant, ny

qui nous faſſe plus ſoûleuer le cœur, que la preſence de celuy qui nous a deçeus. Le dégouſt & l'ennuy qui nous vient à toute heure de nous-méme, ne procede, peut-eſtre, que de ce que noſtre propre ſeducteur, eſt toûjours auec nous. Ta conſcience le connoiſt; ſi elle te crie au dedans que tu es vn impoſteur, ne t'offence point d'vne voix qui te le reproche au dehors, ſouffres-en la cenſure & la honte auec patience, ou t'en corrige.

Mes tres-chers enfans, fils & filles, ſi vous voulez que ie ſois ſatisfait de vous, ie vous conjure ſur toutes choſes d'eſtre veritables, quoyque le plus âgé de vous n'ait pas encore ſept ans accomplis, vous eſtes capables desja de la verité que j'en deſire. Elle ne conſiſte preſentement qu'en vn oüy, ou vn non, qui ſoit conforme à voſtre connoiſſance. Il vous eſt bien plus aisé de former en vous vn image reel de ce qui eſt, qu'vne fauſſe idole de ce qui n'eſt point: l'expreſſion d'vne verité ſe fait ſans art & ſans [illegible]de, le menſonge a beſoin de l'vn & de l'aut[illegible]

Noſtre nobleſſe a mieux reconnu que nulle autre nation la laideur de ce vice, ayant eſtimé que le démentir eſtoit de toutes les injures la plus inſupportable, & qu'elle ne pouuoit ſe reparer que par le ſang. La vraye nobleſſe tirant

son origine de la vertu, on ne peut dire à vn Gentil-homme qu'il ment, qu'on ne luy reproche dés-là qu'il déroge, & qu'il ne merite plus cette qualité.

Le menteur pour satisfaire à sa vanité, ou à l'homme qu'il flatte, qu'il deçoit, ou qu'il craint, commet vne felonnie contre Dieu qui voit tout, en la presence duquel il dit vne fausseté. Il est tres-certain que le ressentiment de ce reproche est tres-juste, pourueu que la verité soit pour nous: mais si nous mentons en effet, nous maintenons audacieusement à Dieu, à l'homme, & à nostre conscience propre, vne fausseté qu'elle desauouë interieurement; juge par là, mon fils, que tu ne sçaurois auoir assez d'horreur pour vn crime qui t'abisme en cette confusion.

Quoy qu'vne partie de nos actions soient indifferentes, il n'y en a pas vne seule, tant petite soit elle, qui le doiue estre pour le mensonge, n'en déplaise à la conniuence de nos Casuistes, quand mesme il seroit officieux. C'est par là que se rompt la fidelité du commerce entre Dieu & l'homme, & entre l'homme & l'homme. Vostre parole est l'organe de vostre ame, qui est la seule chose qui soit encore en vostre puissance.

Seruez-vous-en, mes amis, selon l'intention de la nature qui vous la donne, pour

pour exprimer sincerement vostre pensée, en attendant qu'vn âge plus meur & plus auancé vous rende habiles aux autres fonctions de la vie, qui sont les estudes & les exercices.

CHAPITRE VI.

Que les estudes & les exercices se doiuent faire conjointement.

MEs enfans, comme le corps & l'ame se forment, & s'éleuent tous deux ensemble, il faut tascher aussi, suiuant ce mesme ordre, de les perfectionner de compagnie. C'est pourquoy ie serois d'aduis, quoyque l'vsage commun soit au contraire, que vos exercices & vos estudes se fissent en mesme temps, afin que par le progrez & le regrez alternatif de vos estudes à vos exercices, & de vos exercices à vos estudes, le cours de l'vn & de l'autre se fist plus vtilement & auec moins d'ennuy, que s'il vous falloit pousser l'vne ou l'autre carriere d'vne méme haleine.

C'est vne leçon de nature en toutes ses productions: Quand elle forme vne fleur, sa tige, son bouton, son coloris, ses nuances, son odeur, s'auancent d'vn mesme train, & si conjointement, qu'il n'y a que son dernier trait qui acheue toutes ses parties.

Mes-

Mon enfant, le corps & l'ame ſont deux jumeaux dont tu es composé, ſi tu negliges l'vn pour aller à l'autre, tu es le paratre de celuy qne tu quittes : ils deſirent tous deux tes ſoins en meſme temps. En vain tes exercices t'auront rendu le corps ſain, diſpos & adroit, la beſongne eſt imparfaicte, ſans le concours des bonnes qualitez de l'ame, à ſçauoir des ſciences & des vertus qui dépendent de tes eſtudes.

La fable nous apprend que le precepteur d'Achille eſtoit demy-homme & demy-cheual, pour nous deſigner que les eſtudes & les exercices ſe doiuent enſeigner conjointement. Elle le repreſente auſſi fils d'Eſculape, le Dieu de la Medecine, parce que l'indiſpoſition du corps, & les maladies, ſont autant d'obſtacles & d'empeſchemens contre le progrez d'vne belle vie. L'occaſion eſt chauue, & la fortune inconſtante, elles s'emportent d'emblée toutes deux, ou point du tout; & pour cette raiſon vn moment de temps perdu par vne maladie, les peut oſter de nos mains.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Des exercices. Du manege. De la danse. Du tirer des armes: Et des souplesses du corps & de la main.

ADdonnez-vous donc, mes enfans, aux exercices qui rendent le corps sain, robuste & adroit, & en ce méme temps ne negligez point vos estudes: mais il faut que le passage de l'vn à l'autre se fasse auec tant de regle, qu'il paroisse plutost vn diuertissement de vostre trauail, qu'vn changement de vostre occupation.

Entre les exercices, la course, la luitte, & le sauter, entretiennent la bonne disposition du corps, & sont d'vn grand vsage pour la guerre: mais ayant veu souuent la pluspart de ceux qui excellent en ces trois choses, deuenir goutteux, & vieillir auant leur saison, Armand, mon fils aisné, ie ne te les conseille point, ta nature est trop boüillante pour te pouuoir moderer en ces exercices. Tu es si excessif en tout ce que tu fay, que j'aurois peur qu'il se fist vne si grande dissipation de tes esprits aux actions du corps, qu'il ne t'en restast plus pour les fonctions de l'ame; Si en croissant leur mobilité, qui ne te laisse iamais en

repos,

repos, ne s'appesantir vn peu, leur source ne pouuant suffire à leur actiuité, peut-estre auray-je ce déplaisir que de te suruiure selon le cours de nature, quoyque j'aye cinquante-six ans plus que toy. Prens-y garde, mon fils; Abstiens-toy de ces exercices violens, ou sois-y tres-moderé. Pour ce qui est de tes freres, dont la constitution naturelle est plus temperée que la tienne, ie leur permets à tous ce que ie te deffends.

Ie serois plustost d'aduis que tu apprisses à te bien seruir d'vn cheual. En cét exercice l'homme se façonne, & le cheual se dompte en mesme temps. On apprend à l'homme, l'assiette, la tenure, les temps de la jambe, du talon, & de la main, qui seruent d'ayde ou de chastiment au cheual, pour le faire obeïr à tout ce qu'on luy demande. En toutes ces choses, il faut auoir beaucoup de patience, dont ton humeur inquiete à grand besoin.

Contente-toy d'acquerir quelque suffisance en cét exercice, ne t'y appliques pas trop; Pour y exceller il faut reconnoistre la nature & l'inclination particuliere de chaque cheual, en s'addomestiquant par trop auec eux, il est à craindre, comme il leur demeure quelque chose du nostre, que par la mesme raison nous ne contractions aussi quelque chose du leur.

Ne sois point ignorant de la dance, qui

qui est vn mouuement du corps qui s'accommode auec mesure à l'éleuation, au soustien, & à la cadence de la voix, ou de l'instrument que l'on touche. Il n'y a point d'homme, de quelque condition qu'il soit, ny aucune nation, soit du vieux, soit du nouueau monde, qui n'ayme la dance. Ne trouble point ce consentement vniuersel par vne repugnance particuliere. Nos reformateurs nouueaux qui la condamnent, font voir qu'ils ont peu de raison en cela comme au reste, de sortir hors de la cadence commune. La dance te formera la grace, pourueu que tu ne t'assujettisses point trop aux preceptes de l'Art. Le maistre t'enseigne les pas, mais il faut que l'air, le port & la liberté du corps vienne de toy. Comme il y a quelque chose de rude & de sauuage au mépris de cét exercice, il y a quelque chose aussi de trop mol & de trop effeminé d'y exceller.

La femme n'en doit pas sçauoir plus que la pudeur ne le permet, ny l'homme au de-là de la bien-seance de sa condition, de peur qu'il ne transfere à ses pieds le soin qu'il doit auoir à sa teste. Il faut apprendre à dancer, pour satisfaire auec quelque ordre aux impulsions du sang & des esprits qui se remuent dans vn jeune corps : mais tout aussi-tost que le calme se fait dans nos veines & dans nos arteres, il faut renoncer au bal.

Il

Il y a encore vn autre exercice qui t'est absolument necessaire, qui est celuy de l'espée. On ne te la met point au costé comme vn ornement, elle est plustost empeschante; ny pour la sureté de ta personne, d'autant que tu es sous la protection des loix. La Noblesse la porte, comme estant l'instrument de son mestier, qui est d'estre tousjours preste au seruice du Prince. Tu n'as point sur toy d'autre arme qui te couure que celle-là: qui est plustost vne arme offensiue que deffensiue, afin que tu sçaches que tu es plus obligé de respandre le sang des ennemis de ton Prince, que de conseruer le tien. Tu la portes en temps de guerre pour le seruice de l'Estat, & en temps de paix pour te distinguer du peuple, & afin aussi qu'il te respecte comme estant armé pour le proteger. Si tu l'employes contre luy, si ce n'est pour ta deffense, tu la prophanes, & tu merite qu'on te l'oste comme l'ayant souillé d'vn sang impur ou innocent.

Apprens à t'en seruir pour maintenir ton honneur; car encore que tu viues sous la protection des loix, les mesmes loix si on les transgresse en te faisant injure, t'auroient en vain permis de la porter du costé du cœur, si leur intention estoit de t'oster la liberté de la mettre à la main pour repousser vne injure. Le

et legitime de t'en seruir est le coup
main, la menace, le mespris injurieux,
uppofition d'vn crime qui des-honore,
eproche d'vne imperfection honteuse,
desmentir : mais j'entens que ce soit
is cette condition, que si on t'accuse
n vice dont tu sois coupable, ou qu'on
desmente pour vne chose qui soit
sse en effet, que l'vn ou l'autre repro-
e te soit plustost vn sujet de correction
e de ressentiment : employe ta force con-
: toy-mesme en ce rencontre.
Quand il te faudra mettre l'espée à la
ain, sers-toy de celle que tu portes
ton costé, la longue brette n'est que
our le fanfaron, ou le filou. Exerce-
y au fleuret, & dans le lieu mesme
: tes exercices, ou en ta maison, à huis
os, auec tes amis particuliers : ne bats
oint le fer en toute sorte d'atteliers,
est vne vanité de Preuost de sale. Ne
is point trop aspre ny trop assidu en
et exercice, & sur tout qu'on ne voye
mais de fleurets quand tu marches,
ire vne partie de ton équipage, comme
: l'ay veu souuent à la Cour : Le maistre
le cét attirail me le pardonnera, s'il luy
laist ; mais il me donne occasion de
oupçonner qu'il auroit encore plus be-
oin d'vn plastron. Mon fils, fais vn peu
neilleur marché de ta peau, & pare du
corps,

corps, plustost qu'vne telle precaution donne sujet de croire que tu ayes peur, ou que tu ayes en teste le dessein de quelque cõbat.

Pour ce qui est de la chasse, qui est permise aux Grands & à la Noblesse, ie n'ose te conseiller ce diuertissement, pour auoir en soy quelque venin caché; car encore qu'il rende l'homme actif, vigilant & laborieux, il se mesle en cét exercice vn certain poison qui enchante & abrutit celuy qui s'y addonne par trop. Si les apparences en sont chastes, honnestes, & innocentes; comme l'est la Diuinité qui y preside, son effet est sterile, & n'engendre rien non plus qu'elle. Celuy qui a la mesme passion de ce fameux chasseur de l'antiquité, s'expose à sa méme infortune; apres auoir bien chassé, il trouue à la fin que l'idole de son plaisir est vne chose bien nuë, il s'abrutit, & finalement il deuient luy-méme comme la beste qu'il chasse, la proye de ses propres chiens.

La chasse est d'vn grand vsage en temps de paix, d'autant qu'elle tient la Noblesse en haleine, & qu'elle fait vne diuersion innocente des ames qui sont impatientes du repos. En temps de guerre, c'est tout au contraire, elle employe à son plaisir particulier le seruice qui est deu au Prince. Enfin sçache, mon fils, que hors la personne du grand Cyrus, d'vn grand chasseur, il ne se fit iamais vn grand conquerant.

Mes

Mes enfans, en finissant ce qui est de vos ercices, ie vous donne encore cét aduis, i est de ne vous mesler d'aucun qu'il ne ue à vostre santé, ou qu'il ne soit digne vostre condition, quand méme vous y iriez exceller. Renoncez à toutes sortes sauts perilleux, de tours de passe-passe, de soupplesses de main, laissez aux basteirs leur mestier.

Toutes ces choses sont comme ces ouiges de Croutelles, où il y a beaucoup de xterité, & qui sont d'vn tres-petit vsage. n'y a que la canaille qui s'en mesle, ny qui amuse; ie ne les condamne pas neantoins comme vne chose superfluë, n'estant s tout à fait inutile en nos polices, que s sots diuertissent les sots. Ie ne vous defns point aussi de voir quelque fois tout ce stelage, ie vous le conseille plustost; & en former ce raisonnement, Que le corps l'esprit de l'homme est capable de beauup de vaines subtilitez qui semblent imossibles, & que s'il n'excelle aux choses, cessaires, ce n'est que faute de bonne plication.

CHAPITRE VIII.

Que la premiere connoissance de l'homme doit commencer par celle de luy mesme. Qu'il doit sçauoir les compartimens du lieu où il est, qui est le monde ; & sçauoir compter.

POur ce qui est de vos estudes, il me semble que l'homme doit estre à soy-mesme le premier sujet de sa recherche, & qu'il ne peut auec bien-seance vouloir estre sçauant ailleurs, & estre ignorant chez soy. En effet, si nous voulons entrer en connoissance des choses qui sont hors de nous, quelque bassesse qu'ils ayent, celles qui sont au dessous, nous seront également inconnuës, comme celles qui sont au dessus.

Nous connoistrons aussi peu la nature de l'hysoppe que du cedre, ny celle d'vn ciron, qui n'est qu'vn excrement de nostre peau, que celle d'vn Ange, qui est vn estre moyen entre Dieu & l'homme. Cette premiere recherche de nous-mesme, nous doit estre si naturelle, que ie ne me puis assez estonner comme on a pû tant faire valoir cette fameuse inscription du temple d'Apollon en Delphes, Cognoy-toy, toy-mesme, attendu qu'il n'y a point d'homme, quelque infirme

qu'il

u'il soit, qui ne fasse souuent à soy-mesme
ette question, Qui suis-je?

Ainsi l'homme seroit mieux defin y vn
nimal enquerant, qu'vn animal raison-
able. S'il estoit naturellement raison-
able, toutes ses actions se feroient par
ne sage consultation de son entende-
ient, qui est ce que nous appelons raison:
iais d'autant que le mouuement de sa vo-
onté est plus souuent emporté par l'im-
ulsion exterieure des sens, qui s'arrestent
ux apparences, que par vn examen in-
rieur de son esprit, qui fasse la differen-
e du vray bien d'auec le bien apparent.

Toute l'antiquité me pardonnera, s'il
iy plaist, si ie ne conuiens point auec elle
ue l'homme soit vn animal raisonnable:
le peut deuenir, mais qu'il le puisse estre
ins estude, & sans en faire les actions,
'est ce que ie ne comprens point. La
iison est plustost vne qualité propre
e l'homme, qu'essentielle à luy seul.
ppellons comme il nous plaira l'intel-
gence de l'elephant, du cheual, & du
hien, elle ne se fait point sans reflexion
on plus que la nostre, qui est vne espece
e raisonnement.

Si ces trois sortes d'animaux n'auoient
ı quelque étincelle de nostre lumiere,
ous ne nous serions ny adomestiquez
ısemble, ny occupez au seruice respe-
ctif

ctif les vns des autres comme nous sommes. I'auouë neantmoins que leur intelligence est plus courte que la nostre, & si obscure, qu'elle ne se découure point qu'en la regardant de prés; ce qui nous a donné sujet, pour ne les auoir point pour nos confreres, de l'appeller plustost vn instinct qu'vn raisonnement.

Vray-semblablement, il n'y a que l'homme seul qui soit capable de raison, mais qu'il soit tousiours raisonnable, l'experience est au contraire: Sa difference essentielle, & qui ne conuient qu'à luy seul, de tout ce qu'il y a d'animaux au monde est d'estre enquerant. Comme il n'y a que luy seul qui doute, il n'appartient qu'à luy seul aussi de vouloir sçauoir. Tout homme vieux ou jeune, bon ou meschant, pauure ou riche, ignorant ou habile, enfin de quelque condition qu'il soit est enquerant, & à toute heure.

Mon fils, auant que de venir au monde, tu es demeuré neuf mois enfermé dans vn cachot, ne viuant que d'vne vie vegetante: mais tout aussi-tost que tu as esté capable de la vie sensitiue, tu as mis toy-méme tes sens en la possession de leur droits par la rupture de ta prison vterine.

Mon enfant, rends à ton ame ce mesme office, ses fonctions sont engourdies pour quelque temps sous l'imperfection
de

le la matiere où elle est attachée : tout aussi-
ost que tu verras qu'elle fera le moin-
lre effort pour se produire, viens à son
yde. D'abord ta connoissance sera trou-
le, comme est celle de ceux qui sont priuez
e sentiment pour auoir fait vne grande
heute. Apres celle que tu as faite en
e monde la teste la premiere, & vn as-
oupissement de neuf mois dans les flancs
e ta mere, & d'autant d'années dans
s tenebres de ton enfance; en sortant de
e cette syncope originelle, comme eux
e leur pasmoison, fay-toy comme eux aussi
ette question, Qui suis-je, & où suis-je?

Ayde-toy du ministere des sens pour se-
ourir les premieres informations de ton
ne. En voyant chez moy que mes chiens
ruent à la garde de ma maison, mes che-
ux pour me porter, mes bœufs pour le
bourage de ma terre, mes moutons &
a volaille pour ma nourriture & mon ve-
ment, que peux-tu iuger, sinon que ce-
y pour l'vsage duquel toutes ces choses
nt faites, a quelque preéminence par-
essus elles? Tu vois par là que l'homme,
i est ce que tu es, est la plus parfaite
eature que tu connoisses.

Considere icy, mon fils, la merueil-
use œconomie du Createur du monde,
i dans l'infinité de ses productions, n'a
s voulu, pour empescher qu'il n'y eust

entr'elles de la jalousie, qu'vn seul estre en connust vn autre meilleur que le sien. Les plantes sont satisfaites de l'ame vegetante, la sensitiue leur estant inconnuë. Les insectes n'ayant nulle autre idée de perfection que celle qu'ils ont, sont priuées sans douleur de celle qui leur manque, comme le reste des autres animaux souffre sans indignation les lumieres que nous auons, dont ils n'ont point de connoissance.

Sur ce mesme fondement on peut dire qu'il n'y a pas vn seul homme qui porte enuie à la nature Angelique, dont l'excellence ne subsiste en nous que sous l'image d'vne forme qui nous est inconnuë, ny que mesme il y ait vn seul homme qui en toutes ses dépendances se voulust entierement échanger auec vn autre homme, d'autant que l'vn ou l'autre souhait ne se peut faire sans desirer l'aneantissement de nostre espece, ou de nostre estre indiuiduel, qui est vne chose où la nature ne peut consentir. Ce progrez monte d'espece en espece, & de creature en creature iusques à Dieu, afin que chaque chose s'attache à luy d'autant plus estroitement, qu'elle est agreablement deçeuë de cette flatteuse illusion, qu'elle est en son particulier elle seule la fauorite du Tout-puissant.

Mon fils, apres auoir sçeu qui tu es, voyons

'ons où tu es. Si tu demeures satisfait de
ne connoistre rien icy-bas de plus accom-
ply que l'homme ; il y a dequoy s'humi-
ier, en ce que le lieu où il se trouue, est la
commune habitation de toutes sortes d'a-
nimaux, & le dernier estage du monde.

Tel qu'il est, puis qu'il est ordonné pour
a demeure, & qu'il en est vsufruictier, il
ne peut en ignorer les compartimens ; qu'il
ne méprise l'Architecte qui luy en donne la
possession. C'est pourquoy ie serois d'ad-
uis auant toutes choses, que tu apprisses
a Cosmographie : la Carte & la Sphere te
fourniront vn relief du Ciel & de la terre
en petit volume. Et comme il n'y a pas vn
seul coin du monde qui n'ait esté reconnu
de l'homme depuis cent ou six-vingts ans,
l n'y en aura pas vne seule partie dont ton
esprit ne puisse faire chaque iour vne re-
ueuë, il n'y aura plus de plus outre pour toy.

La science des anciens a esté plus courte
que la nostre en cette connoissance. Pre-
mierement, ils n'ont rien connu du tout du
nouueau monde, qui est plus grand que le
vieux, & du vieux ils n'en ont reconnu
que deux parties qui fussent habitables, les
trois autres ils les ont estimé desertes, à
cause de la rigueur du froid, ou de l'excez
de la chaleur ; qui estoit, ce me semble, as-
sez mal phisolopher, de rendre oisiue la na-
ture, & de la faire chommer dans vne si
grande estenduë de païs. E 2

Il y eust bien eu plus de vray-semblance (comme on l'a depuis experimenté) de croire que la nature ne faisant iamais rien en vain, auoit accommodé le temperament de l'homme à la temperature du Ciel, sous lequel il estoit obligé de viure : Que sous les pores elle luy auoit condensé la peau, qui est le propre du froid, & rendu les pores peu transpirables, afin qu'il en fust moins incommodé, & mesme que pour vn surcroist de secours, elle auoit fait que les païs froids fussent abondans en pelleterie. Pour ce qui est des païs chauds où il y a égalité entre le iour & la nuict, & où le retour & la vicissitude de saisons est presque imperceptible, il y auoit grande apparence que le cours de la vie de l'homme y deuoit estre plus vniforme & plus sain, & que par consequent il ne manquoit point d'habitans.

Et effet, on n'a point découuert aucune partie du monde où l'on viue plus sainement & plus long-temps que sous la Zone torride : C'est en ce lieu là seul que l'homme ne se ressent que bien peu de la malediction du peché originel, la terre luy fournissant d'elle-méme, sans estre cultiuée, tout ce qui luy fait besoin pour son viure & pour son vestement.

Mon fils, exerce-toy en cette science

qui

ii est d'vn grand vsage, pourueu que tu
fasse bien l'application. Par la petite
enduë de la terre & de l'eau, qui ne
mposent qu'vn seul globe, & qui n'est
'vn poinct au respect du Ciel, tu feras
e reflexion metaphysique de l'immensité
l'vniuers, qui t'éleuera à celle de Dieu,
i en est l'Autheur;comme au contraire la
tite portion que tu as en ce point de terre,
regard du total,te fera vne leçon d'humi-
é Chrestienne & morale,en te faisant con-
istre la petitesse de ton domaine.
Elle est aussi grandement necessaire pour
cognoissance de l'histoire naturelle &
iile, d'autant que la diuision vniuer-
le du monde selon les limites, & l'é-
iation de chaque partie, & sa subdiuision
ses principautez, selon les confins,
fleuues, les villes principales, les
œurs, & la police de chaque Estat, sont
tant de retraittes & de stations differen-
, où la memoire qui est naturellement
ide se repose, & d'où elle reprend halei-
pour se former en elle-mesme vn ordre
is lequel elle ne peut iamais disposer ses
igazins qu'en confusion.
Apres auoir eu quelque instruction du
u où tu es, & où tu vis, qui est la ter-
, le cours de ta vie estant composé
ieures, de iours, de nuits, de semaines,
mois & d'années, dont les mesures

inégales dépendent des reuolutions du Soleil, & des differentes faces que nous presente le corps de la Lune. Ie suis d'aduis que tu estudies en la theorie particuliere de l'vn & de l'autre de ces deux luminaires: hors cela ne t'informe que bien peu de ce qui se passe au dessus de toy.

Laisse aux curieux les resveries qui se debitent touchant l'estenduë des Cieux, leur matiere, leur nombre, leur mouuement, & l'influence des corps celestes sur les nostres : toutes lesquelles choses ont produit vne science, dont la vanité paroit en ce que d'vn bon Astronome, ny d'vn bon Astrologue, il se fait tres-rarement vn bon Politique. Les merueilles du Ciel ne se manifestent à l'homme qu'en regardant en terre : la lumiere & la puissance qui refluë de cette source diuine, n'estant perceptible à l'œil & à l'entendement humain, qu'en la reflexion que nous en voyons icy-bas parmy nous.

L'Arithmetique est absolument necessaire en la pratique de la Geographie, & en la partie de la Sphere, que ie veux que tu sçaches : apprens-la en méme temps que les autres iusques à ses fractions : laisse le surplus, qui sont les rompus, les sinus, & les nombres figurez à ceux qui veulent exceller en l'algebre, qui est vne science trop creuse & trop abstracte pour le commerce de la vie commune. Et

Et d'autant que nous auons tous vne rithmetique originelle qui se forme narellement en nous par la veuë de la plulité des choses singulieres qui se presennt à nous pour les considerer sans consion, & que la Cosmographie s'est renuë palpable & sensible à l'œil, par le moen de la dissection qui se fait sur le globe es parties du monde, ie vous les propose omme les premiers elemens de vostre cononoissance, pour l'instruction de laquelle, regarde autant que ie puis la nature pour a guide principale.

Chapitre IX.

'histoire apprend à l'homme ce qui se passe dans le monde, & de la necessité qu'il y a de la sçauoir.

SViuant cét ordre, il ne te suffit point, mon enfant, de sçauoir qui tu s, ny quel est le lieu de ta demeure; il aut aussi que tu ayes quelque connoissance de ce qui se passe en ce lieu. Pour cét effet, la nature a voulu que la memoire fust la premiere des trois facultez de l'ame qui se manifeste en l'homme, pour estre la conseruatrice de ses premieres informations; l'histoire propre-

ment luy appartient : elle se diuise en deux chefs, l'vne est naturelle, qui est vne recollection generale des œuures singulieres de la nature ; & l'autre ciuile, qui est vne autre recollection de toutes les œuures particulieres des hommes.

Ainsi la vraye matiere de l'histoire prise en sa source, n'est que des choses indiuiduelles & singulières, dont la memoire puise ses premieres connoissances. Mon fils, exerce-toy en l'vne &.en l'autre : mais ie veux que la Chronologie & la Cosmographie, qui sont deux dépendances de l'histoire naturelle, seruent de baze à l'histoire ciuile : elles fourniront à ta memoire les circonstances du temps & du lieu, sans lesquelles il est impossible qu'elle puisse rien conseruer auec ordre.

L'histoire naturelle regarde les actions de nature, la ciuile les actions des hommes, de l'vne se forme vn raisonnement physique, & de l'autre vn jugement politique : & d'autant que tu as à viure entre les hommes, ie suis d'aduis que tu t'appliques en cette derniere connoissance, & que tu reserues l'autre pour ta retraite, & pour l'arriere-saison de ta vie.

Quoy que l'histoire ait beaucoup de dignité, pour estre la gardienne de la reputation des hommes illustres, & des exemples notables qui nous ont deuancé, ie

e la trouue si defectueuse, & particuliere-
nent la moderne, qu'au lieu de nous presen-
er vne relation veritable des choses telles
ju'elles sont, ou qu'elles ont esté, ce n'en est
jue la Gazette, où il n'y a rien qui soit escrit
plus fidelement que les fadaizes, & les cho-
ses qui sont de petite consideration.

En effet, quand il est question de faire re-
monter son esprit vers le passé, qui n'est plus:
d'examiner les mouuemens du temps qui
n'estoit point encore nostre: d'exposer en
veuë les inclinations naturelles des person-
nes auec qui nous n'auons eu nulle habitu-
de: de prononcer sur l'irresolution d'vn
conseil où nous n'auons point esté appellez:
de penetrer le secret d'vn Prince duquel on
n'a point esté le confident; & de toutes
ces choses qui nous ont esté inconnuës,
en composer vn fidele tableau, qui puisse
contenter le spectateur, & celuy qui est
sur le theatre, c'est vne chose tout à fait
impossible.

Neantmoins, mon enfant, ie veux que
tu lises l'histoire auec toutes ses im-
perfections: car encore qu'elle soit defe-
ctueuse en ses circonstances, elle est so-
lide en sa masse, en exposant au iour les
actions publiques, en ramenant à nous
l'image des siecles passez, & en tournant
de nostre costé la face interieure des
hommes & des affaires, pour les soûmet-

tre à nostre iugement. Les memoires, les epistres, les actes publics, les chroniques, les vies, & les relations particulieres, les annales & les iournaux, sont autant de magazins differens d'où se tirent les exemples, qui seruent de fondement à la prudence humaine. Toutes ces choses sont vne liaison du passé auec le present, dont l'euenement de l'vn sert à la direction de l'autre.

Addonne-toy sur tout à la lecture des vies des hommes illustres, & t'en propose quelqu'vn pour l'imiter. Les vies particulieres, qui ont pour sujet personne singuliere, en la tissure desquelles il se fait vn meslange des choses grandes auec les petites, des legeres auec celles qui sont de poids, & des actions priuées auec les publiques, découurent aussi-bien en l'homme vne verruë qu'vn vlcere, & luy peuuent fournir vn modelle de vie selon luy, pourueu qu'il y ait quelque rapport de condition entre le moule & son image. Vn Prince se fera le choix d'vn Prince pour son exemple, & vn subjet d'vn subjet, autrement leurs mesures seront trop courtes ou trop longues.

Pour ce qui est des grandes vies, & qui paroissent estre hors de toute imitation, pour les admirer elles se doiuent regarder de loin comme les colosses, de peur qu'en les voyant de prés on ne s'apperçoiue que

ce

:e n'est rien que fonte ou mortier détrem-
›é; aussi ne se laissent-elles iamais reconnoi-
tre en particulier, qu'à la preoccupation
le leurs domestiques.

Ie voudrois bien que nous eussions
›ar escrit le détail des vies du Duc de
/veimar, & des Mareschaux de Guef-
›riant & de Gassion. Le premier est vn
›el original pour vn Prince despoüillé
le ses Estats, & les deux autres pour
/n Gentil-homme qui veut releuer sa
naissance, quoyque les deux derniers
n'ayent pas esté dans la plus belle place
du theatre comme le premier, ils n'y
›nt gueres moins paru. Le cours de ces
trois belles vies, qui n'ont eu nulle autre
aide que leur vertu seule pour deuenir
ce quelles ont esté, est vne illustre carrie-
re qui seroit belle à voir. Ie ne parle
point des viuans, outre qu'ils peuuent en-
cor faillir, leur modestie, peut-estre, ou
leur amour propre s'offenseroit de mon
iugement.

La vie du Cheualier Bayard est à mon
gré vne des plus belles vies que i'aye ia-
mais leuë, & le vray patron d'vn Gentil-
homme: C'a esté le Cheualier sans peur
& sans reproche, & qui a esté si également
vaillant & bon, qu'on ne sçauroit dire en
laquelle de ces deux choses il a le plus ex-
cellé. Mon fils, ie veux que sa vie soit la

premiere histoire que tu lises,& la premiere que tu me racontes, tâche de l'imiter en ce que tu pourras : Il ne se peut faire de copie qui ne soit bonne sur vn si merueilleux original.Si tu ne peux arriuer à sa valeur, qui est hors d'exemple, sois fidele à ton Prince, & debonnaire comme luy.

CHAPITRE X.

De l'histoire fabuleuse, & des Romans.

OVtre l'histoire veritable, il y en a encore vne autre fabuleuse, qui est celle des Romans dont ie ne te deffens point la lecture. Le Roman n'est rien autre chose qu'vn histoire faite à plaisir, en laquelle l'esprit de l'homme laisse à son imagination toute son estenduë, pour se former vn simulachre de perfection, où la puissance humaine ne peut atteindre, qui est vn indice certain de l'immortalité de l'ame, de paroistre plus parfaite en ses idées, qu'elle ne le peut estre en son action. En effet, les choses les plus pompeuses, l'ordre le plus accomply & la varieté la moins attenduë, est celle qui nous satisfait le plus.

L'histoire veritable ne nous represente les choses que comme elles sont, & auec tous leurs defauts, ses euenemens dépendent

dépendent plus de la fortune que de la raison, & leur narration deuient bien souuent ennuyeuse, pour ne produire aucun succez qui soit extraordinaire; là où au contraire dans les Romans tout y est grand, les vertus & les vices y sont extrémes, & recompensées tousiours selon la loy du merite ou du demerite. Mille belles aduentures impreueuës y surprennent le Lecteur, & le tiennent toûjours en haleine, sous l'esperance de quelqu'autre nouueauté qui soit encore plus merueilleuse. Enfin, l'ame se releue ellemême en cette lecture, & il arriue souuent qu'estant imbuë des excellentes qualitez de quelque heros imaginaire, il luy en reste en effet quelque veritable impression, ou quelque horreur du vice, sous le faux idole du méchant.

Ce fut, comme ie croy, pour cette raison que le grand Alexandre destina ce riche coffret de Darius pour les liures d'Homere, soit qu'il ait voulu reconnoistre en cette action celuy qui luy auoit aydé à se façonner par l'exemple des heros imaginaires de son Illiade, ou qu'il eust troué juste d'appeller au partage du butin de ses conquestes celuy qui luy en auoit donné les premieres idées en l'expedition de Troye. Il est presque impossible de lire vn beau Roman sans ressentir en nous vne

auersion

auersion du vice, ou que nostre desir ne soit touché de l'emulation des belles actions qui s'y lisent.

Il est tres-certain que la morale qui a fait en mon esprit sa premiere impression, a esté celle que j'ay leuë dans les Amadis, où j'ay veu le vice estre toûjours chastié, la vertu recompensée, la parole inuiolable, & la valeur estre au plus haut point où elle puisse aller; c'est pourquoy ie ne puis vous en deffendre la lecture. Pour ce qui est de mes filles, elles s'en abstiendront si j'en suis crû, & de celle de tout autre Roman, de peur qu'elles n'y apprénent ce qu'il n'est pas à propos qu'elles sçachent. Selon mon sens, le Roman de tous le plus dangereux, & dont le venin est le plus insinuant & le plus subtil, est celuy de l'Astrée, lequel en la varieté de plusieurs histoires amoureuses, toutes ourdies sous vn mesme tissu, allume secretement dans les jeunes ames cette naturelle & douce passion, dont l'amorce est au sang & aux esprits, & quoy qu'il y ait en cét ouurage de sages conseils pour l'empescher de s'enflammer, cét âge de feu, qui est plus capable d'embrasement que de raison, ne les écoute point; de sorte qu'il me semble que cette lecture n'est propre que pour vne arriere-saison, dont les feux folets sont esteints.

Entre

Entre les Romans, ceux qui se commencent par la naissance de leurs heros, dont le progrez meslé de belles aduentures est suiuy par ordre jusques à sa fin, ce sont ceux où ie trouue le plus d'instruction. Ie les regarde comme vn corps parfait, dont on voit d'vne seule veuë toutes les beautez qui sont placées en leur rang.

Pour ce qui est de ceux qui se commencent par quelque auenture de la vie de leur heros, qui sert de trame à la tissure de toute l'inuention, ceux-là pour estre trop subtils me touchent moins que les autres; parce que leurs graces ne paroissent qu'en confusion, & que l'ame est contrainte de se tenir toûjours aux écoutes, pour faire le r'aliement des pieces décousuës du sujet dont leur histoire est composée, comme si l'autheur vouloit partager auec son heros, l'attention de son lecteur pour découurir son ordre.

Les anciens Philosophes nous ont representé les vertus heroïques sous vn deuoir qui surpasse les forces de l'homme; afin de luy donner visée, & les pousser iusques aux derniers confins de la puissance de nature. Les Romans ont fait la mesme chose plus ingenieusement que les Philosophes, en ce qu'ils nous les ont proposées comme ayant vn sujet qui les soustient, & par consequent elles

sont

ſont plus en priſe à noſtre imagination ſous cette derniere forme, qui eſt en quelque façon materielle, que ſous la premiere qui eſt ſimplement rationnelle.

Il eſt tres-conſtant que l'idée de ces belles images, quoyque feintes, eſt capable de laiſſer dans les grandes ames vne telle ſemence de leur emulation, qu'il eſt vray-ſemblable qu'vne partie des actions extraordinaires qui ſont faites en nos guerres ont tiré de ce principe l'audace de leur execution.

On aura tout ſujet de trouuer eſtrange que j'aye traitté ſerieuſement vne matiere ſi friuole, & que j'en aye fait vn des Articles de mon Teſtament. Mon fils, c'eſt vne maladie du temps que les Romans; ç'a eſté la mienne, ce ſera peut-eſtre la tienne; quoyque le ſujet en ſoit vain, il n'en peut reüſſir qu'vn bon effet, pourueu qu'on ſçache vſer ſobrement & judicieuſement de cette lecture.

Chapitre XI.

De la fin differente des eſtudes, ſelon la difference des eſprits. Qu'il eſt tres-neceſſaire que les Rois ſoient ſçauans.

Mes enfans, iuſques icy par la lecture de l'hiſtoire que ie vous conſeille, & celles,

lles des Romans que ie ne vous deffens
›int, ie n'ay donné de l'employ qu'à vo-
e memoire & à vostre imagination, qui
nt les deux plus imbecilles parties de
me. Il reste maintenant à vous entrete-
r de ce qui peut seruir à vous former le
gement, qui sont vos autres estudes, en
'sage desquelles chacun se propose sa fin
fferente.

Il y a des personnes qui se contentent
auoir quelque legere teinture des lettres,
sur tout de l'intelligence des Poëtes (qui
t ce qu'ils appellent les belles lettres) &
:meurent satisfaits de leur trauail, pour-
:u qu'il leur en reste quelque estime en la
›nuersation particuliere de ceux qu'ils
›yent. Les lettres ne peuuent estre bel-
s qu'elles ne soient bonnes, ny bonnes si
les ne sont appliquées à vn vsage plus so-
de que celuy d'vne vie inactiue.

Quelque perfection aussi qu'on puisse
:querir en cette connoissance, n'estant, que
perficielle; au lieu d'vne veritable estime,
le ne produit d'ordinaire qu'vn vain echo
e reputation, qui ne répond plus aussi-tost
ue la conuersation est finie.

Il y en a d'autres qui employent toute
ur estude en l'elegance de la diction,
›it escrite ou prononcée, sans se mettre
n peine du poids des raisons que desire
; matiere qu'il traitent. Les paroles
qui

qui nous doiuent representer l'image veritable des choses, quelque ornement qu'elles ayent, n'en sont que l'illusion & le fantosme, si la force des raisons ne leur donne corps. Garde-toy de cette vaine harmonie, comme d'vn piege que tu tends, ou qui t'est tendu pour surprendre le iugement par l'oreille.

Soit que tu parles ou que tu escriues, ne recherche point nulle autre diction que celle qui sera la plus propre & la plus signifiante pour exprimer les notions de ton ame. La diuersité des visages ne procede que de la diuersité des esprits, ny celle du style, que de celle du temperament & des mœurs.

Vn homme lent languira, vn artificieux, rusera, vn bauart sera diffus, vn broüillon confus, vn trompeur ambigu, le seul homme franc sera net en sa parole. Que ton style donc, en parlant ou en écriuant, n'aye jamais d'autre but que d'effigier le plus naïuement qu'il se pourra l'image reelle des notions de ton ame. Cela estant, outre que tu t'exerceras à estre veritable, en te produisant au dehors tel que tu es, par la parole écrite & non écrite, insensiblement, sans art & sans estude tu deuiendras eloquent.

Il y a d'autres personnes qui estudient pour accommoder aux affaires ce qu'ils ont appris, qui est la science des loix & de

de l'Estat ; car encore que les hommes qui sont simplement politiques, ayent quelque suffisance en l'expedition des affaires, & le jugement assez bon aux choses qui sont ordinaires, neantmoins, quand il est question d'agiter quelque point d'Estat qui soit de grande importance, comme d'vne alliance entre deux Couronnes, d'vne rupture entr'elles, ou d'vn traitté de paix, il est tres-certain que les personnes qui ont estudié, pour auoir par le moyen des lettres vne connoissance plus vniuerselle, sont plus penetrans & plus judicieux en ces matieres, que ceux qui n'ont qu'vne simple routine d'Estat. Toutefois, auant que de les y appeller, il est absolument necessaire que l'experience rectifie les preceptes de l'escole, & la Cour leur vsage. Les circonstances qui ont accoustumé d'accompagner les grandes affaires, ne permettant pas qu'on en puisse juger simplement selon les regles de l'Art. Les lettres perfectionnent la nature, & l'experience les lettres : les premieres font l'escolier, & la derniere le maistre.

Et d'autant que les affaires de grand poids regardent directement les grands & les petits par reflexion seulement, il me semble qu'il n'y a point de personnes qui soient si obligez d'estre sçauans que les Roys, témoin la felicité du glorieux

succez

succez de nos armes & de nos conseils, qui procede en partie de cette belle lumiere des lettres, dont nos Princes du sang, nos principaux ministres, & nos Generaux sont éclairez.

Sur ce sujet, la Reyne nous fait voir presentement en l'education du Roy, vn trait de prudence extraordinaire, ayant contre l'vsage ancien, éloigné de sa Majesté tous les jeunes gens, afin que le gouuernement & la sage erudition des personnes eminentes & auisées, ausquels l'intendance de son esprit a esté commise, estant dégagée de cét empéchement, fust plus libre en la direction de ses mœurs. Le biẽ & le mal ne s'insinuë en l'hõme que par l'œil & par l'oreille.

Ces deux portes-là estant bien gardées en la conduitte du Prince, & ne se passant rien de puerile deuant luy, qui ne luy puisse seruir d'vne bonne instruction, on verra peu à peu son jugement se former auant sa saison, & que sa prudence comme sa majorité deuancera celles de ses subjets. L'experience nous a souuent appris que c'est vne dangereuse Politique de ne pas donner aux jeunes Princes toutes les connoissances qu'ils sont capables de receuoir; tost ou tard leur esprit sort de tutelle comme le corps: s'ils recõnoissent alors qu'on ait aidé sinceremẽt toutes les notions qu'ils doiuent auoir, leur ressenti

ressentiment se tourne en gratitude ; & en indignation, s'ils découurent qu'on ait eu le dessein de les offusquer.

En effet, les armes & les lettres sont tellement vnies ensemble, que la Deesse des vnes est la Deesse des autres. Aussi n'auons-nous iamais eu de grand conquerant qui n'ait esté sçauant, témoin Cyrus, Alexandre, Cesar, Charlemagne, d'autant qu'il faut de necessité que les actions de l'entendement qui se font par connoissance, precedent les actions du cœur, qui ne consistent qu'en execution, outre que la clemence aux vaincus, vn joug plus doux que le leur, & de meilleures loix, toutes lesquelles choses dépendent de la science, ont accoustumé d'estre les plus victorieuses armes d'vn conquerant.

Le progrez d'vn homme ignorant & brutal, quelque vaillant qu'il soit, ne va pas loin, témoin les boucheries de Sylla & de Marius, qui n'ont eu que Rome pour leur theatre, ou s'il va loin, ce n'est que comme vn tourbillon qui est emporté d'vne impulsion estourdie & irreguliere, qui se dissipe en roulant, & qui ne laisse en se dissipant aucune marque de luy, qu'vne puanteur de soulphre & salpestre, & d'auoir deserté les lieux où il a passé, témoin l'irruption des Goths sur l'Italie. Non seulement tous les grands

conque

conquerans ont esté sçauans : mais on peut remarquer de temps en temps, que les siecles les plus lettrez ont esté les plus belliqueux ; témoin encore nostre France, qui ne fut iamais ny plus sçauante, ny plus victorieuse qu'elle est. Seroit-ce point que comme la vigueur du corps & de l'ame sont presque toûjours d'vn mesme âge, qu'aussi dans le corps politique, la gloire des armes & des lettres fussent toûjours d'vne mesme saison.

Quelque excellence neantmoins qu'ayent les lettres, elles n'enseignent point elles-mesmes le vray vsage de leur employ. On peut dire d'elles en general ; que c'est vn outil pour toute sorte de besongne, & que la prudence de s'en seruir est vne science particuliere qui est au dessus d'elles, qui ne s'acquiert que par vne longue & judicieuse experience en leur application. C'est pourquoy nous voyons beaucoup d'hommes de lettres tres-ignorans aux actions de la vie ciuile, pour ne sçauoir pas se seruir de leur talent ; car encore que la lecture de l'histoire puisse rendre l'homme preuoyant, celle des Poëtes agreable, la Mathematique ingenieux, la Rhetorique eloquent, la Dialectique subtil, la Physique speculatif, la Politique sociable : neantmoins toutes ces facultez demeurent stupides ou inutiles, si elles ne

sont

sont mises en œuure auec jugement, leur application legitime dépend plustost d'vne puissance & d'vne œconomie originelle qui est née auec nous, que de leur lumiere propre.

Chapitre XII.

De la Morale Chrestienne, qui consiste en la Charité seule.

LE seul estude, qui me semble auoir sa force, son merite & son vsage en soy-mesme, est celuy de la Morale Chrestienne, qui ne consiste qu'en l'exercice de la Charité, laquelle comprend en soy l'amour de Dieu & du prochain. Mon enfant, si ta volonté se propose de ne faire iamais rien qui soit contraire à l'vn & à l'autre de ces deux points, sans beaucoup d'art ta vertu sera complette. La morale des anciens Philosophes estoit presque toute en parole, & si contentieuse, qu'ils n'ont iamais pû conuenir entr'eux du souuerain bien, qui est l'objet de la volonté. Ils ont diuisé & subdiuisé la vertu en tant de parties, que sa beauté n'est plus reconnoissable par le nombre des blessures qui luy ont esté faites. Ostons-nous de l'esprit cette multiplicité de vertus,

il n'y en a qu'vne seule, qui est, la charité, c'est à dire, l'amour de Dieu & du prochain: toutes les autres ont leur emanation de cette source.

Cecy est assez considerable, que la Morale ancienne ait conceu la vertu sous vn nom singulier, & qu'elle n'ait pû trouuer vn mot assez propre pour exprimer toute son estenduë. A ce deffaut, elle a esté contrainte de la diuiser en quatre chefs principaux, & de faire encor de ces quatre chefs vne autre diuision subalterne, qui nous a produit vn exain de vertus au lieu d'vne; Cela, peut-estre, a esté cause qu'ayant manqué de notion qui reünit l'essence de tout ce qui s'appelle vertu sous vne seule idée, le mouuement des siecles anciens a esté moins rapide en son amour, d'autant qu'ils ne l'ont iamais regardée qu'en detail,& par vn rayon qui estoit simplement refléchy de quelque bonne action.

Par exemple, si vn homme estoit patient & intrepide, ils appelloient cela fortitude;si ses mœurs estoient bien reglées, temperance; s'il estoit equitable, justice; & si la conduite de sa vie estoit iudicieuse, ils appelloient cela prudence.

La vertu en effet est toute autre chose, son nom est singulier, d'autant que son essence veritable procedant d'vn estre simple & singulier, se ressent de l'vnité de son principe.

principe. A parler proprement, il n'y a point de vertu qu'en Dieu, celle de l'homme n'est qu'vne source qui se dériue de la sienne. Toute l'action de Dieu, entant que nous la pouuons conceuoir, n'est qu'amour enuers ses creatures, l'homme estant fait à son image, ne peut maintenir cette diuine ressemblance, que son action aussi n'ait la méme fin.

Ainsi, mes enfans, il n'y a point d'autre vertu que celle qui nous forme sur ce diuin exemplaire, & qui nous vnit auec luy par vn commun lien de dilection, qui est la Charité: sans elle ce que nous appellons communément vertu, n'en est que l'idole & le simulachre. La morale ancienne n'a pû luy trouuer de nom propre comme la Chrestienne, pour n'auoir pas reconnu le vray lieu de son emanation.

Hors ce respect, l'amour du prochain n'est qu'vne simple bien-veillance, ou plustost vne impuissance de nostre ame, de voir souffrir nostre semblable sans y compatir: cette compassion, comme ie l'ay cy-deuant remarqué, n'est qu'vne œuure morte, si l'amour de Dieu ne luy donne vie. La fortitude, qui consiste à ne rien craindre, & à souffrir auec patience la douleur & tous les fâcheux euenemens de la vie, est vne faculté dont la pratique est sauuage, & contraire en quelque sorte à

la tendresse de l'homme ; neantmoins elle deuient vne vertu facile & aisée tout aussitost que l'amour de Dieu nous a fait connoistre que toutes ces choses ont leur mission de sa main, & qu'il n'y a rien en la nature de terrible, ny d'insupportable que le peché, qui destruit ce méme amour.

La temperance est vne vertu sterile & insipide en sa moderation, sans la saueur que luy donne l'amour de Dieu. Il est du tout impossible aussi que la iustice puisse trouuer le point de son equilibre, ny que la prudence soit assez desinteressée en sa conduitte, si elles ne reçoiuent vn iuste temperament de ce mesme principe. De sorte qu'il semble que les vertus morales des Anciens n'ayent esté que de simples dispositions au bien, & qu'elles ne meritent le nom de vertu, qu'entant que la Charité leur en imprime le vray caractere. Elles consistent toutes dans vne mediocrité reglée ; la Charité tout au contraire ne nous fait voir son excellence qu'en son débordement, tesmoin nostre Martyrologe. Elle paroit à nos yeux vne insipience humaine, parce que l'vnion qu'elle fait de l'homme auec Dieu, est du tout impossible par les voyes communes.

Les sages Politiques du temps passé ont eu ce me semble plus de lumiere en cette connoissance que les Philosophes anciens.

anciens. Ils ont eu quelque ombre de la Charité Chrestienne comme nous la conceuons, en reduisant la vertu sous le deuoir de l'amour de la patrie & de la Religion. Pour ce qui est de la Religion, quoy qu'il y eust erreur en leur objet, leur intention estoit bonne; & conforme à la nostre. Pour ce qui est de leur amour vers la patrie, quoy qu'il n'eust son respect qu'à leurs Concitoyens, il portoit neantmoins quelque empreinte de nostre charité, & il n'estoit defectueux qu'en sa petite estenduë.

Mes enfans, les dix Commandemens de la Loy se reduisent tous sous celuy d'aimer Dieu par dessus toutes choses, & son prochain comme soy-mesme. Ie vous dis encor vne fois, que la pratique de ce Commandement s'appelle Charité, qui est vne vertu qui comprend seule toute la Morale Chrestienne, & qui surpasse de bien loin celle de l'escole. Premierement il n'y a iamais eu ny Philosophie, ny Secte, ny Religion, ny Loy qui ait eu plus d'égard au bien general, & qui en ait eu moins au sien particulier que la Charité Chrestienne. Ce qui nous fait voir que Dieu par le moyen de cette vertu, veut imprimer en l'homme, comme il a fait en toute la nature, vn plus violent appetit de conseruer sa masse totale, qu'vne partie de sa masse: & nous

indiquer que cette loy de nature à laquelle toutes choses crées obeïssent, & la loy du Christianisme qui conspire seule en ce desir, nous ont esté données d'vne méme main, quand elle nous ordonne d'aimer nos ennemis, & de faire du bien à ceux qui nous persecutent: d'autant que ceux qui nous haïssent & qui nous persecutent sont plusieurs en nombre, & que nous sommes seuls à souffrir leur haine & leur imperfection. Elle veut que nostre interest particulier cesse pour aller au secours de la plus grande masse humaine, qui est celle de ceux qui nous persecutent, & que nous priyons Dieu de leur pardonner.

Si l'on se donnoit la patience d'examiner la doctrine Chrestienne en sa source, quoyque son autheur ne nous soit connu que par la foy, sa diuinité se découuriroit humainement à nous, tant il y a de conformité de ses principes auec la nature. Il n'y a rien qui soit plus selon la nature, que de reconnoistre vn premier principe; le reconnoissant, de l'adorer; de s'vnir à luy par amour, puisque nous en dépendons; de n'admettre point d'autre diuinité que la sienne; de n'abuser point de la majesté de son nom, & de luy donner vne portion du temps qu'il a fait, pour nous reposer comme luy, & contempler auec luy la merueilles de ses ouurages.

Pour ce qui eſt de ce qui nous regarde: ſelon la nature, il faut que l'homme ſoit la meſure de l'homme. Si tu veux que ton fils t'honore, honore ton pere. Si tu as peur qu'on te tuë, qu'on rompe l'vnion de ton mariage, qu'on porte faux témoignage contre toy, qu'on te dérobe, ou qu'on forme le deſſein de te faire la moindre iniure, la nature te condamne, & ta conſcience en prononce l'arreſt, ſi ton cœur & tes mains ne gardent pour autruy la méme innocence que tu la veux pour toy. Dent pour dent, œil pour œil, c'eſt vne loy brutale & de rigueur.

Si quelqu'vn deuient feroce, le dois-je deuenir ? Il eſt bien plus humain de luy eſtre indulgent ; en m'oſtant vn œil, il agit contre nature, & moy ſelon elle en les luy laiſſant tous doux. Dieu veritablement a fait voir vne action de bonté qui eſt au deſſus de la nature, de s'eſtre fait homme: mais s'eſtant incarné, il la fait ſelon nature, de ſe déuoüer pour le ſalut de tout le genre humain. Naturellement la partie doit conſentir à ſon aneantiſſement pour la conſeruation de ſon tout.

Mes tres-chers enfans ; ie ſuis d'aduis que vous ne recherchiez point en vos eſtudes nulle autre morale que la pratique de cette vertu. L'Eſcriture l'appelle le lien de perfection, parce que ſans elle

les autres sõt defectueuses; Par sõ entremise seule (pourueu qu'elle soit le terme fixe, à l'entour duquel se tournent vos pensées, vos paroles & vos œuures, & que vous ayez vne constante & immuable resolution, de ne regarder nulle autre fin que la sienne) insensiblement & sans autre estude vous vous trouuerez en la possession de toutes les vertus. Vous donnerez en ce faisant vne forme à vostre ame, qui representera plustost le progrez de nature que de l'art: les ouurages de l'art s'acheuent vne partie apres l'autre.

Vn lapidaire ne taille point d'vn seul coup de marteau toutes les faces d'vn diamant : En trauaillant à la premiere les autres demeurent brutes : mais quand la nature jette au moule quelqu'vne de ses productions , comme vne plante ou vne fleur, il se fait en mesme instant vn progrez en toutes leurs parties. En vous estudiant d'acquerir les vertus par habitude , & successiuement l'vne apres l'autre, vous trouuerez qu'en trauaillant à la fortitude , vostre auancement sera mediocre vers la prudence. L'exercice en l'habitude d'vne vertu est cause que l'ame chomme en l'exercice de l'autre ; là où quand nous auons vne fois resolu de ne rien faire qui soit contraire à l'amour de Dieu , ny à l'amour du prochain,

chain, par le moyen de cette predisposition, quelque vertu que ce soit que cette fin nous ordonne de pratiquer, nostre esprit se presentera de luy-mesme, pour en faire l'action comme si elle luy estoit naturelle. Mais d'autant qu'on ne peut arriuer à cette perfection qu'auec peine, voyons maintenant quels sont les vices qui la peuuent empécher.

CHAPITRE XIII.

Des vices qui naissent de l'amour propre, qui est contraire à l'amour de Dieu & du prochain. Et premierement de l'orgueil.

COmme l'amour de Dieu & celuy du prochain est le fondement de toutes les vertus ; nostre amour propre est la source de beaucoup d'imperfections, dont l'orgueil est la premiere. C'a esté le peché du premier homme & du premier des Anges ; l'vn ayant eu la presomption de vouloir égaler la connoissance de Dieu, & l'autre sa puissãce. Si l'hõme & l'Ange creez tout fraischement de la main de Dieu, n'ont pas eu la force de resister au ver interieur de l'amour propre, comme t'en pourras-tu deffendre, toy qui n'es qu'vn excrement

de la bouë d'Adam, & qui es toûjours obsedé par le méme Ange, de qui l'amour propre fut le conseiller de sa rebellion. Cette exemple te deuroit humilier, mon enfant, & neantmoins c'est de ce vieux leuain que procede la tumeur de ton enflure.

La felicité du premier homme, & l'excellence du premier des Anges auant leur peché, nous témoignent que l'orgueil est vne plante superbe, qui ne s'éleue que dans la meilleure terre. Si tu es bien fortuné, & que tu ayes quelque estime parmy les hommes, prens d'autant plus garde à toy, & ne permets pas que ce qu'il y a de bon pousse auec soy cette mauuaise herbe, qui est capable de le suffoquer.

Le sage considere l'homme necessiteux qui est arrogant comme vne chose contre nature: on peut dire la méme chose de l'homme sot & sans merite, attendu que la gloire vient de confiance, & qu'il n'y a rien si ombrageux, ny de si deffiant de soy-méme qu'vn ignorant: neantmoins l'ignorant ne laisse pas quelquefois d'estre orgueilleux, & le pauure arrogant. Pour l'ignorant, seroit-ce point que l'homme estant naturellement progressif, le sot eust le méme desir de se pousser en auant comme le sage, & que voyant sa suffisance estre courte, il la voulust estendre par son opinion.

Pour

Pour ce qui est de l'homme necessiteux qui est arrogant en sa pauureté, il faut qu'il sente encore en son ame quelque vigueur, & quelque resource qui le soûleue & qui se soustient malgré la pesanteur de son fardeau, sans cét appuy interieur l'orgueil de tout homme infortuné seroit petit. A vray dire, l'audace sans merite & sans felicité, n'est qu'vn embrion qui n'arriue jamais à terme, & quand il y vient il languit comme vn enfant, qui n'a ny mere ny mammelle pour le nourrir.

Tout imparfait qu'est cét appetit en l'homme de s'esleuer au dessus de ce qu'il est, ie ne voy rien qui me fasse conceuoir si distinctement la coherence que nous auons auec le Createur de l'vniuers, que les vains efforts qui se découurent en toutes les choses creées, de se pousser tout autant qu'elles pouuent vers la perfection de leur principe; & quoy qu'il y ait vn certain terme qui limite leur plus grande estenduë, quand elles y sont arriuées, le dessein de s'exalter se change en celuy de se maintenir: & voyant que cela ne se peut que pour vn peu de temps, ils laissent en leur semence ou en leur bouture le germe de l'eternité qu'ils ont euë de Dieu.

Ie reuiens à l'orgueil, qui est d'autant plus dangereux, qu'il attaque la partie de l'homme la plus noble. L'auarice est toute

terrestre : l'amour a son siege au foye : la colere & la haine l'ont aux humeurs billeuses : mais la presomption se loge en la partie du cerueau qu'elle trouue la plus vuide, qui est l'imagination, qu'elle infecteroit neantmoins tres-peu, si on se donnoit la patience de considerer la matiere dont est composé ce fantosme. Car en effet, dequoy se peut enorgueillir l'homme ; Sera-ce de sa naissance ? Malgré la Majesté, l'Altesse, & la Noblesse de son sang, tousiours est-ce le fils d'vn homme, & peut-estre d'vn homme tres-imparfait. Sera-ce pour sa beauté ? C'est vn effet de l'harmonie des qualitez de sa premiere conformation, dont la consonance a fait le bel assemblage des parties desquelles il est composé, où il n'a rien contribué du sien qu'vne matiere informe.

Ce ne peut estre pour sa richesse, à laquelle s'il manque la moindre chose, & que son desir ne soit point entierement remply, il est pauure dés-là. Et moins encore pour ses charges. Les dignitez confondent plustost le merite & le demerite des personnes, qu'elles n'en font la distinction. Et ainsi c'est vne espece d'ignominie à l'homme d'honneur d'estre mis en la balance auec le meschant. Pourroit-ce estre pour sa science ? La science veritablement, qui remplit le cerueau d'vne

confusion

confusion d'images differentes qu'elle y entasse les vnes sur les autres sans les auoir digerées, luy peut bien causer de l'enflure: mais celle qui examine tout,& qui n'admet rien pour vray, qu'elle ne l'ait consideré par toutes ses faces, c'est celle-là qui est humble, & laquelle en nous faisant voir que nous sommes entr'ouuerts par tout, nous découure l'inanité de nostre presomption.

Mon enfant, la vanité se forme bien souuent de l'écume d'vn ieune sang; modere de bonne heure les vapeurs du tien. Vn fruit qui se creue auant que de meurir, ne s'assaisonne jamais bien. L'experience nous apprend aussi que les arbres qui sont entez entre deux terres, portent de meilleur & plus beau fruit que ceux qui le sont à teste du sauuageon, leurs branches ne s'esleuent au dehors que selon l'enfonceure de leurs racines au dedans, qui est vne instruction que la nature nous fait, que nos vertus ne peuuent tirer leur excellence que de la profondeur de nostre aneantissement.

La plante de tes pieds qui touche à la terre, est la seule partie de ton corps qui le porte & qui le soustient. Ton ame peut encore moins se tenir droite, & produire aucune bonne action, si ton humilité ne luy sert de fondement. L'humilité que ie desire de toy n'est point de baiser

la terre, ny ses pieds du pauure; celle-là soüille la bouche sans nettoyer l'ame que bien peu; ny que tu estimes tout autre homme au dessus de toy : l'ordre veut que tu tiennes ton rang. Voicy comme j'entens que tu sois humble, à sçauoir s'il y a quelque chose de bon en toy, que tu reconnoisses que tu le tiens de Dieu seul, & que tu n'as rien de toy que tes vices.

CHAPITRE XIV.

De l'amour sensuel.

LA seconde imperfection qui me semble se prouigner de l'amour propre, est nostre amour sensuel, que nous appellons amour tres-improprement; ce mot d'amour ne pouuant bien conuenir qu'à Dieu seul. Essentiellement l'amour n'est rien autre chose qu'vne vnion tres-parfaite de la chose aymante auec la chose aymée, laquelle vnion ne peut estre selon nature & dans l'ordre, qu'entre l'effet & sa cause, & la creature & le Createur : si tu la romps d'auec ton principe pour la faire ailleurs plus estroite, c'est vne vnion bastarde & illegitime que tu fais.

Ainsi, mon enfant, quand ton amour quitte Dieu pour se reflechir en toy-même,

méme, cette vaine complaisance est la matrice de ton orgueil. Que s'il le quitte aussi pour faire vne reflexion illegitime vers autruy, ton affection alors qui est sensuelle, ne merite plus dés-là le nom d'amour. Enfin, on peut dire de cette passion qu'elle se donne à soy-mesme son nom, selon ses respects differens, ou selon la predominance des deux parties dont nous sommes composez. Si l'ame est emportée par le corps, c'est incontinence; si elle en est la maistresse, c'est amour.

Cette merueille est assez estrange, que l'ancienne Theologie, qui est la fable, & la doctrine de l'Euangile, ayent pû si bien conuenir des choses qu'on attribuë à l'amour, que quelque contrarieté qu'il y ait entre le sensuel & le diuin, il semble que pour attirer à nous l'amour diuin, il faille auoir toutes les mesmes qualitez qu'on donne à l'amour sensuel.

La fable nous figure l'amour sensuel enfant, nud, aueugle, les aisles au dos, vn arc dans vne main, & vn flambeau dans l'autre. Enfant, parce que cette passion ne conuient bien qu'aux jeunes gens, & que l'enfance est vn indice du defaut de jugement. Nud, parce qu'elle met en chemise ceux qui s'y addonnent, & qu'elle n'apporte iamais aucun bien. Aueugle, parce qu'elle creue l'oeil

de la conduitte, & qu'il est impossible de recognoistre l'imperfection de la chose aymée. Les aisles au dos, parce qu'elle est inconstante & fugitiue. Vn arc dans vne main, & vn flambeau dans l'autre, pour nous tesmoigner que l'incontinence n'est que guerre & embrasement.

Toutes ces mesmes conditions sont necessaires pour auoir l'amour diuin. La bouche du Sauueur nous dit que pour aller à luy il faut estre faits comme des enfans, son exemple nous apprend aussi qu'il faut estre nuds jusques à l'abnegation de nostre volonté propre, & sa doctrine nous enseigne que nous deuons captiuer aueuglément nostre esprit sous l'obeissance de la foy, qu'il faut que les aisles de l'esperance nous soûtiennent, & que le feu de la charité ne s'esteigne iamais en nous.

Mon enfant, la fable a voulu que l'amour fust aueugle. Pour te faire connoistre que ses armes ne te choisiront iamais dans la presse pour te blesser, si tu ne t'approches d'elles à bout touchant. Tiens-t'en vn peu loin, & te sers du flambeau de cét aueugle, pour voir son inconsideration en son enfance; sa vergogne en sa nudité; & les beveuës qu'il fait en son aueuglement. Quoy que le temps present en fournisse assez d'exéples, pour épargner l'honneur des viuans, arrestons

restons-nous au plus ancien de tous, qui est celuy de Paris.

Considere ce juge des trois Deesses, qui pour vne fleur desja cueillie, renonce à l'abondance de toutes choses, & à la gloire des armes & des sciences, dont il pouuoit faire le choix, encore ne luy offroit-on point vne maistresse vierge, pour nous monstrer que la virginité ne doit pas estre la proye d'vn sale desir. Regarde que pour faire ce rapt funeste, il luy fallut violer le droit le plus sacré qui fust parmy les anciens, qui estoit celuy de l'hospitalité; & que durant vn siege de dix ans, dont il fut la cause, il ne parut jamais pour la deffence de son païs, ny dans le conseil, ny les armes sur le dos qu'vne seule fois, qu'il fut vaincu. Iuge par là, que là où predomine cette passion, la foy cesse, & la force & la prudence perdent leur action, comme si elles estoient liées par quelque secret enchantement.

Il faut estre plus aueugle encore que ne l'est cette fausse diuinité, d'appeller bonne fortune, comme nous faisons, l'accomplissement d'vn desir qui est sale en son dessein, déloyal en ses approches, penible en sa poursuite, perilleux en son execution, & dont la fin est souuent accompagnée de ruine, de dégoust & de honte. Cette pasion a d'autant plus be-

soin

soin de conseil qu'elle a son foüyer & son siege dans le sang, & qu'elle commence de s'allumer en la saison où il est le plus boüillant. Aussi est-ce la matiere la plus ordinaire de nos Theatres, qui ont leur establissement de nos polices, autant pour l'instruction des spectateurs, que pour leur diuertissement.

Mon enfant, mon intention n'est pas de te donner icy de l'auersion pour les Dames, ny que tu les éuites comme vn écueil viuant qui te menace d'vn naufrage infaillible.; le conseil en seroit trop sauuage : au lieu de t'en détourner, (l'ame estant capable d'aymer, auant que le corps le soit de desbauche) ie serois plustost d'aduis que tu donnasses de bonne heure ton affection à quelque belle personne, qui fust sage, auisée, & plus meure que toy, & que tu te proposasses de faire tout ce qui te seroit possible pour acquerir son estime. Pour la meriter, il faut auoir bonne grace, estre discret, adroit, sçauant, vaillant & sociable. Penses-tu que le desir de se rendre agreable à vne belle & sage maistresse, ne fust pas vn conseiller tres-fidele de l'acquisition de toutes ces bonnes qualitez ? Tandis que pour luy plaire tu t'exerceras en toutes ces choses, insensiblement la saison de ta desbauche se passera, & la personne que tu auras seruie te considerát alors com-

me

me l'œuure de ses mains, t'aymera comme son ouurage. Tu connoistras en ce temps-là que l'vnion de deux belles ames ensemble, qui se fait par la vertu, sans que le corps y ait de part, a quelque chose de bien plus doux que si elle estoit plus materielle. Les graces de l'amour ne conseruent iamais bien leur naïfueté naturelle, que par les deux premiers de nos sens, que sont la veuë & l'ouye;le dernier, que ie n'oserois nommer, en corrompt le fruit, si la loy qui le permet n'en conserue la pureté.

Ce n'est pas que ie vueille que tu serues la maistresse dont ie te parle pour l'espouser, tes mesures seroient trop proches pour vn dessein qui doit estre plus esloigné: mais il est tres-certain que qui pourroit donner sa premiere affection, estant encor bien jeune, à quelque sage conseillere, laquelle se sentant obligée des premices de nostre cœur, nous fist connoistre que tous nos soins enuers elle ne sont qu'œuures mortes, & que nous ne pouuons auoir part en son estime sans la meriter par nostre vertu. Ie t'auouë, mon fils, si l'imperfection de la matiere peut souffrir en nous quelque amendement, qu'vn tel conseil nous seroit plus vtile que tout autre pour deuenir gens d'honneur.

Ie ne te parle point de cét appetit brutal, dont l'impetuosité n'est que dans la

lie

lie du sang, il ne merite ny directement, ny indirectement le nom d'amour. Pour auoir en horreur cette ordure, considere simplement l'impureté des lieux de cette infame prostitution; quel en est le courtage, quelle est la nature des maux qui s'y contractent, quelle est leur puanteur, quels en sont les symptomes, combien la cure en est difficile, & combien est opiniastre leur contagion; & ie m'asseure qu'ayant en ton ame vne bien viue impression de cét enfer visible, il ne te faudra point d'autres preceptes pour t'en garantir.

CHAPITRE XV.

De la haine.

LA haine est vn mauuais rejetton, qui procede de l'amour propre : car encore que les gens de bien ayent vne auersion naturelle contre les meschans, elle est beaucoup plus violente contre vne personne qui fait vne blessure à l'amour que nous auons pour nous, que contre vn ennemy public. Elle s'excite en nous, ou pour le mal qu'on nous veut, ou pour celuy qu'on nous fait. Si l'émotion que cause le meschant se terminoit simplement au soin de se garder de luy,

comme d'vn animal nuisible, sans en tesmoigner nul autre ressentiment, il ne se formeroit point de pus en la playe qui nous est faite, qui est de la nature de ces blessures dont le contre-coup est plus dangereux que le coup mesme. En effet, la haine n'est rien autre chose qu'vne vapeur maligne, qui fait sans intermission son tour & son retour du cœur à l'imagination, & de l'imagination au cœur, & qui nous inquiete iour & nuit, tandis que celuy qui en est la cause est en repos. Cela estant, il faut faire mourir, si l'on peut, ce ver interieur de nostre ame, & ne donner point à nostre ennemy la joye de l'y faire naistre, & moins encore la satisfaction de voir qu'il nous ronge.

Nous ne pouuons auoir que trois sortes d'ennemis, ils sont ou plus puissans que nous, ou nos égaux, ou nos inferieurs. Si c'est vn plus grand que toy qui te hayſſe, & que tu mesprises sa haine, son mépris estant en quelque sorte l'ancantissement de son action, tu le mets au dessous de toy. Si c'est ton égal, il faut que ta prudence te serue en cette occasion. Où les forces sont égales, l'auantage demeure presque tousiours au plus vigilant & au plus adroit. Tien-toy sur tes gardes, & destourne auec dexterité les choses qui peuuent exciter ta haine & la

sienne : Que s'il est ton inferieur, sers-toy de ta force pour le desarmer, c'est à dire, pour luy oster tous les moyens de te nuire. Arrache simplement les dents du serpent, & le laisse-là.

Mon enfant, quand on te donne quelque sujet de haine, ie voudrois bien que ton ressentiment se terminast par vne horreur de l'injustice qui t'est faite, sans qu'elle s'estendit iusques à la personne d'où elle vient. Il est plus digne de commiseration que toy; il rompt les liens de nature, de la Religion & de la Loy, qui veulent tous que l'homme soit humain à l'homme ; ne les romps pas comme luy en le haïssant, autrement tu adjousteras au mal actif de l'injure qui t'est faite, le mal passif de ta haine, qui sera mal sur mal. Vn chien se contente de mordre la pierre qu'on luy ruë, sans se jetter sur la main d'où elle part, ne permets pas qu'il soit plus humain que toy.

La mesure de la haine est semblable à la picqueure du scorpion, pour la guerir il la faut écraser comme luy sur la mesme playe qu'il a faite. Enfin, ne porte point cét ennemy dans ton sein, oublie l'injustice qui t'est faite, ou la méprise ; ou si elle a besoin de quelque remede plus violent, haste-toy d'executer ce que ton honneur te conseillera pour ta satisfaction, afin que tu déloges

de ton cœur le plus promptement que tu pourras vn si fascheux hoste.

Le seul cas où il semble qu'il soit permis de haïr, est quand il y a quelque homme déloyal & meschant qui te haït, & que tu as des preuues certaines de sa haine & de sa malice : il est tres-difficile alors de separer le pecheur d'auec son peché, & que tu ne les haïsses tous deux.

CHAPITRE XVI.

De la colere.

IL se loge encore au dedans du cœur de l'homme vn autre ennemy, qui n'a point tant de durée que la haine, & neantmoins qui est bien plus dangereux qu'elle, à cause de sa violence, qui est la colere. Mes enfans, c'est mon vice, ce sera le vostre, c'est le vice de tout âge, tout sexe, & de toutes conditions, sans en excepter aucune. Il n'y a de la difference entre nous que du plus au moins seulement : toutes les autres imperfections de l'ame ont vn certain objet particulier, hors lequel cesse la malice de leur action.

L'auarice a la richesse pour son leuain ; la haine, l'iniure receuë ; l'enuie, l'intolerance du bon-heur d'autruy ; la

gueule,

gueule, la satisfaction du ventre & du palais; sans cét amorce le venin de tous ces vices auroit aussi peu de force que celuy d'vn serpent qui est engourdy. Il n'en est pas ainsi de la colere, tout sert de matiere à son embrasement, iusques aux moindres choses. Vn verre cassé, vn faux rapport, vn regard indifferent, le soupçon d'vn mespris, vn quinze sur huit, qui ne sont que bagatelles, exciteront autant ou plus de tumulte en la ceruelle d'vn bilieux, que toutes les plus grandes tempestes de la vie humaine.

Ie ne puis comprendre d'où procede vne vehemence si inconsiderée que celle de la colere, si ce n'est que le sujet qui la cause fasse vn battement repercussif de la memoire à l'imagination, & de l'imagination à la memoire, sans penetrer iamais iusques en la partie raisonnable de l'ame, & que de cette collision s'allume nostre embrasement; car si vne fois la futilitté de la chose qui nous transporte hors de nous-mesmes, pouuoit subir l'examen de la raison, le nom de Dieu qui est le spectateur de nos folies, ne seroit point blasphemé; nos cheueux, au moins les miens, nous resteroient tous à la teste: il ne s'exciteroit point de la palpitation au cœur, d'estouffement au poulmon, d'inflammation aux

yeux,

yeux, d'escume à la bouche, de begayement à la langue, ny vn mouuement frenetique & conuulsif en toutes les parties du corps & de l'ame. Toutes ces choses sont autant de symptomes de la colere, & autant d'ennemis qui me font encore presentement la guerre, de la victoire desquels, pourueu que vous y eussiez part, mes chers enfans, ie vous proteste que i'aurois plus de ioye de nous en voir à tous eriger vn trophée dans nos ames, que de toute autre conqueste que nous pourrions faire.

A vray dire, mes amis, pour ce qui est de moy il n'y a plus d'esperance d'amendement : mes defauts estant de mesme âge que ie suis, & ne faisant eux & moy qu'vne mesme substance, il est impossible meshuy de les oster qu'auec le suppost qui les soustient. Ainsi ie ne puis estre auec vous de ce combat, ny le fauoriser que comme ceux qui sonnent la charge sans s'y mesler. Cét ennemy neantmoins n'est point inuincible, pourueu qu'on le combatte à la frontiere, & qu'on resiste d'abord à son impulsion tumultueuse auant qu'elle nous saisisse: on reconnoist alors qu'elle est de la nature des spectres, dont le premier aspect est terrible; & qu'en effet il n'a non plus qu'eux ny de corps ny de nerfs, quand on a le cœur de l'attendre.

Pour marque de son infirmité, les femmes,

mes, les enfans, les vieilles gens, les malades, qui sont toutes personnes imbecilles, sont les plus exposées à cette passion. L'homme de cœur n'en est surmonté que par sa nonchalance, encore faut-il pour le vaincre qu'elle le surprenne tousiours par là où il est le plus foible. L'auare par la perte, ou le gain cessant, l'ambitieux par vn rebut, l'homme vain par vn mespris, le voluptueux par la priuation de son plaisir, & ainsi des autres.

On a, ce me semble, tres-bien exprimé la nature de la colere, en l'appellant impuissance d'ame; car d'où auroient pû proceder les coups de foüet donnez à la mer, les menaces au mont Athos, le deffy contre Neptune, le déplacement des Dieux hors de leurs rangs, la cessation de leurs sacrifices, leur reniement, la rupture des vtensiles, de ses habillemens, & de sa chair propre, que de l'extreme impuissance d'vne ame foible. Et d'autant qu'on rit de toutes ces folies, au lieu d'en auoir horreur, cette indulgence les entretient de telle sorte, qu'on a veu cent fanfarons de colere, qui sont en effet plus moderez qu'ils ne paroissent, lesquels se sont introduits en la bien-veillance des grands par vn moyen qui les en deuoit éloigner.

Quoyque mon temperament soit plus sanguin

ſanguin que bilieux ; le malheur du jeu, & l'impatience de ma fortune, m'ont accusé de ſi faſcheux redoublemens dans les accez de cette fievre, que ſi vous ne retranchez à la voſtre, & ſur tout, mon fils aiſné, qui eſtes le plus boüillant de tous, ces deux mammelles d'abſynthe, ie veux dire le jeu, & la meſme impatience que i'ay euë, i'ay bien peur que ſur mon exemple cette maladie ne faſſe en ma famille vne portion de mon heredité.

Il n'y a rien qui nous découure ſi bien la laideur de ce vice, que de voir l'homme en cette agitation, ſouffrir en quelque ſorte vn aneantiſſement entier de ce qu'il eſtoit auparauant par le changement qui ſe fait en ſa perſonne. Ce ne ſera pas aux marques de ſon eſprit, qu'on le reconnoiſtra, ſes premiers lineamens n'y ſont plus, la fureur les efface ; & moins encore par la forme de ſon viſage, les conuulſions qu'il endure ne luy permettant pas de conſeruer vn ſeul trait de ſa reſſemblance ordinaire.

Peut-eſtre a-ce eſté par vne prudence de nature que ce vice eſtant plus prompt & plus actif que les autres, n'ait pû cacher comme eux ſa deformité ny ſa malice dans l'enfonceure de la matiere, & qu'en ſe produiſant au dehors, il nous ait fait voir en la repreſentation de ſa laideur, l'image

des autres vices ses confreres, dont le venin est plus couuert, pour nous donner vne auersion generale contre eux tous. Pleust à Dieu que nous pussions nous contempler d'vne veuë saine dans vn miroir, tandis que nostre ame boult, & que le vray portrait interieur & exterieur de nostre tempeste pûst arriuer de nostre veuë à nostre iugement sans en confondre les especes ; ce mal sans doute n'auroit point besoin pour se guerir d'vn autre medicament que de nostre veuë propre.

Mon enfant, considere ie te prie en la personne du colere quel est le monstre qui l'agite au dedans, dont tu ne vois que l'ombre & le fantosme sur son visage. Iuge par les fumées & par la suye qui paroissent au dehors, quel est l'embrasement de son cœur, & par le mouuement conuulsif que souffre son corps, quel est le tyran qui s'est emparé de son ame. On t'abuse de dire que c'est vne courte fureur, sa violence fait le supplément de sa durée ; elle est de la nature des geants, qui d'enfans, ce dit la fable, deuiennent hommes du soir au matin. Les autres vices s'insinuent à la desrobée, comme s'ils auoient honte qu'on les vist, cettuy-cy fait son irruption du cœur comme vn tourbillon de feu, d'où il sort plusieurs estincelles, dont les vnes vont aux yeux, les autres aux jouës, à la langue, aux

levres, au poulmon, aux jointures, sans qu'il y ait aucune partie du corps qui soit regie de son esprit propre. Il sort méme de la bouche du patient comme de celle d'vn criminel beaucoup de paroles qui sont exprimées contre sa volonté, par la violence de la torture où il est, & dont il ne se souuient point du tout quand elle a cessé.

Que si toutes ces choses ne suffisent pour vostre instruction, apprenez au moins de l'experience que i'en ay faite, qu'il n'y a point en l'homme de vice si prompt en sa naissance, si difforme en son action, si sujet au repentir, ny dont les fruits soient si amers que de cettuy-cy. Enfin, c'est vne espece d'epylepsie, plus sale encore que n'est le mal caduc, en ce qu'elle est actiue & passiue. Iugez par là, mes amis, de la beauté de son contraire qui est la mansuetude, & combien c'est vne chose agreable à Dieu, aux hommes, & plus encore à soy-mesme, de posseder son corps & son ame auec toute sorte de douceur.

CHAPITRE XVII.

De la vengeance.

LA vengeance est le fruit que se proposent la colere & la haine, que Dieu ne s'est point reseruée comme le morceau le plus friand : mais plustost pour arracher de nostre cœur ces deux sauuageons, dont le fruit est encore plus dangereux que la tige. Qu'on oste à la haine & à la colere le plaisir de la vengeance, on les desarme toutes deux. L'experience nous apprend que les blessures se guerissent par la poudre de sympathie : mais que l'onguent d'antipathie puisse faire le mesme effet, la nature ne le permet pas. La mesme experience nous montre que nostre sang propre qui se congele à l'ouuerture de la playe qu'on nous a faite, est vn baume plus salutaire pour la guerir, que l'effusion du sang d'autruy.

Voicy proprement quel est l'effet de la vengeance, elle gratte vn vlcere qui nous cuit, & de là s'engendre vne plus grande inflammation ; & finalement la gangrenne. Vn Capitaine Piedmontois qui fut en Sauoye sous ma garde prés de six semaines, me confessa que de soixante & trois il restoit le seul de sa famille,

qui

qui n'eust pas esté assassiné, & que la famille ennemie de la sienne, qui consistoit en cinquante-six testes, y compris femmes, enfans, & seruiteurs, auoit esté entierement esteinte.

Tout bien consideré, ie ne voy point de remede qui soit si perfide en son intention que celuy de la vengeance, soit qu'on se propose de soulager le mal qu'on a receu, ou de chastier le meschant; car on ne fait ny l'vn ny l'autre. Ie ne ferme point ma playe quand j'en fay vne plus profonde dans le corps de mon ennemy, & en me vengeant du meschant, non seulement ie l'irrite plus que ie ne le corrige, mais ie le deuiens moy-méme, en m'attribuant vn pouuoir dont l'authorité n'appartient qu'à la loy. Ie fais pis encore en luy faisant iniure en me vengeant, ie iustifie celle qu'il m'a faite, & luy fournis vne nouuelle matiere d'vne contre-vengeance. L'iniure faite viole simplement la loy, l'iniure repoussée la dépoüille auec insolence de son authorité.

Quand on se venge en se commettant auec son ennemy, on le rend son égal; mais en luy pardonnant il ne l'est plus, il deuient nostre inferieur, le pardon ayant en soy quelque chose de royal, & le caractere de maistre. Le Sage en nous disant qu'il y a de l'honneur d'oublier les

injures passées, nous apprend ce que nous deuons faire en cette occasion. Le mal passé n'est plus, laissons-en le fascheux souuenir en son abysme.

Le meschant fait son mestier en faisant du mal; si tu es bon, tu feras le tien en luy faisant du bien. Il n'y a point de trait plus penetrant que celuy du bienfait: son coup va iusques au cœur, peut-estre touchera-t'il celuy de ton ennemy; au moins feras-tu voir en luy faisant du bien, qu'il est d'autant plus méchant que tu es bon; ce qui n'est pas vne legere vengeance. A dire vray, mes chers enfans, la theorie de ces conseils est bien plus belle que la pratique n'en est aisée: Dieu nous preserue tous d'vne iniure qui merite vn iuste ressentiment, de peur qu'vn pas si glissant que cettuy-là ne descouure l'impuissance de nos forces en cette occasion.

Chapitre XVIII.

De la crainte.

LA vengeance ne nous donne iamais qu'en herbe le fruit qu'elle nous propose pour nostre satisfaction. La crainte fait encore pis, elle nous esbranle si bien, qu'en

qu'en nous saisissant elle fait tomber la feüille, la fleur & le fruit qu'elle nous promet. Il semble qu'elle ne regarde que nostre seureté, & neantmoins dés l'instant mesme qu'elle se forme en nostre ame, le trouble y naist auec elle : on la pourroit appeller auec raison l'vsuriere de nos infortunes ; car au lieu de quelqu'vne qui ne fait que menacer, elle appelle à elle toutes celles que son apprehension peut conceuoir, & par sa diligence d'aller au deuant, elle se fait souuent vn tourment reel, d'vn mal qui n'est qu'imaginaire. Si les meilleurs fruits mesmes sont aspres estant cueillis auant leur maturité, quel peut estre l'auant-goust d'vn mal qui n'est point encore en sa saison ?

La crainte est vn art de prolonger sa misere, qui joint le passé auec le present, tesmoin le saisissement d'vn des Lieutenans d'Alexandre, au seul aspect de l'vne de ses statuës : & auec plus de pompe encore l'auenir auec le present, d'autant que les maux presens ne viennent à nous qu'vn à vn, & les maux à venir ne se presentent iamais qu'en gros à nostre imagination. En ce rencontre ne permettons pas que la fortune qui nous garentira d'vne partie, & peut-estre de tous, nous soit plus indulgente que nous-mesme.

Comme cette apprehension de l'aue-

nir, qui n'est pas encore, n'est qu'vn faux germe de la prudence humaine, l'impression qu'elle fait en nous n'est pas si prompte ny si inconsiderée que l'est celle d'vne peur presente. Cette derniere ne consulte point, elle lie tellement en nous toutes les fonctions du corps & de l'ame, que nous demeurons sans action, ou s'il nous en reste, ce n'est que pour nous ietter dans vn plus grand precipice que celuy que nous voulons éuiter : celle-cy est directement opposée à la fortitude, & d'autant plus honteuse à vn Gentil-homme, que la vaillance doit estre sa qualité la plus essentielle.

Mon enfant, l'épouuante d'vn peril present te deshonore, celle d'vn mal éloigné t'inquiete : prens cœur, ie te prie, contre l'vn & contre l'autre. S'il y a de la prudence en la descouuerte d'vn mal à venir, elle manque en son pressentiment. Ne permets point que le coup de la fortune qui te menace te frappe de loin, de peur que tu ne sois d'autant plus affoibly quand tu seras aux mains auec elle. La seule crainte, qui n'est pas seulement permise, mais qui est absolument commandée, est la crainte du Seigneur, qui est le commencement de sagesse, Dieu te la veüille donner.

CHAPITRE

CHAPITRE XIX.

De l'enuie.

IL y a encore vne autre plus importune hostesse de l'ame, qui est l'enuie, que ie ne te conseille point de receuoir en ton cœur. La haine par le iuste ressentiment d'vne iniure receuë, y peut entrer à main armée; l'enuie n'y peut estre admise, si tu ne l'y appelles : mais quand elle y est vne fois, c'est le seul des vices qui ne chomme point, & qui ne se reconcilie iamais auec la vertu qu'apres la mort. Refuse à cette hostesse décharnée, qui ne se nourrit que de vipereaux, le mesme appartement que Dieu s'est reserué chez toy pour sa demeure. C'est vne honteuse fomentation à vn esprit touché de cette maladie, que la detraction de l'honneur d'autruy. Patience, si en le diminuant tu en faisois vne piece d'applique au tien; au contraire tu perds le peu que tu en as.

L'œil malin n'attire pas simplement sur luy la haine & le mespris de celuy qu'il regarde, il l'attire aussi de tous ceux qui voyent la malignité de son aspect. L'enuie est plustost vn hommage qu'vne morsure à la vertu d'autruy; voicy ce qui en reüssit. Entre deux concurrents, celuy

qui est l'enuieux quitte le premier rang de son bon gré, quand mesme la fortune le luy donneroit : & il arriue assez souuent qu'en regrettant les actiós d'autruy on les éclaircit, & qu'elles en deuiennent plus illustres.

Ce vice, sans auoir comme les autres aucun pretexte qui luy serue d'excuse, est également commun aux grands comme aux petits, parce que les petits ne peuuent souffrir patiémét que la vertu des persónes de leur condition les éloigne d'eux; ny les grands, que les petits s'en approchent : Au lieu de s'enuier l'vn l'autre, les petits feroiét mieux de marcher sur les pas de ceux qui les deuãcét, & les grãds de cóseruer leur auantage.

Il y a peu de familles illustres qui n'ayent eu quelque personne de fortune pour leur deuancier ; ce progrez ne s'est pû faire sans auoir changé l'interualle qui estoit entre luy & les hommes de condition de son temps, sa posterité peut bien souffrir la méme chose. Ie vous prie, mes enfans, de fauoriser ceux qui s'éleueront par leur merite, ils vous donneront vn iour la main, & ceux qui vous suiuent par vostre exemple vous pousseront en auant.

CHAPITRE XX.

De la tristesse.

IL n'y a gueres de passions qui ne se forment en nous auec violence. La tristesse

est vne de celles qui naissent en l'ame par vn libre acquiescement de la volonté : nous y auons vne si grande disposition, qu'outre que tous les vices en leur fin ont vne tristesse interieure qui leur est associée, le moindre euenement fascheux l'introduit en nous sans aucune resistance. Quelle soit la peine de nos vices, nous le meritons : Il est juste que le mal engendre le mal, mais que les euenemens de la vie ausquels la condition humaine est sujette, & qui nous viennent de la main de Dieu nous contristent, c'est ce que nous ne deuons pas souffrir.

La tristesse est vne marque si essentielle du pecheur, que par celle-là seule l'Escriture nous découure le cœur de l'hypocrite, Dieu ayant voulu par vn iuste iugement que son ennemy couuert, quoy qu'il veüille sauuer les apparences, estant rongé du ver interieur de sa conscience, porte toûjours, sur son front l'emprainte du supplice que merite sa déloyauté, qui est la tristesse.

Cette passion est en quelque sorte l'image visible de l'enfer, d'autant qu'elle nous oste par la priuation du bien que nous regretons, l'vsage & le goust de ceux qui nous restent, & qu'elle infecte si bien de son amertume toutes les fonctions de nostre ame, qu'elle y esteint nostre amour propre & nostre gratitude enuers Dieu.

Regarde, mon enfant, iusques où va l'in-

dustrie de l'homme qui s'afflige ; en faisant vne reueuë de toutes les felicitez possibles ; des richesses, des voluptez, des honneurs, il compose de tous ces biens-là qui luy manquent, le venin qui l'empoisonne. Fay mieux, ie te prie, des maladies, des injures de la fortune, & d'vne infinité d'autres maux que tu ne souffres point, dont le nombre est grand au respect de ceux que tu as ; fais-en plustost vn preseruatif contre ce funeste poison.

S'il y a quelque tristesse qui soit excusable ; ce doit estre celle de la perte d'vn pere, d'vn frere affectionné, d'vn sage fils, d'vn loyal amy, d'vn bon maistre, ou de la mort d'vne femme fidele, qui est plustost vn démembrement de nous-mesmes, qu'vne separation. L'oubly de leur memoire n'est point en nostre puissance : & quand il y seroit, cét oubly estant vne espece d'aneantissemẽt de la chose aymée, ie ne te cõseillerois jamais vn remede si sauuage. Il est vray qu'en ces dures occasions, qui ont leur fondement au milieu de nos entrailles, ce seroit estre inhumain que d'estre insensible.

Que faut-il donc faire pour nostre consolation? Pleurer dessus le mort, comme nostre Sauueur; le ressusciter par vn doux souuenir de sa memoire ; & laisser auec luy nostre douleur dans le tombeau, puisque nous ne l'en pouuons retirer. La fable en petrifiãt cette

cette mere infortunée apres la mort de tous ses enfans, nous apprend que nous sommes d'vne matiere trop molle pour souffrir en chair & en os vn mal de cette nature: neantmoins d'autant qu'il semble qu'vne extréme affliction soit vn murmure secret contre la prouidence, humilions-nous deuant elle, & reconnoissons qu'il n'y a point de douleur interieure dont la perseuerance soit absolument legitime, que celle du mal que nous faisons. Cette tristesse seule tuë le peché, ressuscite le pecheur, & luy redonne la joye.

CHAPITRE XXI.

De la joye. Et qu'il n'y en a point hors de la vertu.

Comme il n'y a rien qui nous designe tant le peché que la tristesse, il n'y a point aussi de contentement solide que celuy qui nous vient de la vertu. S'il procede de nostre immoderation, il passe comme vn éclair, ou comme la lueur d'vne amorce, qui ne dure qu'vn instant, & qui se change tout aussi-tost en vne puante vapeur. Si c'est de la fortune qu'il vienne, elle est toûjours perfide, quoy qu'elle fasse. Si elle ne nous accorde rien, elle est infidele à nos esperances: elle l'est aussi, si elle nous oste ce qu'elle nous donne, & elle ne laisse pas

de

de l'estre encore en nous le conseruant; d'autant que le sentiment du bien qu'elle nous fait s'éuapore en sa subsistance; sa durée suffit pour nous en oster le goust, si bien qu'on peut dire que le contentement où manque la vertu, n'ayant rien qui luy donne vie, n'est que le cadavre de la felicité.

La joye, qui ne procede point de la vertu, peche souuent en sa masse: si elle est petite, elle est imperceptible: si elle est excessiue, il y a du dãger que le cœur de l'hõme ne soit vn vaisseau trop foible & trop petit pour contenir son débordement sans se rompre.

Sçache aussi, mon enfant, que le plaisir des sens est impur & de peu de durée: celuy du goust, quoy qu'il ne soit que comme vn essay qui se fait en passant des viandes que reçoit l'estomach, ne laisse pas de causer des maux durables, comme des indigestiõs, des vertiges, & des empeschemens au cerueau, qui font des interregnes en l'ame par la cessation de son action; d'où s'ensuit quelques fois la mort, dont le coup est clandestin, pour ne s'apperceuoir pas de si loin quelle en peut estre la cause. Pour ce qui est de cette volupté, qui naist de la redondance des esprits, elle est si prompte en son action, qu'elle est tout aussi-tost esteinte qu'allumée: si on la presse on la met hors d'haleine, & à la continuë elle decline en impuissance.

L'odorat est autant pour les mauuaises,

que pour les bonnes odeurs : les dernieres si elles sont vn peu fortes, enteſtent comme les autres, au lieu de conforter le cerueau. Pour ce qui eſt de l'oüye, comme la diſſonance importune l'ame, l'harmonie la diſſout & la déplace hors de ſon lieu. La veuë, qui eſt le plus pur de nos ſens, ſe laſſe à la longue de la beauté de ſon objet ; ce qu'elle a admiré au premier aſpect, ne fait plus que luy plaire au ſecond : au troiſieſme il ne luy déplaiſt pas encore : mais à la continuë elle s'en dégouſte par l'accouſtumance de le voir. Enfin, mes enfans, le plaiſir de nos ſens, quand meſme ils ſeroient touſiours ſatisfaits, n'eſt que ſuperficiel, il ne touche que les extremitez des organes qui ſont pour leur fonction, s'il s'y incorpore il n'eſt plus ſenſible dés-là.

Pour ce qui eſt du contentement qu'apportent l'honneur, la gloire, les dignitez, la nobleſſe, l'authorité & les richeſſes ; l'opinion de ceux qui ne conſiderent ces choſes que comme des biens imaginaires, ou comme des inſtrumens de noſtre vanité, eſt ce me ſemble vn peu trop ſeuere. Quoy que la vertu trouue en elle-meſme dequoy ſe contenter, la police des hommes, pour donner emulation de bien faire, a tres-ſagement voulu que l'honneur, la gloire, les dignitez, la nobleſſe, fuſſent vn hommage viſible qu'on rendoit à la vertu, & que l'au-

thorité & les richesses luy seruissent de moyés pour dőner plus d'estenduë à son action.

Tous ces bien-là neantmoins ne doiuent faire impression sur nous que comme biens de suitte, qui ne sont que du bagage de la vertu : car en effet l'honneur & l'estime n'est qu'vne vapeur passagere, qui ne vient à nous que de la fantaisie d'autruy ; la noblesse qu'vne reconnoissance politique des seruices rendus, & l'authorité qu'vn pouuoir de maintenir les loix auec dignité que les loix mesmes nous donnent : toutes ces choses n'estant que concessions estrangeres, ne peuuent establir en nous vn solide contentement : il n'y a que la vertu seule dont l'action est toute nostre qui le puisse donner.

Comme il est impossible que le corps qui est d'vne bonne constitution, beau, sain & vigoureux, ne ressente le plaisir qu'il y a en la joüissance de tous ces biens;par la méme raison, quand l'ame sera purgée de toutes ses perturbations,qui sont des malades ; qu'elle ne voudra rien qui ne soit honneste, ou qui ne soit iuste, en quoy consiste la vraye beauté, & qu'elle se tiendra toûjours preste à bien faire, elle ne peut estre en cét estat qu'elle ne ressente desja quelque auant-goust de la joye du Ciel.

Plûst à Dieu, mes amis, que vous fussiez capables de cõnoistre la felicité de ceux qui ont atteint cette perfectiõ,& que vous pûs-

siez voir à l'œil en quelque digne sujet vn relief viuant de l'excellẽce de la vertu, afin que l'objet sensible de sa beauté vous pûst attirer en son amour auec plus de violence.

CHAPITRE XXII.

Qu'il faut élire vne profession. De la profession des armes, & quelle en deuroit estre la premiere institution.

MOn enfant, apres t'auoir entretenu de tes mœurs, & des vices qui les peuuẽt corrompre, ie viens maintenant à la profession que tu es obligé de suiure; car encore que nous ayons tous vne pareille origine, la sapience de celuy qui en est l'autheur, a voulu qu'il y eust entre nous plusieurs differences de conditions & de mestiers qui eussent tous besoin l'vn de l'autre, afin que le seruice mutuel qui se reçoit en cette diuersité, nous fust à tous vn cõmun lié de dilectiõ: c'est pourquoy, mes amis, pour ne demeurer point inutiles en cette cõmunauté, il faut qu'vn chacun de nous se propose vn train de vie qui puisse selon nostre nature, & selon les loix satisfaire à ce deuoir public.

En faueur de cette liaison commune, de trois fils que i'ay, mon intention est que deux seruent le Roy dans ses armées, & que l'autre soit Ecclesiastique, pourueu

qu'il ait les bonnes qualitez que desire vne si sainte vocation ; sinon ie veux qu'il soit encore soldat : Quoyque i'aye desja perdu trois enfans de mon frere aisné, l'vn deuant Corbie, l'autre deuant Perpignan, & le troisiéme au retour du siege de Thionuille: & trois enfans de l'vne de mes sœurs, dont l'vn mourut en garnison, l'autre fut tué deuant saint Antonin, & le dernier en la bataille de Nordlinguen, il ne faut pas pour cela se rebuter du mestier.

Ie sçay bien que l'homme de guerre n'est rien autre chose qu'vne victime dévoüée pour le seruice du Prince & du public, qu'il en est le martyr, & que nos Roys ont plus de raison d'appeller les Gentils-hommes les confins de leur Estat, veu le progrez de nos guerres, que cét ancien qui disoit en montrant ses concitoyens, que c'estoient les murailles de sa ville.

Cela estant, il me semble qu'on deuroit auoir vn peu plus de soin de leur premiere institution pour la guerre, & qu'il seroit à souhaitter qu'il y eust dans le Royaume quelques places qui seruissent de parcs d'exercice à la noblesse à sa sortie de page & du College, & que dans ces places il y eust academie pour le manege, pour voltiger, dancer, tirer des armes, pour l'Arithmetique, la charte, la nauigation & les langues, dont les maistres fussent gagez aux dé-

pens

pens du Roy, en faueur des enfans des pauures Gentils-hommes qui seroient morts ou vieillis dans le seruice. La chose n'est point sans exemple, deux personnes de condition l'ont faite autrefois à leurs dépens ; à sçauoir M. de saint Luc en Broüage, & M. de Vic à Calais, auec tant d'honneur & de reputation, qu'il n'est iamais sorty de cadets de leur garnison, qui ne les ait respectez toute leur vie autant que le Roy, & plus honoré que leurs peres.

Cette despence est de tres-petite consideration dans vn grand Estat comme le nostre au respect du bien qui en peut reüssir ; Premierement, ce qu'vn page aura contracté de vicieux en la confrerie des lacquais où il est nourry, & desquels il ne differe que des culottes, se changera en discretion quand il se verra éclairé de ses Officiers, de ses Maistres, & de tous les autres Gentils-hommes qui courent vne méme carriere auec luy. L'escolier qui sort du College, mal-propre, ombrageux & hagard, se formera la grace, & s'asseurera en se voyant dans vne compagnie plus resoluë & plus ciuilisée que celle qu'il vient de quitter : La où si d'abord vn page se jette dans les gardes, apres le commerce des lacquais, la contagion du filou dans Paris est dangereuse : & aussi qu'il est à craindre que l'escolier, estant vn clerc d'armes, faute d'entregent

d'entregent ne se rebute du seruice, se voyant en son nouiciat le joüet de ses camarades en ce mesme lieu où il y a plus de licence que dans vne garnison bien reglée.

Il est aussi tres-considerable que la sortie de page & du college, se fait en la fleur de l'âge, & que cette fleur tombe sans porter de fruit, ou quelle en porte de mauuais si elle est tant soit peu negligée. En cette belle saison le sang & les esprits qui sont en leur vigueur, sont de tres-dangereux conseillers, si le mouuement de leur impulsion leur demeure libre. Ainsi c'est vne chose digne de pitié de voir sous leur propre conduitte de ieunes gens qui sortent de la maison d'vne personne de condition, duquel peut-estre ils n'auront esté connus que par ses liurées; ou d'vn College où ils n'auront rien appris qu'il ne leur faille oublier, veu la negligence des Seigneurs, & le peu de capacité qu'ont les regens en l'education de la jeunesse.

Apres vn pareil naufrage de leurs premieres années, ce sera mal sur mal s'ils entrent dans vne garnison où ils n'ayent rien à faire que leur garde, qui ne se fait que de trois iours l'vn. En la faineantise des deux autres, l'ame se voit en danger de deuenir encore plus nonchalante que le corps. Ie ne voy point de remede à cét inconuenient, que par le moyen de tous

ces

ces differens exercices que ie propose, qui dans leur varieté pourroient toûjours tenir en haleine le corps & l'esprit de la jeunesse, & par vne honneste emulation de faire à qui mieux mieux, rompre le calus des mauuaises habitudes qui auroient esté contractées auparauant, & en introduire de meilleures.

D'enuoyer presentement nos jeunes gens en Hollande, ce seroit vne chose assez superfluë, le succez de nos armes & la diligence de nos sieges, font voir que d'escoliers en ce mestier nous sommes deuenus maistres : joint aussi qu'en deux voyages que i'y ay faits volontaire, l'vn à la rupture de la treve, & l'autre durant le siege de Breda, cadet neantmoins de trente-six ans au premier, & de quarante au second; i'ay reconnu par experience que le tabac, le brandevin & le casuart, faisoient en ce lieu-là la meilleure partie des exercices de nos cadets.

I'ay bien opinion que ce que ie propose n'est qu'vn vœu que ie fais en herbe, dont ie n'espere ny fleur ny fruit. Ainsi ne connoissant point de garnison dans le Royaume où l'on ait aucun soin de la jeunesse, mon aduis est, mes enfans, qu'auant que d'aller à l'armée, vous seruiez vn an le Roy dans ses gardes, vous luy deüez les premices de vos seruices; là se

voit

voit le grand monde en sa masse, ailleurs il ne se voit qu'en détail : en apprenant en ce lieu-là le deuoir de soldat, vous ne manquerez ny de maistres ny de temps pour vos autres exercices, pourueu que vous ayez le iugement de le bien mesnager. En ce mesme lieu le commerce du soldat, de l'officier, du bourgeois, de l'artisan, du filou, du deuot, & la presence de la Cour, vous peuuent donner d'vn seul aspect vne idée generale de l'ordre & du desordre du monde, dont la consideration ne vous sera pas du tout inutile en vostre conduitte: vostre an de nouiciat expiré dans les gardes, vous pourrez aller faire vostre profession dans l'armée.

CHAPITRE XXIII.

Sept conseils pour l'homme de guerre.

IVsques icy, mes amis, i'ay traitté auec vous comme vn bon pere qui apprend à ses enfans leurs premieres allures, & qui les soustient par les cordons: maintenant que ie vous considere comme initiez dans le mestier, outre la qualité de pere que i'auois desja, i'acquiers aussi sur vous celle d'vn ancien officier, & sous ce double respect vous deuez en-

core plus de deference à mes conseils touchant la profession où vous estes appellez.

Premier Conseil.

Mon fils, le premier conseil que ie te donne, est que si tu ne te sens le cœur bon pour les armes,& que tu ne sois bien resolu de seruir le Roy fidellement, tu ne t'en méles point : quoyque ta condition t'y oblige,on ne t'y contraint pas:L'arriere-ban n'est plus en vsage, & quand il y seroit, la prudence de nos Loix te permet de remplacer l'obligation de ton seruice de la presence d'vn autre, qui vaudra mieux que toy. N'adjouste point à la foiblesse de ton cœur vn sacrilege que tu commets en violant par lâcheté, ou par infidelité, le serment que tu prestes entre les mains du Commissaire, de bien & fidelement seruir. La foy que tu luy donnes à la teste du bataillon la main leuée deuers le Ciel, est vn vœu solennel que tu fais en la presence de Dieu & des hommes, qui n'est d'vne guere moindre obligation que les autres. Ceux-là ne se font qu'vne fois en la vie, le tient se renouuelle à toutes les monstres. Leur solde n'est qu'à credit & en esperance, la tienne est presente ; & mesme on pourroit dire que leur desertion n'est qu'vn peché particulier, & que la tienne est vn crime public.

Ainsi,

Ainsi, mon enfant, meurs plustost que de rien faire dans l'armée qui te puisse deshonorer, il y auroit tropt de tesmoin de la honte. L'ancienne discipline, qui punissoit de mort l'homme lâche, estoit moins seuere que la nostre, qui prolonge le sentiment de son infamie, en le laissant suruiure à son honneur.

II. Conseil.

Mon second conseil est que tu ne t'opiniastres dans le combat qu'autant de temps que les ennemis te feront teste: quand ils seront vne fois rompus, & qu'il n'y aura plus pour eux aucune esperance de r'aliment, fay ferme & laisse acheuer leur déroute à ceux qui ont besoin de se mettre en curée. Ne te soüille point du sang de celuy qui fuit, & moins encore de celuy qui se rend. Les blessures que l'on fait par derriere sont plus honteuses que celles qu'on y reçoit. Tu crains celuy que tu frappes en cét estat, en ne luy touchant point tu le mesprises. Dans vne armée il y a trois sortes de courages, les meilleurs commencent la victoire, les mediocres la suiuent, & les autres font le massacre, fois des premiers.

III. Con

III. Conseil.

Si quelqu'vn se rend à toy, & qu'il soit de condition que tu en puisses dispo-ser à ta volonté, laisse-le luy-mesme ordonner de sa rançon : s'il ne te veut rien promettre, fais vn acte de charité sans bourse deslier, & le renuoye, s'il te promet quelque chose, remets-le en liberté sur sa foy ; s'il y manque, croy que ç'a esté par impuissance d'y satisfaire, & qu'en vain tu luy aurois donné la seureté de sa vie, si tu l'auois priué de ce qui luy fait besoin pour l'entretenir ; à dire vray ce trafic est d'vne bien courte ambition.

IV. Conseil.

Ie te recommande sur tout de ne saccager iamais le lieu de ton logement ; celuy qui t'y reçoit est ton hoste & toy le sien, qui est vn nom de bien-veillance mutuelle. Si c'est ton païs que tu rauages, dés là tu commets vn patricide : si c'est vn païs de conqueste, espargne-le, mon enfant, il deuient le domaine de celuy qui t'a mis les armes en main ; que ton insolence ne fasse point craindre sa domination. Si c'est vn païs ennemy, n'en sois point le destructeur, de peur qu'en seuissant contre les ouurages de l'art &

de la nature, tu ne te commettes auec ton goujat, en te rendant le compagnon & le complice des desordres qu'il est en possession de faire.

V. Conseil.

Si tu peux vn iour meriter par tes seruices que le Roy te donne le gouuernement de quelque place frontiere; si elle est de son ancien domaine, outre la vigilance de ta garde, gouuerne-toy de sorte que ta debonnaireté enuers les habitans te serue d'vne seconde garnison; & que leurs voisins, en l'image qu'ils verront en ta personne de la bonté de ton maistre, ayent sujet de le souhaitter pour leur Prince. Si c'est dans vne place de conqueste, apprens de moy que les acquests de la force ne se conseruent que par la Iustice, & qu'il n'y a qu'elle seule qui puisse rompre le joug d'vne ancienne seruitude en faueur d'vne nouuelle subjection. Propose-toy simplement le seruice du Roy, la seureté de la place, la protection, & non pas le pillage de ceux qui seront sous ta couleurine, & vne integrité de vie exemplaire, qui sont les marques essentielles d'vn bon gouuerneur. La grande suitte, les riches ameublemens, le luxe de la table, n'en sont que les fausses apparences, ne les affecte

point,

point, n'ayant pas assez de bien pour en soustenir la despense. Toutes ces choses qui ne sont que d'ostentation, seroient autant d'ennemis de ton deuoir que tu logerois en ton cœur.

VI. Conseil.

Si quelqu'vn te confie sans commission le sous-gouuernement d'vne place du Roy, & qu'il abandonne son seruice, retire-toy du sien sans le troubler en ce qu'il t'aura confié. Tu n'es pas moins obligé de conseruer le deuoir du droit des gens, qui est de remettre le depost, que le deuoir de la loy de l'Estat qui est d'estre fidele à ton Prince : tu satisfaits par ce moyen à l'vn & à l'autre.

VII. Conseil.

Quelque employ que tu ayes, ne sois point interessé du costé de la bourse, ne t'amuse point à ce qu'on appelle le tour du baston, cette mesquinerie est sordide & d'vn petit reuenu. Abstiens-toy de ce menu trafic, quand mesme il te seroit permis, afin qu'à peu de frais tes mains & ta cupidité s'accoustume à se tenir en leur deuoir.

I'ay fait ce que ie te conseille, m'estant

veu officier dans vne place, où les fermiers du Roy me voulurent continuer vne gratification qu'ils auoient accoustumé de faire à ceux qui m'auoient deuancé, & mesme auec quelque augmentation; ie la refusay pour n'auoir pas la honte, estant appointé du Roy, d'engager son officiers sous vne autre paye que la sienne.

Chapitre XXIV.

Trois conseils pour la fortune. Le I. De suiure toûjours la Cour & l'armée. Le II. De suiure le mouuement de son instinct. Le III. De se proposer vne honneste fin en toutes choses.

Premier Conseil.

POur ce qui est des voyes que vous deuez tenir en la recherche de ce qu'on appelle fortune, ie n'ay point d'autre conseil à vous donner, sinon que vous vous presentiez tousiours à elle aux lieux où elle vous puisse voir, qui sont la Cour & l'armée, & qu'estans là vous la laissiez disposer de vous selon son bon plaisir. Aidez-vous-y de vos soins en attendant patiemment ce qu'elle en ordonnera, ou vous aurez de mauuaises heures. L'experience m'a fait voir que c'est

c'est vne maistresse qui desire simplement l'assiduité de nostre presence, sans vouloir estre forcée qu'à ce qu'il luy plaist, & que ceux mesmes par les mains desquels se fait le departement de ses graces, veulent comme elle, cette mesme submission. I'ay reconnu qu'en vain ie m'estois proposé de mourir, ou de tirer d'elle quelque meilleur party que ie n'ay fait, ma vie m'ayant esté conseruée presque en despit de moy, sans auoir receu d'elle qu'vne bien petite part de ses faueurs.

Il est vray qu'elle m'a presenté la Lieutenance Colonelle du Regiment de saint Luc, à present Persan, que i'eusse acceptée, si alors ie n'eusse point esté menacé d'vne phtisie : & depuis quatre ans encor feu Monsieur le Mareschal de Vitry enuoya iusques chez moy m'offrir le méme employ dans le Regiment de la Reyne : mais mon impuissance d'en pouuoir soustenir la despence, m'obligea de faire en moy-mesme cette sage reflexion, qu'en l'âge où i'estois ma famille auoit plus besoin de ma presence que le Roy de mon seruice.

Neantmoins telle qu'a esté ma petite fortune, i'ay tout sujet de remercier Dieu de m'auoir fait la grace de subsister honnestement du reuenu de l'Autel dans le seruice de l'autel ; d'y auoir demeuré assez long-temps sans honte que ie sça-

che, d'en auoir retiré de quoy remplacer les auances que j'ay faites de mon bien dans les premieres années de mon seruice, & que sa prouidence ait permis pour mon repos qu'on m'ait osté d'vne place où l'assiduité de ma demeure m'eust empesché de rencontrer, comme j'ay fait, vostre mere, d'où me vient la benediction de vostre naissance, mes amis, & vn autre secours qu'on ne veut pas que ie publie, par le moyen duquel ie reçoy tous les ans les mesmes estats que j'auois du Roy lors que j'estois son officier. Ainsi il a plû à la misericorde diuine de me continuer mes appointemens en ma retraite comme durant le temps de mon seruice, en changeant seulement la main de son tresorier.

II. *Conseil.*

Mes Enfans, j'ay encore vn auis tres-considerable à vous donner, touchant le progrez du cours de vostre fortune, qui est d'escouter les conseil de vos amis: mais s'il est tout à fait contraire au vostre, & que vous soyez en âge de faire élection des voyes que vous deuez tenir, suiuez le mouuement de vostre instinct, si vous sentez qu'il vous fasse violence. Nos desseins se mesurent selon l'estenduë de nostre ame grande ou petite, à peine en

peux-tu

peux-tu rencontrer vne de ta jauge, qui te soit si propre qu'en leur execution la mesure d'autruy ne se trouue ou plus longue ou plus courte que la tienne. C'est la cause pourquoy nous voyons vn chacun de nous assez sage en ses affaires propres, pourueu qu'il s'y applique, d'autant qu'il les conduit selon luy. La diuersité d'âge, de temperament, de condition, d'interest, sont autant de nuances differentes en l'aspect de l'estre des choses, dont la varieté empesche que le conseil d'autruy ne puisse bien conuenir auec nous des moyens qui nous sont tout à fait proportionnez.

Les grandes actions que nous voyons reüssir, qui nous sembloient impossibles auant leur execution, ne peuuent proceder d'ailleurs que l'impulsion interne de quelque particulier esprit de conduitte, qui force celuy qui les fait de les entreprendre malgré son raisonnement, autrement elles ne se feront point.

Par cette seule raison nous ne voyons point que les Republiques ayent accoûtumé de faire de si grands progrez que les Monarchies, d'autant que tous les grands desseins ont tousiours quelque chose de hazardeux, & que dans les Communautez le desir de se conseruer est populaire & plus vniuersel que celuy de s'accroistre; joint aussi qu'il est du tout impossi-

ble que tant de differens esprits qui ont leur voix dans le Conseil, puissent auoir tous vn commun pressentiment si le succez de la chose dont ils deliberent sera heureux ou non ; là où quand toutes choses sont regies par la volonté d'vn seul, nous voyons ordinairement reüssir les grands desseins, soit que sa preuoyance luy r'approche comme auec des lunettes de longue veuë le succez de l'auenir, qui est imperceptible à la connoissance de beaucoup d'yeux qui regardent diuersement les choses, ou soit que sans consulter dauantage il rende vne obeïssance aueugle à l'impulsion de son genie, qui luy respond de leur euenement. De là procedent les actions incroyables qui se font dans les Monarchies sous le gouuernement d'vn excellent Prince, ou sous la direction de quelque heureux & auisé Ministre durant sa minorité, tesmoin l'exemple du regne present : ou sous quelque majorité qui ait eu la prudence de s'associer aux affaires quelque sage confident d'Estat, tesmoin l'exemple du regne passé, qui peut-estre eust encore produit quelque chose de plus grand, si le mouuement regulier de la direction n'eust point esté souuent retardé par celuy de la maistresse roue, qui ne luy estoit pas tousiours concent[illegible]

Certes

Certes quand il me souuient d'auoir veu vn Gentil-homme de Poitou, cadet de sa maison, bonne à la verité, mais pleine d'affaires, se proposer auant que d'estre encore dans le ministere, de remettre entre les mains du Roy les places que tenoient ceux de la Religion dans le Royaume, & de changer les grands desseins de la maison d'Austriche en la necessité de se conseruer plustost que de s'accroistre; ie me sens entierement conuaincu, veu la difficulté de ce projet, de croire que s'il n'eust eu vn esprit particulier de lumiere qui luy faisoit voir à l'œil la possibilité de toutes ces choses, il ne les eust iamais entreprises.

La reprise de Ré, la prise de Nancy, le dernier secours de Casal, celuy de Leucate & de la ville de Turin, sont actions trop hardies, s'il est permis de le dire, pour auoir esté entreprises selon les regles d'vne conduite ordinaire, par ceux qui les ont faites, sans auoir eu vne préconnoissance interieure de leur succez. Et quoyque la bataille de Rocroy, qui a esté suiuie de celle de Fribourg, & celle de Fribourg de celle de Nordlinghen, soient des effets certains d'vne prudence qui agit tousiours d'vne mesme force, neantmoins ces action sont d'vne telle hauteur, veu les circonstances du

temps, du lieu, & de l'âge de celuy qui les a toutes desseignées & executées de sa main, qu'elles paroissent à tous ceux qui les regardent de loin, des journées d'vne audace diuinement inspirée. Son Altesse me le pardonnera, s'il luy plaist, ces impulsions extraordinaires ont quelquefois vn mouuement si soudain & si impreueu, qu'elles se font comme ces belles fugues de musique, dont l'art est caché, qui emportent celuy qui chante hors de luy-mesme, & qui le rauissent, quand elles sont faites, d'vne pareille admiration que ceux qui l'écoutent.

Mes enfans, nous ne pouuons admettre la Prouidence pour les grandes choses, sans l'admettre aussi pour les petites, tout ce qui est icy-bas estant également petit deuant Dieu. Sur le modele de ces grandes ames dont ie viens de parler, nous auons sujet de croire que les petites comme les nostres ont aussi-bien leur moteur particulier pour leur direction, que celles qui paroissent grandes à nostre égard.

III. Conseil.

Ainsi ie vous conseille d'abandonner vostre conduite à l'inspiration de vostre genie. Soyez asseurez qu'elle sera heureuse, pourueu que vous vous pro-

posiez

posiez vne honneste fin en tout ce que vous entreprendrez. En se proposant vne honneste fin, il faut de necessité que les moyens pour y paruenir le soient aussi, autrement la fin ne le seroit plus, & en ce faisant nos actions qui ont leur direction vers cette fin estant honnestes, nous demeurerons tousiours dans l'habitude & en l'exercice de la vertu, quand méme nostre intention manqueroit de succez.

Sur tout il est tres-important que les desseins des grands qui ont vne grande suite, ayent tousiours leur respect à quelque honneste fin : si elle est autre, & qu'il se fasse vne rupture du repos public au dedans ou au dehors d'vn Estat, les calamitez qui en arriuent font qu'on regarde la vie de ceux qui les causent ; si elle est courte, elle paroit comme vn tourbillon qui renuerse tout ce qu'il rencontre, & qui finalement se dissipe en sa propre violence. Que si elle est de longue durée, on la considere comme ces grandes inondations qui submergent tout vn païs, dont les restes, s'il y en a, ne paroissent plus que comme ces tours & ces pointes de clochers à demy-noyées, qui ne subsistent au milieu de leur naufrage, que pour en mieux designer l'horreur & l'estenduë.

Vn Grand est bien malheureux, qui pouuant reluire d'vn beau feu, ne se fait

voir que comme vne Comette, sa reputation est bien infortunée quand elle ne se trouue dans les Annales que comme vn tremblement de terre, ou comme vn deluge, & que la durée de sa vie ne soit fameuse que par les maux qu'il a faits. Il n'y a de la reputation que pour les Grands, soit bonne ou mauuaise, celle des petits se perd en la multitude, pour cette raison leur mouuement vers vne bonne fin doit estre plus violent que le nostre, ils voyent que leur nom ne se conserue que par là, que plusieurs siecles apres leur mort, ils ont encore liaison auec les viuans par la veneration qu'on a pour eux, & que leur memoire en vieillissant rend vne meilleure odeur, comme celles des méchans vne plus puante, pour s'estre proposez vne mauuaise fin: La cheute des derniers est comme celle du tonnerre qui tombe auec grand bruit, & qui ne laisse rien de remarquable apres luy que le dommage qu'il a fait, & vne infection qui empoisonne le lieu de sa cheute.

CHAPITRE XXV.

Cinq aduis touchant la conduitte de sa maison.

MEs enfans, apres vous auoir entretenus de l'honneste fin que doiuent auoir toutes vos actions, ie viens à la conduitte de vostre maison, qui n'est pas de petite importance. Si comme les Cheualiers errans on trouuoit tousiours son equipage prest & le couuert mis, ie vous conseillerois de suiure comme eux le cours de vos auentures, sans auoir nul autre soin : mais ayant besoin du peu de bien que ie vous laisse pour vous seruir de pain de munition, iusques à ce que le Roy vous en donne d'autre, il est à propos que vous sçachiez comme il le faut ménager. Les loix n'en permettent la disposition qu'à vingt-cinq ans, soit qu'elles ayent eu cette visée de n'abandonner pas au premier âge, qui est despensier & inconsideré, vn viatique dont le dernier a plus besoin encore que le premier, ou qu'elles ayent eu quelque autre respect, elles me semblent tres-sages, d'auoir suspendu nostre puissance d'agir en nos affaires iusques en cét âge-là ; d'autant que la conduitte d'vne maison qui est penible eust fait vne trop grande

diuersion

diuersion de nos premieres années, dont l'employ se fait plus vtilement en l'estude de la profession que nous voulons suiure, qu'en quelque autre occupation que ce puisse estre. Nos statuts ont voulu pour cét effet que le caractere de Prestrise & de Iuge ne pûst estre plustost conferé qu'à vingt-cinq ans, pour donner plus de loisir de se rendre capable en l'vn & en l'autre, attendu mesme qu'il n'estoit pas raisonnable qu'on fust arbitre de la conscience d'autruy auant que de sçauoir gouuerner la sienne, ny que nous eussions iurisdiction sur vn bien qui n'est point à nous, & que nous ne l'eussions point sur le nostre. Tu voy, mon fils, qu'en ces deux choses il faut auoir atteint vn certaint âge auant que d'en faire la profession, c'est en quoy se trouuent les auantages de la tienne, en laquelle pour y auoir commandement on ne compte point le temps, ny les années de seruice, on regarde seulement à leur prix, & à ce que vaut celuy qui les fait. Tel s'est veu par la loy auoir la disposition de tous les commandemens d'vne armée, qui par la méme loy estant encore mineur ne l'auoit pas de son bien. Les siecles passez & le present nous en fournissent de riches exemples, que ie quitte pour reprendre les voyes que ie veux que tu suiues en la conduitte de ta maison.

I. Premierement, mes enfans, apres vos premiers seruices rendus à l'Estat, dont l'interest va deuant le vostre, j'entens qu'à vingt-cinq ans vous preniez connoissance de vostre bien, puisque nos loix, qui sont nos sages conseilleres vous en mettent en possession en cét âge-là.

Ie ne vous laisse point de procez, n'en ayez point ensemble, ie vous en conjure, ny auec vos voisins, s'il se peut. Ie voudrois bien qu'il ne vous fallust point entre vous & eux autre loy que celle de vostre conscience. Si on vous en intente quelqu'vn, taschez d'en sortir à l'amiable, & relaschez plustost quelque chose du vostre. Vn arrest engendre vn autre arrest, & cét autre vn autre : neantmoins s'il vous faut plaider, attendez de vos Iuges ce que Dieu leur inspirera pour vostre repos. Demandez-leur simplement en les solicitant, d'estre attentifs à vostre cause ; toute autre priere que celle de leur attention les solicite de leur des-honneur. Dites-leur nuëment ce qui est de vostre affaire, quand mesme il vous deuroit nuire, ils vous en seront plus indulgens. Quelque arrest qu'on vous donne, rendez le mesme respect à vos Iuges, que si Dieu l'auoit luy-mesme prononcé. Ceux qui sont assis dans son tribunal, quoy qu'ils fassent, ne sont que les ministeres de sa volonté.

II. Ie

II. Ie suis d'aduis aussi que vous taschiez d'auoir quelques notions generales de vostre coustumier, afin que vous ne tombiez pas si aueuglément sous la direction de ceux ausquels vous commettrez le soin de vos affaires, que vous ne puissiez bien connoistre s'ils s'en acquittent fidellement ou non, regardez-les auec attention : l'œil du maistre qui engraisse le cheual, doit empécher que son seruiteur ne se remplisse par trop, où il en sera mal seruy. Quand on se croit à couuert sous l'aueugle confiance de son maistre, on deuient de fidele, infidele; & de soigneux, nonchalant. Enfin, il arriue souuent que par cette negligence on se trouue encore plus soy-mesme sous le gouuernement de son valet, que ne sont les affaires qui luy sont commises.

Ie vous donne ce conseil, mes enfans, sans croire qu'il se puisse appliquer à vostre fortune, elle est si petite qu'elle n'a pas besoin d'autre intendant que de vous-mesme; mais ayant eu le dessein d'appeller sous vostre nom au partage de cette heredité tous les ieunes gens de quelque condition qu'ils soient, ie me trouue engagé d'y inserer beaucoup de choses, qui sont plus de l'vsage public que du vostre.

III. En parlant à vous, ie donne aduis à toute personne qui aura besoin d'ai-

de en la direction de ſes affaires, de ne ſe ſeruir point d'vn homme qui ſoit ſordide ny mechanique. Vn vilain, en eſpargnant peu de choſe, communique la contagion de ſon ame à ce qu'il ménage: il ſoüille tout ce qu'il touche comme les harpies, & leur imprime ie ne ſçay quelle ordure qui peut faire ſa reflexion contre l'honneur de celuy qui le met en beſogne. On peut dire de la meſquinerie, que c'eſt vne épargne, qui pour vne once de reſerue produit vn quintal de honte, elle n'eſt lucratiue que pour celuy qui la fait, d'autant qu'elle luy ſert de leurre pour vne plus grande confiance. Tout meſquin eſt auare, & tout auare ne peut eſtre fidele. Il regarde le bien que tu luy mets entre les mains comme l'objet de ſa proye, & le ménage auſſi ſordidement comme ſi elle eſtoit desja ſienne. S'il paroiſt fidele en la conduitte des petits ruiſſeaux qui doiuent remplir ta ciſterne, ce n'eſt que pour puiſer largement & plus ſeurement en ſe profondeur, obſerue-le de prés aux choſes qu'il penſe que tu negliges, & tu découuriras bien-toſt qu'il n'eſt bon meſnager que pour luy.

IV. Ne te ſers point auſſi d'vn chicaneur, c'eſt vn crauate qui ne ſçait que fuir & eſcarmoucher, dont toute la force ne conſiſte qu'en ſes détours, & qui faute d'auoir

d'auoir l'intelligence de couper vn procés iusques dans sa racine, se contente de le retailler, d'où naissent vne infinité de nouueaux rejettons, au lieu qu'vn homme intelligent pousse vne affaire tout d'vne haleine, & porte le remede tout droit à la source du mal. Enfin le piege que tend vn chicaneur est ou si grossier qu'on le descouure, ou si délié qu'on le rompt. Ainsi il ne se trouue tendu que pour son maistre seul, qui est peut-estre aussi la seule proye qu'il pretend.

V. C'est pourquoy il est tres-necessaire que tu fasses souuent vne reueuë sur ce qui se passe en la maison, afin que tu voyes comme quoy se gouuernent ceux qui te seruent. Les affaires ont veritablement quelque chose de rude & d'austere en leur abord, d'autant qu'elles font vne abstraction de nous à elles. Faisons mieux, faisons vne attraction d'elles à nous, & elles se rendront plus familieres. La premiere demande temporelle que nous faisons à Dieu, est celle de nostre pain quotidien: s'il nous le donne, allumons nostre lumiere naturelle pour le mesnager, plustost que de l'esteindre en l'abandonnant aueuglément sous la conduitte d'autruy. L'instruction de nos affaires particulieres, nous donne l'intelligence des generales: parce que la loy commune

commune de l'Estat nous tenant tous assujettis sous vn mesme deuoir, ie ne puis sçauoir comme quoy il me faut honnestement vser de ce qui est à moy, que ie n'aye en méme temps vne idée de ce qui se doit faire en la famille d'autruy.

Chapitre XXVI.

Qu'il faut auoir quelques notions generales des choses publiques. Qu'on ne les peut apprendre hors de la Cour; & pourquoy il y faut passer vne partie de sa vie.

Ie serois d'aduis aussi, puis qu'vn chacun de nous n'est qu'vne partie d'vn plus grand tout, que tu eusses quelques notions generales, comme quoy se gouuerne ce grand corps, dont tu es vne partie, & de quelles pieces il est composé. Plusieurs testes assemblées font vne famille; plusieurs familles vn village & vne ville; plusieurs villes vne prouince, & plusieurs prouinces vn Estat, qui est gouuerné par la puissance d'vn seul, de l'authorité duquel dériue vne loy commune, qui fait la liaison de toutes ces parties entr'elles, dont resulte vne correspondance respectiue du chef aux membres, & des membres au chef, pour le maintien

tien commun du total. Ce total est composé de quatre differentes conditions d'hommes ; de la Noblesse, du Clergé, de la Iustice, & du peuple. Du concours des seruices de chaque condition, & de leur iuste temperament entr'elles dépend la paix & la seureté publique.

Le Clergé entretient l'vnion de Dieu auec l'Estat : la Noblesse en asseure le dedans & le dehors par les armes : la Iustice en maintient la concorde sous l'autorité de la loy, & le peuple y contribuë de sa substance. La bonne intelligence du Prince auec tous ces differens estages de ses subjets est si grande, que nos Rois ont dit presque aussi souuent, qu'ils estoient le premier bourgeois de leur ville capitale, comme ils se disent les premiers Gentils-hommes de leur Royaume. Leur lict de Iustice, & leur Onction sacrée, tesmoignent aussi qu'ils en sont le premier Iusticier & le premier Prelat. Ainsi, faisant teste par tout, il doit y auoir vn respect mutuel de condition à condition, dont il plaist au Prince de faire la premiere teste en chaque estage.

Mon enfant, tu as vne place en ce grand tout : si tu peux sçauoir comme il se gouuerne, elle en sera mieux remplie, & toy plus satisfait. Quoy que ta condition t'appelle à vn mestier auquel

quelques

quelques siecles barbares ont crû que pour y bien reüssir il falloit estre ignorant, il y en a eu d'autres plus aduisez, qui n'ont pas tenu cétte opinion. Parmy la plus belliqueuse nation qui ait iamais esté, on voit à toute heure les genereaux d'armée en descendant du char de leur triomphe, aller au Conseil d'Estat, assister au conseil des parties, faire les charges de Lieutenant Ciuil, de grand Voyer, de Tresorier de l'épargne, & de là retourner aux commandemens des armées, qui est vn tesmoignage que toutes cés fonctions n'estoient point incompatibles entr'elles. Sans aller chercher des exemples au loin, nos progrez en Flandres ne procedent que de ce que nos premiers Princes du sang font voir qu'ils remplissent aussi dignement les premieres places dans vn conseil que dans le commandement des armées, & qu'estre vn bon chef de conseil & vn bon chef de guerre, est égalemẽt vn effet de leur mestier.

Quand il n'y auroit point d'autre profit à faire en cét estude, que la satisfaction qu'il y a de voir par combien de conduits differens se deriue le flux du premier commandement iusques aux moindres parties de l'Estat, & comme se fait le reflux de l'obeyssance vers la premiere source du commandement, tou-

jours est-ce vne belle chose à considerer. Cette connoissance est plus aisée à acquerir que l'on ne se l'imagine : la lecture des ordonnances, aidée de quelque conference auec ceux du mestier, dont tu trouueras en Cour tous les atteliers, te donnera en peu de temps cette intelligence, laquelle comme vne belle anatomie d'Estat te representera par ordre & d'vne seule veuë toutes les pieces differentes dont est composé le nostre. Ce n'est point vne mediocre satisfation de connoistre la symmetrie d'vn tout dont nous sommes vne partie, quand méme cette connoissance deuroit demeurer oisiue en nous, & sans en faire aucune application.

Mon fils, cét estude ne se peut faire hors de la Cour, d'autant qu'elle contient toutes les parties nobles de ce grand tout : Il faut y passer vne partie de sa vie, & tascher, estant déja le subjet de ton Roy, d'estre encore de sa maison, son pensionnaire ou son officier. Employe tes seruices & tes plus belles années en ce dessein : mais si la fortune te rejette comme elle m'a fait, pense à ta retraitte en vieillissant. Cét âge auancé est vne morte saison, qui ne produit rien.

Vn vieux Courtisant qui cherche encore fortune, n'est pas moins digne de mocquerie qu'vn vieux amant. Les maistres-

ses

ses qu'ils seruent l'vn & l'autre en ce temps-là, ne leur sçauroient faire plus de faueur qu'en leur refusant celle qu'ils demandent, dont peut-estre les fonctions seront au dessus de leurs forces. Si l'on accorde quelque chose à leur perseuerance, ce doit estre vne grace d'oblat, qui n'oblige qu'à vn seruice mediocre, ou à rien du tout.

Quoy qu'il semble que le partage des biens de la terre soit desja fait quand nous venons au monde, nos portions neantmoins ne sont pas si fixes qu'elles ne se puissent accroistre ou diminuer, Dieu ayant voulu pour maintenir entre les hommes quelque égalité, que le flux & reflux de la fortune en fist de temps en temps vne nouuelle diuision. La Cour est le lieu du change le plus considerable, les Grands s'y font & s'y deffont pour faire place aux petits qui s'y éleuent, & qui s'y ruinent aussi pour faire place à d'autres. C'est en ce lieu-là que paroist le plus grand tour de cette reuolution; dans les Prouinces son mouuement est comme celuy qui se fait auprés de l'essieu, qui est si lent qu'il est presque imperceptible. On auroit tort de se plaindre de cette vicissitude, qui est vn effet de la Prouidence, laquelle veut faire voir aux hommes qu'elle les appelle

chacun

chacun à son tour aux biens & aux honneurs : & d'autant que l'ordre qu'elle tient nous est inconnu, nous donnons inconsiderément à l'action de Dieu le nom de la fortune.

La Cour ; comme ie l'ay dit, est le principal atteriel de ce changement, tout y est est grand au respect des Prouinces, & tout petit au respect du Prince, & de ceux de son sang. Leur presence rend en quelque sorte tout le reste égal, qui ne le seroit point hors de là. Quoy qu'elle paroisse vn lieu de grand bruit & de grande confusion, & que ce soit là que se forment les orages & le tonnerre, on y est tousiours mieux & plus seurement qu'aux lieux où il tombe. La Cour pour le moins a cela d'excellent, que si elle n'auance pas celuy qui se propose d'y demeurer, elle le façonne, d'autant que les vertus y sont en leur exaltation, & les vices en leur déchet, pour ne paroistre pas à la veuë du Prince.

CHAPITRE XXVII.

Des vices ausquels les hommes de la cour sont les plus sujets, qui sont la vanité, la mocquerie, la dissimulation, l'ambition & le luxe.

LEs vices de la Cour les plus ordinaires sont la vanité, la mocquerie, la dissimulation, l'ambition, & le luxe. La vanité est proprement vne foiblesse ou vne impuissance d'ame, de contenir au dedans de nous-mesmes la bonne opinion que nous en auons, soit que le contentement que nous en ressentons soit trop grand pour la petitesse du vaisseau qui le reçoit ; ou que l'ayant receu il soit si foible qu'il faille qu'il se rompe pour luy donner son passage au dehors. Les Dames, & les actions de valeur sont la matiere la plus commune des vanitez de la Cour. On se persuade en amour que c'est esteindre en quelque sorte la lumiere d'vn beau feu que de la tenir secrette, & qu'vne joye est d'vn bien petit volume qui n'a pour toute son estenduë que le cœur de ceux qui la ressentent. Ainsi il est assez difficile que la bouche d'vn ieune homme puisse celer vn plaisir où elle a eu tant de part. Aux actions de courage, ceux qui les font ont peur aussi de

n'estre pas assez veus, & que si la victoire, est müette il y a peu de difference entre le victorieux & le vaincu. De là naist l'vne & l'autre vanité, qui ont neantmoins leurs principes bien differens, la premiere procedant de l'impuissance d'vne ame qui s'entr'ouure & s'éuapore en l'excez de son plaisir; & l'autre de la foiblesse d'vn cœur mediocre, qui mesure les choses selon la peine qu'il a euë, ou selon la violence qu'il s'est faite à luy-mesme en les faisant. Il les estime selon ce qu'elles luy coustent & non ce qu'elles valent, ce qui est cause que nous voyons tousiours les petites ames estre beaucoup plus vaines que les grandes, d'autant que tout ce qu'elles font de bon leur paroit hors de leur mesure : là où les grandes qui ont plus d'estenduë, & qui sont tousiours au dessus de tout ce qu'elles font, se maintiennent dans vne aussi grande modestie que s'ils auoient honte de n'auoir pas assez fait; L'vne & l'autre vanité n'est rien autre chose que le son d'vn vaisseau creux ou foible, plus digne de mocquerie que de haine.

La mocquerie est vn autre vice de Cour, qui ne procede que d'vne bonne opinion que nous auons de nostre suffisance au dessus de celle d'autruy; elle cherche son diuertissement & celuy de la compagnie

pagnie aux dépens de quelqu'vn. Si elle pouuoit estre assez modéste pour se faire sentir doucement sans écorcher ou faire vne playe profonde, ie ne la trouuerois pas tout à fait inutile dans le commerce de la vie: Quand elle est simplement accorte & enjoüée, outre qu'elle sert d'assaisonnement en la conuersation; sa pointe est en quelque sorte medecinale, ce qu'il y a d'acre & de mordicant en elle se faisant quelquefois sentir plus vtilement qu'vn sage conseil: Sa liberté nous descouure assez souuent vn mal que nous ignorons, où nostre amy n'ose toucher, & le guerir, en nous le faisant connoistre. A la bien prendre, elle ne doit estre bien iniurieuse qu'en la bouche du mal-veillant.

La dissimulation est vn autre vice de l'homme de Cour, & neantmoins vne vertu d'Estat, qui a besoin de cette couuerture, comme d'vne seconde nuit pour mieux cacher encore le secret de l'Empire: l'homme de Cour en l'appliquant à ses actions priuées, qui n'ont pas besoin d'vne pareille conduitte que les generales, en fait vn vice particulier: c'est vne fausse reflexion de lumiere, ou pour mieux dire, hors les affaires publiques, elle n'est que le singe d'vne prudence politique. C'est vn déguisement qui trauestit si bien l'homme, que tout

le cours de sa vie n'est qu'vn mensonge continué. Le menteur a quelques interualles de verité, le dissimulé n'en a point, & le plus souuent il ressemble à ces masques qui courent les ruës durant le carnaual, qu'il est autant indifferent de connoistre que de ne les connoistre point. Deffie-toy tousiours neantmoins de tout homme qui marche la visiere baissée, quelque intention qu'il aye il donne sujet de soupçonner en cét estat, qu'il va ou qu'il vient de faire vn méchant coup. Pour toy, jette tousiours fixement les yeux au point où tu tends, n'y va point de trauers ny à reculons, de peur que tu ne fasses vne fausse route. Entre les Grands mesme la dissimulation est vne vertu mediocre. Tibere n'a esté qu'vn Prince commun, quoyque le plus dangereux de tous les Empereurs, & Louys XI. n'a pas esté ny le plus grand, ny le meilleur de nos Roys, ils ont esté tous deux grands artisans de cette prudence politique.

Mes enfans, ne craignez point de vous faire vne fenestre vis-à-vis du cœur, peut-estre corrigerez-vous vne partie de vos defauts par la honte que vous aurez qu'ils soient exposez en veuë. Quand on aura vne fois reconnu qu'en toutes vos actions il n'y a rien que verité, candeur & ingenuité; s'il se presente quelque affaire

faire qui ait besoin d'vne profonde nuit, la preoccupation de l'integrité de vostre vie passée sera cause que vous serez inuisibles en la negotiant.

Pour ce qui est de l'ambition, c'est vn vice inherant & si inseparable de la nature de l'homme, qu'il n'y a point d'âge, de condition, ny de sexe qui en soit exempt : mais comme sa matiere est plus noble & plus estenduë en la Cour, qu'elle ne l'est ailleurs, ie l'appelle vn vice de Cour, si vice se doit appeller vn appetit naturel qui est en l'homme de se pousser en auant. Il est vray si on pouuoit toûjours se maintenir dans vne voye honneste pour s'éleuer, que l'ambition seroit plustost vne vertu qu'vn vice : mais comme le mouuement de s'agrandir est violent & precipité, & que tous moyens bons ou mauuais luy sont propres pour arriuer à ces fins, cela est cause qu'elle decline souuent en vne passion vicieuse.

A vray dire l'ambition est le ver interieur de l'homme d'esprit, qui deuient vne abeille en l'ame du vertueux, & vne guespe en l'ame du meschant. Cette passion a quelque rapport à la colere, qui est aduste en ses obstructions, comme l'autre est maligne & enuieuse quand elle rencontre quelque empeschement en son progrez. Il faut qu'elle soit d'vne nature

bien aueugle & bien inconsiderée, de n'auoir iamais aucun terme où elle se puisse arrester, semblable à ces oyseaux qui ont les yeux creuez qui volent tousiours en haut, pour estre incertains du lieu où ils se doiuent brancher.

Cecy est assez estrãge, que l'ambition auec toutes ses imperfections ne laisse pas de cõseruer en elle le germe de toutes les plus belles actions de la vie. Mon fils cette naissance est bastarde, pour leur en donner vne qui soit plus illustre & plus legitime, il ne faut auoir nul autre respect en les faisant que celuy de la vertu seule.

Le luxe qui consiste principalement en la magnificence des bastimẽs, en la beauté des meubles, en l'excés & en la delicatesse des viures, en la richesse des habits, & en la grãde suite, se pourroit mieux appeller vne põpe qu'vn vice de Cour. Toutes ces choses sont autant de refractions de grandeur, qui ont leurs apparences courbes sans l'estre. Le cours de cette profusion dans l'Estat fluë & refluë secrettement des Prouinces à la Cour, & de la Cour aux prouinces, comme la cheute des fleuues en la mer, dont le retour se fait dans leur source par de conduits qui nous sont inconnus, pour entretenir successiuement les fleuues & la mer en leur iuste grandeur : sans ce reflux leur source seroit bien-tost tarie ou engorgée.

Il

Il n'y a que nostre Estat seul qui puisse supporter l'excez de cette despense, les autres Estats ne le peuuent sans se ruiner; Nous le voyons en ce qu'aux vns toute leur pompe est ceremoniale, & ne consiste qu'en la droite & en la gauche, ou en vn certain cortege de parade qui allonge simplement la queuë sans agrandir les ailles. Aux autres, ils ont la prudence de ne permettre pas que le Prince se fasse voir à toute heure. Cette eclipse de sa personne n'estant en effet que le mesnage d'vn Estat qui ne se sent pas assez fort pour soustenir la splendeur qui doit tousiours accompagner la Majesté & la presence du Prince.

Pour ce qui est des autres Estats qui veulent nous imiter en cét excés, on peu dire d'eux qu'ils ne sont que nos singes, veu l'inégalité de leurs forces aux nostres. Nostre luxe est en quelque sorte vne image de l'abondance de nature, qui quelque dégast qu'elle souffre en ses fleurs ou en ses fruits, nous en laisse toûjours de reste.

Ie diray plus, que la profusion (n'en déplaise à nos loix somptuaires) a quelque chose en elle de plus politique que l'épargne, en diminuant par la licence de se ruiner le reuenu des grands qui sont naturellemenr despensiers, dont la puissance en se dissipant elle-mesme deuient

moins suspecte à l'Estat. En effet tout bien consideré, ie trouue que le luxe est vn mal particulier & vn bien public, d'autant que par ce moyen les biens ne sont que changer de main, & qu'il y a quelque iustice œconomique en cette reuolution successiue, qui est vne des principales causes du maintien de l'Estat.

Mon enfant, aux cinq choses que ie viens de toucher, i'ay fait à peu prés le denombrement des imperfections de la Cour les plus essentielles; les autres qui s'y remarquent sont vices de passage; ceux-cy luy sont inherens : neantmoins quelques defauts qu'ils ayent ils sont plus excusables en ce lieu-là qu'ils ne le sont ailleurs.

Aux champs la vanité la plus ordinaire est celle de la race, qui n'est qu'vne reflexion de la lumiere de nos peres. La moquerie y est iniurieuse, la dissimulation y est infidele, l'ambition se termine à l'offerte & au pain benist, & le luxe en la table simplement, & aux chiens. Ces defauts ayant en Cour de plus nobles sujets où s'appliquer, y sont aussi plus supportables.

S'il y a iamais eu en Cour vne vertu bien épurée, & sans aucun meslange de vice, ç'a esté celle de feu M. le Marquis de Senecey le pere : Il estoit également sage, vaillant, sçauant & bon, ou pour

mieux

mieux dire, il estoit vertueux selon Dieu & selon la Cour, qui sont deux choses assez difficiles à concilier ensemble.

CHAPITRE XXVIII.

Six conseils pour l'homme de Cour. I. D'estre au Roy. II. Comme on se doit gouuerner auec les fauoris III. De s'accommoder au temps. IV. D'estre souple. V. De n'estre pas trop scrupuleux en ce qui est de son honneur. VI. De suiure la mode.

MOn fils, de cét exemple illustre ie reuiens à toy pour te dire que hors de la Cour on ne voit rien d'acheué, ny point de belles vies : c'est pourquoy ie suis d'auis que la vostre reçoiue en ce lieu-là sa premiere forme : ie vous laisse peu de bien pour y pouuoir soustenir la despense qu'il y faut faire, il en faut hazarder vne partie comme j'ay fait, la fortune veut qu'on s'hypoteque à elle en la seruant : cependant ou l'on se façonne, ou l'ont meurt dans le seruice; ou en vieillissant à la Cour ou dans les armes, la Cour ou l'Armée vous entretient.

Si tu tires quelque auantage de tes seruices rendus dans les armées, & que cela joint au peu de bien que ie te laisse, te

puisse donner le moyen de subsister en Cour de toy-mesme, n'aye point d'autre maistre que le Roy; n'engage point ailleurs ta fidelité, il peut arriuer vn temps que ton honneur contre ton deuoir t'appellera du costé de ton bien-facteur.

Laisse-toy emporter comme la tourbe aux torrens ordinaire de la Cour, qui sont les fauoris. Le Roy les choisit, ou pour luy aider à soustenir le poids de son Estat, ou pour estre de sa confidence ou de ses plaisirs, ou pour faire simplement quelque ouurage de creation : sous quelque respect que ce soit de l'vn de ces trois, c'est vne image de sa puissance qu'il se taille, que tu es obligé de reuerer.

Ceux qui sont en la grace du Prince, à cause de leur intelligence dans les conseils, & de leur fidelité dans les affaires, sont plustost associez aux soins de l'Estat que fauoris; l'vtilité de leurs seruices, & le soulagement que le Prince en reçoit, te doit affectionner à eux, si tu es vn bon subjet. Tasche d'en estre connu si tu peux, d'autant que la veuë du Prince, qui est presque tousiours vague dans la multitude, qui que tu sois, ne s'arrestera iamais sur toy auec attention que par leur moyen. Mais comme les affaires & les hommes ne font d'ordinaire qu'vn mesme canal, la foule y est si grande, que leur
accez

accez deuient plus difficile que celuy du Prince : neantmoins il faut se mettre en deuoir de se monstrer quelquefois à eux, quand ce ne seroit que pour honnorer le choix de leur ministere.

Que ta discretion alors se tienne dans vne iuste distance : si tu les approches de trop prés ou trop souuent, tu leur charges la veuë, & tu les importunes, la presse que tu leur fais te recule plus qu'elle ne t'auance : Ne les regarde pas aussi de trop loin, ny trop rarement, de peur que tu ne te trouues hors de mire, & que ton indifference ne te nuise.

Pour ce qui est des fauoris qui sont des plaisirs & de la confidence du Prince (que ie mets au second rang, d'autant qu'il est necessaire que le soing de leur Estat preuienne celuy de leur diuertissement,) la grandeur des Rois leur seroit incommode, si elle les priuoit de ce qu'il y a de plus doux en la vie de l'homme, qui est l'amitié.

Pour rendre vne amitié parfaite, il faut qu'il y ait entre les amis quelque rapport d'âge, de volontez, & de condition. Pour suppléer à cette derniere qualité, qui ne peut estre comme les deux autres entre le Prince & le subiet, les Rois ont iugé plus à propos pour auoir part à ce doux fruit de la vie, d'appeller plustost

aux

aux grandes charges de l'Estat ceux qu'ils honorent de leur amitié, que de se rabaisser à eux. En effet, ce qui s'appelle faueur du Prince au subjet, n'est rien autre chose que ce qui seroit amitié entre deux égaux : il n'y a changement que de nom.

Quelques speculatifs ont estimé que cét exhaussement d'vn subjet estoit dangereux, & qu'il pourroit arriuer par là quelque mutation dans vn Estat : il y a des raisons & des exemples pour & contre. Le party neantmoins le plus tranquille & le plus politique comme ie pense, est que le Prince choisisse quelqu'vn, dans le sein duquel il puisse verser vne partie de sa joye ou de son desplaisir, autrement la vie des Rois deuiendroit vn desert au milieu de la multitude. Comme leurs passions sont de leur mesure, c'est à dire grandes comme eux, il est d'autant plus necessaire qu'elles perdent vne partie de leur force, en les communiquant à quelque personne fidele, de peur qu'elles ne descouurent trop de violence ou de foiblesse en leur irruption ; ou de peur qu'en les tenant secrettes il ne se forme quelque humeur chagrine ou quelque obstruction dans leur esprit, dont les symptomes sont bien plus dangereux que les playes ouuertes.

L'Histoire nous apprend que cette profonde

profonde retraitte d'ame stupefia le iugement de Charles Duc de Bourgogne, surnommé le Hardy, vn peu auant que de mourir, & que les dernieres années de la vie de Loüis XI. pour auoir vescu si reserué, n'en furent pas ny plus sages, ny plus heureuses. La joye & la tristesse ont cela de propre, qu'estans communiquées à vn fidele amy, la premiere se redouble & la derniere se dédouble. Ainsi tout ce qui peut apporter de la serenité dans l'esprit du Prince a tousiours en soy beaucoup plus de bien que de mal, leur tempeste particuliere ayant accoustumé de deuenir vn orage public.

Ie ne desauouë point aussi que pour quelques autres considerations il ne fust à souhaitter que le Prince maintinst également son affection comme son rang auec tous ses subjets : mais comme il est homme comme nous, quand son inclination s'addonne à quelque personne particuliere, si nous auons quelque tendresse d'ame, nous deuons excuser en luy par nostre propre ressentiment, vne passion qui ne paroit iamais en sa force qu'en son abus.

Garde-toy sur tout de cette impertinente vanité, de ne reuerer point le fauory, elle n'est ny vtile, ny seure, ny honneste ; tu ne peux luy refuser ton respect, ny mesme

mesme ton affection, estant de la confidence de ton maistre, que tu ne brises son image en ton ame, & que tu ne commettes vne felonnie interieure contre luy.

La troisiesme espece de fauoris, est quand vn Prince éleue quelqu'vn sans luy faire part de ses conseils, de ses plaisirs, ny de sa confidence, il le crée simplement comme vn Colosse de grandeur, pour laisser aux viuans & à la posterité vne marque visible de sa puissance : Les Rois qui sont vne image de Dieu sur la Terre, se plaisent quelquefois à son imitation, de faire d'vne matiere impure quelque ouurage de creation qui leur ressemble : Mais comme les œuures de la creature sont plus imparfaites que celles du Createur, elles ne sont point de durée, soit par leur impuissance de se pouuoir soustenir sous leur propre pesanteur, ou que l'artisan ait honte de sa besogne, & s'en repente comme Dieu d'auoir fait l'homme.

Mon enfant, quand cela arriue, comme ie t'ay conseillé de reuerer les autres fauoris, conserue aussi quelque respect pour le desbris des folies de ton maistre. Si tu l'aimes, tu es obligé de les couurir ou de les excuser. De quelqu'vne de ces trois sortes que puisse estre vn fauory, le choix en est plus honneste en la moyenne

region qu'en la basse, & moins dangereux aussi qu'en la haute. Il ne se forme iamais de fausse idole de souueraineté en cét estage moyen, & la Majesté du Prince n'y est point auilie.

Ie te conseille encore de t'accommoder à l'estat present des choses, dont la direction n'est point en ta puissance; ne condamne point ce que tu ne peux changer, si ton iugement y trouue quelque chose à dire, prens garde au moins que ta bouche te soit fidele. Tu trauailleras en vain si les roues de ton esprit ne paroissent concentriques auec celles du temps, son mouuement qui est rapide emportera le tien malgré toy, & te sera contraire en sa reuolution.

Sois aussi d'vne nature plus maniable que ie ne l'ay esté; l'or qui obeït mieux sous la main de l'artisan est le meilleur, & celuy duquel se fait la plus belle besogne: le moins fin n'y resiste que pour n'auoir pas ses parties si solides que l'autre: sois asseuré, mon enfant, que toute ame reuesche est poreuse & inégale, & que s'il en reüssit quelque bon effet, il procede plûtost de l'excellence de l'ouurier, que de celle de la matiere.

C'est à moy à qui ie parle presentement, qui vous laisserois quelque autre chose par mon Testament que mes con-

seils, si j'auois eu l'ame vn peu plus souple. On peut ceder comme le roseau sans se fausser non plus que luy, & se releuer droit & en sa mesme assiette comme luy quand le coup de vent est passé. Ie confesse, mes enfans, qu'en cela j'ay souuent manqué de prudence, dont ie n'ay point d'autres excuses à vous faire pour me iustifier enuers vous, sinon de vous protester qu'en quittant le party de ma fortune, i'ay tousiours pensé suiure celuy qui m'estoit le plus honorable.

Icy ie suis obligé de vous donner aduis que l'honneur a ses scrupules comme la deuotion les siens, & qu'il est assez difficile de se conduire dans le raffinement de l'vn & de l'autre, sans qu'il s'y mesle quelque superstition. C'est pourquoy mon opinion est que la trame & la tissure de vostre honneur doit estre vn peu grossiere: quand elle est si déliée, sa foiblesse est cause qu'on se taille trop de besogne pour la conseruer.

Si la superstition d'honneur est excusable, ce doit estre aux actions de guerre simplement, hors cela nostre plus grande gloire consiste à se rendre le plus accommodant en la vie ciuile, & le plus sociable en la conuersation. Ne vous laissez point abuser par le vain spectre de ie ne sçay quelle fausse generosité, qui n'est que superficielle.

ficielle. I'ay souuent remarqué que ceux qui la font la plus valoir sont presque tous necessiteux, & qu'ils ne hazardent rien que des haillons & des paroles en la témoignant.

Ne vous meslez point de vouloir jamais introduire aucune mode nouuelle, les sages en sont rarement les originaux. Ne condamnez point aussi celles qui sont receuës; si elles perseuerent, demeurez-y; si elles changent, changez comme elles : aux choses indifferentes, & où personne n'est offensé, il y a plus d'extrauagance & de presomption que de iugement, de n'auoir pas vn esprit de suite.

Il suffit au sage de se retirer de la presse au dedans, & de se conseruer la liberté de iuger en luy-méme des choses, selon ce qu'elles sont : mais quant au dehors, il faut que son exterieur entre en la communauté des formes receuës. La societé publique est en quelque sorte offensée de la reuolte exterieure d'vn particulier, quoy qu'indifferente. Outre nostre aide mutuel, nous luy deuons nostre consentement & nostre imitation en son vsage, quand mesme il y auroit de la folie.

La mode veut que tu portes deux pouces de toile au col, deux aulnes aux jambes, tes souliers plus longs que le pied, fay-le, mais ie te prie qu'ils ne soient

soient point plus estroits, les taillades que tu leur fais crient au meurtre contre toy, les galans dont tu les r'attaches n'ont point bonne grace en ce lieu-là. Ne te traitte point en criminel, en te donnant vne gesne, dont il ne te peut reüssir que chagrin, oignons & goutte. Que tes cheueux soient longs, que tu les saupoudres; & ton collet mesme, puisque la mode le veut ainsi, i'y consens encore; ie te demande seulement que tu n'employes point tant de temps pour l'ornement du dehors de ta teste, que tu n'en reserues quelques heures pour le dedans.

CHAPITRE XXIX.

Des diuertissemens qui consistent au jeu & en la conuersation. Du jeu des eschets, des dez, des cartes, & du jeu en general.

MEs enfans, ie pense auoir traitté toutes les principales actions de la vie de l'homme, hors celle de ses diuertissemens, dont les plus ordinaires sont le jeu & la conuersation. Des jeux, ceux qui ne sont point sedentaires, comme la longue & la courte paulme, le mail & le ballon, sont plustost exercices que jeux, qu'on aime ou neglige selon l'âge, la disposition

position qu'on y a, ou selon que l'on s'y addonne. Tout le mal que ceux-là peuuent faire en leur excez est de lasser le corps sans incommoder que bien peu l'esprit, & la bourse. Les sedentaires, qui sont les eschets, les dez & les cartes, sont plus dangereux.

Quoy que les eschets ayent quelque chose d'ingenieux, toutesfois parce qu'ils font vne trop grande abstraction de nous à eux, que la victoire en est vaine au vainqueur & chagrine au vaincu, & que cette occupation est si resveuse, qu'elle paroist vn sommeil de deux hommes qui veillent, ayant le monde & la vie ciuile pour faire preuue de ta suffisance, ie ne te conseille point de la reduire sous vn si petit modele. Ce jeu est attrayant, en ce que le plaisir de toute actión consiste en sa fin. Que celle-là est prompte, qu'elle dépend de nostre conduite seule, qu'elle se reïtere souuent; toutes lesquelles conditions se rencontrent difficilement en quelque autre action que ce soit.

Pour ce qui est du jeu de dez, ce n'est point vn diuertissement, c'est plustost vn insult qui se fait sur la bourse d'autruy, que les loix tolerent pour ne le pouuoir empescher. Auant que d'estre infecté de cette abomination, voy ie te prie les academies de ce malheureux commerce, &

y considere l'agitation & le trouble de ceux qui les remplissent ; l'inquietude des gaignans, le desespoir de ceux qui perdent, les querelles, les execrations, & les blasphemes qui s'y commettent ; & ie m'asseure que toutes ces funestes images t'en donneront de l'horreur. Comme l'action de ce jeu est toute de momens, & entretenuë de diuerses reprises d'esperance & de crainte, l'ame souffre vne torture continuë sous la rouë de ces deux passions, outre celle de la fortune.

Les cartes & le tric-trac ont quelque chose de plus moderé : comme le progrez de leur action est plus lent, le mouuement qu'ils causent en l'ame est plus reglé. La fortune decide en partie du succez de ces deux jeux, & laisse l'autre à nostre conduitte. Aussi est-ce le diuertissement le plus ordinaire des personnes qui ne sont point occupées, ou qui cherchent quelque relasche dans les affaires, qui seroit honneste en soy, s'il ne s'y faisoit point de fripponnerie : mais comme le jeu est vne espece d'espargne, d'où le luxe tire vne partie de son fonds, & que tout le monde veut despendre plus qu'il ne peut, cela est cause qu'il y a peu de fidelité dans vn commerce duquel vn chacun espere de tirer quelque auantage.

Le jeu est vn contract de bonne foy, qui

qui a ses formes en l'vsage seulement : la fortune y preside, mais la conduite est toute à nous, qui doit estre d'autant plus sincere que nous sommes obligez à ses regle par vne loy non escrite. Qui la violoit, estoit autrefois tenu pour vn infame, que l'on pouuoit outrager impunément comme vn homme surpris dans vn vol public : à present il n'y a plus de honte d'estre vn pipeur, la prostitution de la foy publique est si grande, que ce n'est plus vn mestier de coquin, il y a des personnes de qualité qui s'en meslent ouuertement & seurement, parce qu'il n'est pas aisé d'en tirer sa raison.

Ainsi, mon fils, ie serois bien aise que tu voulusses renoncer à ce diuertissement, qui est tout à fait contraire à la charité, en ce qu'il contriste celuy qui est le perdant de ton joüeur ou de toy. Si tu ne t'en peux abstenir, sois au moins, ie te prie, plus paisible que ie ne l'ay esté, & autant fidele à ton ioüeur.

CHAPITRE XXX.

De la conuersation.

LE plus commun & le plus honneste diuertissement de la vie est celuy

luy de la conuersatiõ. La retraitte d'vn homme seul auroit quelque chose en soy de trop affreux,& la tourbe de trop tumultuaire s'il n'y auoit quelque estat moyen entre l'vn & l'autre, composé du triage de quelques personnes particulieres, ausquelles on se communique pour éuiter l'ennuy d'estre seuls,ou l'accablement de la multitude. Ce triage se fait selon la difference des esprits, chacun faisant son lacis auec ceux de sa maille, & en cette varieté tous ont vne mesme fin, qui est le diuertissement de leur esprit.

Comme chaque semaine à ses jours ouuriers & son jour de sabbath, apres les heures penibles qui sont employées au dedans & au dehors de la maison, chaque jour a besoin de ses heures de repos, qui sont celles de la conuersation. C'est pourquoy nous deuons prendre garde qu'il n'y ait point d'erreur au choix de ceux auec qui nous faisons nostre liaison, d'autant que de là depend encore la derniere trempe de nos mœurs bonnes ou mauuaises.

Il n'y a point de societé dans la multitude, les visages des hommes qui s'y rencontrent font en nous aussi peu d'impression, que ceux qui se voyent en songe: le son de leurs paroles n'est souuent gueres mieux articulé que le bruit qui se fait à la cheute d'vn torrent. L'ame en ce tumulte ne trouue rien qui la soustienne:

ſtienne : Si elle eſt ſeule auſſi, au lieu de ſe contenter elle s'eſtourdit elle-meſme en ſon propre circuit : il n'y a donc que la preſence d'vn amy ſeul ou de pluſieurs qui la ſoulage. Il eſt tres-certain que l'ouuerture de noſtre cœur auec quelque amy particulier luy oſte vne partie de ſon amertume: mais comme la conuerſation auec pluſieurs amis deſire vne plus grande eſtenduë de noſtre ame, il ſe fait vne plus grande abſtraction de nous à eux, & par conſequent vne diuerſion plus entiere de nos deſplaiſirs.

Dieu m'a fait cette grace eſtant en Cour d'auoir eſté receu depuis vingt-ſix ans dans vne conuerſation, dont deux freres d'vn nom, d'vn merite, & d'vne vie illuſtre en ſont les principaux tenans. Il ſe fait tous les jours ſur le ſoir vn certain concert d'amis en leur maiſon, où toutes choſes ſe paſſent auec vne telle harmonie, & auec tant de douceur & de diſcretion,que ie n'ay iamais eu de trouble en l'eſprit qui ne ſe ſoit diſſipé en cette compagnie.

Comme ce ſont perſonnes ſages, fideles, ſçauans, & d'vne vertu tres-eminente, chacun s'efforce de contribuer ce qu'il a de meilleur en cette honneſte ſocieté. Outre qu'vne pareille conuerſation apporte le calme en nos paſſions, elle éclaircit auſſi l'entendement : car il eſt

tres-certain qu'en vain la meditation remplira les magazins de l'eſprit, ſi le debit ne s'en fait par la parole. C'eſt pourquoy nous voyons à toute heure de bons raiſonnemens perdre leur force & leur grace faute d'vne enonciation qui ſoit nette laquelle enonciation ne dépend que d'vn certain vſage de contourner les notions de ſon ame, & de les mettre bien en ordre auant que de les exprimer; la conuerſation leur donne corps par la parole, & nous les enuiſageons beaucoup mieux alors que quand elles ſont encore informes en noſtre imagination; & c'eſt pour cette raiſon qu'on prononce preſque touſiours ce qu'on lit & ce qu'on eſcrit, la parole ſe laiſſant iuger plus diſtinctement que la penſée.

Il ſemble auſſi qu'en la conuerſation on contracte quelque vnion auec ceux à qui on ſe communique, & qu'on reſſente le meſme effet qui paroit aux actions naturelles, qui ne ſe fortifient pas ſimplement en leur reünion, mais qui reſiſtent encores mieux aux impreſſions qui leur ſont contraires. La maſſe humaine eſt vn tout composé de parties ſimilaires & diſſimilaires, qui ſe diuiſe en autant de portions qu'il y a d'hommes. Les ſimilaires taſchent en ſe r'approchant de ſe reprendre. Les diſſimilaires, de

maintenir leur separation par la fuite: car d'où pourroit proceder l'amour ou l'auersion qui se fait de rencontrer, si le mouuement de cette impulsion fortuite n'estoit inherent en la masse du sang & des esprits, où il se forme ?

Cecy est assez considerable, qu'il ne se passe rien en la nature intellectuelle dont la materielle ne nous donne quelque indication. Par exemple, l'œil reçoit plus de satisfaction en la rencontre de l'œil, la main auec la main, & la bouche, auec la bouche, qu'auec nulle autre partie du corps. Il se trouue tout de méme entre les esprits quelques parties semblables qui s'affectionnent tellement les vnes les autres, que par la simple difference de leur assortiment, quelque diuersité qu'il y ait en la masse, on peut faire vn certain jugement de l'homme selon la conuersation où il se plaist. Les serieux cherchent les serieux; les fols les éceruelez; les esprits doux le calme d'vne ruelle: mais les personnes les plus auisées recherchent vne societé qui soit innocente, qui plaise, qui forme l'esprit, & qui le diuertisse. Il n'y a que celle de plusieurs amis qui font tous profession d'honneur, qui puisse auoir toutes ces conditions. Tiens-toy, mon fils, à cette derniere, & la prefere à toutes les autres.

CHAPITRE XXXI.

Des conditions necessaires à vne personne Ecclesiastique.

J'Ay dit cy-deuant que mon intention estoit que l'vn de mes enfans fust Ecclesiastique, pourueu qu'il eust en luy les conditions qui sont necessaires pour cét effet. Le second, ce me semble y sera le plus propre : ie le trouue d'vne nature plus debonnaire, & plus aisée à conduire que n'est celle des autres. Comme le sacrifice d'vn fils doit estre plus agreable à Dieu que celuy d'vn agneau, ie ne veux point de mon oblation faire vn sacrilege, en luy presentant le plus imparfait de mes enfans. Quoy qu'ils soient trop jeunes encore pour discerner lequel sera le meilleur, ie luy destine celuy qui me semble tel presentement, soit que la douceur de son enfance m'y oblige, ou que ie respecte desia le saint caractere dont ie desire qu'il soit honoré.

Mon aisné & mon cadet sont d'vne complexion trop vehemente & trop brusque, pour vne profession qui ne requiert que de la mansuetude ; le temperament de leur frere paroist plus moderé, & auoir aussi quelque chose de plus judicieux;

judicieux ; ainsi ie pense en la dévoüant au au seruice de Dieu luy offrir le fruit le moins vereux qui soit en ma maison. En luy presentant le rebut de sa famille on luy est plus injurieux que de l'offerte d'vne brebis taigneuse ; d'autant que le sacrificateur doit estre encore plus pur que sa victime. C'est proprement faire de ses cribleures les pains de proposition, & soüiller le sanctuaire du Seigneur de l'impureté de son sang.

Les loix Platoniques veulent que ceux qui se presentent pour la Prestrise soient legitimes, entiers de corps & de mœurs; d'vne libre & honneste extraction, de gens de bien, & qu'en suite le choix du plus digne se fasse de la main de Dieu en le tirant au sort. Nos saints Decrets conuiennent de toutes ces mesmes conditions, excepté de l'élection par le sort, qu'ils on jugée trop aueugle pour vn si digne ministere : Et d'autant aussi que les imperfections de l'ame sont plus cachées que celles du corps qui se voyent à l'œil, ils ont apporté beaucoup de precautions en cette recherche, à sçauoir de ne permettre point qu'on pûst estre honoré de cette dignité, qu'en receuant sept Ordres que l'on conferoit autrefois l'vne apres l'autre à diuers temps, qui sont autant de degrez pour y paruenir,

en la collation desquels on estoit sujet à l'examen de vie, de mœurs, & de capacité, pour reconnoistre durant ce progrés s'il n'y auoit rien en l'homme qui le rendist inhabile pour ce diuin caractere.

Les quatre premiers Ordres qui se conferent depuis huit ans jusques à vingt-trois, ne le détachent point encore du corps des laïques; c'est à luy à s'examiner luy-mesme en ce temps-là, & de regarder s'il se sent assez de force pour passer outre, & à celuy qui luy doit conferer le cinquiesme Ordre de iuger s'il luy trouue les mœurs assez bonnes, & s'il a assez de capacité pour estre associé dans le Clergé, d'autant que de cét Ordre-là il n'y a plus de retour en la condition des laïques.

Hardoüin, mon fils, quand tu seras en cét âge-là, descends en toy-mesme, & consulte meurement auec tes mœurs & auec tes passions, qui seront alors en leur vigueur, si elles pourront te permettre de viure en bon Ecclesiastique. Il vaut encore mieux que tu sois vn mauuais laïque qu'vn Prestre vicieux, l'irreuerence enues Dieu, & le scandale enuers le prochain en sera moindre. Regarde aussi si tu seras assez bien instruit des choses qui seront de ta profession; Dieu te preserue de cette honteuse confusion, qu'on

qu'on puisse estre en doute quand tu seras au pied de l'Autel, si tu es l'holocauste ou le Sacrificateur.

Mon enfant, il faut aussi que tu aimes les liures, ou que tu renonces à ce mestier. Leur estude est vne des principales occupations d'vn homme d'Eglise, outre qu'elle sert à son instruction & à celle d'autruy, elle sert encore à le diuertir de l'oisiueté, son office est court & la journée longue s'il n'estudie, autrement qu'est-ce que de luy, sinon vne terre vague, qui est exposée au premier occupant de ses vices.

Employe ton estude pour tascher comme les anciens Peres à deuenir plus sçauant en la Theologie positiue qu'en la scholastique, l'vne est du maistre, l'autre n'est que de l'escolier. La positiue est humble, officieuse, & pleine du saint Esprit: La scholastique est subjette à estre opiniastre, arrogante, & si remplie de contention, que bien souuent elle esteint la charité.

Quelqu'vn a dit plus iudicieusement que malicieusement, ce me semble, qu'elle estoit née de l'oisiueté de quelques esprits de cellule, subtils à la verité, qui pour auoir eu plus de feu que de lumiere, ont voulu rendre artiste la connoissance qu'ils ont eue de la Theolo-

gie, en l'assujettissant sous vne forme Logique, comme Aristote auoit fait toutes ses œuures. De là est deriué ce desbordement (grand en sa masse, petit en sa substance) d'argumentations, de questions, d'objections, de solutions & de distinctions, dont la pluspart ne conclud rien, & où il n'y a ny font ny riue.

La positiue consiste simplement en la parole de Dieu, en son explication selon les Peres, & en l'intelligence de nos mysteres selon la foy. La scholastique y mesle tant de vaines subtilitez, & tant de broderie de moindre valeur que l'estoffe, qu'à peine en peut-on reconnoistre l'ancienne tissure. Mon fils, il est question de faire son salut par la lecture des sainctes lettres. Tandis que tu t'amuseras à argumenter de Dieu & de ses attributs, prens garde que tu ne sortes hors la voye qu'il faut suiure pour aller à luy.

Anciennement pour estre disciple de IESVS-CHRIST, il falloit quitter tout son bien, & l'apporter aux pieds des Apostres. Il estoit besoin alors que le premier zele fist vn fonds commun en faueur des fideles & des pauures : maintenant qu'il ne reste plus gueres que la suye de cette premiere ardeur, & que les mœurs sont changées, l'honneur du sacerdoce requiert que celuy lequel y pretend aye suffisamment dequoy viure.

Si

Si Dieu te donne quelque chose au de-là de ce qu'il te faut pour maintenir auec decence le rang que tu auras en l'Eglise, mon fils fais-en part aux pauures. Ceux du lieu où seront tes benefices, si tu en as, sont les plus priuilegiés : tes freres & ceux de ton sang sont les seconds en ordre, s'ils sont necessiteux ; & les autres pauures en suitte selon tes moyens. Regle-toy neantmoins si sagement en cette œconomie, que tu n'enuoyes pas tant de nourriture aux branches que tu desseches le tronc.

CHAPITRE XXXII.

De la profession Ecclesiastique, reguliere & seculiere. Des vœux.

ET d'autant qu'il semble que les vœux nous lient auec Dieu d'vne estreinte qui paroit encore plus reserrée que celle de la Prestrise, quoy qu'elle soit de moindre dignité : Si tu te proposes cette voye parfaite, ie te conseille d'estre Prestre auant que d'y entrer, afin qu'estant fortifié de la grace de ce sainct caractere, tu sois plus robuste & plus ferme pour fournir vne carriere si difficile.

Mon enfant, ne te haste point de faire le vœu de chasteté dans vn âge où tu ne

sçais point encore ce que la volupté peut pretendre en toy, ny le vœu d'obedience, qui est vne espece d'aneantissement de ton estre, que tu ne sois en ta puissance: attends ta majorité pour cét effet. Ne renonce point non plus au peu de bien que je te laisse, que la loy ne te permette d'en disposer: tu ne sçaurois estre vn legitime dispensateur de ces trois choses auant que d'en connoistre la iuste valeur. Il est vray que tous les Ordres de Religieux sont d'vne tres-sainte institution, & admirables en ce qu'ils se proposent vne voye plus parfaite que l'ordinaire pour le seruice de Dieu: s'il y a quelque chose à redire, ce n'est qu'en la precipitation de leur engagement.

L'experience nous fait voir la difficulté qu'il y a de fixer dans vne constante resolution nostre esprit, qui est d'vne nature tellement changeante; que si nous ne pouuons demeurer long-temps satisfaits dans la ioüissance mesme de nostre aise & de nostre liberté, que sera-ce de nous dans la priuation de l'vn & de l'autre, & principalement quand on s'y trouue engagé par vn vœu solennel & irreuocable? Le tousiours est vn terme trop long pour ne souffrir point quelque reuolte de nostre volonté contre vne subjection qui dure autant que nous. Selon l'ordre de nature, puisque

le temps est la mesure de nostre vie, & que le present n'est qu'vne fluxion de l'auenir dans le passé, nous ne deurions point disposer qu'à son heure d'vne chose qui n'est point encore en nostre puissance, qui est l'auenir.

Les lineamens de nostre corps se changent tellement qu'on ne peut reconnoistre ceux de l'enfance en la virilité, n'y ceux de la virilité dans la decrepitude, & nous voulons que ceux de l'esprit soient immuables, cela ne se peut. Comme ce n'est plus le mesme corps ny le mesme âge, ce n'est plus aussi le mesme esprit, ny la mesme pensée. En effet j'experimente tous les iours qu'il y a si peu de tenuë en nos resolutions, au moins aux miennes, que de moment en moment ie me trouue autant dissemblable à moy-mesme, que ie le suis d'vn autre.

Les premiers Religieux ont esté composez de la pureté des laïques, qui passoient & repassoient alternatiuement du monde au desert, & du desert au monde, & qui par cette vicissitude des affaires à la contemplation, & de la contemplation aux affaires, soustenoient également le flux & reflux de l'esprit de l'homme dans le seruice de Dieu & de son prochain. Les diuerses reprises qu'ils faisoient successiuement en l'vne & en

l'autre action, leur laissoient prendre haleine, & leur donnoient de nouuelles forces en celle où ils s'appliquoient. C'estoit vne deuotion libre que la leur ; qui n'auoit ny temps limité, ny vœu, ny regle que celle qu'ils s'imposoient sur l'heure méme.

Il est vray toutefois que quelques ames plus épurées que les autres s'estant apperceuës qu'ils rapportoient tousiours quelque contagion du monde dans le desert, se resolurent de n'y retourner plus, & de changer leur solitude partituliere en vne societé conuentuelle, qui fust veritablement tres-parfaite. De cette premiere regle sont dériuées toutes les autres, dont ie réspecte la pureté. Mais d'autant, mes tres-chers enfans, que ie crains que cette sainte milice ne soit au dessus de vos forces, ie souhaitterois bien de ne vous y voir point enroollez temerairement, & que vous en voulussiez differer l'execution apres vostre majorité, de peur que vous n'ayez ce déplaisir de voir, quand il n'en sera plus temps, qu'vne telle precipitation est plustost vn effet de la chaleur du sang & de l'inconstance naturelle de l'homme, qu'vn mouuement inspiré du saint Esprit.

Que s'il arriue aussi, mes amis, qu'estans hommes faits, apres auoir tiré quelques espreuues de vostre pieté, vous
embrassiez

embrassiez la vie religieuse, que ce soit ie vous prie auec vn tel aneantissement de vous-méme que vous n'ayez iamais nulle autre volonté que celle de vostre superieur : vous ferez par ce moyen que ce joug vous sera doux, & que vostre fardeau vous sera léger. Laissez-luy la direction de vos mortifications sans y rien adjouster du vostre : l'austerité d'vne regle, son obeïssance, l'abnegation de vostre propre volonté, & vostre soûmission en toutes les fascheuses auentures de la vie, vous preparent assez de besogne pour le Ciel, sans vous en tailler d'autre.

Quelqu'vn a dit, que c'est vne espece de trahison, de mal-traitter le corps, & de rendre ses fonctions stupides & serues pour épargner à l'ame la sollicitude de les conduire selon raison ; à quoy j'adjousteray, si ce n'est qu'on le fasse par obedience, autrement ce seroit punir le seruiteur pour la faute du maistre, & vouloir sans en auoir l'ordre gratifier l'architecte par la démolition de son bastiment. Difficilement peut-on tenir l'ame en subjection en affligeant le corps outre mesure, quand l'vn est entr'ouuert de corps, l'autre l'est de chagrin. Sur tout vn Superieur doit estre tres-moderé enuers soy-méme en cette espece de mortification, parce qu'il est comme impos-

sible qu'estant encore tout sanglant des playes qu'il se vient de faire, il puisse estre moderé dans les mortifications qu'il commande.

Ceux que nous voyons ordinairement les plus déterminez contre eux-mesmes en ce genre de deuotion sont les freres qui sont ignorans, lesquels se sentant inhabiles, comme ie croy à l'estude & à la predication, & se trouuant les mains liées par la closture aux actions de charité qui se pratiquent au dehors, les employent sur eux au dedans, estant persuadez qu'en ce violent exercice, ils ne sont pas tout à fait oisifs dans le seruice de Dieu. Quoy que ce sacrifice sanglant luy soit agreable, à cause de la bonne intention de ceux qui le font, l'exemple des compagnies actiues & sçauantes qui espargnent vn peu dauantage leur peau, me fait prendre la liberté de dire, qu'vn sage Religieux ne se doit jamais faire aucune violence de cette nature, qu'elle ne luy soit auparauant commandée.

Mon enfant, pour te deuoüer entierement à Dieu, j'ay vn conseil à te donner qui est plus Apostolique encore que ne l'est celuy des vœux: rends-toy capable d'estre vn bon Curé. Pour l'estre, il faut que tu renonces à toute sorte d'impureté, que tu sois soûmis à tes superieurs,

&

& que tu ne sois plus à toy, en te donnant tout à toutes les ames qui te seront commises, qui est le plus abjet aneantissement que tu sçaurois faire de toy-mesme, & la plus illustre pauureté que tu sçaurois professer.

Quand j'entens parler de la vie des Curez de saint Eustache & de saint Nicolas du Chardonnet, decedez depuis peu, & de quelques autres Curez qui sont encore en vie, il me semble que ie voy dans leurs actions vn relief viuant de la plus grande pureté qui ait jamais esté dans le Christianisme. Ils disent leur office, ils le font; ils catechisent, ils confessent, ils preschent, ils partagent leurs biens auec les pauures, ils consolent les affligez, ils visitent les malades, ils leur portent les Sacremens à pied, au loin, la nuit, quelque temps qu'il fasse, & à quelque heure que soit qu'ils soient appellez: Ils les assistent en mourant, quelque danger qu'il y aye, il les conduisent à la sepulture, & quand ils y sont ils prient Dieu pour eux. Ils sont tout à tous en general, & en particulier. Les saints Apostres, & IESVS-CHRIST mesme ne faisoient que la mesme chose, hors les miracles, qui estoit plustost vn effet de la visite du S. Esprit qu'ils auoient receu, que de leur caractere.

Comme on est touché de respect par

le bien-heureux abord de ces saintes personnes, on le doit estre d'horreur quand on voit ceux qui negligent les ames fideles qui leur sont commises, & qui abandonnent toutes ces fonctions Apostoliques qui sont de leur deuoir pour quelqu'autre employ que ce soit, si ce n'est pour le seruice du Prince ou de l'Estat; difficilement ces personnes-là seront-ils plus fideles à l'homme qu'à Dieu, leur premiere banqueroute les autorise en la seconde. Dieu te preserue, mon fils, si tu es appellé à ce saint deuoir, de faire aucune chose qui soit contraire à la pureté d'vne si sainte profession.

Chapitre XXXIII.

Cinq points generaux pour la vertu, dont le dernier est de se sousmettre sous la prouidence de Dieu, qui fait la conclusion de la seconde Partie.

Mes tres-chers enfans, s'il me falloit faire vne reueuë generale sur le détail de tout ce qui peut seruir à vous façonner le corps & l'esprit, ie ne finirois iamais. I'ay touché simplement les choses que i'ay crû vous estre le plus necessaires, & où vous deuez auoir le plus de soin de vous former. Il n'y a point d'industrie

dustrie qui ne languisse estant negligée, ny de force qui ne soit foible en son engourdissement. La vertu ne permet point qu'on remette son action au lendemain : cette remise n'est autre chose qu'vn modeste compliment que se fait à soy-méme vne ame irresoluë, qui n'a pas la force d'accorder à la raison, ny de luy refuser aussi ce qu'elle desire.

Vostre temperament qui est boüillant & actif, est vne diligence informe, qui n'a besoin que d'vne sage direction, elle dépend de la vertu seule, dont le tissu qui est composé de toutes occasions & de toutes sortes de matieres, expose au iour les belles nuances qui se voyent en la vie des hommes illustres. Elle n'est point l'ouurage d'vne heure, d'vn iour, d'vne année, d'vne action, de plusieurs, elle desire nostre vie entiere ; elle est d'vn perpetuel commencement, dont le progrez doit estre si continué, qu'elle ne permet pas qu'on se donne la liberté de juger d'elle qu'apres la mort. Il est vray que son acquest est penible ; mais puisque la difficulté luy sert de matiere, plus elle est grande plus son action sera noble.

Le marbre le plus dur ne rebutte point la main du statuaire, son industrie se redouble par la difficulté qu'il y a de le mettre en œuure. La vertu n'est inaccessible

sible qu'à ceux qui la regardent de loin, ceux qui ont le cœur de s'en approcher en trouuent les auenuës assez faciles : elles ne consistent qu'en quatre ou cinq principaux chefs.

Le premier est de n'estre jamais oisif. La partie anterieure de l'homme se jette tout en auant : les pieds, les mains, le visage, pour nous tesmoigner que son esprit se doit accommoder à la fabrique du corps, & estre progressif comme luy. Ne laissons point chommer ces deux parties de nostre bastiment : nous voyons qu'on se lasse plus en se tenant debout qu'en marchant, & que les meilleurs esprits sont comme les bras les plus vigoureux qui se desboitent bien plustost en frappant à vuide que sur quelque matiere qui resiste.

Ainsi l'action nous estant plus commode que le repos, appliquons - nous à quelque chose. La teste sans les pieds & sans les mains est vn monstre, pour nous faire voir qu'il faut se determiner à l'action, & que quelque delicatesse qu'il puisse y auoir en nos paroles & en nos pensées, si on ne s'employe d'ailleurs, on paroit comme ces testes aislées de ces petits Cherubins, qui sont d'autant plus imparfaits, pour n'estre ny Anges ny hommes, qu'vn singe est difforme pour estre d'vne nature ambiguë entre la beste & l'homme.

Le

Le second moyen pour s'applanir le chemin de la vertu, est de se seruir de sur-veillant; & de regarder si en toutes les choses que nous disons, que nous faisons, ou que nous nous proposons de faire, il n'y a rien qui ne soit honneste, & si les voyes que nous tenons pour y paruenir le sont aussi. Si nous sommes assidus en cette obseruation & en cét estude de nous-mémes, il est tres-certain qu'insensiblement nous nous trouuerõs au sommet de la vertu, sans auoir esté incommodez que bien peu de la roideur de son penchant; car encore que les affaires du monde ayent souuent des courbures & des nœuds qui semblent les assujettir à quelques circonstances indirectes qui nous destournent du droit chemin qu'il faut tenir en les faisant: neantmoins pourueu que nostre volonté demeure ferme & immuable vers vne honneste fin, & que les biais que nous prendrons en leur execution soient honnestes aussi; soyons asseurez que l'imperfection de la matiere se redressera par l'integrité de celuy qui la met en besogne. Il est impossible de conduire toutes choses par la ligne droite: les affaires ont leurs tours & leurs détours, comme les chemins qu'on est obligé de suiure par necessité, autrement on feroit en l'vn & en l'autre vne mauuaise route.

Le plus important secret de la vie ciuile, est d'auoir la prudence de sçauoir honnestement concilier la vertu auec le temps, les hommes & les affaires ; car par ce moyen on n'assaisonne pas simplement ce qu'il y a en elle de plus austere, mais on luy donne encore le plus commode & le meilleur vsage qu'elle puisse auoir.

Mon troisiéme conseil, est qu'apres que tu te seras tres-soigneusement obserué toy-méme, tu sois aussi fort attentif à considerer les actions d'autruy. Toutes les actions de l'homme sont bonnes ou mauuaises : la plus grande partie de celles que nous appellons indifferentes ne le sont point, elles sont plustost indices ou predispositions qui tendent au bien ou au mal. Si tu les consideres bien exactement les vnes & les autres ; les bonnes te seruiront d'exemple pour les imiter, & les mauuaises d'vn meilleur exemple encore pour en auoir de l'horreur. Sois asseuré, mon fils, que les fautes qui se font en ta presence ont en elles vn correctif plus certain que celuy qui prouient des tiennes propres.

Les traits du visage d'autruy que nous voyons de nos yeux sans moyen, font en nous vne impression plus viue que ceux du nostre, qui ne se voyent de nous que par reflexion. Les vices d'autruy se con-

siderent

siderent à nud tels qu'ils sont des nostres, nostre perturbation (car il n'y a point de vice sans perturbation) en confond les especes, & nous empéche de les voir en leur plus grande deformité : d'où il arriue que quand le calme se fait en nos ames, il ne nous reste plus alors qu'vne image imparfaite, indulgence que nous auons pour nous-mémes, qui cesse en autruy, effaçant de nostre memoire vne partie de leur laideur.

Mon quatriéme conseil, est que tu fasses tous les soirs auant que tu dormes vne petite recollection de tout ce que tu as veu, fait & dit durant la journée ; outre que l'ame s'échauffe en cét examen en l'amour des bonnes choses & en la haine des mauuaise, il sert comme d'vne espece d'agenda pour la conduitte du lendemain.

Il n'est pas juste que nous donnions la nuit entiere pour le repos du corps, & pour la digestion des viures, dont il s'est chargé le iour, & que nous refusions à l'ame vne demie-heure de temps seulement ou moins encore, pour la coction de ses bonnes actions, & pour l'excretion de ses impuretez.

La vertu se fermente & le vice se dissout en cette recollection ; elle est d'vn si excellent vsage, que quelques-vns mémes des anciens, quoy qu'ils ne fussent

pas

pas éclairez de la lumiere de la foy, en ont fait vn des principaux articles de leur morale. Ne permettons pas, mon fils, qu'ils ayent esté plus soigneux que nous dans vn exercice si necessaire pour le salut, & pour la conduitte de l'ame du fidele.

Ie mettray fin à cette seconde partie, & à mes conseils pour la vertu, par le dernier des quatre que le diuin & inimitable à Kempis ordonne pour auoir la paix de l'ame. Ses trois premiers conseils, qui sont, d'affecter de faire plustost la volonté d'autruy que la sienne, de chercher tousiours le plus bas lieu, & de souhaitter plustost moins que plus, sont d'vne plus haute perfection que ie ne te la desire.

Ces trois choses qui sont vertus de retraitte, sont imperfections en l'ordre de la vie ciuile, qui veut qu'vn chacun tienne le rang de son esprit & de sa condition. Pour ce qui est du quatriéme, qui est de se remettre en toutes choses à la volonté de Dieu, veritablement ce dernier couronne toute la vertu de l'homme; en vain seras-tu diligent à bien faire, à t'obseruer toy-méme en tes actions, à tirer instruction de celles d'autruy, à faire l'examen de ta conscience, si ton ame ne se soûmet aux euenemens de la vie qui ne sont point en ta puissance, & que ta volonté ne soit entierement

conforme

conforme à celle de Dieu, tu perds le merite du reste. La perte des amis, des biens, de la santé, la contradiction en nos desseins, & mille autre fascheux accidens nous arriuent tous par vn decret eternel: & d'autant que nostre œil & nostre entendement sont trop foibles pour suiure pied à pied la connexité que toutes ces choses ont auec la Prouidence, nous les estimons casuelles.

Ne nous abusons point, mes enfans, il n'y a rien de casuel dans le monde, la Prouidence est également pour les petites choses comme pour les grandes, comme vn grain de poussiere, comme vn moucheron tient à Dieu comme l'homme, comme l'Ange, chacun en son rang, il n'y a point d'euenement, tant petit soit-il, qui n'ait sa cause, & cette cause sa dépendance d'vne autre cause iusques à la premiere.

Ainsi, mon enfant, si tout se fait par ordre, celuy qui le donne n'y entend rien, ou tout se fait pour le mieux, si ce n'est à ton respect, c'est au respect de l'vniuers, dont l'interest va deuant le tient: tu ne peux dont t'affliger d'aucun mauuais euenement, que ton ame ne fasse vne rebellion ouuerte contre celuy qui en est la cause. Pour l'euiter, ie vous coniure, mes tres-chers enfans, fils & filles, de vous soûmettre sous l'obeïssance de Dieu, &

de

de desirer qu'en toutes choses sa volonté se fasse plustost que la vostre.

Il n'y a point de lenitif plus doux pour adoucir l'amertume des mauuais euenemens de la vie qui ne dépendent point de nous, que de croire constamment que ce sont effets de la prouidence de Dieu qui viennent à nous par son ordre. En ce faisant la necessité que nous auons de les souffrir, se changera facilement en vne complaisance à sa volonté : en nous accommodant à ce qu'il luy plaist, deslors il ne nous arriue plus rien malgré nous, & nous ne faisons pas simplement vne chose qui luy soit agreable, mais nous deuenons en quelque sorte participans de son conseil eternel, auquel il semble que nous souscriuions par nostre consentement, quand il est pareil au sien.

En effect, c'est vn extreme abus de s'imaginer que ce soit vne puissance aueugle qui soit cause de toutes les auantures de nostre vie ; c'est Dieu qui nous méne, & non pas elle. Où ? A luy. Par où ? ne t'en informe point ; ton conducteur n'est point obligé de te rendre compte du chemin qu'il tient, te suffise que le Tout-puissant est ton guide. Cecy est assez estrange, l'homme dans vne vaste estenduë de mer, où il n'y a ny sentier ny route, se commet aueuglement à la

foy

foy d'vn pilote, qui pour toute direction n'a que sa bousole, & vne seule estoille pour faire le tour du monde, & dans la reuolution de sa vie il aura de la peine à se confier en la prouidence de celuy qui n'est pas seulement le Createur de cette estoille, mais qui est le moteur de l'vniuers, en la conduitte duquel il est impossible qu'il se puisse tromper, parce qu'en estant l'architecte toutes ces voyes luy sont connuës.

Supprime donc ie te prie, mon fils, en ton esprit ce vain nom de fortune, qui est vn spectre plein d'inanité, qui n'a son existence qu'en la folle imagination de l'homme : ne le prononce pas seulement, de peur que ta parole en le formant ne taille vne fausse idole d'vne chose qui n'est point, en luy attribuant quelque sorte de pouuoir, tu l'ostes à la Diuinité. Regarde où te conduit ton erreur, ne pouuant comprendre l'ordre du monde, ny la liaison de ses causes ; sous le nom de la fortune tu transferes ton aueuglement à leur moteur. Quoy que tu ne puisses suiure de proche en proche la contiguité des euenemens, dont l'effect de l'vn est la cause de l'autre, ils ne laissent pas d'auoir vn principe eternel & immuable, d'où procede leur

ordre. Contente-toy d'en estre mesuré, sans mettre en doute la regle du mesureur. Les choses vniuerselles & particulieres ont vn enchaisnement les vnes auec les autres, auquel il n'y a point de confusion. Le dernier flot qui se termine à l'extremité de l'Ocean, reçoit son impulsion commune auec toute sa masse. Suiuant cette generale disposition, ce ne doit pas estre vn mediocre contentement à l'homme, de voir que le méme ordre qui fait la reuolution entiere de l'Vniuers, fait la sienne en méme temps.

Adjoustez donc encore, mes enfans, à vos articles de foy cettuy-cy, Que Dieu fait tout pour le mieux; il est autant veritable que les autres, il est plus conforme à vostre raisonnement, & d'vn vsage plus estendu, d'autant que si vous estes vne fois bien persuadez de cette verité, elle vous seruira d'vn port interieur pour vous tenir à couuert contre toutes les tempestes de la vie.

TROISIESME PARTIE;

Qui traitte du deuoir de l'homme enuers l'homme.

CHAPITRE PREMIER.

De la puissance & de la necessité de la societé.

Mes enfans, Dieu ayant eu la bonté de former l'homme à son image, & de multiplier son espece, il semble que nous ne pouuons maintenir cette ressemblance que nous auons à luy, si l'homme n'est à l'homme comme vn Dieu: c'est à dire, s'il ne luy est bon & officieux. En la premiere partie de ces Conseils j'ay traitté du deuoir de l'homme enuers Dieu: En la seconde, de son deuoir enuers soy-méme qui dépend de la moderation de ses passions. Cette troisiéme partie qui consiste au deuoir respectif de l'homme enuers l'homme, n'est rien autre chose qu'vne legitime application de ces deux premiers deuoirs enuers son prochain: car il est tres-certain que tout homme qui

craindra Dieu, & qui vsera de sa volonté selon raison, sera bon mary, bon pere, bon fils, bon frere, bon maistre, bon seruiteur, bon voisin, bon Citoyen, bon subjet, & bon Prince, qui sont les principales liaisons de la vie ciuile.

Quelqu'vn a dit assez peu iudicieusement, que pour mener vne vie retirée, il falloit estre plus qu'homme, ou moins qu'homme, n'ayant point appris qu'il se soit iamais fait de Heros en la solitude, il y a plus d'apparence de croire que la fuitte de la compagnie ne procede que de la pesanteur d'vne ame sauuage qui est enseuelie dans la matiere, & qui n'ayant pas la force de se pousser au dehors, ne se retire que pour cacher son infirmité. Que si le zele ancien nous a donné quelques vertueux Anacorettes, ils sont en si petit nombre, & l'imitation en a esté si difficile, que cette perfection n'a pû venir jusques à nous. S'il nous en reste encore quelque image, c'est en la retraitte des Chartreux. Il est vray que chaque Religieux a son appartement separé, mais aussi pour compenser en quelque sorte l'austerité de leur regle, la prudence de leur institution a voulu que de vingt-quatre heures dont le iour & la nuit sont composez, ils en employassent dix au Chœur à diuerses reprises, & que par ce moyen, il se

se fist entr'eux vn concert de loüanges au Seigneur en psalmodiant ensemble, qui est vne espece de societé plus qu'humaine.

L'homme est d'vne nature si sociable, qu'au defaut d'autre compagnie, s'il se trouue seul de nuit sans lumiere, & dans vn desert, la presence d'vn chien, d'vn cheual, d'vn oiseau, d'vn enfant, quand mesme il ne seroit qu'au maillot, est capable de diminuer son estonnement, & peut-estre a-ce esté pour cette raison que les animaux furent créez auant luy. La fuitte d'vne déroutte, la suitte d'vne victoire, les terreurs paniques, la course au martyre d'vnze mille Vierges, & de quarante mille Martyrs, sont autant de differents effets, qui ne procedent point d'ailleurs que de la force qu'a fait en l'ame l'impression aueugle de la societé, laquelle est quelquefois si vniforme en son action, qu'il semble que toute vne multitude ne soit regie que d'vn seul esprit.

Quand vous serez assemblez deux ou trois en mon [1] nom, ie seray au milieu de vous (dit le Seigneur) pour obliger l'homme à quelque societé. Il ne luy promet point cette méme grace estant seul ; car encore que l'homme seul aime Dieu de toute sa force, sa charité est imparfaite, en ce qu'elle chomme en sa partie officieuse, qui est l'amour du pro-

chain, dans lequel se rencontre le deuoir respectif de l'homme enuers l'homme, qui est le dernier point que ie me suis proposé de traitter en ce Testament.

CHAPITRE II.

De la premiere societé, qui est celle du mary & de la femme, & de leur deuoir respectif.

IE feray donc l'ouuerture de cette derniere partie par la premiere combination qui s'est faite au monde de la main méme de Dieu, qui est celle de l'homme auec la femme, dont toutes les circonstances sont assez considerables.

Auant que de la faire, Dieu reconnut premierement (dit l'Escriture) qu'il n'estoit pas bon que l'homme fust seul, parce qu'estant seul il est souuent le plus grand ennemy qu'il aye, duquel il se doit le plus garder. Il dit en suitte qu'il voulut luy donner vne aide qui luy fust conuenable. Vne chose qui conuient à vne autre, cét autre luy doit conuenir aussi, qui est vn témoignage que la femme ne doit estre ny la maistresse ny la seruante de l'homme, autrement ils ne peuuent conuenir ensemble.

Auant que de luy donner il l'endort, pour

pour nous apprendre peut-estre que nous n'auons point besoin de nos yeux en cette occasion, & qu'ils sont assez souuent de tres-mauuais conseillers en la recherche d'vn bien qui nous soit conuenable, & aussi qu'il est tout à fait necessaire que l'ame soit en repos auant que de prendre femme: car si en la prenant l'auarice nous trouble l'entendement, ou que nous soyons preoccupez de quelqu'autre amour, il est tres-difficile que nostre élection puisse estre bonne.

La femme n'est point tirée du deuant ny du derriere de l'homme, elle est prise de son costé, comme celle qui deuoit estre sa compagne & son égale. L'Escriture ne remarque point de quel costé elle fut tirée, afin qu'elle puisse prendre la droite, c'est à dire la conduitte de la maison, si elle en est plus capable que le mary.

Finalement, la femme est composée d'vne méme peau, d'vn méme os, d'vn méme sang, & d'vne méme chair que l'homme, afin que l'vn & l'autre sçachent, qu'il ne peut y auoir vne plus estroitte vnion en la nature que la leur. Leur intelligence doit estre si parfaite qu'elle paroisse comme vn ciment, qui ajuste si bien l'obeïssance auec le commandement, qu'il y ait de la peine à discerner celuy qui obeït d'auec celuy qui commande.

N'en desplaise aux Docteurs, la premiere diuision qu'ils ont faite de la maison en deux parties, à sçauoir en l'homme, & en la possession simplement, me semble assez imparfaite, si on n'y adjouste encore vne troisiesme partie qui est la femme; l'homme ne pouuant estendre sa durée au delà de luy seul que par son moyen, ny transferer sa possession sans estre mise au pillage, si elle ne luy donne vn possesseur legitime. De sorte que la dénomination de la famille deuroit auoir esté prise de la femme; d'autant que les parties principales qui la constituent ne peuuent estre gouuernées auec vne bonne œconomie, si elle n'en prend la direction.

Ainsi, mes tres-chers enfans, ie vous conseille d'apporter vn extreme soin au choix que vous ferez d'vne femme, comme estant l'action de toute la vie plus importante. Si vous estes trompez en la bonté d'vn cheual, en la valeur d'vne maison, ou de quelque autre chose que ce soit, on ne les espouse point, on s'en peut deffaire quand on en est ennuyé : mais en l'élection d'vne femme, il se fait vñ contract qui n'est reuocable que par la mort.

Pour la bien choisir, regarde plustost à la pureté qu'à l'ancienneté de son sang, & aux bonnes mœurs, qu'aux dignitez qui seront en la race où tu la prendras.

Les

Les imperfections du corps & de l'ame sont maux hereditaires, dont nous voyons souuent que la contagion fait son retour de l'ayeul & du bisayeul aux neueux; si elle cesse en quelque generation, c'est plustost vne tréve qu'vne paix qui ne sera pas de longue durée.

Ne te marie point trop jeune, le premier homme estoit en âge de perfection quand la femme luy fut donnée. Tu ne vois point qu'on prenne de pepin d'vne pomme verte, ny la graine d'vne herbe qui soit en fleur ou en bouton, pour en auoir la semence. Vn corps qui n'est qu'à demy-noüé, dont les premiers boüillons du sang ne sont encore que de l'escume, ne peuuent rien produire qui soit capable d'aucune perfection. Les loix, qui ne te donnent point la maistrise de ton bien qu'à vingt-cinq ans, semblent te deffendre tacitement de prendre vne femme auant cét âge-là, autrement tu te marieras hors de saison. Il n'y a pas de bien-seance d'auoir vne mesnagere auant que d'estre en puissance de mesnager. Puisque le corps & l'ame entrent en la fabrique de l'homme, la puberté du corps ne te suffit point pour cét effet, tu es obligé d'attendre celle de l'ame, qui ne vient qu'à ta majorité. Nos legislateurs m'excuseront s'il leur plaist, ils

nous ont laissé vn legitime soupçon de leur incontinence, de nous en auoir donné plustost la permission.

Comme ie ne te conseille point de te marier que ne sois vn peu sur l'âge, si tu veux trouuer vne aide qui te soit conuenable, ne la recherche point aussi fort ieune ; laisse venir en leur maturité la verdeur de ses premieres années sous les soins d'vne sage mere & sous l'honneste pudeur de son filiage, auant que de te presenter pour en cueiller le fruit. Quand sa saison sera venuë tu connoistras mieux s'il sera vereux ou non, que s'il estoit encore tout verd. Quel ayde esperes-tu de rencontrer dans vn âge qui n'est point assez meur pour sçauoir en quoy consiste son deuoir, il le faut apprendre sous le modeste nom de fille : car si on a pris vne fois la qualité de femme, il n'en est plus temps alors, d'autant que c'est vn nom de maistrise, & celuy de fille vn nom de crainte & de submission.

En vain la premiere femme auroit esté donnée à l'homme de la main de Dieu, & l'homme à la femme en l'âge le plus parfait, s'il n'eust esté le plus propre pour bien viure ensemble. L'homme a esté fait auant la femme, pour nous apprendre que le mary doit estre le plus âgé ; mais ce n'a esté que d'vn tres-petit

espace

espace de temps, pour nous faire connoistre aussi qu'il ne doit pas y auoir entr'eux vne tres-grande difference d'âge. Quand l'vn est de beaucoup plus vieux que l'autre, cét assemblage leur est plustost vn commun empeschement qu'vn ayde qui leur soit conuenable. La loy du Prince, ny la vertu du Sacrement n'ayant point assez de force pour bien concilier ensemble deux choses opposites, comme le sont entr'elles les deux extremitez de la vie, entre lesquelles il semble que la nature aye fait vn diuorce qui soit double, tant en la dissemblance des affections du corps, que des passions de l'ame.

Les Latins appellent le mariage *Coniugium*, d'vn terme assez propre qui signifie vn assemblage de l'homme & de la femme sous vn méme joug. Cette conjonction se fait pour trois fins, l'vne pour couler la vie plus doucement en cette societé : l'autre, pour le maintien de l'espece : & la derniere, afin que les enfans estant distinguez les vns des autres par le mariage, le soin de leur education se diuise entre les peres, pour en estre secourus estant deuenus vieux ou inualides.

On ne peut bien se preualoir de ces trois fins, que l'attelage de l'homme & de la femme sous vn méme joug ne soit bien assorty. Pour l'estre, ils doiuent

estre à peu prés d'vn méme âge, de mémes mœurs, & d'vne mesme volonté : autrement il est impossible que l'vn puisse jamais estre conuenable à l'autre. Deux animaux fort jeunes ont trop de folie pour estre liez ensemble : si l'vn est trop jeune, il entraisne l'autre : s'il est trop vieux, il le retarde : s'ils sont vieux tous deux, c'est vn commun empeschement : si l'vn est traittable & l'autre farouche, on ne s'auance point : & on recule s'ils sont tous deux farouches. Quand ces mesmes difficultez se rencontrent aux mariages, on est priué du contentement qu'il y a de bien viure ensemble, & du secours mutuel qui se tire de l'affection des peres aux enfans, & des enfans aux peres qui sont les fins principales de cette liaison.

Il est tres-certain qu'il est assez difficile d'auoir vn méme toit, vn méme foyer, vne méme table, vn méme lit, mémes interests, mesmes enfans, & de viure heureux sans auoir vne mesme volonté. Toutes ces circonstances fournissent de moment en moment vne nouuelle matiere d'amour ou de haine, selon que les mariages sont bons ou mauuais. C'est pourquoy nous ne voyons point d'affection dont l'estrainte soit plus ferme que celle d'vne bonne femme

me & d'vn bon mary, parce qu'estant toûjours ensemble ils se rendent à toute heure mille petits offices l'vn à l'autre, qui sont autant de liens communs qui font de noueaux nœuds en l'ame, dont l'vn ne se relasche jamais que l'autre ne se resserre.

Si aussi le mary & la femme ne s'accordét pas bien ensemble, outre que ce leur est vn supplice qui dure autant que leur vie, leur mes-intelligence dans le détail de leurs actions influë de part & d'autre en la masse du sang & des esprits vne auersion commune, dont le venin se dériue en la race, estant impossible qu'il se puisse faire vne bonne generation de deux sangs entre lesquels il y a eu si peu de sympathie: & peut-estre est-ce de là que procede le peu d'affection des peres aux enfans, des enfans aux peres, & des freres entr'eux, laquelle chose par vne raison contraire, arriue rarement aux enfans qui naissent d'vn bon mariage.

Mes tres-chers enfans fils & filles, quoy que vous ne soyez point encore en âge de faire distinction de ce qui se doit d'auec ce qui ne se doit pas, nous sommes desja si satisfaits vostre mere & moy du respect & de l'obeïssance que vous nous rendez, & d'vne certaine tendresse d'amitié fraternelle que vous auez les vns pour les autres, qui deuance vostre

raison, que nous auons sujet de croire que vostre bon naturel est vn effet qui resulte de la tres-parfaite intelligence qui est entr'elle & moy, qui s'est communiquée au sang & aux esprits dont vous auez pris vostre naissance. Vous pouuez bien voir en nostre mariage quelle est nostre benediction, & quelle sera la vostre si Dieu vous fait la méme grace qu'il nous a faite. Pour l'obtenir il y a tant de precautions à prendre qu'il est impossible à la prudence humaine de les preuoir toutes. Le Sage nous apprend que les soins & l'industrie de l'homme luy peuuent apporter les autres biens, & que la femme prudente est vn don de Dieu seul. Le plus asseuré moyen pour la rencontrer est de dormir comme Adam, c'est à dire; qu'ayant les yeux fermez & vos autres passions assoupies, vous l'attendiez de la main de Dieu, & que vous luy demandiez sans vous proposer nulle autre chose, que d'auoir simplement vn aide qui vous soit conuenable. Le mariage de vostre mere & de moy s'est fait ainsi, dans lequel nous auons tous deux cette benediction, qu'elle est satisfaite de moy, & moy ie le suis à vn tel point, que quand ie diray qu'il n'y a rien à desirer en elle que le seul bien que i'y trouue, ie pense en parler encor

assez modestement : nostre vnion est si parfaite par la misericorde de Dieu que.

——— pende
Da vn fato solo, l'vna & l'vna l'altra vita
Colpo, que ad vn sol noccia, vnque non scenda
Ma, indiuiso è il dolor d'ogni ferita.

CHAPITRE III.

Du deuoir des peres enuers les enfans, & des enfans enuers les peres.

MEs enfans, ie viens de vous faire voir que la premiere societé qui s'est faite au monde, est celle du mary & de la femme. La seconde qui en prouient, est celle des peres & des enfans, selon cét ordre nous deuons à la premiere le premier rang en nostre affection, & le second à la seconde. Quand la premiere est parfaite, elle fait de deux corps & de deux esprits vn mesme esprit, & vne méme chair, d'où il procede vne vnion entre l'homme & la femme, qui leur est autant intime que nous est à vn chacun de nous nostre amour propre. Le nœud de l'autre societé, qui est celle des peres & des enfans est vn peu plus lasche, n'estant au commancement qu'vne simple liaison qui se fait en faueur du pro-
grez

grez de nature, de laquelle nous verrions bien-tost cesser tous les atteliers, si pour le maintient de la diuersité des especes qui la remplissent, elle n'auoit imprimé à chaque chose viuante vn certain desir d'éleuer, & d'auoir soin de ce qu'elle met au monde.

Il est tres-certain que ce premier appetit nous est commun auec toutes sortes d'animaux, & que mesme il paroist assez souuent plus tendre en quelques-vns d'eux qu'en l'homme. Mais comme leur soin enuers leurs petits, ne s'estend point au delà du corps, & que si-tost qu'ils sont en estat de se pouruoir eux-mesmes, & qu'ils ont quitté le remeüil & le nid : ce lien de nature ne laisse plus aucun vestige de soy, il semble qu'il doiue y auoir vne extréme difference entre l'affection paternelle de l'homme & celle de la beste ; car outre que l'homme est celuy de tous les animaux le plus dépourueu de toutes choses en venant au monde, & le plus long-temps en l'impuissance de se pouuoir aider de luy-mesme, il est encore composé de deux parties, qui sont l'ame & le corps, lesquelles ont également besoin de nourriture & d'education. L'vn & l'autre soin regarde les peres, duquel il est impossible qu'ils puissent faire toutes les auances, & les enfans les receuoir, sans qu'il se forme entr'eux

vne affection qui se fait par connoissance toute spirituelle, & toute autre que ce brut & aueugle mouuement de nature qui paroist aux animaux enuers leurs peres.

Si nostre soin se terminoit simplement au corps comme le leur, nos enfans ayant esté nourris en bestes, ne feroient rien contre l'ordre de nature, de ne nous estre ny plus respectueux ny plus reconnoissans que le sont les animaux enuers ceux qui les ont mis au monde. Tout deuoir cesseroit entre nous si-tost que le corps n'auroit plus besoin d'aide; & méme il seroit à craindre que l'enfant qui n'auroit receu aucune impression de plaisir qui ne fust sensuelle, n'eust vn iuste suiet de se plaindre de ses peres, si on ne luy donnoit le moyen de la contenter. Nous voyons en la vie des païsans vn exemple assez euident de la negligence du deuoir paternel en la partie de l'ame, en ce qu'on ne reconnoist entr'eux qu'vn sentiment d'amitié fort obscur du pere au fils, du fils au pere, & du frere au frere, qui ne subsiste qu'entant que le requiert la communauté de leur trauail. La cause de cette dureté d'ame ne procede point d'ailleurs que de ce que tout le soin de leur education ne regarde simplement que le corps, & que par le commerce ordinaire qu'ils ont auec les bestes,

ils

ils contractent vne nature moyenne entre leur façon de viure & celle de l'homme politique.

Il demeure donc pour constant, que le soin du corps n'est que l'esbauche de l'affection paternelle, & que celuy de l'ame y donne le dernier trait. C'est en ces deux points, mes enfans, que consiste nostre premier deuoir enuers vous, & d'eux aussi que doit naistre vostre reconnoissance enuers vostre mere & moy.

Comme nous auons part tous deux à vostre naissance, & que vous estes composez de deux parties, qui sont le corps & l'ame, il semble que la prudence de nature aye voulu que vous eussiez aussi deux naissances, & que pour nostre commun soulagement le soin de l'vn & de l'autre se partageast entre nous. La premiere a esté celle de vostre corps, dont ie voy que vostre mere a eu la charge toute seule, à sçauoir d'estre grosse de vous l'espace de neuf mois, & de vous auoir mis au monde. Le laict, le berceau, les drapeaux, les langes, la peine de vous auoir à toute heure sur les bras; tout ce menu trauail la regarde encore, jusques à ce que vostre seconde naissance se descouure, qui est celle des actions de l'ame; c'est alors aussi que ie dois engrosser de vous à mon tour, & souffrir en vous éleuant toutes les incommoditez de

vostre second enfantement auant que vous soyez hommes faits.

Ce n'est point sans quelque mystere secret que les operations de l'ame sont puisnées de celles du corps, & qu'elles ne se voient que les dernieres: Dieu l'a ainsi voulu, pour nous apprendre par le seruice du corps qui precede, & lequel est externe & materiel, quel doit estre celuy de l'ame qui est plus interne, & plus difficile à descouurir. Si tost que le corps est né, on luy prepare des langes blancs, on le couche les yeux en haut, on luy allonge les bras & les jambes en la situation qui leur est la plus naturelle, & on le lie d'vne bande ferme & aisée, pour tenir en vne situation commode toutes ses parties, de peur qu'il n'y en ait quelqu'vne qui se disloque. Il faut tenir le mesme ordre, si-tost que l'ame a donné la premiere indication de sa naissance, & faire prouision de sages conseils & innocens: la coucher dessus en éleuant sa connoissance vers le Ciel où elle doit aspirer, rectifier ses appetits & ses affections qui sont ses membres, les tenir en leur deuoir par vne estreinte qui soit commode & ferme neantmoins, afin que leur mouuement ne soit point assuietty sous la tyrannie d'vne conduitte qui soit scrupuleuse & superstitieuse;

&

& qu'elle ne se relasche point aussi sous l'impulsion tumultuaire de la volonté. Les bras & les jambes de l'enfant demeurent couuerts quelque temps sous la subjection des langes, & on ne les met point en la liberté, que les vns & les autres n'ayent donné quelque indice que la puissance d'agir leur est venuë, pour nous seruir d'exemple, comme ie croy, qu'on ne doit jamais nous accorder l'vsage de nostre volonté, ny sa liberté, que l'ame n'ait fait voir auparauant quelque signe manifeste de sa suffisance à se bien conduire.

La negligence du maillot, du corps & de l'ame commence tous les defauts & toutes les imperfections de l'vn & de l'autre, l'vsage & la coustume les acheue. C'est pourquoy l'ame estant d'vne nature plus prompte à receuoir vn bon ou vn mauuais ply que n'est le corps, on se doit tenir au guet pour la voir éclorre, & pour commencer à la maintenir dans vne constante habitude au bien; dés le méme instant qu'elle aura donné le premier signe de vie.

Mon enfant, il est du tout impossible que l'articulation de ta parole ait pû se former selon l'accent & l'vsage de ton païs, sans que ton attention y ait quelque part. Elle ne s'est point faite fortuitement; il faut de necessité que par vne vertu occulte ton oreille aye fait la distinction des sons, & ton

œil

œil l'obseruation du mouuement des levres de ceux qui sont aupres de toy,& qu'en suite vne autre puissance caché en ait fait la composition sans que tu t'en sois apperceu.

En cette action se descouure le premier crepuscule de l'entendement, & cette articulation externe de la parole produit au dehors vne image, quoy que confuse encore du premier raisonnement interieur qui est en nous. C'est pourquoy ie serois d'aduis que tout aussi tost que la langue des enfans masles se dénouë, on leur ostast les femmes, & qu'au lieu d'elles on leur substituast des hommes aduisez, desquels outre le soin de leur menu seruice, eussent encore celuy de prendre garde à leurs premiers déportemens, & de s'obseruer soy-méme en les approchant (j'entens pour les personnes de condition) car en effet les mœurs deuiennent bonnes ou mauuaises, selon les premiers exemples.

Que si uous voyons (comme il arriue assez souuent) de certains vices se naturaliser dans les familles, & faire vne portion de l'heredité; cela ne procede que de la contagion des peres ou des seruiteurs, dont la vie est si perduë & si deprauée, qu'ils n'ont pas la force de suspendre pour vn peu de temps seulement le cours de leur dissolution en la presence de leurs enfans ou de leurs maistres.

Puis

Puis donc que la parole de l'enfant est le point du jour de son ame, il semble que le soin de sa conduite doiue commencer auec elle, veu l'empire de la coustume, de laquelle il n'y a rien qui nous puisse effigier vne image plus parlante que la parole méme. L'œil ne voit rien alors qu'elle se forme, ny l'oreille n'entend rien que confusément, & sans faire aucune apparente distinction des especes ny des sons, & par consequent l'operation de l'ame ne peut estre encore que confuse & indistincte : & neantmoins nous voyons que par l'assiduité de la parole entenduë, il se fait insensiblement vn concours de ces trois puissances, quoy qu'imparfaites, de voir, d'oüyr & de raisonner, qui forme par la frequence & l'imitation de la voix, la méme intelligence, le méme son, & le méme accent de l'impression qu'ils ont receuë, & de là procede la difference des idiomes.

Ainsi, mes amis, ne trouuez point estrange si i'ay toûjours l'œil sur vous, & si ie commence de si bonne heure à vous obseder en vous obseruant, & ceux qui seront aupres de vous, ie me tiens moy-mésme sur mes gardes, afin qu'il ne se passe rien de contagieux en vostre presence. Il n'y a non plus de difficulté à bien parler qu'à mal parler, ny

à

à bien faire qu'à mal faire. Les mœurs se forment en nous bonnes ou mauuaises, selon le bon ou le mauuais exemple, comme le langage selon le bon ou le mauuais accent, sans y aporter nul autre estude que l'vsage.

Il y a encore quelques autres deuoirs de bon pere, outre celuy de vostre institution, que ie ne dois point esperer de vous rendre, veu la difference de nos âges, si ce n'est que la nature voulust rompre ses loix en ma faueur.

L'vn est de se familiariser auec ses enfans quand ils sont grands, & de les appriuoiser auec nous : il y a plus de bienseance, ce me semble, de raisonner que de badiner auec eux : & puisque nous nous meslons en leur diuertissemens & en leur entretient, si tost qu'ils commencent de courre & de parler, qui est simplement vne action de l'ame sensitiue ; quand la raisonnable se forme en eux, & qu'ils deuiennent hommes, nous ne pouuons qu'injustement & à contretemps leur refuser la continuation d'vne familiarité dont ils ont desja pris la possession en leur enfance. Voicy ce qui nous arriue en leur monstrant vn visage seuere : nous en auons concilié l'affection par vne infinité de soins, dont nous auons fait les auances, & nous en perdons

l'vsage par vne fausse police de respect.

Mes enfans, si Dieu vous fait la grace vn iour d'estre peres, faites de vos enfans vos premiers amis, quand ils seront en âge de l'estre; leur amitié est comme vne enture qui se fait de franc en franc, dont le fruit est bien plus doux que de toute autre enture estrangere qui est bastarde, & qui conserue tousiours quelque chose de l'aspreté de son sauuageon.

Quand ils seront hommes comme vous, & peut-estre plus sages, changez la qualité de pere en celle de leur frere aisné. Cette derniere nous est commune à tous; l'autre n'est simplement qu'vne alliance que le sang a faite, & par consequent vous ne pouuez demeurer en l'ordre de nature, si vos enfans estant hommes faits & acheuez, vous ne les traittez plustost comme leur aisné que comme leur pere. Donnez-leur la connoissance de vos affaires domestiques tout aussitost qu'ils en seront capables : Voicy l'auantage qui vous en reuient & à eux. Premierement en leur faisant voir quel est vostre reuenu, & quelles en sont les charges, ils se des-abusent de l'opinion qu'ils pourroient auoir que vous leur en pouuiez faire vne meilleure part que celle que vous leurs faites, & vous en demeurent plus affectionnez. Seconde-

ment

ment en les appellant en cette societé ils vous soulagent d'vne partie de vos soins. Et en troisiéme lieu, ils s'instruisent au maniement d'vn bien dont ils doiuent vn jour estre les proprietaires, & voyent par ce moyen la portion qu'vn chacun d'eux y doit pretendre, ce qui leur apportera plus d'aisance en leurs partages & plus de douceur entr'eux quand vous leur en laisserez la possession entiere.

Pour conclusion, il est tres-dangereux que les peres soient trop bon mesnagers de leur bourse enuers leurs enfans, de peur qu'vne trop grande épargne ne les auilisse: en ne leur donnant point le moyen de se pousser au loin si on le peut faire. De citoyens du monde on les reduit à ne l'estre que de leur foyer ou de leur banlieuë: Et il arriue souuent que pour ne leur auoir rien donné dequoy mesnager, estant incapables de toute œconomie, ils deuiennent prodigues en leur abondance, pour n'auoir pas appris durant leur necessité l'art de dépendre bien à propos. Enfin qui ne fait part de son bien à ses enfans qu'en mourant, les oblige aussi peu que nous oblige celuy qui nous laisse sa despoüille, parce qu'il ne la peut emporter auec luy.

Pour ce qui est du deuoir des enfans enuers leurs peres, la prudence de natu-

re

re à voulu quand nous venons au monde, que le méme ligament qui nous soustient, & qui sert de canal pour nostre nourriture l'espace de neuf mois, demeure encore attaché à nostre lit vterin, sans se rompre de luy-mesme comme le font toutes les membranes qui nous enueloppent, pour nous estre vne marque visible, que les ligamens qui soustiennent l'ame, & qui luy donnent la vie par vne sage instruction, & par mille tesmoignages d'amour & de bien-veillance que les enfans reçoiuent de leurs peres, se doiuent encore moins rompre que celuy-là.

La pesanteur de la grossesse, les douleurs de l'enfantement, la subjection d'alaicter, de leuer, de coucher, de nettoyer, d'instruire, & de fournir à toute heure tout ce qui fait besoin pour la subsistance du corps & de l'ame, sont autant de chaisnes differentes des peres enuers leurs enfans, dont il sort vn pareil nombre de chaisnons de la méme fonte qui attachent les enfans aux peres.

C'est pourquoy il semble que le commandement d'honorer ses pere & mere, soit vne chose superfluë, veu l'obligation qu'il y a de le faire ; mais comme Dieu a veu qu'il y auoit des ames assez ingrates pour manquer à ce deuoir, & à celuy mesme de leur amour enuers

luy,

luy, qui est encore plus selon nature, il a voulu que l'vn & l'autre cõmandemét fust écrit dans les tables de la Loy, puis qu'il ne le pouuoit estre en leur conscience, afin que ceux qui n'y satisferoient point fussent en horreur à Dieu, & aux hommes, comme estant conuaincus en l'vne & en l'autre infidelité du crime de leze-Majesté diuine & humaine.

Mes enfans, ie suis desja si auancé sur l'âge, & vous si jeunes encore, que vraysemblablement vostre mere doit demeurer chargée du soin de vostre institution, comme elle l'a esté desja de toutes les peines de vostre enfance. Elle est si bonne & si auisée, que ie ne fay point de doute qu'à mon defaut vous ne trouuiez en elle seule vne affection de pere & de mere. Si cela arriue, comme ses bons offices se redoubleront enuers vous, si vous desirez que la benediction de Dieu vous accompagne, vous reünirez alors aussi toutes les puissances de vostre ame, pour luy rendre à elle seule tout l'honneur & tout le respect que vous nous deuez à tous deux en commun.

Que si ie ne dis rié icy de particulier touchant la conduitte de mes filles, qu'elles ne croyent point, s'il leur plaist, que ie les aye delaissées en mon testament. Cette direction appartient à leur mere, qui sçait mieux que moy comme elles se doiuent

gouuerner. Elle craint Dieu, elle aime son mary, elle a soin de son mesnage, elle est humble & modeste,& si auisée,qu'assez souuent i'ay besoin de son conseil. Mes filles, seruez-vous du bõ exéple que vous auez en elle,& de ses bõs aduis,ie m'asseure en le faisant qu'on reconnoistra qu'ils sont encore meilleurs & plus fideles pour vous,que ceux que ie donne presentement à vos freres.

Chapitre IV.

Du deuoir des freres entr'eux.

APres l'amour conjugal, & celuy des peres enuers les enfans, & des enfans enuers les peres,la troisiéme & la plus estroite liaison de nature, est celle des freres entr'eux; ils sont comme les branches d'vn méme arbre, lesquelles estant nourries d'vn meime suc, quoy qu'elles se diuisent en leur tronc,doiuent porter vn fruit d'vn méme goust, ou ils donneront sujet de soupçonner qu'il y aura eu diuersité de greffes. La conspiration qui paroit entre les deux mains qui sont sœurs, & entre tous les doigts, pour le seruice commun de la main, est vne leçon de s'entr'aimer & de s'entr'aider, que la nature fait aux enfans d'vne mesme famille, s'ils veulent se maintenir en son ordre.

Il

Il y a communément trois choses qui sont cause de la mes-intelligence qui se voit entre les freres. La premiere & la principale est vn vice de la premiere conformation, qui procede (comme ie l'ay desja dit) de la corruption qui se trouue en la masse du sang de leurs parens, estant du tout impossible, qu'vne production qui naist du mélange de deux semences ennemies, puisse auoir en soy quelque chose de sociable, ny que de la dissonance d'vn mariage discordant & plein de contrarietez, il puisse rien naistre qui soit capable d'aucune harmonie. Ainsi l'inimitié qui est entre les freres, ne leur est pas simplement honteuse; mais elle fait encore vn iniurieux contrecoup contre l'honneur des peres, & brise en le faisant la seconde table de la Loy de Dieu, par laquelle il leur est commandé de les honorer.

L'inégalité de l'affection des peres enuers les enfans, est la seconde cause de la mes-intelligence des freres entr'eux, appuyée (ce me semble) sur vn fondement assez foible : car outre la violence de l'inclination, de laquelle il est assez mal-aisé de se defendre, il arriue souuent que l'vn de vos enfans vous est plus respectueux & plus obeïssant que l'autre, & que cette difference de leur respect & de leur amour pour vous, en produit vn autre en vous pour eux; &

en ce cas-là, ceux qui pensent estre lezez ne peuuent se plaindre qu'injustement, & que comme ayant esté mauuais œconomes de la bien-veillance respectiue qui doit estre entr'eux & leurs peres.

Il y a encore vne autre raison tres considerable, pour ne traitter pas ses enfans auec vne méme égalité d'affection; qui est, que quand le pere voit vne belle naissance, qui s'acquiert d'elle-méme quelque preéminence au dessus des autres, il est obligé de la cultiuer auec plus de soin, & les freres doiuent leur consentement à ce preciput de sa bonne volonté, lequel n'a souuent nul autre respect en sa fin que le bien general de toute la famille. Nous voyons vn mesme ordre en la nature. Entre les branches qui naissent comme sœurs au haut de leur tronc, la plus vigoureuse attire toûjours le plus de nourriture, & le tronc se laisse succer à elle plus pleinement qu'aux autres : suiuant cét exemple, ie vous conjure, mes enfans, de ne trouuer point mauuais que ie sois le plus liberal de mes soins & de mon affection à celuy qui le meritera le mieux. Ie seray bien aise de voir entre vous vne emulation à qui gagnera ce premier rang en mon estime, ie le promets en foy de bon pere au plus vertueux; vostre tasche pour y paruenir est également en vostre puissance,

puissance, elle ne consiste qu'à vous abstenir de mal, & à bien faire, qui est vne chose qui n'est point au dessus de vos forces. Vous puissay-je voir vn desir, si vniforme en ce beau dessein, que mes bonnes volontez demeurent si également suspenduës entre vous tous, que nous ne puissions jamais reconnoistre ny vous ny moy, où elles doiuent le plustost incliner.

La troisiéme & la plus ordinaire cause du peu d'amitié qui est entre les freres, procede du partage de leurs biens: les peres les plus sages en laissent la disposition à l'vsage de leur païs: quelle qu'elle soit, estant selon la Loy, elle est toûjours meilleure & moins sujette à la jalousie de nos enfans entr'eux, que la nostre. Nos biens sont à nostre famille, & nostre famille à l'Estat, duquel nous ne pouuons transgresser les ordonnances publiques en faueur de nos enfans, que nostre memoire ne deuienne odieuse aux autres, & sans semer des espines entr'eux. Quand la Loy nous a permis, en certains cas qu'il y a d'en vser selon nostre volonté, ç'a esté plutost vn pouuoir de bien-seance qu'elle nous a donné, pour tenir nos enfans dans vne plus estroite subjectiõ de leur deuoir enuers nous, qu'vne permission ou vne puissance absoluë, de leur oster vn droict qui leur est acquis en naissant, & auquel la justice commune les appelle.

Mes enfans, pour maintenir vne parfaite vnion entre vous, voicy comme ie serois d'aduis d'vser de mes biens, si j'en auois assez suffisamment pour vous en faire part à tous. Premierement, comme il y a des temps & des âges qui sont plus dépensiers les vns que les autres, mon intention seroit de vous assister tous selon vostre besoin present,& de garder plustost en ce partage que ie vous ferois de mes biens durant ma vie, vne proportion Geometrique qu'Arithmetique. Cette disposition qui vous témoigneroit vne affection égale, quoy qu'il y eust peut-estre inégalité de despense, vous satisferoit, comme ie croy, voyant qu'en cela ie n'aurois eu nul autre respect que celuy de vostre commun auancement.

Pour ce qui est du partage de mes biens apres ma mort, trouuez bon ie vous prie, mes amis, que ie m'en décharge sur la loy du païs où ils sont situez; ie n'en suis que l'vsufruictier,la proprieté luy en appartient, & ie ne puis rien changer à ce qu'elle ordonne, sans offenser le iugement d'vne infinité de personnes sages qui tous ont conuenu de l'estenduë de son pouuoir: ie leur dois mon consentement en mourant, ou ie donneray sujet de soupçonner que i'ay l'esprit encore plus malade que le corps.

Il est vray que nostre coustume est vn peu trop indulgente, de remettre en nostre dis-

position

position tous les meubles & acquests, & la tierce partie du patrimoine, ce sont autant de semences de haine entre les freres, qu'vn pere mourant qui pense laisser quelque tige en sa famille plus puissante que les autres pour la soustenir, ne considere point assez ; car il arriue souuent qu'au lieu de la maintenir il la dissipe en faisant ces auantages, l'affection des cadets vers leurs aisné se diminuant comme leur portion dans l'heredité : c'est pourquoy mon aduis seroit, que les peres ne receussent cette liberté que leur donne la loy, que comme vne action de ciuilité qu'elle leur fait, de laquelle ils ne se doiuent point seruir. La loy qui n'ordonne que le quint à l'aisné sur le patrimoine, quoy qu'elle estende nostre pouuoir au delà, semble regler nostre deuoir sur ce pied-là simplement, & nous designer que pour le surplus nous ne luy deuons que le mesme preciput & auantage sur nos meubles & sur nos acquests, si nous voulons suiure son intention.

Pour ce qui est des coustumes qui donnent presque tout à l'aisné, il est raisonnable aussi de s'accommoder à leur autorité qui a desja prescript, & de la souffrir comme vne vieille playe, qui est consolidée par le temps & par vn long vsage, dont la douleur est passée. Mais quand le pere fait luy-méme ce passedroit, c'est vne espece

d'exheredation sur vne partie de sa famille, qui comme vne playe nouuelle fait solution de continuité en l'estroitte vnion qui doit estre en l'amitié fraternelle; estant impossible que les parties affoiblies ne portent enuie à celles qui sont cause de leur affoiblissement, & que mesme se voyant destituées de forces, elles ne le soient aussi d'affection entr'elles pour se maintenir.

Le seul moyen de pouruoir à cét inconuenient est de laisser, comme i'ay dit, aux loix & à l'vsage receu, la disposition de nos biens en mourant, & de ne s'abuser point de cette folle vanité de penser empécher que nostre nom ne meure comme nous, en s'efforçant inutilement de conseruer nostre bien en sa masse. Le deuoir de l'amitié fraternelle est le premier en ordre, & plus selon nature que le desir de remedier à la dissipation de nostre heredité, & par consequent, nostre principal soin doit tendre à le maintenir en son rang.

La tige des familles fertiles en nombre d'enfans, est comme celle d'vn arbre qui est surchargé de fruits, vne partie tombe d'elleméme, l'autre est abbatuë des vents, & l'autre vient à maturité, sans que sa fecondité le desseiche.

Sur cét exemple nous pouuons confidemment & auec seureté, remettre sous la conduitte de la Prouidence & des loix l'œconomie de nos biens, & la durée de nostre

posterité; soyons asseurez que la dissipation de l'vn & de l'autre se fera bien plustost par la mes-intelligence des freres entr'eux, que par la pluralité de leurs partages. Quand il y en a beaucoup à faire, leurs portions sont à la verité plus petites, mais en recompense leur conseil & leurs forces se doublent & redoublent par la jonction qui se fait de plusieurs bras & de plusieurs ceruelles ensemble.

Cette liaison est d'vn plus grand secours que celle de ces hommes fabuleux à trois corps & à cent bras, qui pour estre tous reduits sous vn seul tronc, ne se peuuent seruir l'vn l'autre separément, ny hors d'eux-mémes, là où les freres qui sont vnis entr'eux d'vne affection mutuelle, quoy qu'ils soient diuisez de personnes, peuuent demeurer indiuisibles en toutes les fonctions qui regardent leur aide & leur deffence commune, & maintenir separez de lieu, de corps & d'action, vne méme conjoncture d'esprit en toutes choses, pourueu qu'ils suiuent le mouuement de nature, & qu'il n'y ait point d'erreur en leur premiere conformation. Naturellement vn mesme esprit, vn mesme sang, vn mesme principe, & vne mesme education doiuent produire mesmes inclinations & mesmes volontez.

Mes enfans, la correspondance qui paroit en la fraternité des doigts de la main, vous

est vn modele de ce qui se doit faire en la vostre, vn seul mouuement les ouure tous ensemble, & vn autre les ferme, pour vous apprendre que toutes nos volontez ne doiuent auoir qu'vne commune impulsion : & comme aux actions penibles & où l'effort de toute la main est necessaire, le plus petit doigt y cõtribuë également cõme le poulce.

Ce vous est vn exemple, quelque inégalité qu'il y ait entre vous, que toute vostre force ne consiste qu'en vostre vnion, & finalement quoy qu'il n'y ait que les trois doigts principaux qui soient employez en toutes les manufactures, les deux autres ne laissent pas d'estre associez en la communauté de leur salaire, afin que vous connoissiez par là que ceux qui sont les plus agissans & les plus intelligens entre vous doiuent subuenir aux defauts & aux necessitez de ceux qui le sont le moins.

Nous faisons presentement l'experience de ce secours en nostre famille : mais puisque la modestie de celuy duquel nous le receuons me deffend de le publier; supplions-le, mes enfans, de nous permettre au moins de luy en rendre mille actions de graces en nos ames, & de le considerer comme vn arcboutant caché qui sert de soustien en nostre maison, sans qu'on le voye.

Sous le deuoir de l'amitié fraternelle ie comprens celuy de tous les proches, iusques

ques au degré auquel cette liaison se relâchant, la loy leur permet de se rejoindre entr'eux par vn nouueau nœud de consanguinité. Tout ce qui est depuis cette branche iusques au tronc, n'estant qu'vn mesme sang, est tenu à vn mesme deuoir d'affection reciproque, selon le rang de sa proximité. Le progrez d'alliance qui est au delà, se confond finalement en la masse publique, d'où il arriue que le deuoir priué d'vne famille se termine en vne obligation ciuile.

CHAPITRE V.

Du deuoir entre le maistre & le seruiteur.

LE deuoir reciproque qui est entre le maistre & le seruiteur, est le quatriesme en ordre en la societé ciuile. Quoy que la plus commune opinion soit, que ce mot de maistre ne soit né que d'vne vsurpation qui est faite sur la liberté publique: ie ne suis point de cét aduis. Le corps politique est formé comme le corps humain, de parties qui commandent, & de parties qui obeïssent: celles qui se sont rencontrées en l'vne & en l'autre, auoir le plus de raison & le plus d'authorité, se sont mises d'elles-mesmes & selon nature, en possession de commander: & les autres, quoy que souuent les plus fortes & les plus nerueuses, selõ la

mesme nature, se sont trouuées reduittes en la necessité d'obeïr.

Autrement si elles se fussent presentées toutes ensemble pour le commandement, il ne se seroit fait nul seruice mutuel ; & si elles fussent aussi toutes demeurées dans le deuoir d'obeïr, leur seruice se seroit fait en confusion, faute d'ordre & de conduitte pour estre regies entr'elles.

Pour prendre la chose en sa source, il est vray-semblable que la force a fait la premiere diuision de la terre entre les hommes, & que la possession en a esté depuis authorisée par vn commun consentement, pour éuiter vne secóde fois cette premiere Anarchie, dans laquelle toutes choses estoient possédées en desordre. Ceux qui en eurent la meilleure part, se voyant plus de bien qu'ils n'en pouuoient faire valoir, furent contraints d'appeller en la communauté de leur portion les mal partagés, sous des conditiós si libres & si commodes, que pourueu qu'elles soient bien obseruées, ie trouue qu'il n'y a difference que de nom entre le maistre & le seruiteur.

Premierement selon la loy de nature, l'vn & l'autre sont jettez sur méme moule ; selon celle de l'Estat, ils sont tous deux libres, & tous deux subjets d'vn méme Prince ; & par celle de la Religion ils sont également membres de Christ, & le Prince mesme auec eux.

En second lieu; nul d'entre nous quel qu'il soit, ne peut contraindre vn autre hõme en quelque vile condition qu'il puisse estre, de le seruir s'il ne luy plaist. Ce priuilege nous est à tous si commun, qu'il n'y a que le Roy seul qui le puisse rompre.

En troisiéme lieu, quelque inégalité qu'il y aye entre moy & celuy que ie veux prendre pour mon seruiteur, ie ne puis contracter auec luy de son seruice, qu'il ne fasse auec moy la mesme chose pour son salaire, & qu'en nous commettant l'vn auec l'autre il ne deuienne mon égal : par nos conuentions comme il demeure mon obligé ie suis le sien; s'il est mon domestique, il entre en la communauté de ma maison & de mon foyer auec moy; & quoy qu'il soit de la derniere table, il est mon commensal, & ie luy dois mesme ma protection contre autruy.

En recompense de tant de soins, que penses-tu que fasse pour moy celuy que tu crois mon seruiteur? il me sert, tu te trompes, il se sert : le mesme trauail qu'il feroit en sa maison pour viure, il le fait en la mienne; s'il m'engage sa volonté pour me rendre quelque seruice, la mienne luy demeure en ostage pour son salaire; si ie trouue mon compte en ce qu'il fait pour moy, il y trouue le sien aussi; s'il se mesle de mes affaires, on s'apperçoit bien-tost qu'il ne neglige

pas

pas les siennes ; s'il fait valoir ma terre, il en partage les fruits à l'aire auec moy ; s'il m'appreste à manger, il en taste le premier, il y contribuë de sa peine, & moy de toute la despense. Nostre Communauté se descouure en tant de choses, que tout bien consideré, ie trouue que l'assemblage du seruiteur auec le maistre, n'est rien autre chose qu'vne societé qui se fait entre le pauure & le riche pour leur vtilité cõmune, en laquelle il n'y a aucune difference que de nom.

Mon fils, il est à propos que l'vn & l'autre sçachent que la distance qui est entr'eux, n'est point si grande comme on pense, afin que le commandement de l'vn soit plus doux, & que l'autre en seruant ne fasse rien qui soit indigne de la liberté de sa condition. Vn honneste seruiteur est le surveillant de son maistre, & vn bon maistre l'exemplaire de son seruiteur. C'est pourquoy il n'y a point de combination entre les hommes, apres celle du mary & de la femme, qui ait plus besoin d'estre bien faite que celle-cy.

Et d'autant qu'il est assez difficile que le maistre & le seruiteur soient toûjours en vne si bonne correspondance, qu'il n'y ait quelquefois entr'eux quelque petit contraste : aux choses de peu de cõsequẽce il est à propos que le maistre cede quelquefois pour tenir en haleine la liberté de son seruiteur,

& de peur qu'en la luy voulant oster toute, il ne luy fasse venir l'enuie de la reprendre toute & de le quitter.

La repugnance que nous auons à faire la volonté d'autruy, ne procede que de ce que la vie n'estant autre chose en soy qu'vne action des sens & de la connoissance, il nous semble quand cette action n'est point en nostre puissance, que nous viuons plustost de l'ame d'autruy que de la nostre. C'est d'où vient cette difficulté d'obeyr qui se trouue naturellement en l'homme ; & pour cette raison, la nature & les loix ne faisant point de seruiteurs s'ils ne le veulent estre de leur bon gré, nous deuons auoir la prudence de ménager les nostres auec discretion si nous en sommes bien seruis, pour empescher que l'ennuy de leur subjection, si elle est trop rude, ne leur en fasse venir le repentir.

Pour le repos commun du maistre & du seruiteur, il est souuent necessaire que le premier soit aueugle, & que l'autre soit sourd. Vn maistre trop clair-voyant ne manquera iamais de nouuelle occasion de se fascher s'il obserue ses seruiteurs de trop prés ; il doit negliger ou ne faire pas sēblāt de voir vne partie de leurs fautes. Quand elles sont faites par vn defaut d'addresse ou de iugement, ou méme par quelque legere demāgeison d'vn reste de liberté qui veut encore vser de ses droits, on les doit excuser,
d'autant

d'autant que si la chose nous touche plus que de raison, la douleur nous en demeure, & la faute ne laisse pas d'estre faite.

Il n'est aussi gueres moins necessaire qu'vn seruiteur n'entende pas trop clair, parce que la bile estant vne humeur subtile qui se mesle aisément auec la maistrise, il est assez difficile qu'vn seruiteur puisse si bien suiure les intentions de son maistre, qu'il ne luy donne quelquefois sujet de se mettre en colere : d'où il arriue que sa raison qui est troublée, communique promptement son émotion à la langue, & tâche de se soulager par cette partie.

C'est en ce temps-là qu'il faut que le seruiteur soit sourd pour deux raisons : l'vne, pour n'estre point obligé de respondre, d'autant que sa responsе pourroit faire en l'ame du maistre vne nouuelle repercussion de sa faute, & que le silence en affoiblit la force, comme d'vn coup qui se frappe à vuide : & l'autre, pour émousser la pointe des reproches & des iniures qui luy sont dites, dont le sentiment qui est mordicant, luy pourroit donner quelque auersion contre son maistre, s'il y estoit trop attentif.

Il y a fort peu de fautes ausquelles vn maistre ne doiue estre indulgent, qu'en celles qui se font contre luy par deliberation, & en celles où il y va de l'offense de Dieu. Alors ce n'est plus simplement

vne

vne faute, c'est vn vice ou malignité : quand cela est, quelque vtile que te puisse estre vn seruiteur, chasse-le, s'il n'est assez jeune pour en esperer de l'amandement : prens garde aussi si c'est vn pecheur confirmé, qu'en le voulant reformer tu n'ayes part à sa soüilleure, & que tu n'attires sur toy vne partie de son scandale.

Si tu descouures que ton seruiteur aime le jeu, le cabaret & la desbauche des femmes, sois asseuré qu'il sera vn blasphemateur aussi, & qu'il est du tout impossible, qu'auec toutes ces méchantes qualitez il te puisse estre fidele : outre le scandale qui en arriue, si tu le retiens aupres de toy, ces trois premiers vices n'estant point vices de credit, il faut de necessité que tu en sois le payeur, ou si quelqu'autre bourse que la tienne les entretient, qu'à ton desceu tu en sois le receleur & le confident.

Si tu veux que ton seruiteur te soit fidele, sois-luy le premier en le bien payant : ne le contrains point en luy retenant son salaire, de se payer luy-mesme par ses mains, de peur que vous ne deueniez tous deux coupables en mesme temps.

Les dents en la constitution du corps humain sont le symbole de ce que doiuent estre les seruiteurs en la composition d'vne famille, & auoir toutes les mesmes conditions ; elles doiuent faire

la premiere preparation des choses qui seruent à la nourriture ; estre disposées auec ordre ; trauailler toutes, de peur que celles qui chomment ne deuiennent rances ; estre nettes, afin que rien ne s'y attache qui les puisse gaster;& estre entieres,de peur qu'estant creuses il n'y demeure quelque chose de ce qu'elles mâchent qui les corrompe. Leur office est de macher, & non pas de sauourer : & selon ce qu'elles sont saines ou corrompuës, elles donnent indication de la bonne ou de la mauuaise disposition du corps où elles sont attachées. Il en est ainsi des seruiteurs.

Mes enfans, pour mettre fin au deuoir qui doit estre entre le maistre & le seruiteur, comme ils sont en la vie ciuile, apres nos parens les premiers en ordre, ils le doiuent estre en nostre affection.Si vous prenez garde à la priere que vostre mere vous fait repeter tous les iours pour nostre commune conseruation, vous trouuerez vos seruiteurs domestiques en ce rang : nostre engagement l'vn auec l'autre estant libre & volontaire, ne le faisons point auec eux à la reserue du cœur.

Tout seruice fait sans affection est sans faueur,si on me le rend à regret, quoy qu'il me soit deu,ie le reçois encore plus à regret, & n'y a que la chaleur du cœur toute seule qui le puisse bien assaisonner. Cela estant, faisons

faisons-nous aimer de nos seruiteurs : pour en estre aimé il les faut aimer ; l'amitié ne reçoit que ce seul change. Si donc nostre intention est d'attirer à nous leur affection, comme ils sont plusieurs en nombre, il faut que la plus grande masse de l'aimant soit de nostre costé, afin que sa puissance vnitiue se puisse mieux communiquer à tous, & faire son effet en commun.

Ie me suis vn peu moins estendu sur le deuoir du seruiteur, que sur celuy du maistre, d'autant que le maistre est toûjours plus en pouuoir de se faire rendre ce qui luy est deu, que n'est le seruiteur de luy en faire refus.

CHAPITRE VI.

Du deuoir des voisins entr'eux

LE deuoir de l'homme seroit de petite estenduë, & sa connoissance bien courte, si elle se terminoit simplement dans l'enclos de sa maison. La terre est ouuerte de tous costez, afin que l'homme se communique à l'homme auec plus d'aisance ; son premier commerce, en sortant hors d'auec sa famille, est auec ses voisins. Mon fils, que penses-tu qui sont tes voisins? tes voisins ne sont rié autre chose qu'vn desbordement que s'est fait l'excressence des premieres familles du monde, lesquel-

les s'estant accruës en trop grand nombre, furent contraintes de se separer,& de prendre pour viure vne plus grande estenduë de terre qu'elles n'auoient aupatauant;de sorte qu'en remontant à ta premiere origine, tu es vne partie de la famille de ton voisin, ou il est vne partie de la tienne.

Sans prendre la chose de si loin ny en sa source, vne famille est bien petite si elle ne trouue alliance, comparage ou consanguinité auec la meilleure partie de ses voisins qui sont de sa condition, sans y comprendre les dommages du temps qui efface toutes les voyes de l'ancienne parenté. Ainsi, mes enfans, nous auons obligation de viure auec eux comme si nous estions tous parens, joint aussi que c'est de parent au voisin, que se continuë la liaison commune dont est composé le corps de l'Estat.

Comme nos parens sont nos proches, nos voisins sont nos prochains, que Dieu nous commande d'aimer, non pas comme nostre parent : mais comme nous-mémes. En effet, si le feu se met en nostre maison, si nous sommes malades, affligez, ou en quelque pressante necessité, nostre plus prompt secours nous viét de la main de nostre voisin.

Nous nous sommes l'vn à l'autre le premier objet de nostre charité, & entre nos voisins, le plus secourable nous est toûjours le plus proche : témoin le Samaritain de

l'Escriture,

Escriture,lequel,quoyqu'execrable aux Iuifs, fut jugé le prochain de celuy qui estoit tombé entre les mains des voleurs, encore qu'il l'eust veu le dernier; parce qu'il auoit eu pitié de luy, & non pas le Sacrificateur ny le Leuite qui le virent les premiers, & n'en eurent aucun soin.

Il y a particulierement trois choses,dans le desir desquelles si l'homme n'est vn peu moderé,& qu'il ne se fasse justice à soy-méme, il est assez difficile qu'il puisse estre vn bon voisin: l'vne est l'interest du bien;l'autre, l'interest du plaisir; & la derniere, la competence d'honneur.

Pour ce qui est de l'interest du bien, nos voisins sont ou nos égaux, ou plus puissans, ou plus foibles que nous: si nous sommes égaux, & qu'il y ait contestation entre nous, elle decline incontinent en vn procés ou en vne querelle: & comme il n'y a rien de si fresle que l'homme & sa possession, il arriue souuent de ce contraste, que deux voisins d'vne mesme force se brisent tous deux en se choquant. Pour ce qui est du fort & du foible, si le fort est iniuste, il est dans son pais comme vn Cancer dans la chair, qui deuore peu à peu toutes les parties qui luy sont voisines, & qui deuient tousiours plus malin à mesure qu'il s'estend.

Que si le foible est hargneux, il est in-

commode en son voisinage, comme l'est vn ciron dans la peau, qui tout petit qu'il est, ne laisse pas de causer cuisson, demãgeaison & inflãmatiõ. Dieu te garde de ces deux sortes de voisins, parce qu'il faut toûjours oindre l'vn, & en grattant l'autre on l'écorche.

L'interest du bien est commun à toutes sortes de conditions : celuy du plaisir qui peut apporter du trouble entre les voisins, qui est la chasse, ne regarde que la Noblesse; le païsan laboure, l'artisan trauaille, le marchand fait son commerce, & l'homme d'affaires a son occupation ; de sorte qu'il n'y a que les Gentils-hommes qui demeurent oisifs ; & comme ils n'ont aux champs tous ensemble qu'vn diuertissement qui leur est commun, qui est celuy de la chasse, il est assez difficile qu'ils puissent si bien prendre leurs mesures, qu'il n'y ait souuent entr'eux quelque contestation.

Mes enfans, si vous suiuez mon conseil, vous n'aimerez point la chasse non plus que moy ; mais si vous l'aymez, & que vous ayez des voisins qui soient tant soit peu difficiles, ie vous conjure, de peur de les mécontenter, de vous estre encore plus seuere que ne vous sont les Ordonnances de nos Roys, qui ont reglé le deuoir d'vn chacũ sur ce sujet. Que si vous auez quelque voisin qui soit preoccupé de cette passion, comme tu vois qu'elle luy fait faire plus qu'il ne peut,

excuſe-le s'il fait plus que la loy ne luy permet.

La peine qu'il ſe donne en cét exercice,& les laſſitudes que ſouffre le corps au retour de la chaſſe,te doiuent faire juger que cette paſſion eſt plutoſt vne poſſeſſion qu'vn plaiſir, dont les conuulſions & les transports meritent mieux vn exorciſte, & ta compaſſion, que ton reſſentiment. Pour ce qui eſt du giboyer qui eſt gourmand, & qui regarde plus le ventre que l'exercice du corps, & le contentement de l'eſprit, il eſt raiſonnable qu'vn chacun prenne ſur luy ce diuertiſſement.

La chaſſe fait vne partie de la guerre ciuile qui eſt entre les Gentils-hommes; & la competence d'honneur l'autre. Ce dernier point eſt ſujet à vne ſi grande varieté d'incidens,qu'il a eſté impoſſible à la preuoyance des loix de regler ſi bien le deuoir d'vn chacun, qu'il ne reſte ſouuent entr'eux quelque matiere de noiſe. En cela, mon fils, voicy comme ie ſuis d'aduis que tu te gouuernes.

Aux lieux où l'ordre du monde veut que tu gardes ton rang,que tu le faſſes auec tant de diſcretiõ,qu'encore que la loy te le donne,il paroiſſe que tu le reçoiue de la courtoiſie de celuy qui te le defere. Sois ſi bon meſnager de l'honneur d'autruy, qu'on te voye beaucoup pluſtoſt relaſcher quelque choſe

choſe du tien, que de rien vſurper ſur celuy de ſton voiſin. Aux lieux indifferens & de rencontre, n'apprehend e iamais eſtre trop reſpectueux; l'honneur eſt comme l'eau d'vn torrent que nous attirõs ſur nous auec plus de violence, en repouſſant ſon cours qu'en le ſuiuant: ſur tout dans l'Egliſe, qui eſt le theatre le plus commun de la vanité de l'homme, ſi quelqu'vn entreprend ſur ton droit, ie te commande de le ſouffrir, tu es deuant Dieu, à qui tu dois ce reſpect, & en la preſence duquel le plus humble eſt toûjours au lieu d'honneur. Si tu vois neantmoins qu'il prêne pour luy la deference que tu rends à l'Autel, il n'y aura pas de danger s'il oſe ailleurs te conteſter ton rang, de faire qu'il s'apperçoiue qu'il eſt ton inferieur.

Finalement, puis que la paix eſt vn bien, nous ne pouuons dire que nous en iouïſſons, quand méme elle ſeroit dans l'Eſtat, ſi nous ne l'auons auec nos voiſins. Ainſi i'eſtime qu'vn bon voiſinage eſt abſolument neceſſaire pour le repos de la vie, & que la demeure auprés d'vn mauuais voiſin eſt vn quatriéme fleau de Dieu, lequel eſtant fixe eſt plus dangereux luy ſeul que ne le ſont tous les autres enſemble, qui ne ſont que fleaux paſſagers.

Ne t'imagine point, mon fils, qu'il n'y ait que celuy dont la maiſon touche la tienne, & tes bornes les ſiennes, qui ſoit ton voiſin.

voisin. Le commandement qui t'est fait de l'aymer comme toy-méme seroit de trop petite estenduë, s'il se terminoit à celuy-là seul. Comme le monde t'est ouuert par tout, & qu'il t'est libre d'aller où il te plait, sçache que celuy que tu rencontres, que tu voy, & que tu communiques en quelque lieu que tu sois, & de quelque condition qu'il puisse estre, deuient ton voisin & toy le sien, & que vos presences vous engagent à vn deuoir respectif de vous faire du bien les vns les autres.

CHAPITRE VII.

Des amis, & de trois diuers mouuemens d'affections de l'homme enuers son prochain, qui sont bien-veillance, amitié, charité.

L'Ame de l'homme reçoit trois differens mouuemens en l'affection du prochain, dont le premier ne la touche qu'en la superficie, en luy donnant simplement quelque legere émotion de luy souhaitter du bien sans se mettre en deuoir de luy en faire. Nos escoles ont nommé cette superficielle bonne volonté, d'vn nom trop fauorable en l'appellant bien-veillance, d'autant que toute bonne volonté qui n'aide point au besoin le pouuant faire, n'est point tout à fait innocente, & ne l'estant point elle

ne peut estre bonne,& par consequent (n'en déplaise à nos Docteurs) il me semble que ce mouuement de l'ame qui est inofficieux, ne merite point vn si beau nom que celuy de bien-veillance, & que ce n'est simplement qu'vn foible prurit de nature vers le bien. Il est vray neantmoins que ce mouuement sert de predisposition à l'amitié,quand celuy pour qui nous l'auons est touché de la méme émotion pour nous que nous le sommes pour luy;car alors il se fait vn concours de bien-veillance,qui n'ayant nul autre respect que de se concilier par vne mutuelle complaisance, se confondent ensemble d'vn meslange si parfait, que la soudure par ùo elles se tiennent est imperceptible:& c'est de cette combination de bien-veillance d'où procede le second mouuement de l'ame en l'affection du prochain, que nous appellons amitié.

Ces deux mouuemés d'affection qui viennent de l'homme sont imparfaits, en ce que le premier ne touche que celuy qui le reçoit, & que le second ne regarde que quelques personnes particulieres. Le troisiéme qui tire son origine de plus haut est tout autre, estant vn embrasement de l'homme enuers Dieu, qui vient de Dieu, & qui fait sa reflexion enuers le prochain, selon l'estenduë & la grandeur de son principe : Comme Dieu est indifferemment bon aux bons

&

& aux meschants, l'homme sur son exemple deuient également bon à tous, à ses ennemis comme à ses amis, sans acception de personnes & de condition ; & ce troisiéme mouuemét d'affection s'appelle charité.

Dé maniere que tout le deuoir de l'homme enuers le prochain, se termine ou en bien-veillãce, qui est vne amitié inofficieuse; ou en amitié, qui est vne charité imparfaite; ou en charité, qui est vn viuãt brasier, qui cõme vn feu public est toûjours allumé pour le seruice de tous ceux qui en ont besoin.

Mon enfant, quoy que le premier de ces trois mouuemens ne paroisse qu'vne impression passagere, neantmoins parçe que l'amitié ny la charité ne se peuuent former en nous que la bien-veillance ne precede, ie vous souhaitte cette tendresse d'ame, comme estant la mere nourrice des deux autres : elle est noble en ce qu'elle est des-interessée, autrement on se seroit bien-veillant à soy-mesme, si elle estoit mercenaire.

Et quoy qu'elle demeure inofficieuse, elle represente en nous d'vn seul trait vne image de la bonté de Dieu, qui est vniuersellement bien-veillant à toutes ses creatures, & vne autre image de la negligence de l'homme, qui laisse tarir en luy la source de son inclinatiõ au bien, faute de luy ouurir son cours.

Son cours s'ouure en deux façons: Quand la bien-veillance qui n'est rien de soy

qu'vne bonne volonté sans effet, se rend actiue & mutuelle entre quelques particuliers, elle decline alors en amitié: & quand elle fait vn desbordement vers toute l'espece, qu'elle s'offre indifferemment au besoin du premier venu, & qu'elle se fait vne à tous & vne à vn chacun; alors elle deuient charité. Mon enfant, la pratique de ces deux choses t'est necessaire, si tu veux te bien acquitter de ton deuoir enuers Dieu, enuers toy-mesme, & enuers ton prochain, qui est ce que ie me suis proposé de t'enseigner.

Pour ce qui est de l'amitié, il semble que l'homme qui n'en est point capable, soit dans le monde sans y estre, semblable à ces Isles sauuages, qui ne sont pas simplement destachées du continent, mais qui n'ont aussi en elles aucun abord pour y entrer, ny aucune issuë pour en sortir, comme si la prouidence de nature, qui ne fait rien en vain, ne tenoit ces lieux & ces hommes-là hors de commerce, que comme parties infectées de monstres, & contagieuses au tout. Elle est si necessaire en la vie de l'homme, qu'il vaudroit mieux qu'il fut priué de tous les autres biens que cettuy-là, parce qu'il n'en peut auoir la jouïssance que par elle.

Le defaut d'amis est vne espece de desert en la multitude. Regarde si tu estois seul à

sauourer

fauourer tous les plaisirs que l'œil, l'oreille l'odorat te presentent, & tous ceux dont tout le corps est capable, quelle en seroit la saueur sans la compagnie de tes amis. L'acquest de toutes les bonnes qualitez qu'on peut souhaitter au corps & en l'ame, est vne beauté sans grace, & vne lumiere estouffée si elle ne se communique. Enfin, sans le commerce qui se fait par le moyen de l'amitié, nous paroissons plustost entre nous des statuës dans vne niche ou dans vn portique, que des hommes. Ce bien est d'vn tel prix, qu'il éleue la nature de tout l'exhaussement qu'elle peut humainement souffrir, il la double, triple, quadruple, centuple, selon le nombre de ses amis.

Les anciens qui en ont voulu restraindre la perfection entre deux personnes seulement, en conseruant la memoire de quelques fameux couples d'ames, n'ont pas assez reconnu toute son estenduë, s'il est vray que nostre amy soit vn autre nous-mesme, sous cette condition, l'amitié ne peut estre entre le bon & le meschant, qui sont les deux extrémes; ny entre le meschant & le meschant, qui peuuent bien conuenir en quelques choses autant que leur interest le permet: mais non pas en toutes choses, ny tousiours. Reste donc qu'elle puisse auoir simplement son existence entre les bons, dont l'action est vniforme en ce qu'elle

est toûjours determinée à ce qui est hõneste.

Cela estant, comme il n'est pas plus estrãge de voir plusieurs aiguilles touchées d'aimant se tourner vers vn mesme lieu, que de n'en voir que deux; il l'est moins encore de voir se faire vn honneste concert de plusieurs personnes d'honneurs ensemble, attendu qu'il n'y a point en la nature de vertu qui soit plus aimantine & plus vnitiue que l'est le concours & la conspiration commune des bons vers le bien.

Seroit-il possible qu'il y eust eu si peu d'vnion entre ceux qui s'addonnent à l'exercice de la vertu; que les noms qui sont employez dans les dialogues anciens ne fussent que noms supposez, & que l'estude de la Philosophie n'eust point eu le pouuoir de concilier vne affection commune entre les entre-parleurs, & quelques-vns de leurs auditeurs?

La traditiue de ces exemples eust sans doute mieux merité de venir à nous que celle de ces renommez couples d'amis; n'eût esté peut-estre qu'on n'a pas estimé qu'elle deust passer à la posterité comme l'exemple d'vne chose rare. En effet l'action de l'amy pauure, lequel en mourant legua par son testament, qui fut accepté & executé, la nourriture de sa mere à l'vn de ses amis, & le mariage de sa fille à vn autre, & qui substitua l'vn au defaut de l'autre en ce deuoir, est

bien d'vne plus belle hauteur que celle de celuy qui se donna en hostage pour son amy ; & neantmoins quoy qu'elle soit plus illustre, elle est moins connuë, d'autant que c'estoient choses si ordinaires entre les gens de bien, qu'on ne les regardoit alors que comme actions communes.

Mon enfant, pour estre vn, & mesme auec vn autre qui est l'effet de l'amitié, il ne suffit pas de conuenir auec luy d'interest, d'exercice, de jeu, de diuertissement, du plaisir des sens, qui sont tous appetits du corps & de la partie inferieure de l'ame, la liaison qui se fait en consideration de toutes ces choses se dissout auec sa cause, qui est sujette au changement. L'identité qui fait l'vnion de deux personnes ensemble, ne peut estre parfaite qu'elle ne se fasse en la partie superieure de l'ame, qui constituë la forme de l'homme la plus essentielle : pour cét effet il est necessaire que nous soyons vns, & mesmes en nous-mesmes, auant que nous le soyons auec autruy, d'autant qu'il ne se fait iamais vne bonne harmonie de celuy qui est discordant à soy-mesme.

Comme il n'y a donc que la vertu seule qui puisse causer en nous cette vniformité d'ame, il est tres-constant qu'il n'y a qu'elle seule aussi qui puisse nous animer enuers nos amis de la mesme façon que nous le sõmes enuers nous-mémes. En faisant comme

eux vne constante & perpetuelle direction de toutes nos actions au bien, sans iamais en decliner, on se trouue tousiours en mesme route. En nous desirant honneur, richesse, contentement, nous faisons pour eux le mesme souhait. Si nous en auons la possession, la communauté leur en est tellement acquise, qu'il leur doit suffire que l'vn de nous en jouïsse pour en deuenir tous vsufruictiers.

La mesme chose ne se rencontre jamais auec les meschans, qui ne peuuent souffrir personne en la societé de leur bien. Comme ils sont tousiours discordans en euxmesmes, ils le sont auec autruy : ils veulent l'vn & font l'autre. Vne ame qui est si diuersement agitée, est plus miserable encore que ne l'est vn corps dont les membres sont tous disloquez. Ie te prie, mon enfant, que cela te donne vne horreur du vice pour deux raisons; l'vne, afin que tu ne sois point priué de la complaisance de toyméme; & l'autre, afin que tu puisses redoubler les puissances de ton ame vers le bien, en l'vnion que tu auras auec tous ceux qui feront comme toy profession de la vertu.

Toute amitié qui a quelqu'autre fondement est defectueuse; entre le pere & le fils, l'authorité de l'vn & la deference de l'autre en rompent la perfection; entre le mary & la femme elle est hermaphrodite; entre les

freres le sang y a plus de part que nostre élection ; entre le maistre & le seruiteur, leur distance est trop éloignée pour se pouuoir bien r'entraire.

De maniere qu'elle ne peut estre entierement parfaite, qu'elle ne soit détachée de toute autre consideration que de la vertu seule:& comme la vertu reduit toutes sortes d'âges, de sexes, & de conditions sous vn méme deuoir, elle peut reünir aussi plusieurs personnes sous vne méme volonté, & par consequent, c'est vne vieille erreur d'estimer que l'amitié ne puisse estre en son excellence qu'entre deux amis seulement: l'amy de mon amy est le mien, & l'amy de l'amy de mon amy le mien encore;pourueu que nous tendions tous à vn méme but, qui est le desir des choses honnestes.

Cette Theorie seroit belle, si elle se pouuoit mettre en pratique ;mais cette conformité d'ame, que desire la perfection de l'amitié est assujettie sous des circonstances si delicates, qu'elles paroissent incompatibles entr'elles. Par exemple, en l'amitié on veut estre le plus aimé,parce que le plus aimé suppose le plus aimable; & parce que l'agent est plus noble que le patient,on veut aussi paroistre le plus aimant, qui est vne contradiction qui destruit en effet l'vniformité de nous-mémes, & celle que nous deuons auoir auec nos amis.

Il est tres-certain que l'amitié en sa plus haute exaltation n'est qu'vn estre mental, qui comme la vertu heroïque ne subsiste qu'en nostre imagination : mais quoy qu'on ne puisse atteindre à la perfection de l'vne ny de l'autre, ce n'a pas esté vne chose tout à fait superflue d'en tailler vne image la plus parfaite qu'il se peut, afin que l'homme qui est le sujet de la vertu & de l'amitié, soit attiré plus violemment en l'action de l'vne & de l'autre, par l'idée qu'il aura conceuë de leur plus grande excellence.

En effet, la vertu qui est le lien de la vraye amitié, est si mediocre en l'homme, que, si nous ne nous accommodons aux infirmitez les vns des autres, nous ne pouuons pas demeurer long-temps amis : comme il est inconstant & inégal, son amitié est sujette à ses defaillances, à ses pauses & à ses reprises. Celuy qui excuse le plus est le plus fidele, & fait le plus d'honneur à son élection. Nous ne pouuons quitter nostre amy d'affection, sans nous affoiblir d'autant, s'il nous quitte, suiuons-le : les levres d'vne playe se rejoignent en les rapprochant, soyons en cela si fermes, que la mort mesme qui dissout toute liaison, ne rompe pas la nostre : faisons-la reuiure aux enfans de nos amis.

L'amitié est vne hospitalité spirituelle, dont le droit se transfere à la posterité. Si nous voyons que leur amitié pour nous soit

beaucoup

beaucoup moindre que n'est la nostre, ne nous en offensons point, ils suiuent le mouuement vniuersel du monde, où toutes choses remontent plus foiblement qu'elles ne descendent, iusques à l'affection mesme des enfans aux peres.

Enfin, mon enfant, la plus grande loüange qu'on puisse donner à vn homme, est de dire qu'il est bon amy, parce que cela suppose qu'il est vertueux; comme au contraire, quand on applique ce beau nom d'amy à vn meschant, on soüille sa pureté, & on traisne à la voirie la chose qui doit estre la plus precieuse entre les hommes.

Quoy qu'il semble qu'en se dévoüant en particulier à ses amis, on se vueille déprendre de la charité, dont l'obligation est plus vniuerselle; neantmoins, parce que l'amitié est vne affection qui est plus selon ta mesure que n'est cette autre, qui veut que nous soyons faits vn à tous en general, & vn à vn chacun en particulier; ie ne te donne mes aduis que touchant celle qui est là plus proportionnée à toy. Pour auoir l'autre, il faut sortir hors de soy-mesme, & estre diuinement saisi de cette sage & sainte insipience des Apostres.

Ce diuin transport est violent & penible, à cause de l'vnion qui se fait entre Dieu & l'homme, nonobstant leur extréme éloignement. C'est pourquoy on remarque dans les

escrits de S.Paul, des épraintes & des élans d'amour, qui sortent comme vn feu de salpestre, dont la vehemence tesmoigne qu'il y a encore quelque resistance en la matiere. En S. Iean tout au contraire; comme l'amitié est plus tranquille & plus de la mesure de l'homme que n'est la charité, il semble que la douceur de cette affection ne soit que pour temperer la violence de l'autre.

Et pour cette raison son amour paroit en ses escrits vne chaleur de fomentation, douce, simple, viuifiante, & toûjours égale. La cause de cette difference ne procede que de ce que le premier semble n'aimer l'homme que pour Dieu, pour n'auoir eu connoissance que de la nature diuine du Fils de Dieu, qui se découurit à luy quãd il en fut ébloüy.

L'affection de l'autre est plus tendre, il aime l'homme pour Dieu, & l'homme pour l'homme; parce qu'il auoit eu part en l'amour de son maistre comme Dieu, & en son amitié comme homme, en ayant esté le disciple bien-aimé.

La charité est vne vertu si releuée, qu'elle fait de l'homme vn exemplaire de Dieu : il entre par elle en la plenitude de son amour, d'où il fait son reflus vers toutes les choses creées; si ce n'est auec la mesme infinité d'action, c'est auec la mesme estenduë de volonté. Enfin, si elle n'opere au lieu où elle est employée, elle opere en la main d'où elle

part

part auec tant d'efficace, que la volonté seule, au defaut de la puissance, luy tient lieu d'operation.

Mon enfant, l'Escriture nous apprend que Dieu est charité,& que qui demeure en charité demeure en Dieu, & Dieu en luy. Quoy que cette vertu soit toute diuine, l'habitude à la bien-veillance & à l'amitié, sont deux moyens humains, qui disposent le cœur de l'homme à receuoir la grace de cette perfection; qui est le troisiesme & le plus accomply mouuement de l'ame en l'affection du prochain.

CHAPITRE VIII.

Des personnes qu'il faut hanter ou éuiter.

TOn prochain est composé de toutes sortes de conditions d'hommes, entre lesquels il y en a de bons & de meschans,& d'autres qui sont d'vne nature ambiguë,qui ne se determinent au bien ou au mal, que selon l'exemple qu'ils ont,ou selon que l'impulsion presente des sens les esmeut.

Esuite sur tout les meschans confirmez,tu ne les amenderas point. Les parties saines ne changēt point la corruptiō de celles qui sont gangrenées;regarde-les cōme ces vieux vlceres incurables, qui ne communiquent pas simplement leur contagion aux parties qui

qui leur sont contiguës, mais qui rendent liuides encore celles qui touchent aux contiguës. Sçache aussi que de tous les méchans l'hypocrite est le pire. Il abolit en luy le culte interne de Dieu, pour faire de l'externe vn instrument de sa trahison. Il est d'autant plus malin, qu'il veut te surprendre sous vne liurée qui te promet seureté.

Recherche la compagnie des gens de bien pour ton instruction; il y en a de deux sortes: les vns viuent d'vne vie retirée, pour n'estre pas soüillez de la contagion des autres hommes: ceux-là n'estant simplement qu'vne voix qui crie dans le desert: *Preparez les voyes au Seigneur*, ie ne te conseille point, quelque pureté qu'ils ayent, de te proposer de les imiter.

Les autres, sans renoncer à la societé publique, se trouuent indifferemmẽt auec toutes sortes d'hommes, bons ou mauuais, en se conseruant toûjours l'intention de bien faire. Recherche la familiarité de ceux-là, si cõme IESVS-CHRIST ils ne sont la voye, la lumiere & la vie; ils sont en sa voye, ils sont éclairez de sa lumiere, & viuifiez en luy.

Entre les personnes qui sont d'vne nature qui est encore indeterminée au bien ou au mal, & qui ne se portent à l'vn ou à lautre que par vne cause externe, il y en a de si nonchalantes, qu'elles sont incapables de prendre aucun party, bon ou mauuais. Ne hante point

point auec ces gens-là, de peur que tu ne sois condamné au feu comme le figuier qui ne portoit point de fruit. Il y en a d'autres plus actiues, qui font plustost du mal par inaduertence, que par aucune inclination qu'ils y ayent. Ceux là, pour se corriger, n'ont besoin que d'attẽtion à ce qu'ils font.

Mon fils, si tu es de ce nombre, fay vn peu de reflexion sur toy, & tu trouueras que ta correction est en ta puissance. Il y a vn troisiéme ordre d'hommes, qui ne sont méchans que pour estre incultes. L'ame qui produit les vices n'est point infeconde, non plus que la terre qui produit les ronces & les épines. Veux-tu te seruir vtilement de l'vne & de l'autre? purge l'vne de son impureté par de bons exercices & de sages enseignemens; & l'autre de ses espines en la desfrichant, tu verras que les fruits qu'elles te donneront alors, seront & plus beaux & meilleurs, & plus abondans, que d'vne terre ou d'vne ame qui seroit naturellement fertile.

CHAPITRE IX.

Du deuoir entre le Prince & le subjet.

IL ne me reste plus qu'à te dire quelque chose du deuoir du subjet enuers le Prince, & du Prince enuers le subjet, qui est le plus importans

important de tous. Celuy du mary, de la femme, du pere, des enfans, des freres, du maistre, du seruiteur, des voisins, des amis, qui ne sont que parties integrantes d'vn Estat, n'est qu'vn deuoir singulier. Comme le nom de subjet est vn nom general, qui comprend toutes ces conditions; & celuy de Roy, vn nom dont la fonction est publique, leur deuoir est aussi d'vne plus grande consideration. Leurs noms de subjet & de Roy, qui sont analogues, nous expriment qu'en l'vn la subjection de bien obeïr est en l'autre vne obligation de bien gouuerner. En effet, le meilleur establissement qui puisse estre en la police des hommes, est que dans vn Estat nous soyons tout subjets à la reserue d'vn seul. Si nous estions tous d'vne mesme condition, le fort opprimeroit le foible, le plus fin surprendroit le moins aduisé: & au lieu de la iustice, la violence & la fraude regneroient; là où dans vne égale subjection, outre que la jalousie cesse, vn chacun de nous rencontre sa seureté particuliere en la protection vniuerselle de celuy, duquel nous sommes tous subjets.

Vn Roy, vne Foy, vne Loy est vne Trinité d'Estat, qui se reduit tellement en l'vnité du Roy, qu'il n'y a iamais eu de defection contre le Prince, que l'authorité de la Loy & la majesté de la Religion n'ayent esté blessées, tesmoin nos guerres ciuiles du temps

passé,

passé,& celles dont l'Angleterre a esté & est encore presentement le theatre. C'est pourquoy, mon fils, ie te commande de ne te retirer jamais du seruice du Roy pour quelque occasion que ce puisse estre. L'Apostre t'appréd que toute puissance est de Dieu, & que qui resiste à la puissance, resiste à l'ordonnance de Dieu, & fait venir damnation sur luy. Sois suiet, dit-il, non seulement pour ire, c'est à dire, pour la crainte que tu as du Prince ; mais pour la conscience.

Ce deuoir est parmy nous d'vne si estroite obligation, que nous aymons mieux nous mettre au hazard de violer la Loy fondamentale de l'Estat, qui n'admet point les femelles à la Couronne, que de manquer de respect au legitime successeur, en honorant comme nostre maistre vn fœtus imparfait, dont le sexe est encor incertain, iusques à ce que le moment de sa naissance nous ait fait connoistre si c'est vn masle. Il faut de necessité qu'vne deference si vniuerselle qui tien vn Royaume en ce deuoir, ait vn fondement plus qu'humain.

C'est en Dieu seul, & de par Dieu seul que regnent les Rois. Leur sceptre, leur diadéme, leur Couronne, leur onction, le concours de leur peuple à leur obeïr, ne sont que les signes visibles de la puissance inuisible qui les accompagne. Tels qu'ils sont, bõs ou mauuais, reuere-les en la mission qu'ils

ont

ont de Dieu. Les bons te sont donnez pour recompense, & les meschans, si tu es bon, pour ton espreuue; & pour ton chastiment, si tu es meschant.

Comme tu vois donc qu'il n'y a point d'interregne en la Royauté, & que le Prince ne meurt iamais; parce que tandis que l'vn expire l'autre naist, il ne doit point non plus y auoir de cessation en l'obeïssance du subjet enuers le Prince. Quand il luy rend ce qu'il luy doit, & qui suiuant le conseil de l'Apostre, il paye le tribut à celuy qui reçoit le tribut, & le peage à celuy qui exige le peage, & qu'il rend crainte à qui crainte, & honneur à qui honneur est deu, ce n'est point vn droit de seruitude dont il s'acquitte, c'est plustost vn droit de reconnoissance qu'il rend au Prince, de ce que sa liberté luy demeure asseurée sous ce gage.

Par le moyen de ce deuoir qu'il luy rend, dõt la charge est petite, en cõparaisõ du biẽ qu'il en reçoit, pourueu qu'il n'y ait point d'abus en sa recepte & en sõ employ. Le pauure en sõ ménage, le riche au gouuernemẽt de ses biẽs, l'artisan en son industrie, le marchãd en sõ traffic, se cõseruẽt tous vne image de principauté, en ce qu'ils sont en seureté, & qu'il n'y a personne d'entr'eux, tant miserable soit-il, qui puisse estre contraint d'en seruir vn autre s'il ne luy plaist. La sujettion reelle & effectiue ne regarde entre nous que celuy qui s'y engage volontairement: &

quiconque peut viure en sa maison, par son industrie, sans querelle & sans procez, demeure aussi libre en sa famille, sous la protection du Prince, que le Prince mesme l'est en son Estat.

Mon enfant, tu es d'vne condition qui te donne les mémes immunitez dont le Roy jouit, à la reserue du seul deuoir de le seruir dans ses armées quand tu en seras requis: ie te conjure encore vne fois, que le ressentiment de l'honneur de tes priuileges te fasse preuenir ce commandement. Ton obligation y est si grande, que tant s'en faut que le poids de la Monarchie te doiue estre incommode, que plustost tu subsiste par elle comme vn petit souuerain; le peu de bien que ie te laisse estant en tout droict de seigneurie haute, moyenne & basse, & ayant tes tenanciers, ton parquet, ton poteau, ta prison, ta iustice ciuile & criminelle, & tes officiers pour l'exercer sous l'authorité du Prince.

CHAPITRE X.

Des seditions, de leur matiere, & de leurs remedes.

IL est tres-certain qu'il n'y a rien qui puisse rendre vn subject plus religieux en ce qui est de l'obeïssance du Prince, que de se representer les miseres que les seditions ont accoustumé de causer. Premierement la fureur, qui est la plus estourdie passiõ de l'ame,

les commence toutes; d'où il arriue qu'ils n'y a pas vne seule partie dans l'Estat, grande ou petite, qui ne souffre vn mouuement conuulsif.

Durant vne telle confusion tout se meut & rien ne se fait auec ordre, toutes sortes d'atteliers chomment, les boutiques se ferment, il n'y a plus de boucheries que d'hommes, les boulangeries, les marchez, les entrées de viures, la descente des batteaux, & generalement toute sorte de seruice cesse: hors celuy de la Samaritaine, qui ne fournit que de l'eau. Cependant le ventre demande à manger, qui est la plus insupportable de toutes les maltotes.

On ne sçauroit faire le dénombrement de toutes les calamitez ausquelles on est exposé, tandis que cette tempeste dure; car dés l'instant mesme que le respect qui est deu au Prince est perdu, tout est permis, le sacrilege, le violement, le pillage, la vengeance, dont la suitte est si funeste, que tandis que tu tiens à la gorge ton ennemy pour te vanger de luy, vn autre te tuë, qui est le tien. Apres auoir bien pillé, & que de pauure tu es deuenu riche, ton pillage te rend en mesme temps la proye d'vn autre necessiteux qui sera ton brigand, & vn autre le sera de luy, en continuant de pillage en pillage, & de meurtre en meurtre, iusques à ce que comme dans vn combat d'aueugles qui

sont

sont tous insensez, leur desordre cesse faute de combatans.

Que si (comme il arriue assez souuent que les demons se meslent dans les grands orages) quelque puissant subjet se presente en ces occasions pour se faire chef de party, sois asseuré que ce remede est pire que le mal, & que celuy qui veut estre le tyran de son Roy, veut deuenir le tien, sous des conditions qui seront encore plus dures que celles qui sont la cause de ta reuolte.

Le temps le plus dangereux pour les seditions, est quand nous auons la guerre auec vos voisins, & qu'ils sont sous les armes; il ne faut alors qu'vne seule journée de nos desordres pour leur liurer pas nos mains propres qui sont en possession de les vaincre, nos peres, nos meres, nos femmes, nos enfans, nostre liberté, nos biens, nostre païs, & nous-mesmes.

La seule pensée de toutes ces funestes images est si terrible, que ie croy qu'il n'y a rien au mõde qu'vn subjet ne doiue plutost souffrir, que d'auoir recours à ce remede desesperé, qui cause tant de maux en vn seul iour, qu'il faut quelquefois des siecles entiers pour en reparer les dommages. Nos enfans, les enfans de nos enfans, & ceux qui naissent d'eux n'en voyent point la fin: ce qui est au de-là d'eux ne nous touche plus alors que comme vn interest de communauté.

Neantmoins, quelque espouuante que puissent apporter les seditions, ce ne sont que maux de passage, qui ressemblent à ces grosses nuës qui s'éleuent iusques en la moyenne region de l'air, où apres auoir fait beaucoup de bruit, elles se creuent enfin, ne pouuant monter iusques en la plus haute qui les repousse, & les conuertit en gresle & en foudre, pour deserter & batre en ruïne le lieu méme d'où leur vapeur & leur exhalaison s'est éleuée.

Mais d'autant qu'il y va du deuoir du Prince, & de son honneur d'estre le pere & non pas le fleau de son peuple, c'est à luy d'oster toute sorte de matiere qui puisse estre capable de former ces abscez dans le corps de son Estat, pour n'estre point obligé d'y appliquer le cautere, & de peur aussi qu'elles ne deuiennent incurables: car il est tres-constant que si ceux qui tiennent le timon des affaires se contentent simplement de remedier aux maux qui viennent d'emblée, sans les preuoir & aller au deuant d'eux pour les destourner, il arriuera souuent que leurs remedes seront comme ceux qui se donnent en l'agonie, qui ne sont pas seulement inutiles aux malades, mais qui decreditent le Medecin.

C'est pourquoy cõme les maladies qui procedent d'inanition sont les plus dangereuses, il est tres-important que le menu peuple

ne soit pas reduit à vne extréme pauureté, de peur que ceux dont la condition est vn peu meilleure, ne demeurent à sec, comme les fleuues quand le ruisseaux qui les entretiennent sont taris. Il est tres-à-propos aussi de laisser quelque chose de plus que le necessaire au moyen estage, duquel il refluë toûjours quelque commodité vers le peuple: car en effet si ces deux parties-là desquelles le Prince tire son plus grand secours sont vne fois atrofiées, il est à craindre que leur debilité ne se communique à tout le corps de l'Estat, & qu'il ne se fasse autant de vœux pour vn changement, qu'il y a de personnes qui souffrent.

Les plus grandes vexations ne sont pas tousiours les plus difficiles à supporter, celles qui nous menacent d'estre continuës sont les plus fascheuses: parce que le sentiment d'vne douleur presente a des limites, & que l'apprehension de sa durée n'en a point. D'où il arriue que la debilité causée de quelque grand accablement, au lieu d'affoiblir se conuertit en fureur quand il n'y a plus d'esperance d'amandement.

Pour cette raison vn Prince doit éuiter autant qu'il peut toutes les choses qui font craindre sa domination, afin que non seulement il soit en seureté contre toutes sortes de reuoltes, mais qu'il ne s'éleue pas méme la moindre tépeste en l'esprit de ses subjets.

& qu'il regne encore plus absolument en leur affection que sur leurs biens.

Il n'y a rien qui nous fasse mieux connoistre la perfection du temperament qui est en ce Royaume entre le Prince & ses subjets, que la durée de nostre Monarchie. Nous ne voyons point d'Estat qui puisse montrer comme le nostre, vne si longue suitte de Roys & d'années sous vne mesme forme de gouuernement, qui est vn tesmoignage que l'harmonie en est excellente.

Le corps politique a ses principes de longue vie, comme le corps humain a les siens : ils subsistent tous deux longuement, quand en leur premiere constitution il se rencontre vne parfaite symmetrie entre la partie qui commande, & celle qui obeït. Ce n'est pas qu'elle ne puisse estre quelquefois troublée, & que comme des parties moyennes & basses, il s'esleue souuent quelques vapeurs indigestes qui incommodent le cerueau, & qu'il descend aussi du cerueau quelques defluxiõs qui surchargent les parties inferieures, ce mesme desordre ne se puisse rencontrer quelquefois entre le Prince & le subjet: mais quand la premiere conformation est bonne, il se trouue toûjours en elle vn esprit radical & viuifiãt; d'où procede quelque notable crise qui restablit tout.

Il est vray qu'il y a quelquefois de malheureux temps qui cõtraignent le Prince de

leuer

leuer des impositions sur son peuple, comme quand il est question d'entretenir la guerre pour faire vne paix auantageuse. En ces occasions il est tres-iuste que le peuple y contribuë de tout son pouuoir; & que le Prince aussi de son costé relasche quelque chose de ses auantages, afin de faciliter les ouuertures de la paix, de peur qu'en continuant tousiours cette contribution toute la substance de l'Estat ne s'épuise entierement, & qu'à la longue la guerre qui est au dehors ne deuienne intestine par les miseres qu'elle cause au dedans. Car en effet quoyque la guerre qui se fait au dehors ne soit que comme ces pustulles enflammées qui s'éleuent sur la peau, lesquelles ne sont pas si dangereuses que les abscez qui se font au dedans, elles ne laissent pas toutefois d'estre fort importunes, parce qu'elles ne sont iamais sans vne grande demengeaison, à laquelle il faut porter la main à toute heure, & en l'y portant on s'écorche.

Tout bien considéré la guerre n'est autre chose qu'vn fleau de Dieu, que les Roys doiuent destourner d'eux, s'ils le peuuent faire, comme vne chose qui diminuë leur grandeur par la perte de leurs subjets, & par la suitte d'vne infinité de maux qui l'accompagnét. Dieu est le Dieu de paix & de dilectiõ: Vn Roy qui est l'image de Dieu sur la terre, efface en luy sa ressemblãce, s'il n'est vn Roy

de paix & de dilection comme luy: mais comme la paix est vn bien qui fut annoncé par les Anges à la venuë du Sauueur dans le monde, & qui fut legué à ses Apostres par le mesme Sauueur quand il en partit: il la faut attendre de Dieu comme vne chose qui est purement celeste. Cependant le Prince doit conseruer en son ame le desir de la faire, & y contribuer en tout ce qui luy sera possible, afin qu'il n'ait pas ce déplaisir que le temps de son regne ne soit considerable que par les actions qui procedent de la partie irascible qui est en l'homme.

Enfin, mon fils, pour conclurre ton deuoir enuers ton prochain, ne romps point societé auec qui que ce soit, si ce n'est auec le méchant confirmé. Vis ciuilement auec ton inferieur, familierement auec ton égal, respectueusement auec celuy qui est au dessus de toy, auec toute obeïssance & soûmission enuers ton Prince, & charitablement auec toutes sortes d'hommes.

CHAPITRE XI.

Conseils pour ne point errer au deuoir respectif de l'vn enuers l'autre.

POur ne point errer en pas vn de ces deuoirs, il faut que tu sçaches, mon fils, qu'il y a trois sortes d'yeux qui te regardent, à sçauoir, l'œil de Dieu, celuy de ton prochain, & le tien : cela estant, ie te conseille de te gouuerner en public, comme si l'œil de Dieu ne t'obseruoit que toy seul, & de viure en ton particulier comme si tout le monde auoit les yeux sur toy. Quant à ce qui est de ton œil propre, qu'il n'y en ait aucun, ie te prie, qui te regarde de plus prés, ny que tu respectes plus que celuy-là. En ce faisant, ta pudeur originelle se conseruera, laquelle n'estant rien autre chose qu'vne reflexion de l'image de Dieu qui est en nous, nous fait affectionner les choses honnestes, & nous imprime la honte de celles qui ne le sont pas.

Veux-tu faire vne épreuue certaine, & qui ne soit point trompeuse, de ce qui est honneste d'auec ce qui ne l'est point ? mets-toy toûjours en la place d'autruy, & fais en toyméme ce raisonnement : Si quelqu'vn pensoit, faisoit ou disoit ce que ie veux faire, pēser ou dire, seroit-ce vne chose honneste ? la place d'autruy est la vraye distāce qu'il faut

prédre pour en bié juger: si de ce lieu-là tu la trouues hõneste fay-la hardimét; sinõ, garde-toy bien de passer outre. La meilleure partie de la morale se reduit en ce seul point, dont l'vne des aduantures de ma vie te dõnera vn exemple que ie seray bien aise que tu imites.

Vne personne qui est encore en vie, que ie ne connoissois point, & que ie n'ay point veu du depuis, ny luy moy, me vint trouuer vn jour d'assez loin: & sur vne lettre de creance d'vne autre persõne qui n'en deuoit point auoir en moy, me proposa quelque chose cõtre le seruice du Roy. D'abord, ma pensée fut de le faire arrester; mais m'estant mis en sa place, & voyant qu'il faisoit le seruice de son maistre, apres auoir bien balancé ce que ie deuois faire en cette occasion, ie le laissay retirer, quoy qu'en ce faisant, je misse ma teste en danger pour sauuer la siéne. Il est vray que mon peril estoit douteux & que le sien estoit certain. Mais voyant que la place où j'auois alors quelque commandement, ne couroit point de fortune en vsãt ainsi, & méme que le seruice du Roy se faisoit plus seurement, ie pris le party qui me sembla le plus honneste. Si la personne en la place duquel ie me mis alors, s'estoit mis en la miéne, j'en aurois receu de luy depuis dix ans quelque mot de remerciemét. L'enuoyãt & l'enuoyé, & celuy dont ie dépendois en ce temps-là, se peuuét souuenir de la verité

de

de cette aduanture, quoy que pas vn d'eux ne sçache point encore presentement quel fut le motif principal de mon action.

CHAPITRE XII.

Conclusion de l'œuure par vn petit discours de la mort, & de trois choses qui ont accoustumé de trauailler l'esprit de l'homme auant que de mourir.

MOn enfant, ie pense auoir traitté de vostre conduite en tous les actions de vostre vie, à la reserue de la derniere, qui est celle de la mort, qui est plustost vn certain terme auquel la vie de l'homme se finit, qu'vne action de vie. Cela estant, comme la fin d'vn ouurage est toûjours meilleure que son progrés, d'autant qu'elle en est l'accomplissement; j'estime aussi que le dernier instant qui termine nostre vie est celuy qui vaut le mieux. La mort est bonne aux bons, en ce qu'ils y trouuent leur repos & le salaire de leur trauail. Elle est bonne aux meschants, en ce qu'elle met fin à leur meschanceté, qui s'aggraue à mesure que leur iniquité se multiplie. Elle est bonne aux viuans, en ce qu'elle les déliure de la foule qui leur est vn commun empressement; & bonne selon nature, en luy laissant vne espace plus libre pour receuoir ses nouuelles productions

Tout ce qu'il y a en elle qui nous épouuante le plus, est la profondeur de son abysme: mais comme nous sommes sortis sans crainte de ce méme abysme,en venant au monde, il y faut retourner sans estonnement.

Soit que nostre origine vienne du Ciel, dont il ne faut point douter, ou que nous ayons esté tirez du calme du neant; comme quelques-vns l'ont crû;la nature a esté bien prudente, de nous auoir rendu cette connoissance vn peu trouble, de peur que nous ne fussions affligez du regret de nostre exil, ou de nostre passage d'vn non estre paisible & sans douleurs dãs vn estre inquiet & penible comme est le nostre. Elle a esté aussi bien auisée d'auoir fait contre toute sorte de raison, que la memoire de nos maux passez nous fust agreable, de peur que la crainte de ceux qui sont à venir ne nous conseillast de rompre son cours, & de n'attendre pas son ordre pour mourir; & plus sage encore d'auoir esbloüy nostre vie de quelque fausse lumiere de bien apparent;de nous auoir engagez à son amour par les attraits des sens, de nos ouurages, de nos enfans; & de nous auoir en quelque sorte obligez à la continuation de son cours par la coustume de viure,& à nostre conseruation, par la crainte de nostre aneantissement.

Ce n'est pas sans cause que nous nous trouuõs d'abord dans le monde comme des aueugles,

aueugles,sans sçauoir par quelle porte nous y sommes entrez,qui nous sommes,ny là où nous sommes; car si nostre jugement y naissoit aussi-tost que nous, & qu'il n'eust point esté preoccupé par la coustume de nous y voir, nous ne serions point si difficiles à nous déprendre de cette affection de viure, qui nous paroit à tous si naturelle.

Nonobstant tous les attraits qu'elle a,ie ne me puis neãtmoins imaginer qu'il y eust eu iamais de personne assez hardie de vouloir entrer dans le monde, s'il eûst esté en son option, & qu'on luy eust fait voir que pour y venir il falloit auparauant demeurer neuf mois dans le ventre d'vne femme, comme dans vn cachot, y croupir comme vne masse informe sur vn fumier de sang pourry, dont on se nourrit; en estre precipité la teste la premiere, vn boyau autour du col, comme vne corde capable de nous estrangler; nud, impuissant de s'aider soyméme, & souffrant desja les incommoditez de la vie, auant que d'auoir commencé de viure.

La nature fait vne action de bonne mere en son abandonnement: son intention principale est de continuer ses productions pour le maintient de l'vniuers, à laquelle elle satisfait en nous donnant la vie: Et en nous refusant son aide au premier pas que nous y faisons, il semble qu'elle se propose

de faire vn charitable homicide, pour n'estre pas complice de tous les maux que nous y deuons souffrir.

En effet, apres auoir bien consideré la contrainte du maillot, la saleté des langes, l'abondance des larmes qui sortent de nos yeux durant nostre premier âge, l'ignorance, le chastiment & la correction où nostre plus belle saison est sujette: l'impatience, les desordres & le déreglement de la plus vigoureuse: les craintes, les langeurs & les defaillances de la plus foible, ie trouue qu'on a eu raison de dire, que nous sommes composez de deux bourreaux, à sçauoir du corps & de l'ame, dont l'vn nous donne la gehenne par la faim, par la soif, par le trauail, par les lassitudes & par les maladies; & l'autre ne nous traite pas mieux par nos inquietudes, par nos craintes, par le tumulte de nos passions & de nos desirs: & quand rien ne nous manque par le dégoust méme qui nous vient de nostre satieté. L'homme en cét estat est comme vn criminel estendu sur vne rouë, auquel le coup de la mort est le coup de grace.

Il est tres-certain qu'estant exposez à vn si grand exain de miseres, il y auroit plus de raison de dire que la vie seroit la peine du peché, & non pas que ce fust la mort, attendu que nous ne pouuons rien trouuer en elle de si facheux, soit que nous la regardions

gardions comme vn sommeil de nature, ou comme vn dernier deuoir qu'elle exige de nous.

Premierement, le sommeil & l'éuanoüissement, qui sont les deux moyens par lesquels nous faisons, auant que de mourir, vn essay des approches de la mort, nous font sensiblement connoistre que nostre defaillance se fait sans douleur. Outre cela, la raison naturelle nous apprend que les parties vitales, qui sont celles qui souffrent le plus quand cette dissolution se fait, sont les parties de tout le corps qui ont le moins de sentiment; car pour la difficulté de respirer, la variation du pouls, sa foiblesse, son intermission, & les conuulsions qui precedent la mort, elles ne sont pas tant indices de douleur, que de la ruïne d'vn bastiment entr'ouuert qui croule, & qui est sur le point de sa cheute. La foiblesse du corps, la compression des dents, la pasleur, les sueurs froides, la confusion de la memoire, la suppression de la parole, la contraction de la langue, la trepidation des arteres, l'extinction de la veuë, & le hoquet, sont simplement signes éuidens de l'abondance des esprits vitaux qui se retirent de toutes ces parties-là d'vn mouuement irregulier, lesquels en effet sont beaucoup plus douloureux à celuy qui les voit, qu'ils ne le sont à celuy qui les souffre.

Pour nous faire mieux voir encore combien c'est peu de chose que le mourir, c'est qu'il n'y a point de passion en l'ame, tant foible soit-elle, qui n'ait vne authorité plus absoluë sur nous, que la crainte de la mort. La vengeance en triomphe; l'amour la méprise; l'honneur va au deuant d'elle; la fuite de l'ignominie la choisit; l'affliction y trouue son refuge, & la peur la preuient: de sorte que les preseruatifs & les magazins qui se font contre vn si foible ennemy, sont plustost marques de crainte que de resolution.

S'il est permis de toucher à la memoire de cét ancien, de qui nous auons les plus beaux conseils qui ayent iamais esté donnés sur ce sujet, il y a plus d'apparence de supposer que quand il luy fut ordonné de mourir, l'apprehension qu'il en eut, fut cause qu'il se fit vne si puissante attraction de son sang & de ses esprits au cœur, que nonobstant l'ouuerture de ses veines au bras & aux cuisses, & le poison qu'il prit, son ame ne se pouuoit exhaler: Et non pas de croire que la longueur de son agonie fust vn effet de la foiblesse de son âge, comme on l'écrit. Ce qui confirme encore cette coniecture, est qu'il luy fallut donner vn bain fort chaud pour extenuer son sang & ses esprits condensez par la froideur de sa peur, & pour les rappeller du cœur où ils s'estoient retirez.

rez, aux parties ouuertes, afin qu'ils pûssent trouuer par là leur sortie.

Vn témoignage que cét excellent homme auoit son ame entierement infectée de cette vapeur noire, c'est que quelque matiere qu'il y ait traittée, il y a tousiours meslé en capitant (aussi estoit-il de Cordouë) quelque mot de braue contre la mort, qui fait que ie doute de sa vaillance, le voyant tousiours aux prises auec elle (à parole s'entend) & qu'il n'auoit iamais de tréve auec cette funeste ennemie. Il vaut mieux se laisser preuenir à vn mal de cette nature, que se voir en la necessité de l'anticiper par la peur. La science qui nous apprend à le supporter estant plus acre & mordicante que lenitiue, & les instructions qui se donnent sur ce sujet n'estant que comme la voix d'vne ame estonnée, qui fait du bruit pour s'asseurer, en laquelle il y a plus d'ostentation que de force.

Celuy qui nous a dit que philosopher est apprendre à bien mourir, eust eu plus de raison de dire que philosopher est apprendre à bien viure, d'autant que tout le cours de la vie a besoin de raisonnement pour sa conduitte, & que pour bien mourir il semble qu'il ne soit besoin que d'ignorance; témoin la beste & le menu peuple le plus grossier, qui ont accoustumé de fournir cette carriere intrepides & auec indifference, qui

est la plus belle assiette d'ame qu'on puisse auoir en cette occasion.

En effet ie considere la mort comme vne nuict de nature paisible & tranquille, d'où sortent & où se vont reposer toutes ses productions, la profondeur, & le silence de ces grandes tenebres cause en moy plus de veneration que d'estonnement. Ie voy que le passé est vne partie de cette nuict; que l'aduenir en est vne autre; & que le present qui n'est qu'vn instant, a sa pente si roide de l'aduenir qui n'est point encore, vers le passé qui n'est plus, que mon imagination mesme ne la peut suiure : de sorte qu'il semble que la vie du monde, comme la nostre, ne soit rien autre chose qu'vn mouuement d'aspiration vers l'aduenir, & d'expiration vers le passé.

Si ie considere aussi que cette fluxion de vie qui se fait entre le passé & l'aduenir, est en la beste simplement vne action des sens qui se finit auec elle, & qu'en nous c'est vne action du souffle de Dieu, laquelle ayant son emanation de ce diuin principe, est immortelle comme luy: c'est alors que ie regarde la mort auec plus de confiance. Outre que la sainte parole m'enseigne cette verité, nos bonnes ou nos mauuaises actions, dont la bonne ou la mauuaise odeur passe iusques à la posterité, me la demonstrent. Nos os mesme & la poussiere de nos

tombeaux

tombeaux m'apprénent que puis que la plus vile portion de nous, qui nous est commune auec la beste, nous suruit, il n'y a point d'apparence de craindre qu'il se puisse faire vn aneantissement de la meilleure, qui est vne portion de Dieu qui est en nous.

Du temps de nos peres, que la porte du Ciel estoit encore fermée, la longue vie estoit vne recompense du iuste ; depuis qu'elle a esté ouuerte, le Chrestien s'est proposé pour y entrer plustost, de preuenir la mort naturelle par vne mort ciuile qui consiste en l'accomplissement de certains vœux, qui ont par leur fin l'aneantissement de l'homme durant sa vie : mais comme ie preuoy que nous aurions, vous & moy, l'haleine trop courte pour vn dessein si releué, ie n'oserois ny le suiure, ny vous en donner le conseil : il faudroit pour cét effet renoncer à nostre affection propre, qui est en quelque sorte comprise sous l'amour du prochain.

Il y a temps de viure & temps de mourir, employons celuy que nous auons à viure au seruice de Dieu, en l'exercice de la vertu, & aux offices mutuels de la vie ciuile, & nous arriuerons insensiblement & sans crainte au temps de mourir. Le iour naturel est vne reuolution en petit volume du cours entier de la vie : comme nous voyons que l'homme sage dispose auec ordre de toutes ses heures,

heures, sans se mettre en peine de celle de son coucher que le temps de se mettre au lict ne soit venu, il nous doit suffire tout de méme de regler toutes les actions de nostre vie auec tant d'honneur & de quietude, que le sommeil de la mort nous surprenne en faisant la derniere.

La vie est vn deuoir officieux, & la mort vne necessité de nature qui le termine, que nous ne deuons point craindre, pourueu que nous veillions, & qu'il se trouue toûjours de l'huile dans nos lampes. Les Vierges sages s'endormirent aussi bien que les folles en l'attente de l'Espoux, pour nous montrer qu'il est impossible d'estre toûjours sur ses gardes en l'attente d'vne heure qui est incertaine, & que pour entrer aux nopces auec l'Espoux, il suffit comme les vierges sages de faire prouision d'huile, c'est à dire de bonnes actions : autrement, s'il nous falloit estre dans vne continuelle inquietude de l'heure de nostre mort, au lieu de viure ce seroit estre toûjours transsy.

Quand nous mourons par defaillance, la foiblesse de la veuë, la dureté de l'ouïe, la debilité de l'estomach, la pesanteur du cops, qui sont incommoditez auant-courieres de la mort, nous peuuent bien donner quelque aduis de sa venuë : mais quand nous sommes en la fleur de nostre âge, & que la vigueur du sang & des esprits nous causent des eslans de ioye qui preuiennent méme nostre

volonté ; que peut-on faire alors pour se preparer à la mort, que de se proposer de bien viure ?

Pour bien viure, il faut dégager autant que l'on peut l'ame d'auec le corps, la purger de ses cupiditez, de ses affections & de ses craintes ; stupefier nos sens ; & pour mieux dire, s'aneantir. Cette abstraction de la partie superieure dans l'inferieure, est en quelque sorte vne imitation de la mort, qui fait que la vie de l'homme bien viuant est plus calme par la ressemblance qu'elle a auec la mort, & que sa mort est plus tranquille par la cõformité qu'elle a auec sa vie.

En effet, bien viure n'est autre chose que bien mourir ; parce que chaque instant de la vie n'est qu'vne fluxion de nostre âge vers la mort ; aussi n'y a-t'il rien qui fasse moins de mutation en l'homme que cette derniere heure, vn chacun de nous suiuant iusques en ce moment l'inclination naturelle du cours ordinaire de sa vie. Ce qui a donné suiet au legislateur d'appeller nostre testament ou derniere volonté, le miroüer de nos mœurs. Nous le voyons en ce que l'homme d'affaires meurt l'esprit occupé ; le nonchalant, negligemment ; l'homme graue, serieusement ; & les natures qui sont vn peu gayes en se ioüant.

Nostre ame est tout autrement alterée en ses autres passions. La colere nous change tellement,

tellement, qu'l ne reste plus en nous aucun vestige de nous : la peur d'vne seule prise, nous saisit l'esprit & le corps:la tristesse flestrit l'vn & l'autre : & l'enuie, par la suye qu'elle pousse au dehors, ne fait que trop voir quelle est l'alteration qu'elle cause au dedans. Cette difference d'impression qui se trouue en la mort & aux passions, ne procede que de ce que la mort n'est qu'vn simple mouuement naturel, & que les passions ne viennent à nous que par vne impulsion irreguliere, qui met la nature en souffrance.

Quoy qu'il n'y ait rien de plus caché à l'homme, que de sçauoir quel est le lieu d'où il fait son entrée dans le monde, & quel est celuy de sa sortie, qui sont deux extremitez hors de luy; l'vn estant au deçà & l'autre au delà de son estre. Neantmoins, la puissance de se perpetuer qu'il apporte du lieu d'où il vient, luy demontre que son origine procede d'vne source eternelle, & l'asseure en quelque sorte de son immortalité. Pour ce qui est du lieu où il retourne en sortant du monde, la profondeur de son abysme n'épouuante que celuy qui la regarde, & non pas celuy lequel y descend : il le faut considerer comme le sommeil qui est vn repos à celuy qui dort, & qui paroit vne mort à celuy qui veille.

La mort ne peut estre vn mal, puis que les

le sommeil, qui est son image, est vn bien; comme l'vn nous delasse, qu'il termine le trauail de la journée, & qu'il restablit nos forces pour vn temps, l'autre nous fait la méme grace pour toûjours. Comme il fait cesser en nous toutes les autres fonctions de la vie, hors celle de l'aspiration & de la respiration; soyons asseurez tout de méme, quoy que l'action du corps meure, que le souffle de l'esprit de Dieu qui est en nous, ne meûrt point, & qu'on se ressuscite de la mort aussi certainement comme on se réveille du sommeil.

Enfin, mes amis, regardons la mort comme vn dernier acte de la vie, que nous ne deuons, ny craindre à son heure, parce que c'est vn deuoir de nature; ny desirer auant son heure, pour n'estre point deserteurs d'vne milice qui ne se quitte point sans ordre. Pourueu que vous la consideriez ainsi, vous trouuerez en cela seul autant d'instruction pour bien mourir, qu'il y en a pour bien viure en tous les autres preceptes que ie vous ay donnez.

Il y a trois choses qui ont accoustumé de trauailler l'esprit de l'homme en mourant, à sçauoir, la pensée de ce qu'il doit deuenir, le soin de sa memoire, & celuy de sa posterité.

Pour remedier à l'inquietude de ce que tu dois deuenir, regle les actions de ta vie, cõme si tes bonnes œuures seules te deuoiét

suffire

suffire pour te procurer ton salut. Cela fait resigne-toy sous la volonté de Dieu, comme si tu n'esperois ton salut que de sa misericorde seule. Ainsi, tes œuures estant justifiées par ta foy, & ta foy par tes œuures, sois asseuré que ton ame trouuera toute la consolation qu'elle peut auoir en mourant.

Pour ce qui est de nostre memoire apres la mort, celle du iuste estant vne douce vapeur qui s'exhale de sa vie passée, se conserue quelque temps comme vn precieux parfum qui fume encore, & qui remplit de sa bonne odeur le lieu où il estaint. Mais comme il n'y a rien qui ait si peu de corps que la vapeur, il n'y a rien aussi qui s'éuapore si-tost que la reputation, viuant ou mourant, elle se passe comme les nuances d'vne fleur cueillie, ou elle se desseiche comme la fleur méme, pour demeurer trop long-temps sur sa tige.

Les vies les plus éclattantes sont sujettes au naufrage du temps, comme le sont les plus sombres. Si quelques-vnes s'en sauuent, merueille estrange ! ce n'est que pour nous laisser vne image de l'inanité des grandeurs du monde, voyant celle des plus grands estre auilie en seruant de bouchon en quelque fameux cabaret, ou de ioüet dans vn brelan, où vn quinola vaut plus qu'vn Roy, & où les noms les plus illustres de toute l'antiquité se trouuent exposez à l'insolence

d'vn

d'vn brelandier qui les rompt & les foule aux pieds quand il luy plait.

Que sçait-on méme si on ne doutera point vn jour de Roland ou de Lercanier, lequel de deux a esté le cartier ou le paladin ? Ce grand abbaissement de la vanité de l'homme ne procede que de ce qu'il n'y a rien d'eternel ny de permanent que Dieu seul. Qu'il est le Dieu jaloux, & que c'est à luy seul que gloire, loüange & honneur appartiennent, & non pas à l'homme.

Le dernier soin de l'homme, qui s'estend au delà de luy, est celuy de sa posterité, qui est le plus vniuersel de tous, parce que c'est vne espece de respit contre la mort. Ie voudrois bien que ce soin eut tant de moderation en nous en mourant, que nostre conscience, qui est alors assez occupée à nostre salut, n'en fut point troublée, ny le cours ordinaire des loix point changé, dont l'ordre public est toûjours meilleur que le nostre. Les auantages & les substitutions qu'elles nous permettent de faire en faueur des aisnez & des masles, destruisent vne partie de nostre posterité pour conseruer l'autre.

Vn témoignage qu'il y a en cela plus de vanité que de iustice, c'est que nos precautions ne sont que pour vn temps, lequel estant expiré, nostre heredité se reduit sous l'vsage commun, comme estant plus

conforme

conforme à la droite raiſon, que ne l'eſt noſtre diſpoſition particuliere.

L'aduenir eſt encore moins ſous noſtre direction, que le preſent dont nous ſommes aſſez mauuais diſpenſateurs. Quel intereſt ay-ie, moy qui meurs, ſi mon nom & mon bien ſe conſerue ſous la tige de mon aiſné ou de mon cadet, ou ſi l'vn & l'autre tombe en quenoüille. Mon ſang eſt auſſi bien mon ſang en ma fille, comme il eſt mon ſang en mon fils; & méme, ſi ce dernier appuy de lignée nous manque, la nature y pouruoit, & nous fait voir aſſez ſouuent qu'il y a peu de difference entre les neueux, les couſins & les enfans, en exprimant auſſi-bien les mœurs & le viſage de l'oncle & de l'ayeul au plus éloigné, côme au plus proche du ſãg.

Ainſi, mes tres-chers enfans, pour mourir auec quietude remettõs-nous & noſtre poſterité ſous la prouidence de Dieu: quand nous ſommes venus au monde nous n'eſtiõs point en peine de ceux que nous y auons trouuez, ne le ſoyons point en ſortant de ceux que nous y laiſſons. Ces deux extremitez eſtant en égale diſtance de noſtre commencement & de noſtre fin, nous doiuent eſtre également indifferentes. Le repos de l'homme en viuant conſiſte ſous l'obeïſſance des commandemens de Dieu, & en mourant ſous la confiance de ſa miſericorde: moyennant que ces deux choſes ſe trouuent.

uent en vous, i'espere que la bonté diuine accompagnera, s'il luy plait de sa grace, ma benediction que ie vous donne pour seruir de closture à mon Testament.

F I N.

PERMISSION.

VEv le Liure intitulé *Testament ou Conseils fideles d'vn bon pere à ses enfans*, composé par P. FORTIN sieur de la Houguette, dont le temps du Priuilege est expiré. Ie n'empesche pour le Roy, qu'il soit imprimé & mis en lumiere par GERMAIN NANTY Maistre Imprimeur de cette Ville, auec deffenses à tous autres en tel cas requises. Fait ce premier Septembre 1659.

VIDAV.

CONSENTEMENT.

SOit fait suiuant les Conclusions du Procureur du Roy. Ce premier Septembre 1959.

SEVE.

CATECHISME
ROYAL.

CATECHISME ROYAL.

Le Roy.

MON Gouuerneur, dites-moy ie vous prie, Pourquoy est-ce que tous ceux qui sont aupres de moy m'obeïssent; Que les Princes, les Ministres de mon Estat, les Officiers de ma couronne, les grands, les petits, & indifferemment toutes sortes de personnes ne s'approchent iamais de moy que pour me complaire & faire ma volonté, & qu'il n'y ait que vous seul qui me contraigniez de faire la vostre? Ne me deuez-vous pas autant de respect comme eux?

Le Gouuerneur.

Sire, Auant que de respondre à Vostre Majesté, ie la supplie tres-humblement de me permettre de luy demander, si quand elle commença de marcher, elle n'eust point eu aupres d'elle quelque personne fidele, pour la soustenir & pour la conduire, elle n'eust pas bronché souuent, & tombé peut-estre dans quelque lieu dangereux.

Le Roy. Il est vray que si quelquefois mes femmes ne m'eussent soustenu malgré moy, & osté la liberté d'aller où ie voulois, i'eusse souuent couru fortune de me blesser.

Le Gouuerneur. Vous voyez donc,

SIRE, que la resistance qu'on vous a faite en vous empeschant d'aller où vous vouliez, vous a garanty de plusieurs cheutes, & qu'elle estoit plustost vne conduite de vos pas, qu'vne contrainte de vostre volonté.

Le R. Ce que vous dites est vray; mais que voulez-vous inferer de cela?

Le G. Ie veux dire, SIRE, que V. M. estant composée de corps & d'ame, & qu'ayant eu l'honneur d'estre approché d'elle, pour la conduitte des premieres alleures de vostre ame, comme vos femmes l'ont esté pour celles de vostre corps, i'espere qu'en vous representant quelquefois de faire plûtost ma volonté que la vostre, iusques à ce que V. M. soit en aage de faire elle-méme vne veritable distinction du bien & du mal; elle me sera obligée quelque iour, quand elle aura reconnu de combien de cheutes d'esprit ie l'auray garantie, qu'elle eust faites infailliblement, si elle eust esté abandonnée à sa propre conduite. De plus, V. M. void bié combien est respectueuse la contrainte dont on se sert, quand elle resiste aux choses qu'on desire d'elle; on la flatte au commencement, on la supplie, & la plus grande violence qu'on luy fasse, est de la menacer de se plaindre à la Reyne de sa desobeïssance.

Le R. Certainement ie reçois vn extréme plaisir d'entendre ce que vous dites, & ie ne vous auois iamais consideré que cóme vne personne que ie deuois craindre; mais à present que ie suis informé de la douceur de vos sentimens, & que ie suis des-abusé que ce mot de

Gouuerneur, soit vn nom fascheux; ie ne veux plus vous regarder que comme vn fidele & aimable surueillant de mes actions.

Le G. Toute personne qui a esté choisie pour l'instruction de la ieunesse, de quelque condition qu'elle soit, se doit plûtost considerer cóme vn guide de son disciple, que comme ayant vne puissance absoluë de le commander : toute sa force doit estre en sa parole, & ainsi il seroit tres à propos d'oster de l'vsage commun cette insolente qualité de Maistre, qui suppose en celuy à qui on la donne, vn pouuoir tyrânique, & en son disciple vne obeïssance seruile. Le chastiment de la main n'est propre que pour la beste, la parole & le raisonnement est la vraye discipline de l'homme: Il le faut instruire en luy faisant connoistre ce qu'il faut faire & ce qu'il faut laisser, & n'employer pas l'action du dernier de nos sens, qui est le toucher, pour faire ce qui n'est deu qu'à la plus belle partie de l'ame, qui est l'entendement. On se sert du baston & du foüet en la galere & au manege, pour tirer du corps le seruice qu'on en desire, mais de frapper le corps pour les fautes de l'ame, c'est plûtost (ce me semble) l'irriter que l'instruire. L'ame a vn chastiment plus doux & plus effectif, qui est la honte, qui sans la troubler que d'vne honneste pudeur, luy donne le temps de faire reflexion sur la faute qu'elle a faite; & on se doit plutost seruir de cettuy-cy, qui rameine l'esprit à soy, que de l'autre qui le desespere. Ce n'est pas qu'il ne se rencôtre quelquefois des natures reuesches

& incorrigibles par la hõte:A ceux-là puisqu'ils tiennent de la nature des brutes,on ne leur fait point de tort de les traitter en bestes,& de leur faire sentir la verge à bon escient,pour essayer si ce chastiment ne fera point sur eux le mesme effet que produit la honte sur les ames dociles.

Le R.Mon Gouuerneur,ce que vous venez de dire est absolument selon mõ sens,& il est tres-certain qu'il ne faut point esperer de tirer party de moy par la force:il me souuient à ce propos, que quand i'apprenois à aller, ceux qui m'aydoient doucement à marcher,me faisoiẽt bien plus faire de chemin, & me soulageoient bien dauantage que ceux qui me traisnoient apres eux,& ie pense mesme qu'à peine aurois-je sçeu maintenant faire l'assemblage de mes lettres, si i'auois esté traitté rudement de mon precepteur; & pour vous tesmoigner combien m'est agreable cette faueur d'agir auec moy, me voila prest d'apprendre toutes les choses dont vous iugerez que mon enfance sera capable:Mais n'est-ce point vn peu trop tost ?

Le G.Sire,On ne peut trop tost commencer de dõner des instructions à V.M.Nos Roys sont sages auant le temps, ils sont majeurs à 15.ans, & leurs sujets ne le sont qu'à 25.C'est pourquoy on ne peut de trop bonne heure entretenir V. M. des choses qu'il est à propos qu'elle sçache, & comme les paroles de vos nourrices, & des femmes qui estoient aupres de vous, comme vous estiez encores dans le berceau,ont formé vostre langage par la coustume de les oüir,sans qu'il ait paru que vous leur ayez presté aucune

attention, ainsi en discourant auec vous & en vostre presence, quelles doiuẽt estre les mœurs d'vn grand Prince, il se formera insensiblement en vostre esprit vne idée de vostre deuoir, & vous deuiendrez si sage, mesme à vostre déceu, qu'on aura de la peine à découurir qui sera le puisné en vous de l'vsage ou de la connoissance que vous aurez des vertus. Et d'autant qu'il est question de vous instruire, & que nous sommes tousiours plus intimes & plus proches à nous-mesmes, que nous ne le sommes aux choses qui sont hors de nous, il est à propos (ce me semble) que la premiere descouuerte de nostre entendement, commence par la connoissance de ce que nous sommes; Et ainsi V.M. sçaura s'il luy plaist, que vous estes homme, que vous estes Chrestien, & que vous estes Roy : Que comme homme vous auez vnion auec toute la nature humaine, qui vous faisant entrer auec elle en la communauté de tous les biens & de tous les maux où elle est suiette, vous doit rendre humain & traittable auec tout autant d'hommes qu'il y en a dans le monde. Vous y estes entré nud comme eux, sujet comme eux au froid, à la faim, à la soif, aux maladies aux blessures, & à toutes les infirmitez & passions humaines ; & de cette societé de miseres doit naistre vne cõpassion respectiue, qui produise entre vous & eux vne mutuelle bien-veillance: & c'est la premiere alliance que vous auez en qualité d'hõme auec toute la nature humaine. Mais outre tout cela, SIRE, vous y en auez encore vne autre, quoy que de moindre estenduë, qui vous

lie bien plus eſtroittement auec tous ceux qui portent comme vous le nom de Chreſtien. En cette qualité vous deuenez le frere de tous ceux qui ſont reünis auec vous par la foy ſous vne mere commune, qui eſt l'Egliſe, & cette alliance qui eſt entre vous & eux, n'eſt point vne alliance de la chair, c'eſt vne fraternité contractée au ſang de IESVS-CHRIST qui vous doit embraſer d'vn excez d'amour & de charité enuers tous les fidelles, d'autant plus que V.M. porte le nom de Tres-Chreſtien, c'eſt à dire, de Chreſtien au ſouuerain degré, & les autres ne le portent que de Chreſtien ſimplement. Outre que vous eſtes homme, & que vous eſtes Chreſtien, vous eſtes Roy; c'eſt à dire, que vous eſtes le premier de vôtre Royaume, & l'image viſible de Dieu dans toute ſon eſtenduë: En cette qualité V. M. doit prendre garde de ne faire point vn mauuais crayon d'vn ſi ſaint & ſi adorable original : car il eſt en vôtre puiſſance de vous faire ſemblable ou diſſemblable à Dieu, ſelon vos vices, ou ſelon vos vertus. Les loix de vôtre Eſtat ont tant de conformité auec les loix Diuines, que qui obſerue les vnes, obſerue les autres. Toutes deux veulent que tous vos ſujets vous reſpectent & vous obeïſſent, elles veulét auſſi que vous les gouuerniez en bon Roy : Car comme la bonté eſt inſeparable de Dieu, elle le doit eſtre auſſi du Roy qui le repreſente. Portons cette conſideration plus auant, & ſçachõs de V.M. qui vous a fait homme, qui vous a fait Chreſtien, & qui vous a fait Roy : eſt-ce vous meſme, ou quelqu'autre ?

Le R. C'a esté le Roy mon pere, & la Reine ma Mere.

Le G. Et le feu Roy qui l'auoit fait Roy?

Le R. Le Roy son pere.

Le G. Et ce pere vn autre pere, ainsi ce discours iroit à l'infini de pere en pere, si nous ne nous arrestions à vne premiere cause, qui est Dieu, qui n'a pas fait les hommes & les Roys seulement; mais qui est le Createur vniuersel de toutes les choses qui sont au monde: & chaque creature est obligée de le reconnoistre cõme son Auteur, selon le degré de perfection qui est en elle. Sur ce fondement, voyons s'il vous plaît, ce que Dieu a fait pour vous, afin que vous-vous efforciez de mesurer vôtre reconnoissance enuers luy selon ses graces. Premierement, il vous a donné l'étre quand on n'esperoit plus de Dauphin, & il s'étoit fait vne si longue pause, en la benediction attenduë du mariage du feu Roy, qu'on pourroit dire que Dieu a serui de pere & de mere en vostre naissance miraculeuse. Il vous a fait homme vous pouuant faire vn fourmy, & moins encore: & non pas homme seulement, mais le plus bel enfant qui soit au monde, vous pouuant faire le plus défectueux. Il vous a fait Chrestien, vous pouuant faire infidele: il vous a fait Roy, vous pouuant faire sujet, & le moindre de tous ceux qui sont vos sujets: & pour comble de benediction, le feu Roy vôtre pere n'a pas eu plutôt les yeux fermez; que vous n'ayez esté dans le mesme instant proclamé Roy par vne acclamation generale de tous vos sujets,

ſous l'auguſte regence de la Reyne voſtre mere, & qu'vn ieune prince de voſtre ſang n'ait aſſeuré voſtre Eſtat, par le gain de deux ſignalées batailles,& par la priſe de deux villes,qui ſont les clefs de l'Empire, & qui vous ouurent le chemin pour y pretendre.

Le R. Il eſt vray,mō Guuerneur,que ie dois à Dieu toutes ces choſes; mais ie ne penſe pas qu'elles doiuent apporter de la diminution aux obligations que i'ay à la Reyne ma mere.

Le G. SIRE, L'obligation que vous luy auez eſt ſi grande,qu'ayant eſté la ſeconde cauſe des graces que vous auez receuës de Dieu,en vous faiſant hōme Chreſtien & Roy; (ſans elle vous ne feriez rien de tout cela)i'oſeray dire à V.M. que vous ne pouuez produire enuers Dieu nul acte de reconnoiſſance qui luy ſoit plus agreable, que d'aymer, honorer, & ſeruir la Reyne voſtre mere:outre que vous eſtes ſon fils,voſtre education, qui eſt l'ouurage de ſes ſoins & de ſon amour,luy acquiert encore ſur vous vne filiation ſpirituelle. Le commandement d'aymer ſon prochain comme ſoy-meſme eſt vne loy de nature entre le fils & la mere, leſquels eſtans compoſez de meſme chair, de meſme ſang, & de meſmes eſprits, & n'ayans reſpiré qu'vn air commun l'eſpace de neuf mois, troubleroient la conduite du monde, ſi cette eſtroite liaiſon ſe relaſchoit. Auſſi ne voyons-nous point qu'il y ait eu de commandement exprez aux peres d'aimer leurs enfans, & aux enfans d'aimer leurs peres;il eſt dit ſeulement,Honore ton pere & ta mere; Dieu nous ayant voulu deſigner

en

en ce commandement, que nous leur auons respect, comme estans icy-bas les images visibles de sa puissance inuisible dans la creation. Et en ce lieu, SIRE, ie prendray la liberté de dire à V. M. que les Princes de vostre sang & de l'Eglise, qui composent le ministere, & qui sous la sage direction de la Reyne vostre mere, & sous vostre minorité, sont en quelque sorte les tuteurs de vostre Estat, doiuent estre compris en ce cōmandement. Mais à quoy resve V. M?

Le R. Ie ne resve point, mon Gouuerneur, cela seroit honteux à vn enfant; mais ie fay en moy-mesme vne reflexion sur tout ce que i'ay oüy de vous, qui est si conforme à mon petit raisonnement, quoy qu'encore imparfait, que ie me sens emporté dans vos propres sentimens, comme si vostre esprit & le mien n'auoient qu'vne mesme impulsion. Il est si naturel qu'vn homme aime vn autre homme, vn Chrestien vn Chrestien, & vn Roy son sujet; Qu'on reuere celuy qui est nostre Createur, Qu'vn Roy qui veut estre obey de son sujet, obeïsse à Dieu qui est son Roy, Qu'vn fils & vn pupille honore son tuteur & sa mere; qu'en vain on m'ordonneroit le contraire de toutes ces choses-là, tant elles me semblent iustes & conformes à l'equité naturelle. Et pleust à Dieu que vous m'eussiez allegué quelques raisons aussi pressantes touchāt l'amitié fraternelle, de laquelle il me semble que Dieu n'ordonne rien.

Le G. SIRE, Comme il ne commande point aux peres & aux enfans de s'entraimer, parce que la nature les determine assez d'elle-mesme

à ce

a ce deuoir mutuel;aussi n'ordonne-t'il rien sur l'affection des freres. Ils ont vn principe commun de leur estre, qui est le pere & la mere; ils naissent en mesme champ,de mesme graine; ils sont composez d'vne mesme chair, d'vn mesme sang, & de mesmes esprits, & par consequent ils ne doiuent auoir qu'vne mesme volonté,autrement l'ordre de nature seroit peruerty:joint aussi que sans cette vnion fraternelle, la pluralité des enfans, qui est vne benediction dans l'Escriture, seroit vn mensonge de la parole de Dieu,& deuiendroit vne malediction. Et certes nous voyons vn exemple inuincible de la necessité de l'amour fraternel en la composition de l'homme, dans la fabrique duquel nous voyons que les deux yeux, les deux aureilles, les deux mains,les deux pieds sõt freres & sœurs, & que si l'vn d'eux refuse à l'autre son concours, ils demeurent tous deux sans action. Par exemple; Si les rayons des deux yeux ne se determinent ensemble à quelque objet certain, ils ne voyent rien; Si les aureilles ne s'arrestent toutes deux à vn mesme son, elles perdent la faculté d'en faire la distinction d'auec les autres sons;Si l'vne des mains refuse à l'autre son secours, leur seruice diuisé demeure imparfait: Et si l'vn des pieds veut aller en arriere & l'autre auant, il faut alors de necessité que le corps demeure immobile. Ainsi vous voyez,SIRE,que toutes les actions du corps & de l'esprit de l'homme sont toutes suspenduës & engourdies pour leurs fonctions ordinaires, si ces organes doubles,qui sõt freres & sœurs,

ne

ne sont en bonne intelligence les vnes auec les autres.

Le R. Toutes ces raisons sont belles, & assez bien imaginées; & neantmoins i'ay oüi dire, que la premiere discorde qui a iamais esté au mõde commença entre deux freres, & que Caïn tua Abel son frere.

Le G C'est vn mistere de la Bible, lequel outre la verité historique, peut estre pris pour vn symbole de l'homme sensuel, qui tient souuent l'homme spirituel à la gorge. Quand il se trouue quelques exemples d'vn pareil déreglement ils sont si rares, qu'il les faut considerer comme vne extrauagance de nature, ou comme vne dissonance de l'harmonie de l'Vniuers : & la memoire de ces choses-là se deuroit supprimer entre les hommes, comme on étouffe les monstres en leur naissance.

Le R. Ah mon gouuerneur ! que ie suis satisfait de ce raisonnement, & que ie vous suis obligé de me des-abuser de la creance où i'étois, que mon frere pourroit auoir quelque jalousie contre moy, de ce que ie suis son Roy & son aisné. Ce soupçon estoit cause que i'estois tousiours en garde contre lui, croyant que ce nom de Roy & d'aisné, qui me donnent rang au dessus de lui, le fussent de diuorce entre nous, malgré l'alliance du sang.

Le G. Abus, SIRE, ce nom de Roy est plûtost vn nom de respect que de crainte, & ce nom d'aisné plûtost vn nom de soin que d'oppression, ce qui doit donner quelque familiarité à Monsieur vostre frere auec vous. Et comme

on

on n'a iamais veu la main gauche s'offenser contre la droite, pour n'auoir point autant de force qu'elle, ny pas vn des doigts se reuolter contre le poulce, pour estre le Roy de la main; & que nous voyons au contraire vne conspiration des deux mains, & de tous les doigts auec le poulce pour leur seruice commun; Tout de mesme V. M. ne doit rien attendre de Mr. son frere, qu'vne obeyssance tres-humble, & vn cõcours de son affection & de ses seruices, pour le maintien de son Estat, dont il est la seconde colomne. Les Poëtes en la fable d'vn homme à cent bras, & d'vn autre à trois corps, nous ont voulu designer en cette belle fiction vne image veritable, de la force inuincible de l'amitié fraternelle. Apres tout, c'est le premier Prince de vostre sang; & en cette qualité V.M sçaura qu'il est cõme vn ostage de la seureté de vostre vie, à laquelle on attentera bien moins estant deux que si vous estiez seul, & cela luy suffise pour l'aimer.

Le R. Il est iuste, & ie vous proteste que ie le veux aimer de tout mon cœur; mais ie vous prie aussi de luy faire entendre ce que vous me venez de dire touchant l'amitié fraternelle, afin qu'il me soit vn aussi bon frere comme ie veux estre le sien.

Le G. Il est déja si bien instruit en cette belle leçon, qu'estant vostre frere, il vous appelle son petit Papa, pour marque de l'obeissance qu'il vous doit, & pour exiger aussi de V.M. par cette soumission vn amour de pere, & vne tendresse de frere tout ensemble. En effet, sa grandeur

n'est

n'eſt qu'vne dépendance de la voſtre, & le reſpect qu'on luy rend, qu'vne reflexion de celuy qui vous eſt deu, & V.M. ſe peut aſſeurer, qu'il n'abuſera point des auantages qu'il a d'eſtre voſtre frere. Tant y a, SIRE, qu'il ſemble qu'il ne manque plus rien à voſtre felicité, vous auez vne Reyne pour mere, vn Royaume pour heritage, dont vous eſtes la premiere perſonne, & vn frere pour ſon appuy. Croyez-vous auec cela, qu'il manque quelque choſe à V.M ?

Le R. Non pas que ie ſçache.

Le G. Si la teſte diſoit, Ie ſuis la Reyne du corps, i'ay de l'entendement pour raiſonner, & des yeux pour me conduire ; & qu'elle refuſaſt le miniſtere des mains qui luy ſont inferieures, eſt-il pas vray qu'il ſe trouueroit bien ſouuent du deſordre en cette teſte ?

Le R. Il y a bien de l'apparence.

Le G. Par la meſme raiſon, SIRE, quoy que V. M. ſoit la teſte de ſon Eſtat, & que voſtre Conſeil en ſoit les yeux, ſi elle eſtoit priuée du ſeruice de ſes domeſtiques qui fôt l'office des mains elle ſe trouueroit ſouuent bien empeſchée.

Le R. Il eſt tres-certain.

Le G. Vous voyez donc que vos domeſtiques ſont vne partie de voſtre felicité ; mais certes côme la main doit eſtre la plus nette & la plus adroitte de toutes les parties du corps, il faut auſſi que ceux qui ſont employez au ſeruice de ſa maiſon, & particulierement de ſa chambre, ayent toutes ces qualitez ; car en effet ce ſont vos ſurveillans, & en quelque ſorte, les depoſitaires de voſtre perſonne. Leurs charges ſont de telle conſequence, que ie ne puis comprendre

comme il a esté possible de les rendre venales: & que les Roys vos predecesseurs ayent souffert cette simonie d'Estat: Mais puisque la chose est en vsage, & qu'on n'en a point encores veu reüssir aucun mauuais effet, peut-estre y auroit-il maintenant autant de mal à la changer, qu'il y en a eu autrefois à l'introduire. Tout ce qu'il y a à faire en ce rencontre, est de donner aduis à V.M. de n'y admettre personne, non plus qu'on a fait par le passé, qu'il n'ait toutes les qualitez requises à vn employ de telle importance. Le linge qui vous touche à la peau, doit estre le plus blanc, le plus net, & le plus commode de tout ce que vous auez sur vous. Ceux qui assistent, & qui vous seruent d'ordinaire à vôtre leuer, & à vôtre coucher, & qui commandent au seruice de vôtre chambre & de vôtre garderobe, doiuent estre les plus purs, les plus affables, & les plus auisez de tous vos domestiques; Et comme le mesme linge qui vous touche la peau, en cache & nettoye doucement toutes les impuretez; il faut aussi que leur discretion cache vos fautes, & qu'ils aient vne prudence detersiue qui les essuye sans vous blesser. V. M. se dépouille en leur presence de sa majesté, ils voient vne partie de vostre ame à nud, comme vne partie de vostre corps, & par l'assiduité de leur presence & de leur seruice, ils acquierent aupres de vous vne confidence que vous ne pouuez empescher. Enfin, SIRE, c'est auec eux que se fait la premiere digestion de vos mœurs, qui ne peut estre imparfaite, que toutes les autres

actions de vostre vie ne s'en ressentent; cela estant, il me semble qu'il est absolument necessaire, que les premiers officiers de la chambre & de la garderobe aient vne eminente vertu, & que les seruices qui s'y feront soient rendus par des hommes sages, discrets & auisez.

Le R. Veritablement ie me trouue surpris de tout ce que vous me dites, ayant tousiours creu que pourueu que ceux qui sont de ma chambre fussent adroits de leurs mains, & que mon œil fût satisfait de leurs personnes, ie le deuois estre de leur seruice; mais vôtre raisonnement me fait conceuoir qu'ils ont encores besoin de quelques qualitez plus essentielles. En effet, il y a bien de l'apparence, que quand les vices qui aiment l'ombre & le cachot, ne trouueront point de retraitte en ma chambre, ni de complices parmi les miens, ils ne me feront pas grand mal. Mais vous ne me dites rien de mes enfans d'honneur, qui doiuent estre de mes exercices & de mes plaisirs?

Le G. SIRE, Estans issus de sang illustre, & ayans l'honneur d'estre admis en cette glorieuse societé, qui les rend en quelque sorte vos compagnons, ie ne me puis imaginer qu'il ne se forme entr'eux vne honneste emulation à qui deuiendra le meilleur, & ainsi ie ne disois rien d'eux à V.M. comme estant asseuré de leur vertu. Neantmoins parce qu'il est comme impossible, qu'il ne se rencontre quelqu'vn de vicieux en cette illustre compagnie, ie serois d'auis que leurs fautes legeres fussent punies

par

par vne honte legere;celles qui feroient vn peu plus importantes, par vn exil d'vn iour, & les pechez d'habitude qui sont incorruptibles & contagieux,par vn esloignement de vostre presence,dont l'arrest fust irreuocable,qu'il n'y eust vn amandement manifeste.

Le R. Et quoy ! si i'aime celui qu'on voudra esloigner, seray-je obligé de le permettre ?

Le G. SIRE;si vous l'aimez, infailliblement il vous aimera, & vous aimant il quittera son vice, qui est la peine de son esloignement ; & s'il ne le veut point quitter, il vous fait voir qu'il aime mieux son vice que vous,& par cette preference de son vice à V. M. il se rend indigne de l'honneur de vostre affection.

Le R. Et moy ie me rends à la force de vos raisons, & consens de bon cœur,que tout vicieux (quelque inclination que ie puisse auoir pour luy) soit priué pour iamais de l'honneste societé de mes exercices & de mes plaisirs, s'il ne s'amande.

Le G. C'est bien dit,S'il ne s'amande;il est iuste que la disgrace qu'il aura encouruë cesse auec sa cause, & quiconque surmonte la deprauation de sa nature, pour s'accommoder à la bonté de la vostre, luy témoigne plus de respect & d'amour en la violence qu'il se fait,que s'il eust esté naturellement vertueux.

Le R. Dites-moy ie vous prie, qu'appellez-vous vertu?

Le G. Ie n'oserois vous la dépeindre des couleurs de l'Escolle,de peur qu'en vous la faisant voir triste, seuere, & renfrognée, elle ne vous

fust

fust plustost vn sujet d'auersion que d'amour. Ie la conçois sous vn visage plus doux, & qui est(ce me semble)son vray pourtrait, à sçauoir que la vertu est vne constante & gaye application de toutes nos actions au bien ; constante, parce qu'il ne faut iamais qu'elle varie;& gaye parce que toute action libre l'est. En vn mot, la vertu & l'innocence ne sont qu'vne mesme chose ; & puisque la saison de nostre vie la plus innocente est la plus enjoüée, il faut que nostre vertu luy ressemble, ou pour le moins que la gayeté soit vn assaisonnemét de ce qu'il y a de plus austere en la pratique des vertus:& vn témoignage de ce que ie dis,c'est que celuy de tous les hommes qui a esté iugé par l'Oracle auoir esté le plus sage & le meilleur, a esté le plus enjoüé.

Le R. Cela va le mieux du monde,ie pensois que mes plaisirs deussent auoir leurs heures reglées ; mais à ce conte-là on se peut réjouïr en toutes occasions, & en l'exercice mesme des plus austeres vertus.

Le G. Ouy, SIRE, on le peut;& tout au contraire le vice n'est iamais sans douleur;le cœur ne s'enflamme iamais de colere sans quelque palpitation; l'œil ne menace iamais,ny la bouche,sans faire quelque mouuement conuulsif;la main ne frappe point qu'elle ne souffre vn contre-coup. En toutes ces actions il y a de la douleur:de sorte qu'on peut dire, que le vice & la douleur sont deux bessons, dont le vice naist le premier, & la douleur la derniere:Mais ie m'écarte vn peu de mon sujet, qui est de

traitte

lie bien plus estroittement auec tous ceux qui portent comme vous le nom de Chrestien. En cette qualité vous deuenez le frere de tous ceux qui sont reünis auec vous par la foy sous vne mere commune,qui est l'Eglise,& cette alliance qui est entre vous & eux,n'est point vne alliance de la chair,c'est vne fraternité contractée au sang de IESVS-CHRIST qui vous doit embraser d'vn excez d'amour & de charité enuers tous les fidelles, d'autant plus que V.M. porte le nom de Tres-Chrestien,c'est à dire,de Chrestien au souuerain degré, & les autres ne le portent que de Chrestien simplement.Outre que vous estes homme,& que vous estes Chrestien,vous estes Roy; c'est à dire,que vous estes le premier de vôtre Royaume,& l'image visible de Dieu dans toute son estenduë:En cette qualité V. M. doit prendre garde de ne faire point vn mauuais crayon d'vn si saint & si adorable original : car il est en vôtre puissance de vous faire semblable ou dissemblable à Dieu, selon vos vices,ou selon vos vertus.Les loix de vôtre Estat ont tant de conformité auec les loix Diuines,que qui obserue les vnes,obserue les autres. Toutes deux veulent que tous vos sujets vous respectent & vous obeïssent,elles veulét aussi que vous les gouuerniez en bon Roy : Car comme la bonté est inseparable de Dieu,elle le doit estre aussi du Roy qui le represente. Portons cette consideration plus auant,& sçachõs de V.M.qui vous a fait homme, qui vous a fait Chrestien, & qui vous a fait Roy : est-ce vous mesme,ou quelqu'autre ?

Le R. C'a eſté le Roy mon pere, & la Reine ma Mere.

Le G. Et le feu Roy qui l'auoit fait Roy?

Le R. Le Roy ſon pere.

Le G. Et ce pere vn autre pere, ainſi ce diſcours iroit à l'infini de pere en pere, ſi nous ne nous arreſtions à vne premiere cauſe, qui eſt Dieu, qui n'a pas fait les hommes & les Roys ſeulement; mais qui eſt le Createur vniuerſel de toutes les choſes qui ſont au monde: & chaque creature eſt obligée de le reconnoiſtre cõme ſon Auteur, ſelon le degré de perfection qui eſt en elle. Sur ce fondement, voyons s'il vous plaît, ce que Dieu a fait pour vous, afin que vous-vous efforciez de meſurer vôtre reconnoiſſance enuers luy ſelon ſes graces. Premierement, il vous a donné l'étre quand on n'eſperoit plus de Dauphin, & il s'étoit fait vne ſi longue pauſe, en la benediction attenduë du mariage du feu Roy, qu'on pourroit dire que Dieu a ſerui de pere & de mere en voſtre naiſſance miraculeuſe. Il vous a fait homme vous pouuant faire vn fourmy, & moins encore: & non pas homme ſeulement, mais le plus bel enfant qui ſoit au monde, vous pouuant faire le plus defectueux. Il vous a fait Chreſtien, vous pouuant faire infidele: il vous a fait Roy, vous pouuant faire ſujet, & le moindre de tous ceux qui ſont vos ſujets: & pour comble de benediction, le feu Roy vôtre pere n'a pas eu plutôt les yeux fermez, que vous n'ayez eſté dans le meſme inſtant proclamé Roy par vne acclamation generale de tous vos ſujets,

ſous l'auguſte regence de la Reyne voſtre mere, & qu'vn ieune prince de voſtre ſang n'ait aſſeuré voſtre Eſtat, par le gain de deux ſignalées batailles,& par la priſe de deux villes,qui ſont les clefs de l'Empire, & qui vous ouurent le chemin pour y pretendre.

Le R. Il eſt vray,mõ Guuerneur,que ie dois à Dieu toutes ces choſes ; mais ie ne penſe pas qu'elles doiuent apporter de la diminution aux obligations que i'ay à la Reyne ma mere.

Le G. SIRE, L'obligation que vous luy auez eſt ſi grande,qu'ayant eſté la ſeconde cauſe des graces que vous auez receuës de Dieu,en vous faiſant hõme Chreſtien & Roy; (ſans elle vous ne feriez rien de tout cela)i'oſeray dire à V.M. que vous ne pouuez produire enuers Dieu nul acte de reconnoiſſance qui luy ſoit plus agreable, que d'aymer, honorer, & ſeruir la Reyne voſtre mere:outre que vous eſtes ſon fils,voſtre education, qui eſt l'ouurage de ſes ſoins & de ſon amour,luy acquiert encore ſur vous vne filiation ſpirituelle. Le commandement d'aymer ſon prochain comme ſoy-meſme eſt vne loy de nature entre le fils & la mere, leſquels eſtans compoſez de meſme chair, de meſme ſang, & de meſmes eſprits, & n'ayans reſpiré qu'vn air commun l'eſpace de neuf mois, troubleroient la conduite du monde, ſi cette eſtroite liaiſon ſe relaſchoit. Auſſi ne voyons-nous point qu'il y ait eu de commandement exprez aux peres d'aimer leurs enfans, & aux enfans d'aimer leurs peres;il eſt dit ſeulement,Honore ton pere & ta mere ; Dieu nous ayant voulu deſigner

en ce commandement, que nous leur auons respect, comme estans icy-bas les images visibles de sa puissance inuisible dans la creation. Et en ce lieu, SIRE, ie prendray la liberté de dire à V. M. que les Princes de vostre sang & de l'Eglise, qui composent le ministere, & qui sous la sage direction de la Reyne vostre mere, & sous vostre minorité, sont en quelque sorte les tuteurs de vostre Estat, doiuent estre compris en ce cõmandement. Mais à quoy resve V. M?

Le R. Ie ne resve point, mon Gouuerneur, cela seroit honteux à vn enfant; mais ie fay en moy-mesme vne reflexion sur tout ce que i'ay oüy de vous, qui est si conforme à mon petit raisonnement, quoy qu'encore imparfait, que ie me sens emporté dans vos propres sentimens, comme si vostre esprit & le mien n'auoient qu'vne mesme impulsion. Il est si naturel qu'vn homme aime vn autre homme, vn Chrestien vn Chrestien, & vn Roy son sujet; Qu'on reuere celuy qui est nostre Createur, Qu'vn Roy qui veut estre obey de son sujet, obeïsse à Dieu qui est son Roy, Qu'vn fils & vn pupille honore son tuteur & sa mere; qu'en vain on m'ordonneroit le contraire de toutes ces choses-là, tant elles me semblent iustes & conformes à l'equité naturelle. Et pleust a Dieu que vous m'eussiez allegué quelques raisons aussi pressantes touchãt l'amitié fraternelle, de laquelle il me semble que Dieu n'ordonne rien.

Le G. SIRE, Comme il ne commande point aux peres & aux enfans de s'entraimer, parce que la nature les determine assez d'elle-mesme

à ce

a ce deuoir mutuel;aussi n'ordonne-t'il rien sur l'affection des freres. Ils ont vn principe commun de leur estre, qui est le pere & la mere; ils naissent en mesme champ,de mesme graine; ils sont composez d'vne mesme chair, d'vn mesme sang, & de mesmes esprits, & par consequent ils ne doiuent auoir qu'vne mesme volonté,autrement l'ordre de nature seroit peruerty:joint aussi que sans cette vnion fraternelle, la pluralité des enfans, qui est vne benediction dans l'Escriture, seroit vn mensonge de la parole de Dieu,& deuiendroit vne malediction. Et certes nous voyons vn exemple inuincible de la necessité de l'amour fraternel en la composition de l'homme, dans la fabrique duquel nous voyons que les deux yeux, les deux aureilles, les deux mains,les deux pieds sõt freres & sœurs, & que si l'vn d'eux refuse à l'autre son concours, ils demeurent tous deux sans action. Par exemple; Si les rayons des deux yeux ne se determinent ensemble à quelque objet certain, ils ne voyent rien; Si les aureilles ne s'arrestent toutes deux à vn mesme son, elles perdent la faculté d'en faire la distinction d'auec les autres son;Si l'vne des mains refuse à l'autre son secours, leur seruice diuisé demeure imparfait:Et si l'vn des pieds veut aller en arriere & l'autre auant, il faut alors de necessité que le corps demeure immobile. Ainsi vous voyez,SIRE,que toutes les actions du corps & de l'esprit de l'homme sont toutes suspenduës & engourdies pour leurs fonctions ordinaires, si ces organes doubles,qui sõt freres & sœurs,

ne

ne sont en bonne intelligence les vnes auec les autres.

Le R. Toutes ces raisons sont belles,& assez bien imaginées;& neantmoins i'ay oüi dire,que la premiere discorde qui a iamais esté au mõde commença entre deux freres, & que Caïn tua Abel son frere.

Le G C'est vn mistere de la Bible,lequel outre la verité historique, peut estre pris pour vn symbole de l'homme sensuel,qui tient souuent l'homme spirituel à la gorge. Quand il se trouue quelques exemples d'vn pareil déreglement ils sont si rares,qu'il les faut considerer comme vne extrauagance de nature, ou comme vne dissonance de l'harmonie de l'Vniuers : & la memoire de ces choses-là se deuroit supprimer entre les hommes, comme on étouffe les monstres en leur naissance.

Le R. Ah mon gouuerneur ! que ie suis satisfait de ce raisonnement, & que ie vous suis obligé de me des-abuser de la creance où i'étois, que mon frere pourroit auoir quelque jalousie contre moy, de ce que ie suis son Roy & son aisné. Ce soupçon estoit cause que i'estois tousiours en garde contre lui, croyant que ce nom de Roy & d'aisné, qui me donnent rang au dessus de lui, le fussent de diuorce entre nous, malgré l'alliance du sang.

Le G. Abus, Sire, ce nom de Roy est plûtost vn nom de respect que de crainte, & ce nom d'aisné plûtost vn nom de soin que d'oppression, ce qui doit donner quelque familiarité à Monsieur vostre frere auec vous. Et comme

on

on n'a iamais veu la main gauche s'offenser contre la droite, pour n'auoir point autant de force qu'elle, ny pas vn des doigts se reuolter contre le poulce, pour estre le Roy de la main; & que nous voyons au contraire vne conspiration des deux mains, & de tous les doigts auec le poulce pour leur seruice commun; Tout de mesme V. M. ne doit rien attendre de Mr. son frere, qu'vne obeyssance tres-humble, & vn cõcours de son affection & de ses seruices, pour le maintien de son Estat, dont il est la seconde colomne. Les Poëtes en la fable d'vn homme à cent bras, & d'vn autre à trois corps, nous ont voulu designer en cette belle fiction vne image veritable, de la force inuincible de l'amitié fraternelle. Apres tout, c'est le premier Prince de vostre sang, & en cette qualité V.M sçaura qu'il est cõme vn ostage de la seureté de vostre vie, à laquelle on attentera bien moins estant deux que si vous estiez seul, & cela luy suffise pour l'aimer.

Le R. Il est iuste, & ie vous proteste que ie le veux aimer de tout mon cœur; mais ie vous prie aussi de luy faire entendre ce que vous me venez de dire touchant l'amitié fraternelle, afin qu'il me soit vn aussi bon frere comme ie veux estre le sien.

Le G. Il est déja si bien instruit en cette belle leçon, qu'estant vostre frere, il vous appelle son petit Papa, pour marque de l'obeissance qu'il vous doit, & pour exiger aussi de V.M. par cette soumission vn amour de pere, & vne tendresse de frere tout ensemble. En effet, sa grandeur

n'est

n'est qu'vne dépendance de la vostre, & le respect qu'on luy rend, qu'vne reflexion de celuy qui vous est deu, & V.M. se peut asseurer, qu'il n'abusera point des auantages qu'il a d'estre vostre frere. Tant y a, SIRE, qu'il semble qu'il ne manque plus rien à vostre felicité, vous auez vne Reyne pour mere, vn Royaume pour heritage, dont vous estes la premiere personue, & vn frere pour son appuy. Croyez-vous auec cela qu'il manque quelque chose à V.M ?

Le R. Non pas que ie sçache.

Le G. Si la teste disoit, Ie suis la Reyne du corps, i'ay de l'entendement pour raisonner, & des yeux pour me conduire; & qu'elle refusast le ministere des mains qui luy sont inferieures, est-il pas vray qu'il se trouueroit bien souuent du desordre en cette teste ?

Le R. Il y a bien de l'apparence.

Le G. Par la mesme raison, SIRE, quoy que V. M. soit la teste de son Estat, & que vostre Conseil en soit les yeux, si elle estoit priuée du seruice de ses domestiques qui sõt l'office des mains elle se trouueroit souuent bien empeschée.

Le R. Il est très-certain.

Le G. Vous voyez donc que vos domestiques sont vne partie de vostre felicité; mais certes cõme la main doit estre la plus nette & la plus adroittte de toutes les parties du corps, il faut aussi que ceux qui sont employez au seruice de sa maison, & particulierement de sa chambre, ayent toutes ces qualitez; car en effet ce sont vos surveillans; & en quelque sorte, les depositaires de vostre personne. Leurs charges son. de celle consequence, que ie ne puis comprendre

comme il a esté possible de les rendre venales: & que les Roys vos predecesseurs ayent souffert cette simonie d'Estat:Mais puisque la chose est en vsage, & qu'on n'en a point encores veu reüssir aucun mauuais effet, peut-estre y auroit-il maintenant autant de mal à la changer, qu'il y en a eu autrefois à l'introduire. Tout ce qu'il y a à faire en ce rencontre, est de donner aduis à V.M. de n'y admettre personne, non plus qu'on a fait par le passé, qu'il n'ait toutes les qualitez requises à vn employ de telle importance. Le linge qui vous touche à la peau, doit estre le plus blanc, le plus net,& le plus commode de tout ce que vous auez sur vous. Ceux qui assistent, & qui vous seruent d'ordinaire à vôtre leuer,& à vôtre coucher,& qui commandent au seruice de vôtre chambre & de vôtre garderobe, doiuent estre les plus purs, les plus affables, & les plus auisez de tous vos domestiques; Et comme le mesme linge qui vous touche la peau, en cache & nettoye doucement toutes les impuretez; il faut aussi que leur discretion cache vos fautes, & qu'ils aient vne prudence detersiue qui les essuye sans vous blesser. V. M. se dépouille en leur presence de sa majesté, ils voient vne partie de vostre ame à nud, comme vne partie de vostre corps, & par l'assiduité de leur presence & de leur seruice, ils acquierent aupres de vous vne confidence que vous ne pouuez empescher. Enfin, SIRE, c'est auec eux que se fait la premiere digestion de vos mœurs, qui ne peut estre imparfaite, que toutes les autres

actions de vostre vie ne s'en ressentent ; cela estant, il me semble qu'il est absolument necessaire, que les premiers officiers de la chambre & de la garderobe aient vne eminente vertu, & que les seruices qui s'y feront soient rendus par des hommes sages, discrets & auisez.

Le R. Veritablement ie me trouue surpris de tout ce que vous me dites, ayant tousiours creu que pourueu que ceux qui sont de ma chambre fussent adroits de leurs mains,& que mon œil fût satisfait de leurs personnes, ie le deuois estre de leur seruice;mais vôtre raisonnement me fait conceuoir qu'ils ont encores besoin de quelques qualitez plus essentielles. En effet, il y a bien de l'apparence, que quand les vices qui aiment l'ombre & le cachot, ne trouueront point de retraitte en ma chambre, ni de complices parmi les miens, ils ne me feront pas grand mal. Mais vous ne me dites rien de mes enfans d'honneur,qui doiuent estre de mes exercices & de mes plaisirs ?

Le G. SIRE, Estans issus de sang illustre, & ayans l'honneur d'estre admis en cette glorieuse societé, qui les rend en quelque sorte vos compagnons, ie ne me puis imaginer qu'il ne se forme entr'eux vne honneste emulation à qui deuiendra le meilleur, & ainsi ie ne disois rien d'eux à V.M.comme estant asseuré de leur vertu. Neantmoins parce qu'il est comme impossible, qu'il ne se rencontre quelqu'vn de vicieux en cette illustre compagnie, ie serois d'auis que leurs fautes legeres fussent punies

par

par vne honte legere;celles qui feroient vn peu plus importantes, par vn exil d'vn iour, & les pechez d'habitude qui sont incorruptibles & contagieux,par vn esloignement de vostre presence,dont l'arrest fust irreuocable,qu'il n'y eust vn amandement manifesté.

Le R. Et quoy ! si i'aime celui qu'on voudra esloigner, feray-je obligé de le permettre ?

Le G. Sire;si vous l'aimez, infailliblement il vous aimera, & vous aimant il quittera son vice, qui est la peine de son esloignement; & s'il ne le veut point quitter, il vous fait voir qu'il aime mieux son vice que vous,& par cette preference de son vice à V. M. il se rend indigne de l'honneur de vostre affection.

Le R. Et moy ie me rends à la force de vos raisons, & consens de bon cœur,que tout vicieux (quelque inclination que ie puisse auoir pour luy) soit priué pour iamais de l'honneste societé de mes exercices & de mes plaisirs, s'il ne s'amande.

Le G. C'est bien dit,S'il ne s'amande;il est iuste que la disgrace qu'il aura encouruë cesse auec sa cause, & quiconque surmonte la deprauation de sa nature, pour s'accommoder à la bonté de la vostre, luy témoigne plus de respect & d'amour en la violence qu'il se fait;que s'il eust esté naturellement vertueux.

Le R. Dites-moy ie vous prie, qu'appellez-vous vertu?

Le G. Ie n'oserois vous la dépeindre des couleurs de l'Escolle,de peur qu'en vous la faisant voir triste, seuere, & renfrognée, elle ne vous

fust

fuſt pluſtoſt vn ſujet d'auerſion que d'amour. Ie la conçois ſous vn viſage plus doux, & qui eſt(ce me ſemble)ſon vray pourtrait, à ſçauoir que la vertu eſt vne conſtante & gaye application de toutes nos actions au bien; conſtante, parce qu'il ne faut iamais qu'elle varie;& gaye parce que toute action libre l'eſt. En vn mot, la vertu & l'innocence ne ſont qu'vne meſme choſe; & puiſque la ſaiſon de noſtre vie la plus innocente eſt la plus enjoüée, il faut que noſtre vertu luy reſſemble, ou pour le moins que la gayeté ſoit vn aſſaiſonnemét de ce qu'il y a de plus auſtere en la pratique des vertus:& vn témoignage de ce que ie dis,c'eſt que celuy de tous les hommes qui a eſté iugé par l'Oracle auoir eſté le plus ſage & le meilleur, a eſté le plus enjoüé.

Le R.Cela va le mieux du monde,ie penſois que mes plaiſirs deuſſent auoir leurs heures reglées; mais à ce conte-là on ſe peut réjouïr en toutes occaſions, & en l'exercice meſme des plus auſteres vertus.

Le G. Oüy,SIRE,on le peut;& tout au contraire le vice n'eſt iamais ſans douleur;le cœur ne s'enflamme iamais de colere ſans quelque palpitation; l'œil ne menace iamais,ny la bouche,ſans faire quelque mouuement conuulſif;la main ne frappe point qu'elle ne ſouffre vn contre-coup. En toutes ces actions il y a de la douleur:de ſorte qu'on peut dire, que le vice & la douleur ſont deux beſſons, dont le vice naiſt le premier, & la douleur la derniere:Mais ie m'écarte vn peu de mon ſujet, qui eſt de

traitter des conditions que doiuent auoir les officiers de vostre maison royalle, & particulieremét ceux qui ont l'honneur d'estre aupres de vous. I'ay parlé de ceux qui seruent & qui commandent à vostre chambre, & de ceux qui sont receus en la société de vos plaisirs & de vos exercices.

Le R. Il est vray; mais vous ne m'auez rien dit des plus grands de mon Royaume?

Le G. SIRE, Les Princes, vos Ministres, les Officiers de vostre couronne, les Gouuerneurs, les Prelats, sont personnes acheuées, d'vn aage meur, d'vne naissance illustre, & esleuées aux plus grandes charges de vostre Estat par leur merite. Ce sont personnes de grande suitte, de grand lustre, & de grand esclat, qui n'approchent iamais de vous qu'auec vn extréme respect. Enfin, SIRE, comme tous les dehors en sont beaux & magnifiques, V.M. se peut asseurer, qu'estans aupres d'elle, ils n'exposeront iamais en veuë que ce qu'ils ont de plus brillant & de plus beau. Ainsi V. M. se doit plaire auec eux, & estre en seureté en leur compagnie: Leurs vertus aideront les vostres, qui seront si grandes vn iour, que vous ferez connoître à tout le monde, que la qualité de Roy que vous portez, vous est encore mieux deuë par les loix de vostre merite, que par celles de vostre Estat.

SECONDE PARTIE.

Le R. IVsques icy i'ay esté instruit de ce que ie suis, de ce que ie dois à Dieu, à la Reyne ma mere, & à mon frere: & quelles doiuent estre les mœurs & les conditions de ceux de ma maison: C'est m'auoir enseigné le deuoir d'vn bon fils, d'vn bon frere, & d'vn bon pere de famille seulement; Mais il me semble que le deuoir d'vn Roy est de plus grāde estenduë, & que ie ne dois pas auoir moins de soin de tous mes sujets en general, que de tous mes domestiques?

Le G. Il est vray, SIRE, que c'est vne belle chose qu'vne couronne; mais elle est d'vn extréme soin à qui la veut dignement soustenir: Et puisque V.M. est appellée de Dieu à ce grād & penible employ, & qu'elle veut sçauoir quel est le deuoir d'vn bon Prince enuers ses sujets: nous les prendrons par ordre, afin qu'elle voye, comme dans vn tableau, toutes les parties de son Estat, & qu'elle connoisse plus distinctemēt quel est le deuoir d'vn chacun, & quel est le sien aussi, pour le gouuernement du total. Pour entrer en matiere, V. M. me permettra, s'il luy plaît, de luy demander; Si on n'a pas commencé de l'honorer dés le moment de sa naissance; & si dés ce méme instant il n'a pas esté consideré de tous les sujets du Roy, quoique viuant encore, comme s'il eût esté admis déja en la societé du gouuernement?

Le

Le R. Il me semble qu'estant fils du Roy, & designé en qualité de Dauphin pour succeder à la couronne, les sujets de mon pere eussent commis vne extréme irreuerence de ne me pas honorer.

Le G. Et qui les obligeoit à ce respect, SIRE?

Le R. Les loix de l'Estat, comme ie croy.

Le G. Et apres la mort du Roy, qui fut cause de cette acclamatiõ publique en vostre faueur, & de ce concours vniuersel de tous vos sujets, pour vous faire le serment de fidelité?

Le R. Ce furent aussi les loix de l'Estat.

Le G. Qui fut cause encores que dans toute l'étenduë de vostre Royaume, il n'y eut pas vn seul homme qui ne vous reconnust volontairement pour son Roy, sans vous auoir iamais veu? Qu'on ne se soit point apperceu dans les affaires qu'il y ait eu d'inter-regne, ny de surseâce en l'Estat d'aucune expedition de guerre ny de iustice?

Le R. Ce furent encores les loix de l'Estat.

Le G. Il est vray, SIRE, que ce furent les loix de l'Estat; mais d'où leur peut venir cette force & cette majesté, d'inspirer en vn moment dans vn million d'ames vn consentement si vniforme, d'obeïr à vn Roy mineur, & qu'il semble qu'vn chacun de vos sujets en son particulier, ait vn heraut interieur pour lui faire ce commandement?

Le R. Ce que vous me dites est digne de consideration, & merite bien qu'on en recherche la cause.

Le G. SIRE, Elle est toute trouuée, c'est vn

effet de la religion dont la lumiere agit dans nos ames auec la mesme actiuité que celle du Soleil dans nos yeux ; & la mesme religion qui nous apprend l'adoration de Dieu sans le voir, nous commande l'obeissance d'vn Roy, qui est icy-bas son image, sans le connoistre. C'est par elle en effet que subsistent les loix fondamentales de vostre Estat, & le seul respect qu'on luy porte, fait le ralliement de toutes nos volontez sous la puissance d'vn seul. Ainsi V. M. peut iuger combié elle est interessée au maintien du saint Siege Apostolique, de ses Cardinaux, & de tous les Ecclesiastiques de son Royaume, qui sont les depositaires & les Ministres d'vne doctrine, qui sous vn mesme deuoir nous apprend à vous obeïr, & à craindre Dieu tout ensemble. Sur tout elle doit prédre garde tresfoigneusemét: qu'il n'arriue aucun trouble, ny aucune innouation dans l'Eglise. Les siecles passez nous ont fait voir combien leur a esté funeste la reformation pretendue qu'on y voulut faire. En vn mot, qui fait schisme en la creance, l'introduit en la fidelité qui est deuë au Prince. Et sur ce sujet, ie ne sçay s'il ne seroit point à souhaitter, qu'on fust plûtost demeuré dans l'vsage ordinaire de la penitence, quoy que peut-estre plus indulgent qu'il n'a esté en d'autres siecles, que d'auoir voulu faire reuiure vne ancienne pureté, tres-parfaite à la verité, mais incompatible auec la pratique des derniers temps. Cette vieille nouueauté nous fait assez voir par la des-vnion qu'elle a causée, que les semences en sont dangereuses, & les iniu-

rieux escrits qui se sont faits de part & d'autre sur ce sujet, témoignent assez nostre peu de charité,& qu'on n'est pas moins touché de l'amour de son opinion,que du zele de la maison de Dieu:Et ainsi i'estime qu'il seroit tres-à propos d'interdire l'encre & le papier sur cette matiere.

Le R.Dites quelque chose de plus rude : car puis qu'il y a relation des loix de mon Estat aux loix diuines,qui trouble les vnes ou les autres, est également criminel de leze-mejesté,& partant il merite d'estre chastié.

Le G. SIRE, Nostre zele au seruice de Dieu doit estre pur & net : il se doit allumer au feu de charité, & non pas au flambeau des furies. Nous auons veu par experience que l'heresie a pris plus de vigueur dans l'effusion du sang de ses martyrs pretendus, que dans la force de la predication. C'est vouloir faire descendre le S. Esprit sous la forme d'vn vautour, ou d'vn corbeau, & non pas sous celle d'vne colombe. Enfin la colere de l'homme n'a iamais satisfait à la Iustice de Dieu, qui n'est que douceur & mansuetude. L'huile dont on vous oinct en vostre Sacre,vous apprend que les conseils d'vne teste sacrée ne doiuent pas estre violens. Ainsi tout esprit inquieté de la demãgeaison d'escrire,sera puny suffisamment quand on l'interdira de papier & d'encre.

Le R.Mais dites-moy ie vous prie,ne peut-on point commettre aucunes fautes contre la Religion, qui meritent la mort ?

L. G. Tout Athée qui fait profession ouuerte

de ſon atheïſme, & tout Libertin dogmatique qui veut impugner publiquement la verité de la religion Chreſtienne; qui eſt la religion de l'Eſtat, la merite : non pas tant à cauſe de ſon impieté, de laquelle Dieu ſe peut venger luy-meſme ſans qu'on lui aide, que parce qu'il ſemble accuſer de beſtiſe & d'ignorance nos ſaintes loix, qui ſont le lien de la ſeureté publique, & vouloir introduire au lieu d'elles, l'anarchie de ſes mœurs en la police des hommes. La Foy veritablement eſt vn don de Dieu, il ne l'a pas qui veut; mais la diſcretion de ne pas condamner ſes myſteres en la puiſſance de l'homme. Si nous ne pouuons eſtre plainement eſclaircis de ſa lumiere, ſuiuons-la de loin, & ayons au moins vne foy aueugle qui captiue noſtre entendement ſous ſon obeïſſance. Donnons-lui ce qu'elle deſire de nous, à ſçauoir vne ſoumiſſion ſimple, ignorante, & ſans aucun raiſonnement. On ne peut ſe propoſer de conceuoir Dieu tel qu'il eſt, ſans commettre le peché du premier Demon; ny ſans felonnie auſſi le rabbaiſſer iuſques à nous pour l'enuiſager. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en parlaſt vn peu plus ſobrement, & qu'on euſt cette diſcretion de ne point aſſujettir aux meſures des hommes l'immenſité de Dieu; de laquelle on a pris l'autorité de decider auſſi hardiment, & de ſes attributs incomprehenſibles, comme s'il n'eſtoit queſtion que de prononcer ſur des paſſions humaines. La fleur de la plus belle ſaiſon des eſprits ſe paſſe en cette vaine altercation; & de la vanité qu'on prend de iuger de la nature

Diuine, il se forme vne certaine presomption qui rend la personne qui en est attainte, incapable de toute autre societé. L'excellence du Christianisme consiste principalemedt en l'exercice de la charité, & la charité plus en l'action qu'en la parole. C'est pourquoy nous voyons que le silence d'vn homme bien-viuant, & son exemple, est plus eloquent pour persuader à bien faire, qu'vne belle predication; d'autant que l'harmonie de la vraye deuotion se fait au cœur, & non pas à l'oreille. Pour conclusion, l'Euangile & le symbole des Apostres, auec la charité suffisent pleinement pour l'instruction du fidele.

Le R. Dites-moy ie vous prie, qui sont les personnes les plus considerables de mon Clergé?

Le G. A dire vray, il n'y a que les Euesques & les Curez qui soient de mission Apostolique, & tous ces differens essains de Reguliers que vous voyez, qui se sont proposez pour leur salut vne voye plus parfaite que les autres, sont des trouppes auxiliaires, qui sont venuës tres-à propos au secours de l'Eglise, & à son tres-grand besoin; mais elles se sont tellement accreuës, qu'à peine la barque de S. Pierre les peut elle toutes contenir. Si le nombre en estoit moindre, l'aisance en seroit plus grande parmy eux: vos armées, la culture des terres, & les manufactures, en quoy consistent la force & les richesses d'vn Royaume, se ressentiroient à bon escient de la recreuë d'vn million d'hommes, qui, quoy que viuans, & se portans

bien,

bien, sont morts ciuilement au monde pour tous les seruices de vostre Estat.

Le R. Et quoy ! voudriez-vous qu'on ouurit la porte des cloistres, & qu'on laissât la permission d'en sortir à qui voudroit ?

Le G. Non, Sire, tenez-les plûtost fermez, & y laissez ceux qui se sont des ja voüez à Dieu. Peut-estre que sa Sainteté s'auisera d'elle-méme quelque iour de conuenir auec les Ordonnances de vostre Royaume, qui ont autrefois voulu qu'õ ne pût estre admis à faire ses vœux qu'en l'aage de vingt-cinq ans. On verroit alors qu'en cét aage de discretion, il ne se presenteroit personne pour les faire, qui ne fût particulierement appellé de Dieu, ou qui ne se retirât du monde comme vne piece inutile à sa communauté. Est-il iuste que les Loix nous ostent le pouuoir de disposer d'vn pouce de terre auant cét aage-là, & qu'elles nous laissent à quinze ans vne puissance absoluë d'aliener pour iamais le bien de la vie le plus precieux, qui est nostre liberté ? Il peut reüssir mille & mille biens de la reformation d'vn vsage qui fait mourir auant le temps, d'vne mort ciuile, vne partie de vos sujets ; mille peres vous serõt obligez de la cõseruatiõ de leurs enfans, qu'vn zele aueugle & inconsideré leur rauit ; & ceux mesmes qui se verront dans vn aage meur, garantis de cét escueil caché d'vne deuotion prematurée, beniront mille & mille fois la prudence de V.M. qui leur aura donné le temps de le descouurir.

Le R. Ie pense, comme vous, qu'il est à pro-

pos de remedier à cét inconuenient; & pour cét effet, ie veux quelque iour faire vne conuocation des principaux de mon Clergé, pour y auiser auec eux, & pour empescher aussi qu'il ne se glisse quelque dangereuse nouueauté dans la doctrine de l'Eglise. Car ayant appris de vous que la Religion est le ciment de l'obeïssance du sujet au Souuerain, ie me sens interessé de maintenir la pureté dans l'estat Ecclesiastique, qui ne cõtribuë gueres moins que ma noblesse, à la grandeur & à la seureté de mon Royaume.

Le G. L'estat Ecclesiastique asseure le dedans par le respect de la Religion, & vostre noblesse le dehors par sa valeur : Si V. M. sans aller plus loin, veut iettet les yeux seulement sur le regne du feu Roy son pere, & sur le sien, elle verra que les Flandres qui faisoient il y a 12. ou 15. ans les limites de son Estat de ce costé-là, en font maintenant vne partie; Que ses cõquestes vont au delà du Rhin; Que l'Alsace, la Lorraine, & vne partie de la Comté sont à elle; Que les Alpes, ni les Pirenées ne sont plus les frontieres de l'Italie, ni de l'Espagne; & que le sang le plus pur de sa noblesse qui fume encore, est le prix de cette nouuelle estenduë de son Roiaume. Enfin, SIRE, les gentils-hommes sont les martyrs de vôtre Estat; & le corps de vostre ancienne noblesse n'auroit pas duré si long-temps, si la vaillance & la vertu qui a fait les premiers gentils-hommes, n'en eut fait de nouueaux; pour remplacer les dõmages des guerres, & quelquefois auec vn si heureux

heureux succez, que nous voyons souuent cette noblesse naissante, qui s'est faite elle-mesme par sa propre vertu, ressembler a ces maisons neufues, dont les auenuës sont belles & bien allignées, & dont la veuë & la demeure est plus riante & plus commode que celle de ces viens Chasteaux negligez, qui sentent le rance & le reclus, & qui sont décheus auec le temps, par la faineantise des possesseurs, de cette premiere beauté qu'ils auoient. Et certes il ne faut point qu'on trouue estrange cette vicissitude de conditions elle n'est qu'vne despendance de celle que nous voyons en la nature; & il n'y a pas plus de merueille de voir esleuer en haut vn homme, qu'vne vapeur: soit qu'vne puissance superieure les attire à elle, ou que l'vn & l'autre ait en soi-mesme le principe de son esleuation. Ne nous flattons point: Ces noms illustres que nous voyons encores subsister, ne se sont maintenus que comme la nauire Argos, auec de nouuelles pieces d'applique qui les ont renouuellez de temps en tẽps. Ce n'est pas neantmoins qu'on ne doiue regarder auec plus de respect & de veneratiõ l'ancienne noblesse, que la nouuelle: mais il faut que le merite l'entretienne. Qui se relasche aux actions de vertu, quitte son rang volontairemẽt: & si le Soleil d'hier n'estoit cõsideré que par sa lumiere passée, & qu'il n'en eust plus auiourd'hui, la memoire de sa clarté se perdroit auec son vsage. Ce fondement posé, que la noblesse ait tiré sa premiere origine de la vertu, ie ne sçay d'où nous est venu cette fausse illusion, que ce ne soit

pas y déroger que d'estre vicieux. Vn Gentilhomme sera faineant, yurogne, pillard, & insupportable à ses païsans, sans courre fortune de sa qualité, & il la hazarde s'il fait le moindre trafic. La Loy (ce me semble) est trop seuere en l'vn de ces deux points, & la Iustice en l'autre, trop indulgente.

Le R. Ie suis raui d'apprendre, que la vaillance & la vertu ont fait la premiere noblesse. Car estant le premier Gentil homme de mon Royaume, ie me dois glorifier auec eux de cette belle extraction qui nous est commune. Puis que vous m'auez fait voir aussi, que ie dois à leur sang l'honneur de toutes mes conquestes: aydez moy ie vous prie à trouuer le moyen de le ménager, & voyons s'il y a point quelque remede pour les duels.

Le G. Sire, Cette maladie qui paroit incurable, & qui a pris force par vn long vsage en l'imagination de la noblesse, se doit traitter (ce me semble) comme celle des Hypocondres, en adherant en quelque sorte aux fausses opinions du malade; & partant ie serois d'auis, qu'on auisast plûtost aux expediens de moderer vn mal de cette nature, que de se trauailler inutilement de l'oster tout à fait. Pour cet effet, il seroit à propos auant toutes choses, qu'il fust deffendu à tout second de se battre sur peine de la vie, & que cét Edit fut inuiolablement obserué. En suitte de cela, ie voudrois qu'auant l'appel on s'éclaircit par vn second de l'iniure pretenduë; & que si on n'a point eu de mauuais dessein, on se guerit de cette honte criminelle

qu'on

qu'on a accouſtumé d'auoir, de ſatisfaire de paroles vne perſonne qu'on n'a point eu volonté d'offenſer, noſtre bouche ne deuant point faire aucun ſcrupule d'honneur, de deſauouër vne choſe que noſtre conſcience deſauouë. Cela fait, s'il y a offenſe, ie ſerois d'auis que celuy qui fait l'éclairciſſement, conuie l'offençant de choiſir vn amy, & de l'aller trouuer auec luy pour conuenir enſemble du combat, ſi on ne le peut de la ſatisfaction. Ce combat reſolu, l'offençant ſera conduit le premier ſur le pré, où celuy qui aura fait l'éclairciſſement le laiſſera auec ſon amy, tandis qu'il ira chercher le ſien pour les mettre aux mains, & pour eſtre plûtoſt les Iuges de leur combat, que leurs ſecōds; Le tout neantmoins auec cette obligation de les ſeparer au premier ſang, ſi l'offenſe eſt legere. Mais ſi elle eſtoit ſi criminelle, qu'elle peuſt deshonnorer l'offensé, les ſeconds alors laiſſeront faire leurs amis, & ne les pourront ſeparer que de leur conſentement. I'entends que le tout ſe paſſe comme eſtant ignoré de V. M. & plûtoſt par tolerance, que par voſtre permiſſiō. Quoy que cette tolerance de combat paroiſſe vn peu dure & peu Chreſtienne, elle a neantmoins en elle plus de police & de ſeureté pour la vie des hommes, qu'il n'y en a dans la ſeuerité d'vn Edit mal obſerué. Premierement, par la deffenſe aux ſeconds de ſe battre, on retranche pour le moins la moitié de ce mal funeſte: on ſoulage les deux parties de la deſpence, & de l'accablement de leurs amis; particulierement dans les Prouinces. Il en reuſſit encores

vn autre bien, qui est, qu'vn ieune homme ne se pressera iamais de seruir de second dans vne occasion où il aura les mains liées : & par ce moien la charge de seruir son amy viendra d'elle-mesme aux plus sages, qui se trouueront interessez par leur honneur propre, & par la societé de leur emploi, de deuenir les amis communs des deux parties, & de ne leur permettre pas de se battre, sans quelque legitime fondement. Quand ie considere comme s'est peu naturaliser en nous cette manie de duels, ie ne la puis conceuoir que comme vn second peché originel de nostre Nation. Premierement, la ciuilité de nos combats témoigne assez qu'en cette action nous ne sommes point alterez de sang humain. Que si c'est pour la reputation qu'on se bat, il arriue souuent que qui pense s'enrichir de l'honneur d'autrui, s'appauurit du sien : & l'vsurpation que nous en voulons faire dans vne iniuste querelle, témoigne combien est grande nostre necessité de ce costé-là. Au surplus, le duel n'est qu'vne vertu de gladiateur, & nous ne pouuons faire le dénombrement de nos combats, sans le faire de nos bijarreries. Car en effet, les querelles ne sont rien autre chose qu'vne impuissance actiue ou passiue en la societé de la vie ciuile. Pour conclusion, chacun fuit les Braues, chacun les condamne, & auec tout cela chacun le veut estre, quoyqu'on apperçoiue bien, qu'ils ne sont considerables que comme ces fameux écueils, qui n'ont de la reputation que par le nombre des naufrages qu'ils ont causé.

Le R. Ce que vous dites est le plus beau du monde : mais si on oste les duels, comment est-ce que la Noblesse pourra tesmoigner son courage ?

Le G. Dans vos armées, SIRE.

Le R. Et s'il n'y a point de guerre ?

Le G. S'il n'y en a point, est-il iuste de souffrir entr'eux vne guerre ciuile, pour satisfaire à cette furieuse demangeaison d'honneur ? Qu'elle se serue de son cœur contre ses vices, qui sont ses plus grands ennemis, & à supporter constamment les fascheux euenemens de la vie, elle ne manquera point d'honorable occasion de l'exercer. Au surplus, il a bien de la differēce entre vn homme vaillant & vn pointilleux : tout homme vaillant est toûjours en seureté : tout pointilleux est ombrageux, qui est vne marque de frayeur ; ce qui l'oblige de sauuer les apparences, & de tesmoigner au dehors quelque vigueur, afin de mieux couurir cette foiblesse interieure dont il se sent conuaincu.

Le R. Il est vray, qu'on ne m'a iamais dit, que les scrupuleux d'honneur fussent plus soigneux que les autres, de se signaler aux occasions de mon seruice. Puisque leurs fausses maximes sont si contraires au vray honneur, & au bien de mon Estat, i'aurois beaucoup de joye de les en voir des-abusez.

Le G. SIRE, Outre cette manie de duels, nostre noblesse s'est laissée preoccuper d'vne autre, qui n'est gueres moins extrauagante, qui est : Que l'exercice de la iustice est tellement

inferieur à celuy des armes, qu'vn Gentil-homme est soupçonné de déroger, quand il seroit mesmes employé aux plus hautes charges de cette cette profession. Ie ne sçay depuis quand on s'est infatué de cette fausse opinion, dont nos peres ne furent iamais abusez : tesmoin cét edifice superbe du Palais de Paris, qui estoit anciennement le palais commun du Roy, & de sa Iustice. La Cour des Pairs, qui connoissoit en ce lieu-là de toute la police de l'Estat, estoit alors composée des plus grands de la Noblesse & du Clergé : & le Roy presidoit souuent en personne en cette auguste Assemblée. Maintenant vn faux braue, n'ayant que l'espée & point de cappe, peut-estre en tirant quelque mauuais éclaircissement, ou vn soldat en faction à la porte de son Capitaine, fera acte de Gentil-homme ; & vn Chancelier de France, qui est l'organe des volontez de V.M. & tous vos Parlemens ensemble, qui iugent souuerainement de la vie, des biens, & de l'honneur des Princes, des Pairs de France, & generalement de tous vos sujets, & des droits mesmes de vostre couronne ; en faisant la fonction de leurs charges, ne la feront pas de Gentil-homme. Cette merueille me surprend. Patience, si vn si faux raisonnement n'estoit conceu, que sur les bords du Tar ou de la Garonne ; Mais que ce soit vn delire commun de toute vostre noblesse, c'est où est mon estonnement : La fortune & le cœur suffisent à vn conquerant, mais à vn bon Iuge toutes les vertus luy font besoin, & particulierement celle qui fait la noblesse, qui est la vail-

lance,

lance, pour ne se laisser pas vaincre à l'auarice, aux tendresses de la pitié, ny aux prieres de ses amis, qui sont de rudes combattans. Ie me suis aussi mille fois estonné, comme la Police du Royaume a permis, que les compagnies souueraines fussent incorporées plûtost auec le tiers estat, qu'auec la Noblesse; & comme s'est pû faire parmy nous le diuorce de deux professions, qui seruent d'vne baze commune pour le maintien de tous les Estats du monde. Si c'est vn effect de la vicissitude des choses, ou du dechet de l'ancienne pureté de la Iustice, i'en remets le iugement à la conscience de ceux qui l'exercent; Mais ie ne fais point de doute, qu'elle ne reprist bien-tost son premier lustre, & qu'il ne fust bien-aisé de des-abuser vostre Noblesse de cette superstition d'honneur, que ces deux Professions soient incompatibles, si la venalité des Offices estoit ostée, & que cette gangrene qui a dé-ja gagné toutes les parties nobles, ne se fust point renduë incurable.

Le R. Comment incurable! y a-t'il quelque mal en mon Royaume qui soit de cette nature? Vn Roy mal-conseillé y peut introduire vn mauuais vsage, vn sage Roy le peut oster; & plus vous me rendez la chose difficile, plus ie me sens picqué d'honneur d'y trauailler. Et ie vous prie de m'en ouurir les moyens.

Le G. Sire, C'est vn ouurage d'vn aage plus meur que le vostre, & qui peut-estre en sa saison ne sera point au dessous de vos forces. Ce n'est pas que les grandes reformations n'ayent

toufiours

tousiours en elles quelques choses de tres-dur à faire & à souffrir : Mais quand il est question de sauuer le total, l'iniustice particuliere se fait legitime alors, & deuient vne iustice publique. Et sur ce fondement V.M. peut tout entreprendre. Il seroit à souhaitter aussi que l'administration de la Iustice fust vn peu plus briefue. & moins sujette aux formes, le chemin le plus droit est tousiours le court, le plus seur, & le plus aisé à tenir. La plus part des formalitez sont voyes obliques, sujettes aux embusches & aux surprises qu'on ne peut tenir sans guide, & qui corrompent souuent vne source bien claire par vn mauuais aqueduc. Enfin, SIRE, la Iustice est vne des colomnes de vostre Estat, vn pouuoir sans iustice, n'est rien autre chose qu'vne force de frenesie, & vne iustice sans pouuoir, vne theorie sans application. C'est pourquoy il est tres-à-propos, que la puissance royale soit temperée par la Iustice, & que la Iustice aussi prenne force & autorité de cette mesme puissance; parce que c'est de ce secours respectif, & de cét ayde mutuel, qui est entre le Prince & la Loy, que se fait le bon-heur d'vn Estat.

Le R. I'en demeure d'accord auec vous; mais venons ie vous prie, à mes Finances, de l'administration desquelles vous ne m'auez encore rié dit : Seroit-ce point aussi pour ne m'oser descouurir le desordre & l'abus qui s'y commet?

Le G. SIRE, I'ay tousiours eu si peu de commerce auec les Financiers, & vne si mauuaise intelligence auec les Finances, que ie

n'en connois les abus que par les plaintes publiques. Il est vray, que quand ie considere les miseres du peuple qui n'en peut plus, & que la necessité deuient generale en toutes sortes de conditions, par la surcharge des taxes & des imposts qui se leuent, ie me laisse emporter contr'eux au courant de la voix publique. Mais aussi quand ie fais reflexion sur le grand nombre d'armées differentes, de terre & de mer, qu'il faut entretenir auec tout leur attirail, sur la despence ordinaire de vostre maison, sur les pensions connuës, & celles qui sont secrettes du dedans & du dehors du Royaume, sur la profusion qu'on ne peut éuiter sous vne minorité, & sur mille autres faux frais, qui sont des appanages & de la suitte d'vne Regence & de la Cour : I'auouë que ie n'ay pas assez de condescendance aux plaintes publiques, pour oser condamner ceux qui sont obligez de trouuer le fonds de toutes ces despences, tant ordinaires, qu'extraordinaires. Ie ne fay point de doute, que pour le recouurement de ces deniers, il ne se fasse mille passe-droits, & mille duretez insupportables; Mais encore ont-elles cette excuse, qu'elles se font pour le maintien d'vne guerre au dehors, qui nous donne la paix au dedans. Compensons le mal de l'vn par le bien de l'autre, & songeons qu'vne maltotte de Iean de Vverth pour vn mois seulement aux portes de Paris, y causeroit plus de desordre, qu'il ne s'en est fait en dix ou douze ans qu'il y a que la rupture de la paix s'est faite entre les deux Couronnes.

Le

Le R. Ce que vous me dites est vray, mon Gouuerneur, ie ne doute point que ce Cayer de frais ne soit bien grand ; mais les richesses sans mesure de ceux qui mettent la main dans mes Finances, seruent d'vne conuiction infaillible contr'eux, que la recepte est plus grande que la despence.

L G. SIRE, Vn Parfumeur sent le parfum ; & & V.M. ne le trouue point estrange : la merueille seroit bien plus grande, l'argent estant plus visqueux encore, & plus adherant que le musc, si vn Financier ne sentoit point la Finance. Il est vray, qu'ils paroissent auoir seuls la possession de tout le bon-heur de l'Estat ; mais si on considere que l'allarme est souuent en leur quartier, & que ce qui fait leur felicité est le sujet de leur crainte ; il ne se trouuera gueres de difference entre le Sacrificateur & sa victime. Les Partisans sont maux necessaires & ineuitables en temps de guerre, ils ne se peuuent oster que par la paix, & la paix est vn don de Dieu seul. Car encore que vous en soyez vn des principaux arbitres, tant d'autres conionctures differentes sont necessaires à ce grand ouurage, qu'il est impossible à la puissance de l'homme de les ajuger toutes sans luy. En cette occasion, il faut que vostre peuple, dont ie n ose vous descouurir la misere de peur de faire la vostre, esleue les yeux au Ciel pour la demander, & que V. M. l'accompagne en ses prieres, pour obtenir vn bien dont les grands & les petits ont egalement besoin ; tesmoin les desordres que nous voyons en tant de maisons sou-

ueraines. Et quoyque V. M. leur donne la loy maintenant, elle doit considerer que les victoires passées, sont l'œuure du Dieu des batailles, dont il ne faut pas abuser.

Le R. I'en suis d'auis comme vous, & quoy que le feu Roy mon pere n'eust pris les armes que pour le maintien de ses alliez, & pour empeicher les progrez d'vne maison, qui s'estoit fait vne faussé idée de la souueraineté du monde; ie suis tout prest de les quitter sous des cõditions legitimes, & auec le consentement de mes alliez : Mais ie preuois tant de difficulté en ce traitté de paix, que i'ay peur que Dieu ne nous vueille pas exaucer; Que faut-il faire alors?

Le G. Souffrir & loüer Dieu; Que cette soumission luy seroit agreable au lieu de se plaindre, ny de compatir mesme aux miseres publiques, renonçans à nos propres interests, de regarder auec respect les bras visibles qui font cette desolation, comme seruans à vne puissance inuisible qui le veut ainsi. Les grandes & eminentes qualitez que nous voyons reluire en tous les conquerans, quoy qu'ils desertent le monde, nous les doiuent faire considerer auec beaucoup de veneration. Les Cyrus, les Alexandres, les Cesars, les Attila, les Tamerlans, le dernier Roy de Suede, & quelques autres dont ie me tais, n'estoient point testes communes. Tels qu'ils sont ou qu'ils ont esté, puis qu'ils ont leur mission de Dieu, jugeons-en auec douceur, & au lieu de le condamner, disons plutost que ce sont tempestes de terre qui

seruent

seruent à sa purgation, comme à la purgation de l'air les tempestes qui s'y esleuent. Au lieu de murmurer admirons la grandeur de Dieu, par l'excellence des ministres de sa iustice ; & considerons que s'il veut empescher l'entrée du Paradis terrestre, il y commet vn Cherubin auec vn glaiue de feu ; s'il veut exterminer vn peuple entier, vn Ange en a le commandement; s'il donne le choix à vn Roy, des fleaux dont il le veut affliger, il luy depute vn Prophete : & quand il veut aussi dépeupler vn peu le monde, il arme quelque main puissante, & suscite des Heros pour cét effet. Ainsi ie pense que dans les desordres du temps, le plus expedient est de parler auec modestie de ceux qui les font, & de rendre graces à Dieu, de nous auoir pas choisis pour vn employ si contraire à la douceur de nos sentimens. Les desolations publiques estans periodiques & fatales, ont leur saison & leur necessité comme les autres choses ; si elles nous rencontrent en leur chemin, suiuons auec plaisir le decret immuable de l'ordre du monde. La resistance & l'affection d'esprit est vn murmure secret contre la Prouidence : Offrons-nous à elle volontairement quand elle aura dressé nostre bucher, & nous couronnerons par nostre soumission la victime qui luy doit estre immolée.

TROISIESME PARTIE.

Le R. NOvs auons, ce me semble, assez bien examiné quel doit estre le deuoir d'vn

d'vn Roy enuers ses proches, ses domestiques & ses sujets; reste-t'il encore quelqu'autre chose à faire?

Le G. Le principal, SIRE, Car tout ce qui a esté fait iusques icy, n'est rié autre chose qu'vne reueuë des dehors de la Royauté. Le plus essentiel consiste au dedans, c'est à dire, aux mœurs du Prince. Le vice d'vn particulier ne va pas plus loin qu'à sa personne, à ses domestiques & à ses voisins. Mais les vices ou les vertus des Princes sont graces ou maledictiōs publiques. C'est pourquoy il n'y a rien de plus importa nt que leur institution; tout ce qui paroist d'exterieur en V.M. est si beau, si parfait, & si bien acheué, seroit-il possible que l'interieur ne le fust pas?

Le R. Mon Gouuerneur, Si la matiere vous semble belle, ie vous proteste qu'elle est encor plus disposée à receuoir vne bonne forme, & vous pouuez commencer à la luy donner quãd il vous plaira: Mais auparauant prions Dieu qu'il benisse nostre dessein.

Le G. Ie voy bien, V.M. se souuient des salutaires conseils de Mr. son precepteur, & qu'il vous a appris que toute action d'importance doit estre cõmencée par l'inuocation de Dieu?

Le R. Il est vray qu'il me l'a appris, Mais i'ay oublié de luy demander quelle priere nous doit estre la plus ordinaire.

Le G. SIRE, Ce doit estre à mon aduis l'Oraison Dominicale; elle est tousiours du besoin present: & nous ne pouuons en preferer vne autre à celle-là, sans decliner en faueur de la creature

creature du respect que nous deuons au Createur. Ie la trouue si majestueuse & si belle qu'il me semble que la diuinité de son Autheur y reluit encore mieux que dans les Propheties, ny dans les miracles mesme qu'il a fait. Les autres prieres qui sont de l'inuention des hommes ne sont point de toutes heures ny de toutes occasions. Celle-cy a vne merueille en soy qui luy est particuliere, à sçauoir que quelque necessité que vous ayez, il se rencontre toûjours en la disant que vous auez appliqué vostre priere à vostre besoin. Les Prieres qui sont dans l'vsage commun, & principalement celles qui sont de la mode, ne sont pour la plus part qu'vne pure cajolerie,& vn flateur raisonnement auec Dieu, où il n'y a point assez de soumission. Vn silence respectueux auec éleuation d'esprit,& vn seul (ta volonté soit faite) est, ce me semble, bien plus eloquent & plus efficace pour la grace,que tout ce menu suffrage. Ce saint Auteur nous prescrit par son exéple en cette adorable Oraison,de ne demander à Dieu aucune grace temporelle que du pain pour vn iour, afin de nous designer par le peu de munition qu'il nous faut, le peu d'attache que nous deuons auoir au monde; & apres luy auoir demandé son Royaume, il met en suitte que sa volonté soit faite, pour nous humilier iusques là, que de renoncer mesme à nostre propre salut, si Dieu ne l'aggrée. Dieu tout-puissant! vn si saint & si profond abysme d'humilité peut-il proceder d'ailleurs que d'vn homme-Dieu?

Le R. Cette priere eſt veritablement toute diuine. Mais quelle autre priere peut-on faire encore outre celle-là ?

Le G. Ie n'en ſçay point qui ſoit plus digne d'vn Roy, que les Pſeaumes de Dauid, ni qui ſoit de plus grande edification pour vne perſonne priuée que la lecture de Thomas à Kempis; là on apprend à ſe ſoumettre à Dieu,& à le craindre,qui eſt le commencement de ſageſſe.

Le R. I'ay touſiours oüy dire ce que vous dites preſentement, que la crainte de Dieu eſt le commencement de ſageſſe. Mais on ne m'a iamais dit quelle eſt la ſuitte d'vn ſi beau commencement.

Le G. Ie ſupplie tres-humblement V. M. de me donner toute ſon attention ſur ce point, qui eſt le capital de ſes mœurs. La ſuite de ce diuin commencement de ſageſſe, qui eſt de craindre Dieu, eſt de dire touſiours la verité, qui eſt vne choſe qui luy eſt ſi agreable, qu'il a dit luy-meſme qu'il eſtoit la verité. Sans elle il n'y peut iamais auoir aucun aſſeuré commerce entre Dieu & l'homme, ny entre l'homme & l'homme. Car où en ſommes-nous auec Dieu ſi ſes promeſſes ſont fauſſes, & auec l'hôme, s'il n'y a vne entiere conformité de ſa penſée, auec ſa parole ? Les deux levres qui ſont ſon organe ſont ſemblables & ſe touchent touſiours, pour nous apprendre que la parole interieure qui eſt la penſée, doit eſtre touſiours d'accord, & n'auoir qu'vne meſme intelligence auec la parole exterieure. Les deſtours dont on ſe ſert pour déguiſer la verité, ſont mouuemens

mens de ſerpent & d'vne ame rampante qui n'a pas la force de ſe tenir debout. Sur ce propos i'admire la penſée d'vn moderne, lequel recherchant la raiſon pourquoy le dementir eſt ſi iniurieux parmy nous, n'en trouue point de meilleure, ſinon que qui dit à vn homme qu'il ment, luy reproche qu'il eſt audacieux contre Dieu & timide auec l'homme. En effet, qui mét commet vne felonnie diuine pour authoriſer vne foibleſſe humaine. Il y auroit bien plus de bien-ſeance quãd nous auons fait quelque choſe qui merite vn deſadueu, de chercher nos ſeuretez au pied de l'Autel, que d'auoir recours à l'azile du Diable qui eſt le menſonge meſme, s'il eſt vray que Dieu ſoit la Verité. Quelle confiance, ie vous prie, peut-on prendre au menteur qui eſt conuaincu par ſa propre conſcience d'vne trahiſon dont il eſt luy-meſme le iuge, le témoin, & le complice? Enfin, SIRE, Qui ment en choſes indifferentes, s'exerce en la diſcipline du Demon. Qui ment pour en tirer du profit, trafique auec vn faux poids & de fauſſes meſures: Qui ment par vanité, ſe paye d'vne monnoye bien fauſſe: Qui ment pour excuſer ſon vice, ſe decraſſe auec ſon ordure: Et pour concluſion, vn Roy menteur efface en ſa perſonne l'image de Dieu qu'il repreſente icy-bas, pour y remplacer honteuſement celle du Diable qui eſt le pere du menſonge.

LE R. Mais cõment, mon Gouuerneur! N'ay-je pas oüy dire que qui ne ſçait pas diſſimuler, ne ſçait pas regner? Que vous ſemble de la diſſimulatiõ, N'eſt-ce pas vne eſpece de menterie?

Le G. Ie l'estime d'vne nature ambiguë, mais qui tient neantmoins beaucoup plus du mensonge que la verité. C'est pourquoy elle m'est suspecte, & ie pense que si V. M. pouuoit consulter les Clouis, les Charlemagnes, & vostre ayeul Henry le Grand sur ce sujet, ils ne seroiēt pas de l'aduis de Loüis vnziesme, touchant cette maxime. La dissimulation est d'ordinaire irresoluë, deffiante, & timide, qui sont toutes mauuaises qualitez. C'est la partie de la politique que ie trouue la plus basse, & qu'on ne met en vsage qu'au deffaut d'vne forte resolution, & d'vne intelligence tres-parfaite en l'art de regner. Il est vray qu'elle est quelquefois necessaire pour se maintenir; Mais les voyes obliques qu'elle tient, & les destours qu'elle fait sont cause qu'on bat bien du païs, & qu'on ne fait pas grand chemin. Qui va comme les escriuices ou comme les cancres, en arriere ou de costé, n'auance gueres. Enfin le dissimulé est reduit à vne perpetuelle obsession d'autruy pour le surprendre, ou de soy-mesme pour sa seureté : l'vn & l'autre est indigne d'vn Roy.

Le R. I'aduouë que ie suis tout confus, & que i'aurois tousiours creu que cette maxime, que (qui ne sçait pas dissimuler ne sçait pas regner) estoit vn principe d'Estat. Mais quoy! publieray-je le secret de l'Empire? Esuenteray-ie tous mes desseins?

Le G. Non Sire, il s'en faut bien empescher: Il n'y a pas moins d'indecence ny de honte de mettre son esprit à nud que le corps. Il faut estre secret & non pas dissimulé: Qui dissimule

mule se trauestit. Si V.M. se masque iamais, elle verra par experience combien il est incommode de demeurer long-temps sous vn autre visage, & sous vn autre habit que le sien. Au lieu de se déguiser il est bien plus à propos, ce me semble, de se tenir couuert, & d'estre secret: Et comme il n'y a rien plus digne de mespris que le babil, il n'y a rien aussi qui apporte plus de veneration aux conseils des Rois, que quand nous sommes surpris de quelque fameux euenement, dont l'effet vient plutost à nous que le dessein. Et ç'a esté à la faueur de cette belle nuit d'Estat, qu'ont esté conduites à vne heureuse fin toutes les hautes actions qui ont esté faites sons le regne du feu Roy vostre pere. Vne partie de ce merueilleux conseil qui gouuernoit alors nous a esté ostée; mais on peut dire sans perdre le respect contre vne memoire qui doit estre en veneration aux siecles presens & aduenir. Que ce qui nous en reste est plus de saison & plus auantageux pour vostre regne que si nous auions encore le total.

Le R. Ie voy par vos raisons que le secret, en matiere d'Estat, est plus de vostre goust que la dissimulation: Mais encore faut-il que le Prince se communique à quelques-vns; autrement il me semble que le seul conseil de soy-mesme est plutost vne agitation d'esprit, qu'vn conseil. Dites-moy donc, ie vous prie, quelles personnes vous estimez estre les plus propres pour le secret de l'Estat & pour son ministere?

Le G. Cette matiere est si delicate qu'il est presque impossible qu'en la touchant on puisse esuiter

esuiter le reproche d'estre vn hōme du temps, ou vn mauuais courtisan : L'vn est honteux, & l'autre est peu seur. Mais il faut neantmoins s'approcher de ce dangereux escueil ; puisque V. M. le commande.

Vostre principal ministre doit estre tres-intelligent, peu ou point interessé, & tres-fidele. Il doit estre intelligent pour ttouuer en luy-mesme les sources de ses conseils, sans les puiser d'ailleurs, de peur de les euenter ; & ponr cet effet il doit auoir esté instruit aux affaires par vn long vsage, & façonné s'il se peut, par la familiarité & les conferences priuées de quelque grand Politique, sçauant aux mysteres d'Estat. Vn essay de quinze iours seulement a fait voir à nos yeux depuis vn peu de temps la difference qu'il y a entre vn profez en l'art de gouuerner; & vn nouice en ce mesme art, quoy qu'au reste tres-intelligent en toute autre sorte de connoissances. En second lieu, ie dis, Qu'il ne suffit point à vostre principal ministre d'estre vn grand politique, il faut aussi pour vous bien seruir, qu'il soit des-interessé, & que non seulement ses mains, & celles de ses domestiques soient nettes : Mais que l'opinion qu'on aura de son integrité, tiennent celles de vos sujets dans le deuoir de ne luy oser rien presenter que leurs requestes. Il est à souhaitter aussi qu'il soit tout à luy, & qu'il n'y ait rien qui puisse partager son affection auec l'Estat, ni femme, ni enfans; peu de parens ou alliez, qui sont autant de gouffres differens sans fonds ni riue, où se peuuent inconsiderement abismer

abismer toutes les dignitez, & tout le reuenu d'vn Estat. I'ay dit en troisiesme lieu que vostre principal ministre doit estre fidele en son administration. Ah! SIRE, s'il est des-interessé, quel sujet pourrez-vous auoir, cela estant, de douter de sa fidelité? Trahira-t'il son Prince pour du bien, & il n'en desire point? Sera-ce en faueur de ses enfans, & il n'en a point d'autres que sa gloire, son merite, & sa reputation, qu'il estoufferoit en ce faisant? Croyez-moy, SIRE, Ceux qui ne laissent point apres eux de posterité, ont vn merueilleux soin de buriner en toutes leurs actions de viues empreintes d'honneur pour leur en seruir. Et ainsi il ne faut point craindre qu'ils puissent auoir cette lasche pensée que de souiller le cours d'vne belle vie par quelque infidelité. Les Ministres qui ont toutes ces qualitez vous doiuent estre bien moins suspects que ceux qui les enuient, & V. M. se peut seruir d'eux en toute seureté, de quelque nation qu'ils soient. Il n'y a point de personnes plus estrangeres en vos conseils que les ignorans dans les affaires, qui ont besoin de guide & de truchement dans vn païs où ils ne connoissent rien. Il n'y a point aussi de plus beau tiltre de naturalité que d'adjouster par ses soins & par ses conseils à vn Estat, Prouince sur Prouince, & gloire sur gloire à son Roy.

Le R. Mon Gouuerneur, Ie trouue toutes les qualitez dont vous me venez d'entretenir si excellentes en vn ministre, qu'il meriteroit, les ayant, qu'on en fit vn Fauory.

Le G. SIRE, Ie ne suis point du tout de cét auis; L'esprit de l'homme est vn vaisseau trop fresle, & trop petit pour receuoir en mesme temps le secret & le cœur de son maistre. Il est presque impossible qu'vn seruiteur puisse estre moderé dans cette double puissance, & alors l'autorité Royalle est en compromis, & presque impossible aussi qu'auec le temps l'affectiō du maistre ne deuienne vne jalousie, & alors il est contraint de se priuer d'vn ministre, qui peut-estre luy estoit tres-vtile, s'il n'eust point esté fauory, & d'vn fauory qui luy estoit tres-agreable, s'il n'eust point esté son ministre.

Le R. Vos raisons me rauissent: Qui estes-vous donc d'aduis que ie prenne pour mon fauory?

Le G. Le plus vertueux; & vous verrez alors les beaux fruits que produira cette glorieuse emulation de le deuenir. Ce sera vn prix qui tiendra tous les vices de la Cour en eschec & toutes les vertus en exercice. Tout autre choix est indigne d'vn Roy. Les rayons du Soleil se dissipent sur vn fumier; ils n'en attirent que de la puanteur; mais sur vne matiere polie, sur le cristal, sur vn diamant, c'est en ce lieu-là qu'ils s'vnissent, & qu'ils font vne belle reflexion. Prenez-y garde, SIRE, Ce choix est de consequence; il n'y a rien de si court ny de si petite estenduë que l'esprit d'vn sot, ni de si vaste que sa conuoitise. Pour conclusion, qui choisit mal se des-honore, iusques-là qu'il fait de son regne propre vn interregne en la suite des Roys.

Le R. Pour éuiter cét inconuenient, n'ayons point plustost de fauory.

Le G. Ie pense que c'est le meilleur. En effet, vn fauory de peu de merite fait honte à son Maistre: vn fauory d'vn merite éminent luy fait ombrage; l'esprit de l'homme estant si naturellement progressif, qu'il ne s'en est iamais veu de si moderé qu'il n'ait fait de son superieur son inferieur quand il a pû. Ie pense mesme que cét Ange de lumiere qui ne demandoit que d'estre semblable au Tres-haut, vouloit mõter au dessus par ce degré, & que ç'a esté la cause de son precipice. Neantmoins parce que l'esprit se peut ennuyer de la solitude de soy-mesme, au lieu d'vn fauory ie serois d'auis que V. M. fist quelques amis particuliers: l'ame a quelquesfois ses obstructions & ses defaillances; il n'y a rien qui la soulage dauantage, ni qui lui donne vn plus grand calme, que la confiance d'vn amy fidele, à qui nous pouuons en toute seureté faire part de nos douleurs, de nos ioyes, de nos craintes, de nos esperãces, de nos soins, de nos conseils, & generalement de tout ce qui nous blesse le cœur. Choisissez-les de vostre âge, ou vn peu plus vieux. Car quoi qu'vne grãde difference d'âge ne rompe pas la societé, elle oste neantmoins la priuauté, & parce qu'il y a des natures bien gluantes, prenez-garde sur tout, qu'ils s'attachent plus à vous que vous à eux, afin que la qualité de maistre vous demeure auec celle d'amy. Vn de vos predecesseurs qui a esté tres-sage en vsoit ainsi.

Le R. Ie l'ay oüy dire, & qu'il ne se contentoit pas d'auoir des amis, il auoit encore des amies. Estes-vous pas d'aduis aussi que ie l'imite en cela?

Le G. Quel conseil puis je donner à V. M. touchant vne passion où toute la nature est sujette? & l'homme particulierement qui a toûjours quatre conduits ouuerts, à sçauoir, les deux yeux & les deux aureilles, par où elle ne s'insinuë pas seulement dans le cœur, mais elle entre en triomphe, pour si peu de complaisance qu'on puisse auoir pour elle. Neantmoins cette passion nous doit estre suspecte, parce qu'elle est tousiours vn sujet de Theatre, & qu'elle n'y monte iamais que comme l'vne des Syrenes, ou comme l'vne des Furies. Elle est toute hyperbolique, & ne peut mesme s'exprimer qu'auec excez, pour monstrer qu'il n'y a rien en elle de moderé. Enfin, SIRE, Le Sage nous apprend, qu'il est impossible d'aimer, & d'estre sage.

L.R. Le Sage que vous alleguez en a fait assez experience pour en estre crû. C'est pourquoy ie voudrois bien que nous eussions troué quelque antidote à ce poison.

Le G. Le voulez-vous?

Le R. Ie vous en prie.

Le G. Faites la fonction d'vn Roy, qui est de n'estre iamais oisif, & ie promets à V.M. qu'elle estouffera en ce faisant le fils & la mere, qui est l'Amour & l'Oisiueté. C'est vne passion d'vne ame vuide qui a pour son objet la beauté: & la beauté est vn estre volatil, & qui n'a point de consistance: elle est plus fragile que le verre, qui ne se casse point comme elle, sans qu'on le touche. Auant qu'elle ait ses derniers traits de perfection, elle n'est point encore, & les ayant,

dés ce mesme moment elle decline. Pour se perdre elle n'a besoin que d'estre. Elle ne se peut non plus fixer que le temps, & nous ne pouuons faire aucun vœu pour la durée de la personne aymée, que ce mesme vœu ne soit pour la ruïne de ce que nous aimons en elle.

Le R. Les Dames, mon Gouuerneur, ne vous sont gueres obligées de l'opinion que vous auez de leur beauté : N'auez-vous point de peur d'offenser vostre maistresse.

Le G. Ma maistresse a des qualitez plus belles que la beauté mesme : Mais à peine ay-je l'honneur d'estre connu d'elle, & ie n'oserois luy dire le long-temps qu'il y a que ie la sers, de peur de luy reprocher son âge. Ie la supplie en ce lieu de me permettre de reuenir à mon maistre.

Le R. Vous me faites plaisir; Et parce que vous m'auez dit que l'amour est vne passion d'vne ame vuide, ie vous prie de m'aider à remplir la mienne, & de me donner quelque idée generale de toutes les dépendances de mon Estat.

Le G. Il est tres-iuste, SIRE; Pour cét effect il seroit à propos qu'auant toutes choses V.M. fust instruite de toute l'estenduë de son Royaume, de ses vieux & nouueaux confins, du nombre des Prouinces qui le composent : de leur scituation, des fleuues & des riuieres qui en font la diuision, & que toutes ces images differentes fussent placées si distinctement en sa memoire, qu'il les peut toutes voir, chacune en son lieu d'vne seule veuë d'esprit. En suitte de cela,

puisque

puiſque le Clergé fait la premiere partie de ſon Eſtat, ie ſerois d'auis que V.M. ſceuſt combien il y a de Primaties en ſon Royaume : combien d'Archeueſchez ſous chaque Primatie : & d'Eueſchez ſous chaque Archeueſché : Combien d'Abbayes, quelle eſt leur ſituation, quel eſt leur reuenu, qui ſont les Prelats, ou les Abbez qui les rempliſſent, quelle eſt leur vie & leur reputation, quels ſont les droicts qu'ils vous payent, & iuſques où s'eſtend meſme le pouuoir de la Iuſtice Eccleſiaſtique. Cela fait, il ſeroit à propos de faire vne reueue ſur voſtre Nobleſſe, & de voir combien vous auez d'Officiers de la Couronne : combien de Ducs, combien de Mareſchaux de France, combien de Gouuerneurs de Prouinces, de Lieutenants de Roy, de Gouuerneurs de places, de Sous Lieutenans : quels ils ſont tous, & par quels ſeruices ils ſont arriuez à cét honneur. De là V.M. doit eſtre informée des differentes armées qu'elle a ſur pied : des lieux où elles ſont : qui en ſont les Generaux, les Lieutenans generaux, les Mareſchaux & Aydes de camp. De combien de Regimens, tant de Caualerie que d'Infanterie chaque armée eſt compoſée : qui en ſont les Colonels, les Meſtres de Camp, les Majors, les Capitaines ; quel eſt le deuoir de tous & le nom s'il ſe peut, & particulierement de ceux qui auront fait quelque action ſignalée. Elle aura ſoin auſſi de ſe faire inſtruire de la marche, du logement, & du campement d'vne armée : des differens ordres de Batailles, ſelon la diuerſité du nombre d'hommes ou de l'aſſiette des lieux:

des sieges, des viures, des munitions de guerre, de l'artillerie & de son attirail; du pouuoir du grand maistre & du deuoir des Officiers. Elle prendra connoissance en suitte de son Admirauté, du pouuoir & de la iustice de l'Admiral, de ses Officiers, des ports & havres; de l'entrée des riuieres, des rades, des battures & dangers de ses costes; des Nauires, de leur fret, de leurs apparaux; & generalement de tout ce qui appartient à la Nauigation. Cela fait elle remontera à ses Conseils d'Estat & Priué, dont elle examinera le pouuoir, & l'employ; quel est celuy du Chancelier, des Cōseillers d'Estat, des Maistres des Requestes de son hostel; quel est celuy des Parlemens, du grand Conseil, des Presidiaux, des Seneschaussées, & generalement de toutes les Iurisdictions subalternes. Elle prendra connoissance aussi de son domaine, de ses Finances, qui est celle de toutes la plus importante; Elle verra l'estat de tous les deniers qui se leuent en son Royaume, par quelles mains ils passent, depuis le Collecteur iusqu'au Tresorier de l'Espargne. Elle doit sçauoir aussi quelle est la fonction de tous les Officiers des Finances, quelle est la Iustice de la Cour des Aides, des Tresoriers de France, des Maistres des Comptes, des Intendans, & de s'informer tres-exactement quelles sont les charges du Royaume: quels sont les appointemens, les gages, & les taxations de toute sorte d'Officiers generalement, tant grands que petits; quelles sont les pensions secrettes & connuës, & quelle est mesme la despense de sa maison royalle. Elle se

fera

sera entretenir aussi du sujet de la rupture entre les deux Couronnes;quels sont les interests de tous les Estats voisins ; quels sont les vostres auec eux,quelles sont vos alliances ; Mais il n'y a que vos principaux ministres,vos Secretaires d'Estat , & vos Ambassadeurs qui vous puisset éclaircir de cette derniere cõnoissance.

Le R. Ce que vous me proposez est impossible.Comme se pourroit-il faire que ie fusse instruit generalement au deuoir de chaque profession , & chaque particulier ne l'est pas dans la sienne ?

Le G. Ce que ie vous propose n'est point au dessus de vos forces.Le feu Roy vostre pere en a tres-bien sceu la plus grande partie,& si par vne fausse politique qui a mal reüssi à ceux qui l'ont euë , il n'eust point esté cillé pendant sa jeunesse , il eust sceu le tout en perfection. La morale des Roys a cela de particulier , Qu'ils ne se peuuent instruire du deuoir des autres sans apprendre le leur.Cette connoissance leur donne vne entrée par tout , & leur descouure d'vne veuë certaine tous les defauts & tous les abus qui se commettent en chaque profession. Cét aspect qui est direct est plus penetrant qu'vn aspect de reflexiõ.L'œil d'autruy ne nous conduit jamais si bien qne le nostre.En vn mot, SIRE,qui regne autrement,regne en aueugle.Il ne faut point que la difficulté vous estonne;les principes de l'art de Grammaire où vous allez entrer , sont plus difficiles que ceux de l'art de regner ; Ceux-cy ont en soy quelques attraits, & s'il plait à V. M. de se laisser conduire , on

peut tenir vn ordre par lequel l'idée de tant de choses differentes se formera dans son esprit sans peine & sans confusion. Et c'est de ce premier crespuscule d'Estat que se doit faire vn beau jour qui remplira de lumiere vostre entendement, de gloire vostre vie, & de benediction tous vos subjects.

Le R. Dites moy, ie vous prie, Ne me faut-il rien apprendre outre cela ?

Le G. Monsieur vostre Precepteur qui vous peut enseigner luy seul la plus grande partie des choses que i'ay dites cy-deuant, vous rendra meilleur compte que moy de ce que vous me demandez; Il a esté approché de V.M. pour cét effect. Ie donneray seulement aduis à V.M. d'appliquer son esprit aux connoissances solides, & de s'attacher beaucoup plus aux choses qu'aux paroles. Les belles paroles & les pensées delicates, sont productions d'vne ame gentille à la verité, mais debile & d'vne foible complexion. Elles sont d'vn si petit vsage dans les affaires, qu'il me semble que les lieux où se debite cette subtilité pyramidale, sont plûtost infirmeries d'esprits douillets, qu'assemblée de conuersation. Et quoy que cette façon de vie soit assez innocente en soy, elle a neantmoins ce deffaut, de ne contribuer rien du tout au bien general, auquel chaque particulier doit quelqu'autre chose que de beaux mots & de belles pensées. Pour attraper vne belle pensée, il faut vne longue attention, & cette attention decline souuent dans vne resuerie. Icy V.M. me permettra de toucher vn mal où ie crains qu'el-

le

e n'ait quelque inclination, qui est de prendre plaisir de s'entretenir soy-méme. Cét entretien de soy-mesme aux jeunes gens est vne absence, ou vn sommeil d'esprit qui fait, si j'ose vser de ce mot, vne parentese dans le cours de leur vie. Les personnes âgées qui ont appris & veu beaucoup de choses, se peuuent entretenir eux-mesmes auec seureté, & former de la connoissance qu'ils ont du passé, vn raisonnement interieur pour leur conduite presente : Mais aux jeunes gens qui sont sans experience, incapables encore de reflexion, on ne peut pas sans danger leur permettre cette solitude d'esprit. Et non seulement cette solitude d'esprit est dãgereuse ; il y en a encore vne autre qui l'est dauantage, qui est le commerce familier auec les gens de peu. C'est vn desert tout à fait sterile, ou qui produit de si mauuais fruicts, que bien souuent vne vertu de valet est vn vice de maistre. Et comme l'ame s'auilit auec eux, elle prend force & vigueur, au contraire auec les personnes de condition où V.M. se doit plaire, & estre presque tousiours en leur compagnie. Vostre presence & la leur vous obligent vous & eux, de ne rien faire qui soit indigne de vos conditions. Et de cette assiduité de s'obseruer soy-mesme, il se formera en vous & en eux vne constante habitude au bien, & cette habitude produira les vertus solides & essentielles, au lieu des apparentes & superficielles.

Le R. Qu'appellez vous vertus apparentes, & vertus essentielles ?

Le G. La fiereté, la seuerité, l'insensibilité, la

dissimulation sont vertus apparentes. La Force, la Iustice, la Temperance & la Prudence sont vertus essentielles, dont Monsieur vostre Precepteur vous dira mieux que moy quelle en doit estre l'application. Ie me contenteray seulement de finir cét ouurage par trois ou quatre preceptes generaux, qui sont presque de toutes heures & de toutes occasions.

Le R. Ie seray bien aise de les entendre, Quels sont-ils ?

Le G. Gardez-vous d'vne vaine complaisance de vous-mesme, c'est l'ameçon des Roys; & soyez asseuré que quiconque vous donne vne loüange à contre-temps, ou qui ne vous est point deuë, vous veut surprendre, & exiger de vous vn salaire qu'il ne merite point.

Ne vous laissez point emporter à la colere; Celle d'vn particulier n'est qu'vn feu folet, celle d'vn Roy est vn feu de foudre; & pensez que vostre colere ne peut descendre à vostre subjet, sans vous rendre son égal, & sans le commettre auec vous.

Quand V.M. desirera quelque chose de son subject ou de quelqu'autre; qu'elle change de place auec luy, auant que de luy rien demander. Car c'est de ce lieu là seul, & non pas de son throsne que se doit prendre la iustesse de toutes ces mesures.

Soyez tousiours plus soigneux d'auoir vne bonne qu'vne grande reputation; L'vne est tranquille & l'autre inquiete; L'vne est comme le parfum, & l'autre comme vn fumier remüé. L'odeur d'vne charongne se respand bien plus loin

loin que celle d'vne caſſolette. Sur tout, prenez garde que ce parfum d'honneur ne vous enteſte point, comme ont accouſtumé de faire toutes les bonnes odeurs.

Que V.M. ſe ſouuienne, s'il luy plaiſt, à tous moments qu'il eſt homme, & qu'il eſt icy-bas vn Vice-Dieu. L'vne de ces pensées moderera ſa puiſſance, & l'autre reglera ſa volonté.

Pour concluſion, ie ſupplie tres-humblement V.M. & celuy qui aura l'honneur vn iour d'eſtre voſtre gouuerneur, dont ie ne ſuis qu'vn vain ombre, de me pardonner, ſi ie me ſuis ſeruy de leurs noms pour former vn foible raiſonnement. Ie ne doute point que ie n'en aye abusé. L'vn de vous eſt l'Oinct du Seigneur; & l'autre cette belle eſtoile qui doit conduire noſtre Prince au lieu d'où doit naiſtre noſtre ſalut. Au moins vous garderay-je ce reſpect, que vous ne ſçaurez point de moy qui vous a fait cette injure, dont ie fais dés à preſent la penitence par la honte que i'ay de voir vn Veteran s'eriger en Auteur.

F I N.

PERMISSION.

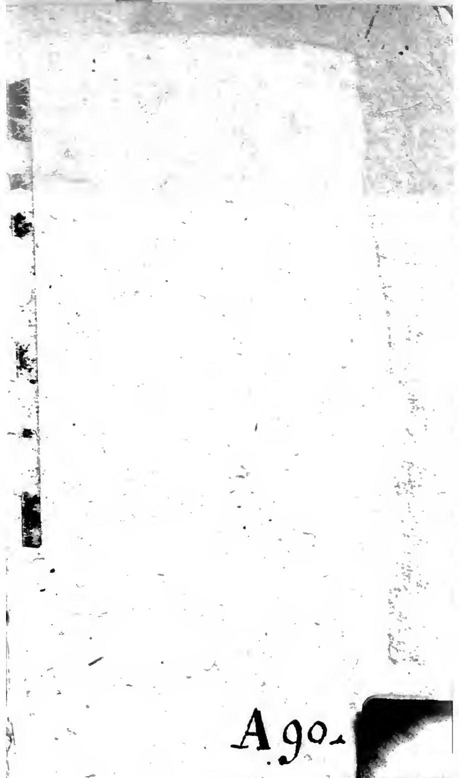
VEu le Liure intitulé *Testament ou Conseils fideles d'vn bon pere à ses enfans*, *& le Cathechisme Royal*, composé par P, FORTIN sieur de la Houguette, dont le temps du Priuilege est expiré. Ie n'empesche pour le Roy, qu'il soit imprimé & mis en lumiere par GERMAIN NANTY Maistre Imprimeur de cette Ville, auec deffenses à tous autres en tel cas requises. Fait ce premier Septembre 1659.

VIDAV.

CONSENTEMENT.

SOit fait suiuant les Conclusions du Procureur du Roy. Ce premier Septembre 1659.

SEVE.


A 90.

